

Enquête diagnostique des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France

Version 1.02



FADBEN

Fédération des enseignants documentalistes
de l'éducation nationale

FADBEN

Table des matières

Introduction	7
I - Présentation de l'enquête	11
A. Les objectifs de l'enquête.....	11
B. La méthodologie.....	12
C. Les modalités techniques.....	21
D. Le calendrier des travaux.....	22
E. Présentation du groupe de travail.....	23
F. Remerciements.....	24
II - Résultats et analyse	25
A. Notion organisatrice : Information.....	25
1. Question 08. Notion ciblée : Droit de l'information : publication.....	25
2. Question 25. Notion ciblée : Identité numérique.....	28
3. Question 29. Notion ciblée : Type d'information.....	30
B. Notion organisatrice : Document.....	36
1. Question 02. Notion ciblée : Type de document : encyclopédie.....	36
2. Question 15. Notion ciblée : Type de document : périodique.....	38
3. Question 20. Notion ciblée : Type de document : revue scientifique.....	42
4. Question 22. Notion ciblée : Document.....	45
5. Question 23. Notion ciblée : Support documentaire.....	49
6. Question 30. Notion ciblée : Publication.....	51
C. Notion organisatrice : Source.....	54
1. Question 05. Notion ciblée : Référence bibliographique.....	54
2. Question 07. Notion ciblée : Source.....	57
3. Question 10. Notion ciblée : Bibliographie.....	62
4. Question 21. Notion ciblée : Statut de la source.....	64
5. Question 28. Notion ciblée : Auteur.....	68
D. Notion organisatrice : Indexation.....	70
1. Question 03. Notion ciblée : Stratégie de recherche : Mot-clé.....	70
2. Question 12. Notion ciblée : Langage documentaire.....	73
3. Question 13. Notion ciblée : Mot-clé.....	77
4. Question 26. Notion ciblée : Indexation automatique : Moteur de recherche.....	81
E. Notion organisatrice : Espace informationnel.....	85
1. Question 01. Notion ciblée : Catalogue.....	85
2. Question 17. Notion ciblée : Catalogue.....	89
3. Question 27. Notion ciblée : Réseautage.....	93

F. Notion organisatrice : Recherche d'information.....	94
1. Question 06. Notion ciblée : Moteur de recherche : classement des résultats.....	94
2. Question 09. Notion ciblée : Opérateur de recherche : OU.....	97
3. Question 11. Notion ciblée : Requête par Index de recherche.....	100
4. Question 14. Notion ciblée : Veille informationnelle.....	103
5. Question 16. Notion ciblée : Opérateur de recherche : ET.....	105
G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information.....	110
1. Question 04. Notion ciblée : Fiabilité de l'information.....	110
2. Question 18. Notion ciblée : Évaluation de l'information.....	112
3. Question 24. Notion ciblée : Éthique de l'information : plagiat.....	115

III - Synthèse des analyses **121**

A. Notion organisatrice : Information.....	121
B. Notion Organisatrice : Document.....	122
C. Notion organisatrice : Source.....	123
D. Notion organisatrice : Indexation.....	123
E. Notion organisatrice : Espace informationnel.....	124
F. Notion organisatrice : Recherche d'information.....	125
G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information.....	125

IV - Les niveaux de réussite **127**

A. Pour le secondaire.....	127
B. Comparaison entre le lycée général et technologique et le lycée professionnel. .	135

V - Synthèse des comparaisons avec les enquêtes du CREPUQ (2003) et d'EDUDOC (2008) **139**

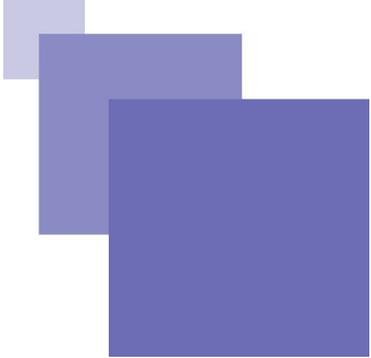
A. Notion organisatrice : Information.....	140
B. Notion organisatrice : Document.....	140
C. Notion organisatrice : Source.....	140
D. Notion organisatrice : Indexation.....	141
E. Notion organisatrice : Espace informationnel.....	142
F. Notion organisatrice : Recherche d'information.....	142
G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information.....	143
H. Bilan.....	144

- **145**

A. Notion organisatrice : Information.....	145
1. Notion ciblée : Droit de l'information : publication (question 08).....	145
2. Notion ciblée : Identité numérique (question 25).....	147
3. Notion ciblée : Type d'information (question 29).....	148
B. Notion organisatrice : Document.....	149
1. Notions ciblées : Document (question 22) et Support documentaire (question 23).....	149

2. Notion ciblée : Type de document (questions 02, 15 et 20).....	151
3. Notion ciblée : Publication (question 30).....	154
C. Notion organisatrice : Source.....	155
1. Notion ciblée : Référence bibliographique (question 05).....	155
2. Notion ciblée : Source (question 07).....	155
3. Notion ciblée : Bibliographie (question 10).....	156
4. Notion ciblée : Type de source (question 21).....	157
5. Notion ciblée : Auteur (question 28).....	157
D. Notion organisatrice : Indexation.....	159
1. Notions ciblées : Stratégie de recherche : Mot-clé (question 03) ; Langage documentaire (question 12) ; Mot-clé (question 13) et Indexation automatique : moteur de recherche (question 26).....	159
E. Notion organisatrice : Espace informationnel.....	161
1. Notion ciblée : Catalogue (questions 01 et 17).....	161
2. Notion ciblée : Réseautage (question 27).....	162
F. Notion organisatrice : Recherche d'information.....	163
1. Notion ciblée : Moteur de recherche : classement des résultats (question 06).....	163
2. Notion ciblée : Opérateur de recherche « OU » (question 09).....	164
3. Notion ciblée : Requête (question 11).....	165
4. Notion ciblée : Veille informationnelle (question 14).....	165
5. Notion ciblée : Opérateur de recherche « ET » (question 16).....	166
G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information.....	166
1. Notions ciblées : Fiabilité de l'information (question 04) et Évaluation de l'information (question 18).....	166
2. Notion ciblée : Éthique de l'information (question 24).....	168
-	171
VIII - Bibliographie	177
IX - Annexes	179
A. Annexe 1. Le questionnaire.....	179
B. Annexe 2. Les réponses.....	186
1. Sur l'établissement.....	186
2. Sur l'élève.....	190
3. Sur les connaissances info-documentaires.....	191
C. Annexe 3. La passation : courrier adressé aux professeurs documentalistes et texte à lire à la classe.....	243
D. Annexe 4. Étude de l'échantillon.....	246
E. Annexe 5. Les notions info-documentaires ciblées et types de questions.....	253
F. Annexe 6. Les niveaux de réussite.....	256

Introduction



C'est au milieu des années 2000, alors que la didactique de l'information-documentation commençait à livrer ses premiers travaux sur les savoirs à enseigner, que s'est posée avec acuité la question des connaissances des élèves. Afin de rendre plus efficaces et plus pertinentes les formations, ne fallait-il pas commencer par dresser l'inventaire de ce qu'ils savaient déjà et de ce qu'ils ignoraient encore, au début comme à la fin de leur cursus dans le secondaire ? Après trois décennies de formations principalement axées sur la méthodologie documentaire et la maîtrise de l'information (*information literacy*), et au commencement d'un nouveau paradigme pédagogique orienté vers ce que l'on nommait alors la culture de l'information, et qui correspond aujourd'hui à l'éducation aux médias et à l'information, il semblait largement temps de dresser le bilan de l'action de l'école en matière d'apprentissages info-documentaires. Si les années 80 avaient établi l'intérêt de la médiation documentaire dans les apprentissages disciplinaires du secondaire et les années 90 celui du rapport à l'affiliation des étudiants dans le supérieur, les années 2000 allaient élargir ces enjeux à la construction de la citoyenneté et de l'employabilité. Aujourd'hui, la prise de conscience de la nécessité de détenir un solide bagage de culture, de compétences et de connaissances info-documentaires semble réelle pour tous les acteurs de la société civile, notamment depuis que l'internet et le web 2.0 ont densifié notre environnement informationnel, médiatique et numérique. Les yeux se tournent donc vers l'institution École, responsable de l'organisation des études, des programmes et des personnels, pour interroger son action dans la construction de ce bagage.

Partant de l'expérience vécue par les élèves du secondaire, il est sans doute préférable de parler de « parcours » plutôt que d'enseignement, ou même de formation, pour qualifier la discontinuité des apprentissages qu'ils ont effectués. À part une formation initiale reçue en 6ème, selon des modalités très disparates et des contenus laissés à l'appréciation des acteurs locaux que sont les professeurs documentalistes de chaque établissement, on sait qu'ils n'ont bénéficié par la suite que de séances ponctuelles, semées au gré des opportunités saisies dans les programmes disciplinaires et à l'occasion de quelques dispositifs éducatifs et pédagogiques. Opportunités entretenues par des partenariats flottants et des bonnes volontés, le tout assujéti à de fortes contraintes de temps et d'énergie. Que reste-t-il donc de ces apprentissages à la fin du lycée, au terme de ces sept années que dure le secondaire ? Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) sur l'articulation entre « Documentation et formation », publié en décembre 2014, semble tirer les conséquences de cet état de fait. Il constate en effet que les étudiants « ne semblent guère familiarisés aux nouvelles technologies de recherche » et qu'ils conservent « un fort attachement aux documents papier ». Peut-on espérer une amélioration lorsque l'on apprend que moins de 13% de la population étudiante bénéficie d'une formation documentaire intégrée dans un cursus ? (IGB 2013 [1])

Il est par ailleurs étonnant de constater qu'il n'existe aucune évaluation nationale qui rende compte des compétences et des connaissances acquises dans le domaine de l'information-documentation. Aucune grille d'évaluation, aucun indicateur proposé sur un support institutionnel ne permet de se faire la moindre idée de ce que les élèves acquièrent au cours et au terme de leurs années de collège et de lycée. Ces savoirs scolaires ne semblent pas être considérés comme tels puisqu'ils n'apparaissent pas, hormis une dispersion non rationalisée dans divers programmes disciplinaires, dans les certifications nationales de fin

de cycle, le brevet des collèges et le baccalauréat. Il existe bien les validations du B2i, mais peut-on les compter au rang d'évaluation nationale alors qu'elles ne font l'objet d'aucun bilan national ? Ces validations sont par ailleurs aléatoires et peu fiables, réalisées par des acteurs non formés, sans formation dispensée aux élèves en amont et dont les contenus confondent compétences instrumentales et compétences procédurales tout en excluant les connaissances. Pourtant, disposer de données évaluatives, significatives et objectives, permettant de juger des performances d'une génération d'élèves au terme d'un cursus, semble une condition indispensable pour nourrir la réflexion didactique et pédagogique, et engager les acteurs dans un processus d'amélioration des situations d'enseignement-apprentissage. Ainsi la mesure des résultats obtenus au terme d'une formation engage-t-elle de manière rétro-active ses responsables en leur fournissant les informations dont ils ont besoin pour se rendre encore plus efficaces.

C'est bien là le but et l'intérêt d'une telle démarche évaluative que de renforcer la cohérence et la pertinence des actions de formation. Faute de quoi, les professeurs documentalistes, principaux responsables de l'enseignement de l'information-documentation, sont contraints de naviguer à vue. Privés d'une vision générale des attendus et des aboutissements de leur action, ils en restent souvent à ce qu'ils expérimentent localement, à ce qu'ils observent au cas par cas et aux constats subjectifs qu'ils en tirent. Limités par les contextes particuliers dans lesquels ils exercent, sans ouverture suffisante à ce que produit et ce à quoi aboutit la profession dans son ensemble, ils sont condamnés à n'être que d'éternels pionniers et explorateurs du domaine qu'ils sont censés couvrir et baliser. Comment dès lors établir des projets de formation et des progressions solides et rationnelles ?

L'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les élèves tout au long de leur cursus dans le secondaire, menée ici, peut apporter ces repères objectifs dont les professeurs documentalistes ont besoin pour travailler et se constituer en tant que profession en charge d'un enseignement spécifique. Les données récoltées devraient également alimenter la réflexion sur l'élaboration d'un curriculum en information-documentation. Elles offrent la possibilité de vérifier les niveaux de maîtrise acquis ou en voie d'acquisition, d'identifier les lacunes et de mesurer leur importance, de repérer les besoins et de les ordonner en priorités. L'enquête diagnostique de la FADBEN, conduite de 2011 à 2012 pour les niveaux 6ème, 3ème, 2nde et Terminale, entend apporter de telles réponses aux professeurs documentalistes, bien entendu, mais également à tous les acteurs responsables de la construction de l'information-documentation en France, chercheurs, institutionnels et professionnels divers. Des données rapportées et analysées peuvent contribuer à renouveler la réflexion sur l'organisation et les contenus de ces apprentissages et, si possible, conduire à faire offre de formation au travers de suggestions didactiques et pédagogiques.

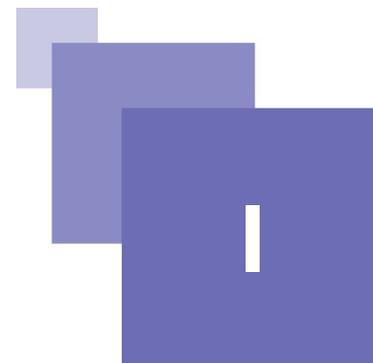
La significativité de l'enquête est en partie établie par le nombre important d'élèves, autour de 9000, testés sur ces quatre niveaux. Cela représente 235 établissements répartis dans 30 académies et 624 classes sollicitées. Le questionnaire proposé présentait 30 questions, dont la moitié reprenait un questionnaire de référence bâti par des universités du Québec (CREPUQ) en 2003, afin de pouvoir établir des comparaisons, et l'autre moitié proposait des questions inédites couvrant des compétences et des connaissances jugées plus en phase avec les apprentissages actuels. Les questions proposaient des choix uniques et multiples. Leur formulation pouvaient être de type procédural (axée sur la stratégie) ou déclaratif (axée sur la connaissance), comprenant des analyses de cas.

L'équipe de travail, constituée dès la fin de l'année 2009, a rassemblé quatre professeurs documentalistes en poste et deux formateurs ESPE.

Le document de synthèse de l'enquête FADBEN s'ouvre sur une présentation des buts recherchés et des moyens méthodologiques et techniques mobilisés pour les atteindre. Les résultats et analyses sont ensuite exposés selon l'ordre des sept notions organisatrices définies par le groupe de travail FADBEN sur les savoirs scolaires en information-documentation (2007). Avant que ne soient proposées des pistes pédagogiques pour renouveler la réflexion sur les situations d'enseignement-apprentissage, trois synthèses

permettent de s'approprier les résultats de l'étude, dont un bilan sur les comparaisons internationales qui peuvent être établies avec l'enquête française.

Présentation de l'enquête



Les objectifs de l'enquête	11
La méthodologie	12
Les modalités techniques	21
Le calendrier des travaux	22
Présentation du groupe de travail	23
Remerciements	24

A. Les objectifs de l'enquête

Les enjeux

Disposer d'une image des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire aux différentes étapes du cursus permet de mesurer l'impact des formations actuelles et d'en percevoir les limites. Les constats ainsi établis devraient pouvoir servir de fondation à l'élaboration d'un programme d'enseignement rationnel. Les enjeux de cette enquête apparaissent dès lors comme didactiques, éducatifs et professionnels.

Enjeu didactique : repérer les lacunes et les représentations des élèves qui font obstacle aux apprentissages est une condition nécessaire pour définir les savoirs scolaires de l'information-documentation et ainsi relancer la réflexion sur les modalités pédagogiques de l'enseignement.

Enjeu éducatif : faciliter la construction d'un programme et l'établissement de progressions dans les apprentissages permettra de proposer des parcours scolaires cohérents dans l'appropriation d'une culture de l'information. Les liaisons entre le collège et le lycée d'une part, entre le lycée et le premier cycle universitaire d'autre part, s'en trouveront ainsi confortées.

Enjeu de professionnalisation : l'objectivation des acquisitions des élèves concourt à rationaliser l'enseignement de l'information-documentation et, par voie de conséquence, à renforcer l'expertise des enseignants documentalistes. Elle accroît la pertinence et la légitimité de son action pédagogique et favorise ainsi l'évolution du processus de professionnalisation en cours depuis la fin des années 70, et particulièrement depuis l'instauration du CAPES en 1989.

Les buts poursuivis

Les buts poursuivis par l'enquête se répartissent sur les niveaux suivants :

- faire un état des lieux des connaissances et compétences des élèves du

secondaire. L'efficacité du fonctionnement actuel, basé sur des éléments de formation disséminés dans les programmes disciplinaires sans systématisation ni formalisation des apprentissages, sans professeur responsable, sera ainsi interrogée. Quels sont les manques en terme de formation des élèves ? Quels sont les points forts actuels ? Quelles sont les représentations sur lesquelles prendre appui pour construire les connaissances et compétences info-documentaires des élèves ?

- renforcer l'expertise didactique du professeur documentaliste dans les processus de transposition didactique externe (l'élaboration des savoirs scolaires) et interne (la mise en situation didactique de ces savoirs dans la classe) en leur apportant des données objectives sur l'état des acquisitions des élèves à l'entrée et à la sortie du collège et du lycée.
- proposer des pistes pédagogiques s'appuyant sur un état des lieux.
- contribuer à la réalisation d'un curriculum en information-documentation en pointant et en analysant les lacunes et les représentations des élèves tout au long du cursus.
- établir des comparaisons à partir des résultats enregistrés en Terminale avec deux enquêtes nationales réalisées au Québec (CREPUQ) et en Belgique (EDUDOC) en 2003 et 2008 pour des étudiants en début d'année de premier cycle.

Au-delà du constat, cette enquête veut avoir une portée formative, prospective et structurelle.

B. La méthodologie

Le questionnement initial

S'attacher à dresser un état des lieux des connaissances des élèves dans le secondaire devrait permettre de répondre aux questions suivantes :

- Que savent les élèves en arrivant en 6ème ?
- Comment évoluent leurs connaissances tout au long de la scolarité dans le secondaire ?
- Quelles sont leurs représentations ?
- Peut-on déceler quelles sont les parts respectives de l'école et des pratiques domestiques dans l'acquisition des connaissances et compétences info-documentaires ?
- Les lycéens de la filière générale et technologique et les lycéens de la filière professionnelle ont-ils les mêmes connaissances en information-documentation ?
- Quelles pistes didactiques et pédagogiques proposer pour améliorer l'enseignement de l'information-documentation ?
- Les élèves sortant du cursus du secondaire en France ont-ils des connaissances différentes de celles des étudiants entrant dans le supérieur ?

Les hypothèses de travail

À partir des comparaisons possibles avec les résultats des enquêtes CREPUQ et EDUDOC, le but était ici, rappelons-le, de repérer d'éventuelles différences entre les élèves de l'enseignement secondaire en France et les étudiants québécois et belges, de relever des éléments nouveaux en termes de connaissances et de besoins de formation et, enfin, de remarquer l'émergence de questions nouvelles.

Nos hypothèses de départ étaient les suivantes :

- Les connaissances des élèves progressent de l'entrée du collège à la sortie du lycée ;
- Comme celles des étudiants québécois et belges des enquêtes CREPUQ et EDUDOC, les connaissances et compétences des élèves du secondaire sont assez faibles et lacunaires ;
- Si certains savoirs et savoir-faire se développent, ils sont assez peu conscientisés et ne relèvent pas d'un processus de conceptualisation et de construction des apprentissages. Ce sont des savoirs pratiques plus que des savoirs réflexifs. Les élèves réussissent donc mieux les questions mobilisant des connaissances de type procédural que de type déclaratif ;
- La part des représentations et des imaginaires reste très prégnante, comme ont pu le montrer les travaux de thèse d'Anne Cordier [2].

Les niveaux scolaires visés

Afin de pouvoir mener une étude sur l'évolution des connaissances des élèves tout au long de la scolarité secondaire, quatre niveaux ont été testés :

Au collège :

- en 6ème, les élèves ont été questionnés en début d'année, avant la mise en place de toute formation par les professeurs documentalistes. Il s'agit ici de savoir quel bagage, ils ont acquis à l'issue de la scolarité primaire où, comme ont pu le prouver les travaux d'Annette Béguin-Verbruge [3], un certain nombre d'apprentissages plus ou moins formalisés ont été réalisés.
- les élèves de 3ème ont été questionnés en fin d'année scolaire afin d'évaluer les connaissances acquises au collège. Si des formations sont quasi systématiquement réalisées en 6ème, elles sont beaucoup plus aléatoires pour les autres niveaux du collège. Que reste-t-il des apprentissages réalisés ? Quelle progression des connaissances se dessine entre l'entrée et la sortie du collège ?

Au lycée :

- l'enquête a été proposée à l'entrée en 2nde. Le questionnaire utilisé est le même qu'en 3ème, à une question près, dans la mesure où le niveau des élèves est très proche. Par contre, la cohorte d'élèves étant répartie entre lycée général et technologique (LGT) et lycée professionnel (LP), il est intéressant de tester et de comparer les deux cycles afin de pouvoir cibler les particularités et les besoins spécifiques à chacun d'entre eux et de suivre l'évolution des connaissances.
- l'enquête a été proposée en fin de Terminale, en distinguant le LGT du LP, afin de pouvoir déterminer avec quel bagage de connaissances les élèves quittent l'enseignement secondaire. Celui-ci est-il suffisant pour leur permettre d'affronter leur poursuite d'études ou leur entrée dans le monde professionnel ? L'intérêt d'une évaluation en fin de Terminale est aussi de pouvoir établir, quand cela est possible, un comparatif avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC réalisées en première année d'université.

La construction du questionnaire

Les enquêtes de référence

La première enquête a été réalisée au Québec en 2003. C'est une « *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises*¹ » qui a été menée, sous la direction de Diane Mittermeyer et Diane Quirion, par le groupe de travail sur la formation documentaire au sein de la Conférence des Recteurs et des principaux des

1 - <http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>

universités du Québec (CREPUQ).

La seconde enquête a été réalisée en 2008 en Belgique par le groupe EDUDOC et la commission « Bibliothèques » du Conseil interuniversitaire de la communauté française de Belgique (CIUF), sous la direction de Paul Thirion et Bernard Pochet : *Quelles compétences des primo-arrivants dans l'enseignement supérieur ?*²

Ces deux enquêtes, menées en première année du cycle universitaire, utilisent le même questionnaire, offrant ainsi une base de comparaison lors de l'analyse des résultats. Cette comparaison géographique met en scène deux pays, mais également deux continents. Elle permet également de mesurer l'évolution de l'acquisition des connaissances et compétences sur un intervalle de quatre années.

L'enquête CREPUQ, ayant servi de modèle à EDUDOC, peut être considérée comme un prototype. Elle a d'ailleurs été réutilisée par d'autres enquêtes menées sur le territoire français, telles que celle de Claude Poissenot en 2004 [4] ou celle de Marie-Noëlle Aubert en 2005 [5]. C'est sur cette base commune de réflexion que la FADBEN a souhaité élaborer son enquête.

Cependant, le nombre très important d'items portant sur la maîtrise de l'information, et donc à portée procédurale, s'intéressant peu aux connaissances en information-documentation, nous a conduits à remplacer certaines questions. Ce nouveau questionnaire comprend 30 questions au lycée, 29 en 3ème et 28 en 6ème, pour une durée de passation limitée à 1h.

La constitution du questionnaire

Afin de pouvoir établir des comparaisons avec les enquêtes précédentes du CREPUQ et d'EDUDOC, l'enquête de la FADBEN a repris la plupart des 20 questions du questionnaire original du CREPUQ. C'est le cas pour 13 questions pour lesquelles il n'a suffi que d'une légère reformulation pour tenir compte, ou bien du niveau des élèves interrogés, en adaptant les énoncés quand il le fallait, de la 6ème à la Terminale, ou bien du contexte français ou, enfin, pour les actualiser.

Deux autres questions provenant du CREPUQ ont été réorientées afin qu'elles soient recentrées sur des notions plus pertinentes et plus actuelles (Questions 3 et 21). Enfin, cinq questions ont été abandonnées, soit parce qu'elles semblaient redondantes et risquaient d'alourdir le questionnaire (Questions 6, 9 et 10), soit parce qu'elles ne semblaient plus suffisamment d'actualité (Question 16), soit encore pour donner lieu à deux reformulations permettant de tester deux notions, l'indexation automatisée et le classement des résultats (Question 8).

CREPUQ		FADBEN		Évolution du questionnaire		
				Adaptation	Réorientation	Abandon
3	Bases de données	1	Catalogue		Recentrage sur la notion de catalogue	
4	Traduction en mots-clés	3	Mot clé	X		
5	Encyclopédie	2	Type de document : encyclopédie	X		
6	Mots significatifs					X
7	Type de références	5	Type de référence bibliographique	X		
8	Moteurs de recherche				Traité en 06 et 26	X
9	Catalogue					X
10	Mots significatifs					X
11	Opérateur booléen « ou »	9	Opérateur booléen « ou »	X		
12	Bibliographie	10	Bibliographie	X		
13	Index de recherche	11	Requête	X		
14	Vocabulaire contrôlé	12	Langage documentaire	X		
15	Mots significatifs	13	Mot clé	X		
16	Métamoteurs					X
17	Revue	15	Type de document : périodique	X		
18	Opérateur booléen « et »	16	Opérateur booléen « et »	X		
19	Catalogue	17	Catalogue	X		
20	Évaluation de l'information (Internet)	18	Évaluation de l'information	X		
21	Éthique	24	Plagiat		Recentrage sur la notion de plagiat	
22	Revue savante	20	Type de document : revue scientifique	X		

1. Correspondance entre les questionnaires CREPUQ et FADBEN

À ces 15 questions adaptées ou réorientées ont été ajoutées 15 questions portant sur les notions suivantes :

FADBEN	
4	Fiabilité de l'information
6	Moteur de recherche : classement
7	Source
8	Droit de l'information : publication
14	Veille informationnelle
19	Éthique de l'information
21	Statut de la source
22	Document
23	Support documentaire
25	Identité numérique
26	Indexation automatisée : moteur de recherche
27	Réseautage
28	Auteur
29	Type d'information
30	Publication

2. Les 15 notions ajoutées au questionnaire du CREPUQ

Ces 15 nouvelles questions témoignent d'un souci de réactualisation des objets de savoirs en information-documentation et d'un élargissement de l'approche procédurale propre à la logique de la maîtrise de l'information (*information literacy*) à une approche déclarative caractéristique de la culture de l'information des élèves. Le questionnaire obtenu est donc composé pour moitié du questionnaire de référence, auquel il emprunte 15 questions, et pour moitié de nouvelles questions.

Deux questions, du fait de leur difficulté, n'ont pas été proposées aux classes de 6ème et une en 3ème (voir tableau ci-après).

Le regroupement des 30 questions en 7 notions organisatrices

S'interroger sur ce que savent les élèves dans le domaine des savoirs de l'information-documentation présuppose que nous ayons une idée de ce que recouvre ce domaine de connaissances. Il s'agit d'avoir une représentation préalable du domaine et de sa déclinaison en termes de savoirs scolaires de l'information-documentation. Pour cela, nous sommes partis des travaux et de l'expertise acquise par la FADBEN depuis sa création en ce qui concerne la didactique et l'enseignement de l'information-documentation. « Les savoirs scolaires de l'information-documentation [6] » ont ainsi été structurés dès 2007. La publication que la revue *Mediadoc* a consacrée à ce travail a servi de référence au choix des notions à évaluer dans le questionnaire, ainsi qu'au regroupement de celles-ci en 7 notions organisatrices (voir le Tableau 3 ci-après) :

- Information

- Document
- Source
- Indexation
- Espace informationnel
- Recherche d'information
- Exploitation de l'information.

L'inventaire de ces notions organisatrices a donc permis, d'une part, d'organiser les savoirs testés et, d'autre part, de compléter les compétences procédurales évaluées dans les enquêtes CREPUQ et EDUDOC par des *connaissances déclaratives* (cf. Annexe 5. Les notions info-documentaires ciblées et types de questions p 253).

Notions organisatrices	Notions	Niveaux interrogés			
		6ème	3ème	2nde	Term
1- Information	Q 08 (Droit de l'information : publication)	O	O	O	O
	Q 25 (Identité numérique)	O	O	O	O
	Q 29 (Type d'information)	O	O	O	O
2- Document	Q 02 (Type de document : encyclopédie)	O	O	O	O
	Q 15 (Type de document : périodique)	O	O	O	O
	Q 20 (Type de document : revue scientifique)	N	N	O	O
	Q 22 (Document)	O	O	O	O
	Q 23 (Support documentaire)	O	O	O	O
	Q 30 (Publication)	O	O	O	O
3- Source	Q 05 (Référence bibliographique)	O	O	O	O
	Q 07 (Source)	O	O	O	O
	Q 10 (Bibliographie)	O	O	O	O
	Q 21 (Statut de la source)	O	O	O	O
	Q 28 (Auteur)	O	O	O	O
4- Indexation	Q 03 (Stratégie de recherche : Mot clé)	O	O	O	O
	Q 12 (Langage documentaire)	O	O	O	O
	Q 13 (Mot clé)	O	O	O	O
	Q 26 (Indexation automatique : moteur de recherche)	O	O	O	O
5- Espace informationnel	Q 01 (Catalogue)	O	O	O	O
	Q 17 (Catalogue)	O	O	O	O
	Q 27 (Réseautage)	O	O	O	O
6- Recherche d'information	Q 06 (Moteur de recherche : classement des résultats)	O	O	O	O
	Q 09 (Opérateur de recherche : OU)	O	O	O	O
	Q 11 (Requête)	O	O	O	O
	Q 14 (Veille informationnelle)	N	O	O	O
	Q 16 (Opérateur de recherche : ET)	O	O	O	O
7- Exploitation de l'information	Q 04 (Fiabilité de l'information)	O	O	O	O
	Q 18 (Évaluation de l'information)	O	O	O	O
	Q 19 (Éthique de l'information)	O	O	O	O
	Q 24 (Éthique de l'information : plagiat)	O	O	O	O

3. Répartition des 30 questions selon 7 notions organisatrices

Description de l'échantillon

L'échantillon ciblé

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'établissements scolaires dont le professeur documentaliste s'est porté volontaire pour faire passer l'enquête, dans son établissement, à deux classes de chaque niveau concerné.

Pour la constitution de l'échantillon, une étude a été conduite pour le rendre le plus représentatif possible (cf. Annexe 4. Étude de l'échantillon p 246). Il ressort de cette étude que si le taux de représentativité d'une population de référence est supérieur à 5% dans l'enseignement supérieur, là où les effectifs sont relativement réduits, il tombe aux alentours de 1% pour le primaire ou le secondaire lorsque cette population se chiffre en millions d'élèves. La présente enquête a donc retenu ce taux de représentativité, estimé suffisant dans les enquêtes nationales et internationales (PISA 2009). En se basant sur des données statistiques de sources institutionnelles, il a été possible de répartir de manière significative ces effectifs selon les niveaux à étudier et au *pro rata* du nombre moyen d'élèves par classe de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Mais le critère du nombre d'élèves testés ne pouvant suffire pour garantir cette représentativité, il a également fallu croiser ces données avec un échantillon d'établissements représentatifs. Nous avons eu recours à la méthode des quotas pour stratifier au mieux ces établissements à partir de catégories comme le type, la taille et le statut public ou privé.

Cette stratification a permis de déterminer l'échantillonnage cible suivant :

Type	Niveau	Nb d'élèves	Nb de classes	Nb EPLE	Taille de l'EPLE						Statut	
					Petit		Moyen		Grand		Public	Privé
					Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé		
CLG	6 ^{ème}	6000	250	125	17	14	63	14	14	3	94	31
	3 ^{ème}	6000	250									
LGT	2 ^{nde}	5000	175	88	10	27	25	7	16	1	51	35
	Term	4900	170									
LP	2 ^{nde}	1280	65	33	2	4	15	8	3	1	20	13
	Term	1260	65									
Total		24440	975	246	29	45	103	29	33	5	165	79

4. Détermination d'un échantillonnage représentatif par la méthode des quotas

L'échantillon réalisé

Cet échantillon idéal n'a pas pu être totalement réalisé, dans la mesure où la participation ne pouvait se faire que sur la base du volontariat des professeurs documentalistes s'engageant dans le projet et de l'accord des chefs d'établissement.

L'échantillon réel qui a servi de base à l'enquête est ainsi constitué :

Type d'EPLE	niveau	Nb élèves	Nb questionnaires complets	Nb classes	Nb EPLE	Nb questionnaires validés					
						dont éducation prioritaire : Public 360 - Privé 10					
						Taille de l'EPLE			Statut		
petit	moyen	grand	public	privé							
CLG	6 ^{ème}	3659	3503	200	129	889 25,38%	2285 65,23%	329 09,39%	2833 80,87%	670 19,13%	
	3 ^{ème}	1113	1076			254 23,61%	662 61,52%	160 14,87%	803 74,63%	273 25,37%	
LGT/LP	2 ^{nde}	3597	3479	2476	146	73	319 9,17%	987 28,37%	2173 62,46%	2373 68,21%	1106 31,79%
				LP	1003	66					
	Term	798	789	684	146	73	512 64,89%	258 32,70%	19 2,41%	493 62,48%	296 37,52%
				LP	105	66					
Total		9167	8847	624	235	1974	4192	2681	4502	2345	

9. Échantillon réalisé

La significativité de l'enquête

Niveau		Échantillonnage ciblé (nombre d'élèves)	Échantillonnage réalisé (nombre de questionnaires complets)	Taux de réalisation (%)
6 ^{ème}		6000	3503	58,38
3 ^{ème}		6000	1076	17,93
2 ^{nde}	LGT	5000	2476	49,5
	LP	1280	1003	78,35
Term	LGT	4900	684	13,95
	LP	1260	105	8,33
Total		24440	8847	36,2

6. Taux de réalisation pour la strate « nombre d'élèves interrogés »

Au regard de l'échantillonnage ciblé, qui s'est révélé fort ambitieux lorsqu'il s'est agi de solliciter les élèves des lycées professionnels, l'enquête réalise 36,2% de l'effectif prévu, ne considérant que le nombre d'élèves ayant validé leur questionnaire. Cette proportion représente 8847 questionnaires, nombre à partir duquel nous estimons avoir atteint le seuil de significativité nécessaire.

Il reste que la répartition n'est pas suffisamment équilibrée. Deux niveaux sont ainsi placés sous la barre du millier d'élèves : la Terminale LGT et la Terminale LP. Le fait de devoir placer le test en fin de cursus, et donc en période d'exams importants, a rendu les passations difficiles. C'est également le cas pour le niveau 3^{ème}, lequel livre toutefois 1076 questionnaires complets.

La participation des établissements, quant à elle, est plutôt satisfaisante puisque sur les 246 sites du panel ciblé, 235 ont réellement pu contribuer à l'enquête, soit une proportion de 95,5% (voir Annexe 4, tableau 10).

Le traitement des résultats

L'extraction des données

Le nombre de questionnaires reçus est de 9167, dont 8847 complets et 320 partiels. Les questionnaires partiels, dont certaines questions ont pu être

enregistrées lors de la passation et d'autres pas, ont été retenus afin d'exploiter les questions complètes dans la mesure où le logiciel de traitement des données le permettait. Certains résultats se basent par conséquent sur des nombres légèrement supérieurs à 8847.

La répartition des questionnaires complets et partiels selon les niveaux est la suivante :

Niveau	Nombre de questionnaires reçus	Nombre de questionnaires complets	Nb de questionnaires partiels
6ème	3659	3503	156
3ème	1113	1076	37
2nde	3597	3479	118
Term	798	789	9
Total	9167	8847	320

7. Répartition des questionnaires complets et des questionnaires partiels par niveau

La structuration des données

L'outil de traitement des données, *Limesurvey*, a permis d'effectuer un traitement des résultats, question par question, formalisé *via* des tableaux chiffrés et des diagrammes circulaires (voir Annexe 2).

Pour appuyer l'analyse de chaque question, ces données sont regroupées afin de comparer les résultats des différents niveaux pour chaque question. Lorsque cela est nécessaire à une compréhension plus poussée, des diagrammes et des graphiques réalisés à partir de données sélectionnés sont présentés.

Les problèmes rencontrés

Les résultats de la question 19 portant sur l'« Éthique de l'information » n'ont pu être traités, par conséquent cette question a été retirée *a posteriori* de l'enquête. Il s'agissait d'une question à choix multiple mais dont la réponse exacte consistait à cocher les quatre propositions. Le logiciel ne permettant pas d'isoler les élèves ayant satisfait à ces quatre conditions, les résultats n'ont pas été jugés exploitables. Toutefois, le thème de l'éthique de l'information est également abordé dans la question 24, qui s'intéresse au plagiat.

La question 21, portant sur le « Statut de la source, » est amputée des résultats pour le niveau 2nde car la question a été programmée par erreur à choix multiple pour ce niveau, alors qu'elle est à choix unique pour les autres niveaux. Ce niveau n'a donc pas été pris en compte dans l'analyse. À noter que la notion « Source » est également abordée par la question 7.

La présentation des résultats

Les 30 questions étant regroupées en sept notions organisatrices (voir tableau 3), leur présentation suit la même logique. À l'intérieur de chacune des notions organisatrices, les questions suivent l'ordre numérique, lequel est aléatoire.

Pour chaque question, la présentation de l'analyse suit le plan suivant :

- Présentation de la question : rappel de l'énoncé de la question et des propositions de réponses ;
- Connaissances évaluées et enjeu de la question : la mise en perspective de la question permet de dégager la compétence ou la connaissance qui est évaluée et de proposer des hypothèses de lecture des résultats ;
- Résultats : les données brutes sont affichées dans un ou plusieurs tableaux,

accompagnés si besoin est de diagrammes et de graphiques qui distinguent les résultats obtenus pour chaque niveau ;

- Analyse des résultats : les résultats sont commentés avec les nuances nécessaires pour évaluer l'acquisition par les élèves des connaissances ciblées ;
- comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC : dans un cas sur deux, les questions de l'enquête FADBEN reprennent des questions traitées par ses prédécesseurs. L'analyse peut ainsi être conduite sur un intervalle de 10 années et tirer des conclusions quant à l'articulation qui existe entre le secondaire et le supérieur.

C. Les modalités techniques

La passation du questionnaire

Le questionnaire est renseigné en ligne par les élèves. La passation nécessite donc un poste informatique avec connexion Internet par élève.

Il se présente sur une page. Les questions sont présentées de façon aléatoire aux élèves, mais regroupées par notions lors de la conception et du traitement.

Le temps de passation est évalué de 30 à 55 minutes. En préambule, un texte est lu aux élèves (cf. Annexe 3. La passation : courrier adressé aux professeurs documentalistes et texte à lire à la classe p 243). Il explique quels sont les buts de l'enquête et donne les consignes nécessaires pour répondre au questionnaire. Il est précisé qu'aucune aide, autre que technique, ne peut être apportée aux élèves, et qu'ils ne sont pas autorisés à communiquer entre eux ni à se déplacer lors de la passation. Le texte insiste en outre sur le fait que ce travail n'est pas noté et qu'il est anonyme.

Le questionnaire est passé en une seule fois sans interruption pour chaque classe. Il a donc été recommandé de lui consacrer une séance complète (55 min).

Les élèves avaient la possibilité de revenir à tout moment sur les questions précédentes pour modifier leurs réponses si besoin. Sur un dernier écran, ils devaient valider leurs réponses et obtenaient une confirmation de validation. Jusqu'à cette confirmation en effet, les réponses à l'enquête n'étaient pas enregistrées.

Le choix du support technique

La forme du QCM a été retenue en raison de la simplicité de traitement des résultats. Pour faciliter ce traitement, le choix du logiciel s'est porté sur LimeSurvey³ pour les raisons suivantes :

- logiciel libre et gratuit ;
- nombreux types de questions possibles ;
- possibilité d'introduction d'une zone « Commentaire » ;
- possibilité de traitement des groupes de questions sans limite de nombre ou de taille ;
- mise à disposition facile sur le web et saisie en ligne du questionnaire ;
- possibilité de correspondance par mail ;
- multiples possibilités de traitement : du simple formulaire à l'utilisation d'un tableur ;
- fonction d'export au format .csv ;

3 - <https://www.limesurvey.org/>

- fonction de réalisation de graphiques.



Remarque

Limesurvey nécessite un serveur web et le couple PHP/MySQL.

L'outil de publication

Pour la publication des résultats, le cahier des charges prévoyait :

- la nécessité de générer une ressource dont la structure est simple, mais qui est volumineuse ;
- le besoin d'un outil qui permette de simplifier les nombreuses révisions de la ressource ;
- le projet de proposer une ressource sous deux formats : document imprimable (pdf) et document web ;
- le souhait d'utiliser un logiciel libre et, si possible, gratuit.

Le choix du groupe de travail s'est porté sur le modèle de chaîne éditoriale *Opale*⁴, qui répond à ce cahier des charges. Il offre en outre la possibilité de produire des contenus sous forme de « grains », ce qui permet notamment de faciliter les opérations de révision. *Opale* fait partie de la suite logicielle *Scenari*⁵, qui est développée par une association communautaire dont fait partie, entre autres, l'Université Technologique de Compiègne.

Le dispositif juridique



Creative Commons

Cette publication est proposée sous la licence Creative Commons : BY/NC/ND (Paternité ; Pas d'utilisation commerciale ; Sans

modification).

D. Le calendrier des travaux

La réalisation, la passation et le traitement de l'enquête se sont déroulés sur six années.

Année 2009

- Constitution du groupe de travail, qui rassemble : Ivana Ballarini-Santonocito, Nicole Cardona, Ghislain Chasme, Pascal Duplessis, Martine Ernoult, Claudie Schlosser ;
- Méthodologie de l'enquête ;
- Étude des différentes enquêtes existantes.

Année 2010

- Élaboration des questionnaires : choix des notions, écriture des items, niveaux concernés, organisation des passations (niveaux concernés, dates) ;
- Choix de l'application *Limesurvey* pour la passation et le traitement des questionnaires ;
- Saisie des questions.

Année 2011

- Expérimentation de l'enquête sur quelques établissements et ajustements ;

4 - <http://www.scenari-platform.org/opale>

5 - <http://scenari-platform.org/>

- Échantillonnage ;
- Conception et rédaction du protocole de passation à adresser aux professeurs documentalistes qui feront remplir le questionnaire aux élèves ; rédaction du texte à lire aux élèves (Annexe 3).
- Appel à participation auprès de tous les professeurs documentalistes du secondaire de l'enseignement public et privé et inscription par les professeurs documentalistes volontaires des établissements participant à l'enquête ;
- Passation en septembre pour les niveaux 6ème et 2nde.

Année 2012

- Traitement des données 6ème et 2nde et premières analyses ;
- Passation en avril-mai pour les niveaux 3ème et Terminale ;
- Traitement des données 3ème et Terminale (Annexe 2) et analyses des résultats de ces niveaux ;
- Bilan de la passation par académie (Annexe 4).

Année 2013

- Analyse par niveau et analyse comparative des 4 niveaux ;
- Choix de l'outil *Opale*, pour l'édition.

Année 2014

- Comparaisons avec les résultats des enquêtes du CREPUQ et d'EDUDOC ;
- Synthèse des analyses ;
- Analyse des niveaux de réussite ;
- Rédaction des pistes pédagogiques ;
- Éditions intermédiaires, relectures et modifications.

Année 2015

- Rédactions finales ;
- Édition ;
- Publication ;
- Communications.

E. Présentation du groupe de travail

Le groupe de travail « **Enquête diagnostique sur les connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France** » est composé des membres suivants :

- Ivana Ballarini, professeure documentaliste en lycée (Angers), doctorante en Sciences de l'information et de la communication, Laboratoire GRHIS ;
- Nicole Cardona, professeure documentaliste en collège (Marseille), membre du bureau de l'ADBEN Aix-Marseille (2001-2010) et du bureau national de la FADBEN (2007-2014) ;
- Ghislain Chasme, PRCE Documentation TICE FOAD à l'ESPE de l'académie de Rouen, Université de Rouen, doctorant en Sciences de l'information et de la communication ;
- Pascal Duplessis, PRCE responsable pédagogique du master MEEF Documentation à l'ESPE des Pays de la Loire, Université d'Angers ;
- Martine Ernout, ex-présidente de la FADBEN, professeure documentaliste au lycée professionnel de la photographie (Paris, 15°) ;

- Claudie Schlosser, présidente de l'ADBEN des Pays de Loire, professeure documentaliste en lycée professionnel (Olonne-sur-mer).

F. Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier particulièrement Gaëlle Sogliuzzo, vice-présidente, et Florian Reynaud, président de la FADBEN, pour leur contribution et les membres du bureau national pour leur relecture attentive coordonnée par Gildas Dimier, vice-président, ainsi que tous les professeurs documentalistes engagés dans la passation de cette enquête auprès de leurs élèves.

Résultats et analyse



Notion organisatrice : Information	25
Notion organisatrice : Document	35
Notion organisatrice : Source	53
Notion organisatrice : Indexation	69
Notion organisatrice : Espace informationnel	84
Notion organisatrice : Recherche d'information	93
Notion organisatrice : Exploitation de l'information	108

A. Notion organisatrice : Information

1. Question 08. Notion ciblée : Droit de l'information : publication



Remarque

Notion organisatrice : information

Présentation de la question

Un ami m'a donné des conseils pour publier sur le web mes documents (texte, image, son). Quels sont, d'après toi, les bons conseils ?

- a) Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou *Facebook*
- b) Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents**
- c) Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable
- d) Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France**
- e) En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

Le but de la question est de cerner les connaissances juridiques des élèves sur la publication en ligne de textes et d'images : les élèves sont-ils conscients que tout

acte de publication est soumis à des règles de droit et que leur responsabilité d'auteur est ainsi engagée ? Si la publication est devenue plus libre et plus facile sur Internet, les élèves connaissent-ils pour autant les limites de cette liberté ?

Bien que non évoquée, la notion d'auteur est ici convoquée au travers de sa responsabilité intellectuelle quant aux contenus publiés et à l'acte même de publication.

La notion d'identité numérique est aussi abordée dans la proposition (e) évoquant la notion d'anonymat lié (ou pas) à la publication sous pseudonyme : les élèves sont-ils conscients des limites de la protection de leur identité lors d'une publication sous pseudonyme ?

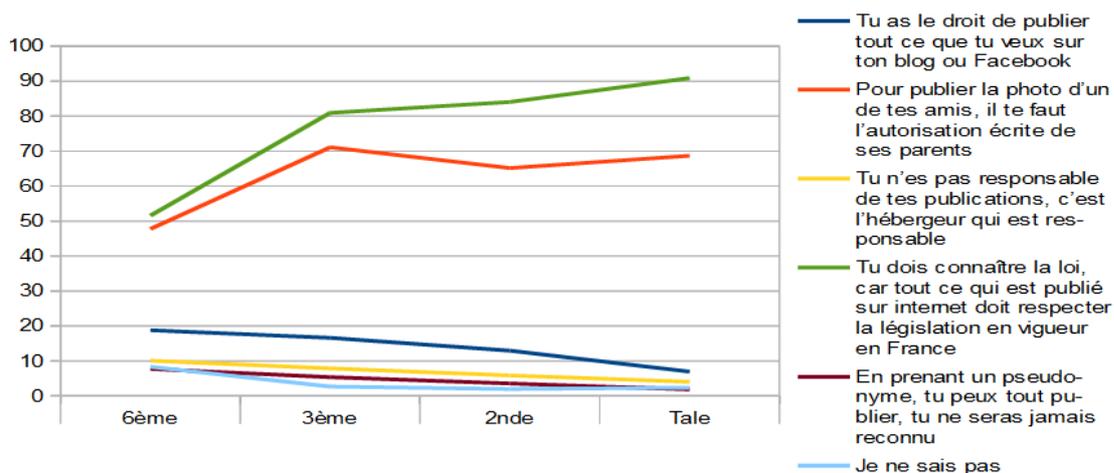
Connaissances évaluées :

- Droit de l'information
- Droit à l'image
- Publication
- Auteur
- Responsabilité de l'auteur
- Identité numérique

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou Facebook	18,81	16,64	12,96	6,97	10,54	18,94	5,7	15,24
b) Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents	47,76	71,1	65,16	68,69	69,22	55,13	69,74	61,9
c) Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable	10,11	7,9	5,89	4,06	5,29	7,38	3,8	5,71
d) Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France	51,56	80,95	84,05	90,87	87,36	75,87	92,54	80
e) En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu	7,76	5,39	3,59	1,9	3,07	4,89	1,46	4,76
f) Je ne sais pas	8,36	2,7	2,01	2,41	1,37	3,59	1,61	7,62

Question 8 : résultats



Question 8 : graphique

Analyse des résultats

Les deux réponses exactes arrivent largement en tête des résultats, et ce pour tous les niveaux, ce qui laisse entendre une assez bonne perception des questions de droit lors de la publication en ligne. Par contre, il s'agit sans doute là plus d'une intuition que d'une réelle connaissance liée à la maîtrise des concepts et influant sur les pratiques. Les élèves ont conscience qu'il existe des règles de droit et qu'il faut les respecter, il s'agit là d'un principe général que la formulation des questions et, plus particulièrement, de la réponse exacte (d) rappelle : il faut connaître et respecter la loi, y compris sur Internet. Cette réponse remporte le plus gros score, allant jusqu'à 90% des élèves de Terminale, alors qu'il est à peine supérieur à 50% en 6ème. Ce qui s'explique par le fait que les notions ciblées par cette question ne sont sans doute pas abordées à l'école primaire, et que les pratiques de publication en ligne y sont encore minoritaires. Il y a, au collège, une prise de conscience progressive des questions de droit, qui se traduit par une courbe fortement ascendante. Cependant les tendances qui s'y dessinent sont confirmées au lycée.

Si une connaissance de principe du droit et des règles de publication en ligne est nettement affichée, qu'en est-il des termes plus précis sur lesquels porte la loi ?

La réponse concernant le droit à l'image remporte un assez bon taux de réussite avec, toutefois, un taux et une progression moindres (moins de 40% en 6ème jusqu'à près de 70% en Terminale LGT) que pour la reconnaissance de principe de l'existence et du respect de la loi.

Les élèves semblent de même quelque peu avertis en ce qui concerne la protection de leur identité numérique, du moins quant aux limites de l'utilisation d'un pseudonyme.

Ils ont une assez bonne connaissance de leur responsabilité d'auteur dans la publication de leurs écrits.

Malgré tout, entre 10% et 18% des élèves, selon le niveau, pensent qu'ils peuvent publier ce qu'ils veulent sur le web. L'expression « ton blog », couramment utilisée, leur donne peut-être l'illusion d'être dans un domaine privé. De même qu'avec Facebook ils pensent rester dans un réseau d'« amis », ce qui est aussi naïf que de penser qu'un mineur n'est pas responsable de ses écrits ou qu'un pseudonyme peut cacher dans tous les cas son identité.

Concernant cette question, il reste difficile de faire la part des choses entre un choix de réponse qui relève du bon sens et la réelle maîtrise des concepts mobilisés. Il n'en reste pas moins que cette question fait partie de celles qui obtiennent les meilleurs taux de réussite, laissant présumer qu'un terrain favorable à des

apprentissages plus précis est ainsi installé.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

2. Question 25. Notion ciblée : Identité numérique



Remarque

Notion organisatrice : Information

Présentation de la question

Sur le web,

- a) Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié
- b) Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo
- c) Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier**
- d) Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur *Google/Deezer/Facebook*, en limitant l'accès à mes amis
- e) On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré**
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

Ce n'est pas la connaissance de l'étiquette et celle de la définition du concept d'identité numérique qui est principalement visée ici. Ce qui est évalué, c'est le degré de conscience qu'ont les élèves de leur visibilité sur le web, ainsi que des traces laissées par leurs activités. Est ici mobilisée la notion de présence numérique, et les connaissances évaluées portent sur le fonctionnement du web, la traçabilité, la gestion de ses propres traces et des traces des autres.

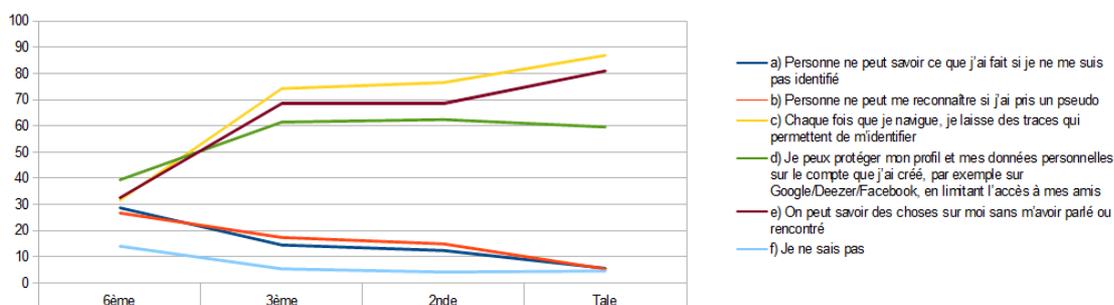
Connaissances évaluées :

- Identité numérique / Présence numérique / e-réputation
- Espace public / espace privé
- Traçabilité / gestion des traces

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié	28,72	14,5	12,39	5,58	10,66	16,65	5,12	8,57
b) Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo	26,72	17,38	14,92	5,32	13,97	17,25	4,82	8,57
c) Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier	31,66	74,26	76,54	86,95	80,13	67,7	89,33	71,43
d) Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google/Deezer/Facebook, en limitant l'accès à mes amis	39,39	61,43	62,4	59,57	64,86	56,33	61,7	45,71
e) On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré	32,51	68,4	68,55	80,99	71,73	60,72	84,5	58,1
f) Je ne sais pas	14,05	5,39	4,17	4,56	3,55	5,68	2,63	17,14

Question 25 : résultats



Question 25 : graphique

Analyse des résultats

Dès la 3ème, les réponses exactes arrivent en rang 1 et 2, avec une forte progression des niveaux de réussite entre la 6ème et la 3ème (environ 40 points d'écart). Les résultats stagnent entre la 3ème et la 2nde pour progresser à nouveau d'environ dix points entre la 2nde et la Terminale.

Un fort différentiel existe entre le LGT et le LP, avec des écarts qui vont de 13 à 26 points. Les élèves de LP restent beaucoup plus naïfs quant aux traces laissées par leur présence sur le web. Cette méconnaissance se traduit aussi par un degré d'incertitude qui remonte fortement en Terminale LP (17,14%), allant jusqu'à dépasser celui relevé en 6ème (14,05%). Cet écart de connaissances pointerait-il un manque de formation scolaire au LP, laissant les apprentissages se faire hors l'école ?

En 6ème, toutes les réponses obtiennent un score qui se situe autour de 30%, avec un taux d'incertitude de 14%. Si le taux de réussite peut être considéré comme insuffisant, cette répartition homogène entre les différentes réponses proposées donne à voir un terrain plutôt vierge de connaissances, mais où aucune représentation affirmée ne viendrait influencer sur les apprentissages à mettre en œuvre. Toutefois, la réponse venant en rang 1 montre que les élèves font confiance aux sociétés qui gèrent les réseaux sociaux tels que *Google+* ou *Facebook*. Cette confiance persiste tout au long de la scolarité puisque cette réponse vient en rang 3 à partir de la 3ème, avec des scores qui se maintiennent autour de 60%. Il est toutefois à noter que les élèves de Terminale LP sont un peu moins confiants que les autres (45,71%).

Par contre, les élèves sont moins naïfs quant au degré de protection lié à l'utilisation d'un pseudonyme, ce qui confirme les résultats obtenus pour la question 8.

Si près de 40% des élèves de 6ème sont encore naïfs quant au degré de protection des données proposé par les gestionnaires du web social, dès la fin de 3ème une prise de conscience de plus en plus grande (jusqu'à près de 90% des élèves interrogés en LGT) semble s'installer. Les élèves semblent alors conscients de la visibilité des traces qu'ils laissent.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

3. Question 29. Notion ciblée : Type d'information



Remarque

Notion organisatrice : Information

Présentation de la question

Je m'intéresse aux dauphins (6ème)// au Darfour (3ème, 2nde, Terminale). J'ai sélectionné trois documents. Je les classe selon le type d'information qu'ils contiennent :

Le roman « Les aventures de Flipper le dauphin » // La « désolation » de Pierre Legrand (3ème, 2nde, Terminale)

- a) Scientifique
- b) Journalistique
- c) **Imaginaire** (6ème) // **Fictionnel** (3ème, 2nde, Terminale)
- d) Je ne sais pas

Un reportage sur le dauphin (6ème) // *Darfour, un génocide ambigu* (3ème, 2nde, Terminale)

- a) Scientifique
- b) Journalistique**
- c) Imaginaire (6ème)// Fictionnel (3ème, 2nde, Terminale)
- d) Je ne sais pas

Le livre « Les mammifères marins de la Méditerranée » (6ème) // « La situation des enfants des camps du Darfour », rapport de l'UNESCO (3ème, 2nde, Terminale)

- a) Scientifique**
- b) Journalistique
- c) Imaginaire (6ème) // Fictionnel (3ème, 2nde, Terminale)
- d) Je ne sais pas

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Type d'information
- Nature du document
- Évaluation de l'information
- Registre de vérité

→ Tous niveaux : savoir discriminer un type d'information en fonction du titre d'un document.

→ Niveau 6ème : connaître le rapport existant entre la nature d'un document et un type d'information.

Savoir discriminer les types d'information est une compétence participant de l'évaluation de l'information. À la lecture des résultats d'une requête par exemple, ou lors de la consultation d'une bibliographie, il importe de savoir anticiper le type d'information contenu dans les documents proposés afin de pouvoir répondre au mieux à son sujet.

Comme pour la plupart des recherches d'information, l'enjeu est double. D'un point de vue pragmatique, il s'agit en premier lieu de faire le choix d'une information qui satisfera le mieux un besoin personnel d'information, qu'il soit lié à une actualité, à un goût littéraire ou à une connaissance scolaire, professionnelle ou érudite. Un second point de vue reste celui du rapport à la vérité et à la nature même de celle-ci. En effet, les trois types d'information proposés par cette question font chacun appel à des registres distincts de la vérité, l'« information opinion » (type journalistique), l'« information connaissance » (type scientifique) et l'« information imaginaire » (type diégétique/fictionnel).

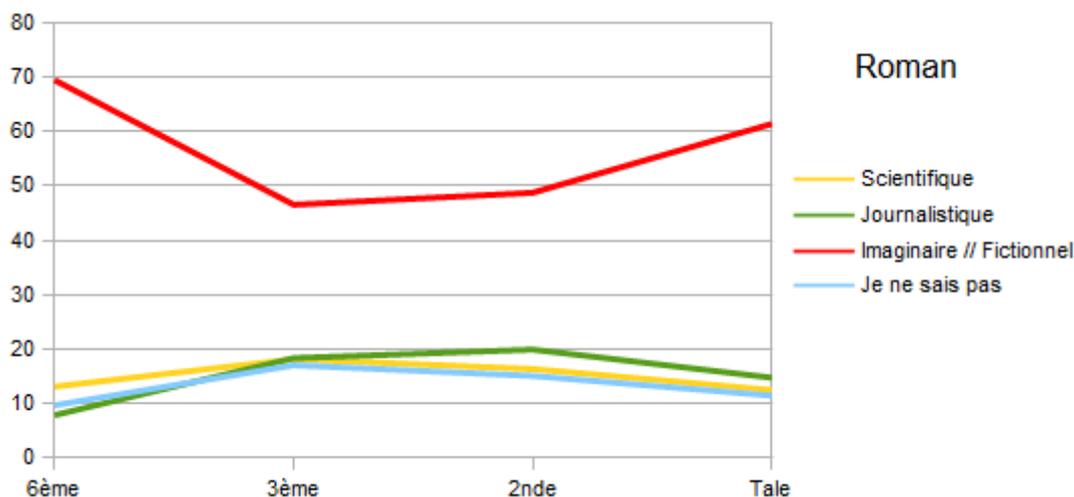
Enfin, cette question permet de mesurer la capacité à « lire » un titre de document en le saisissant comme un produit éditorial, reconnaissable par un style spécifique, n'informant pas seulement sur le domaine contenu dans ce document, mais également sur l'univers de production de l'information, qu'il soit littéraire (*Les aventures de Flipper le dauphin*, *La désolation*), journalistique (*Darfour : un génocide ambigu*) ou scientifique (*Les mammifères marins de la Méditerranée / La situation des enfants des camps du Darfour*, rapport de l'UNESCO). La reconnaissance maîtrisée de ces styles spécifiques exige bien évidemment une fréquentation soutenue, une acculturation au monde de l'édition et à celui des médias.

Cette capacité, compte-tenu de sa complexité, n'a été véritablement recherchée que pour les niveaux 3ème à Terminale. Pour le niveau d'entrée en 6ème, une aide a été apportée aux élèves par l'adjonction de la nature du document : un roman, un reportage, un livre (sans préciser toutefois « documentaire » dans ce dernier cas). Pour ces plus jeunes élèves, il serait donc possible de mesurer le rapport qu'ils établissent entre la nature d'un document et le type d'information attendu.

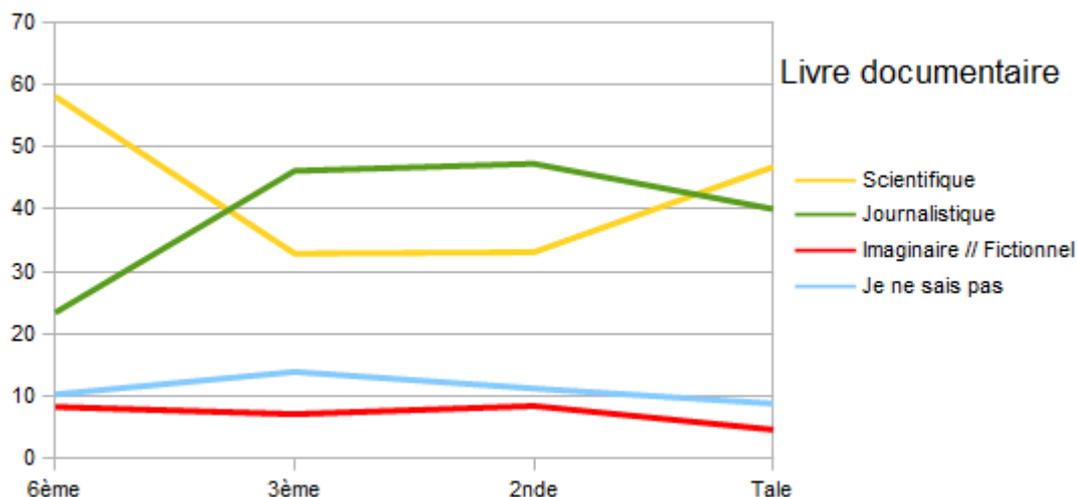
Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
Le roman « Les aventures de Flipper le dauphin » (6^{ème}) // La « désolation » de Pierre Legrand (3^{ème}, 2^{nde}, terminale)								
Scientifique	13,05	18,12	16,3	12,42	14,14	21,64	10,96	21,9
Journalistique	7,79	18,31	19,89	14,7	18,58	23,13	14,18	18,1
Imaginaire (6 ^{ème}) // Fictionnel (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	69,54	46,56	48,78	61,47	55,61	31,9	65,5	35,24
Je ne sais pas	9,62	17,01	15,03	11,41	11,67	23,33	9,36	24,76
Un reportage sur le dauphin (6^{ème}) // « Darfour, un génocide ambigu » (3^{ème}, 2^{nde}, terminale)								
Scientifique	32	31,13	29,52	18,63	30,33	27,52	17,4	26,67
Journalistique	56,72	42,47	43,23	61,47	46,85	34,3	65,06	38,1
Imaginaire (6 ^{ème}) // Fictionnel (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	4,54	12,36	14,34	11,15	13,37	16,75	10,23	17,14
Je ne sais pas	6,74	14,03	12,91	8,75	9,45	21,44	7,31	18,1
Le livre « Les mammifères marins de la Méditerranée » (6^{ème}) // « La situation des enfants des camps du Darfour », rapport de l'UNESCO (3^{ème}, 2^{nde}, terminale)								
Scientifique	58,15	32,9	33,11	46,64	37,12	23,23	49,71	26,67
Journalistique	23,38	46,19	47,34	40,05	47,46	47,06	39,47	43,81
Imaginaire (6 ^{ème}) // Fictionnel (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	8,22	7,06	8,36	4,56	7,43	10,67	3,95	8,57
Je ne sais pas	10,25	13,85	11,18	8,75	8	19,04	6,87	20,95

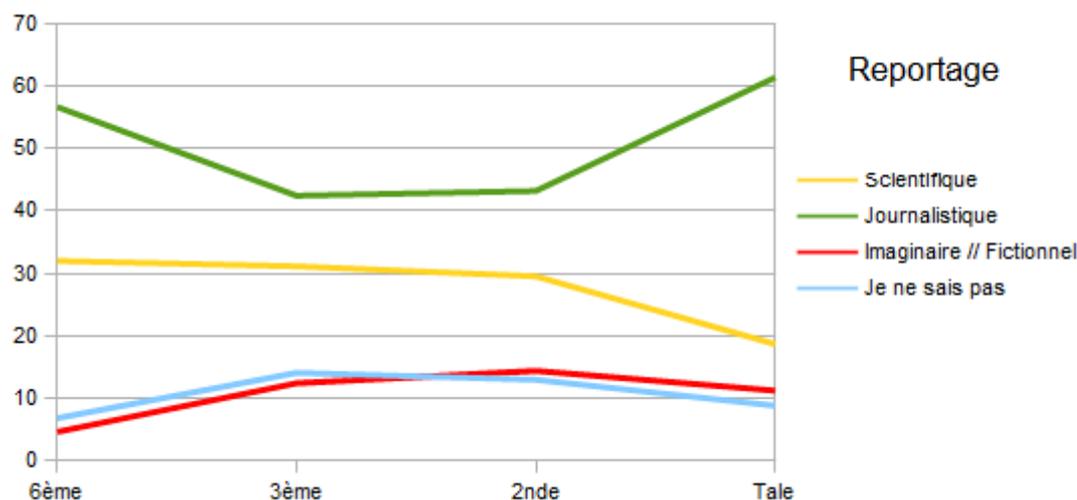
Question 29 : résultats



Question 29 : graphique. Roman



Question 29 : graphique. Livre documentaire



Question 29 : graphique. Reportage

Analyse des résultats

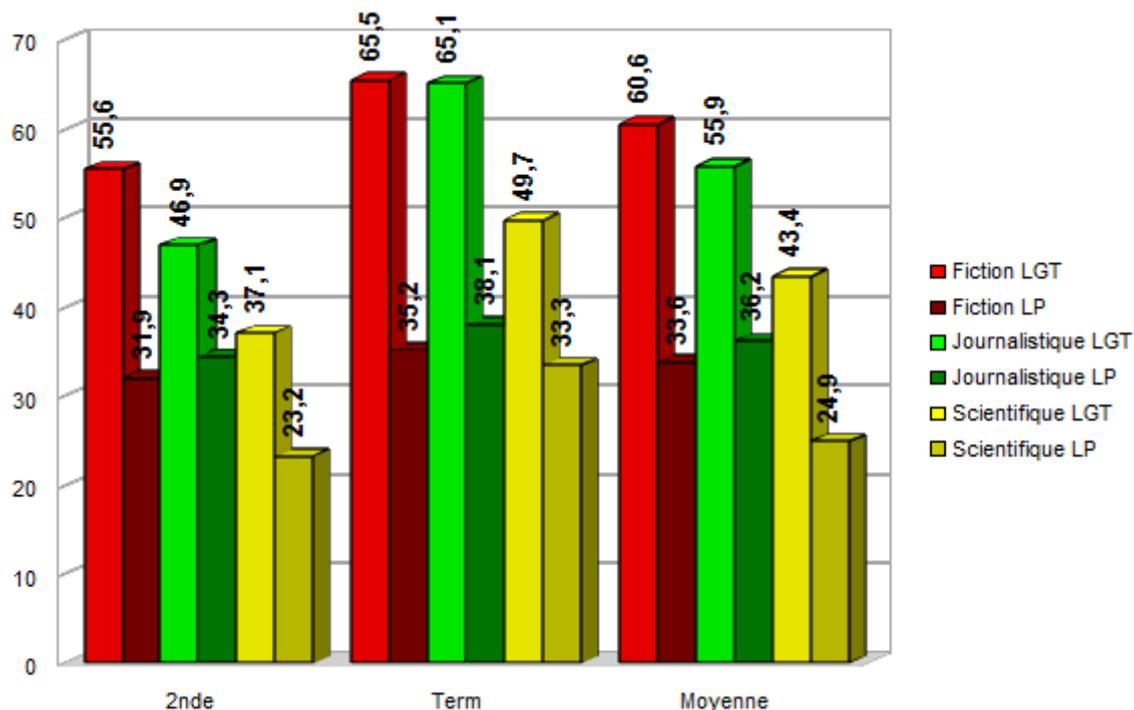
Le niveau 6ème produit les meilleurs résultats (61,5%) si l'on globalise les trois tests. Les élèves discriminent plus aisément l'information fictionnelle (69,5%) et moins facilement l'information journalistique (56,7%). Ces performances, supérieures à celles des autres niveaux, sont sans doute en partie dues à l'aide terminologique présente dans les énoncés. On peut également inférer des bénéfices liés aux formations info-documentaires initiales qui se concentrent en début de 6ème, bien que les tests aient été, pour la plupart, effectués avant le démarrage de ceux-ci.

Les niveaux 3ème et 2nde produisent les plus mauvais résultats : six élèves sur dix ne savent pas différencier les différents types d'information. L'information fictionnelle reste la plus aisément reconnue (46,6%), et l'information scientifique la moins bien repérée, avec à peine un tiers de réussite.

Le niveau Terminale affiche de meilleurs résultats, bien qu'inférieurs à 60%. Les types fictionnel et journalistique sont les mieux repérés (61%). Pour autant, la distinction entre LP et LGT dresse un tableau alarmant pour le premier :

	LP			LGT		
	2nde	Terminale	Moyenne	2nde	Terminale	Moyenne
Information fictionnelle	31,9%	35,2%	33,6%	55,6%	65,5%	60,6%
Information journalistique	34,3%	38,1%	36,2%	46,9%	65,1%	55,9%
Information scientifique	23,2%	33,3%	24,9%	37,1%	49,7%	43,4%
Moyenne par niveau	29,8%	33,3%		46,5%	60,1%	
Moyenne par type d'EPL	31,5%			53,3%		

Taux de réussite par niveau et par type d'établissement



Taux de réussite par niveaux et par type d'établissement

Une différence de niveau, aussi marquée dans le détail que dans le global, apparaît fortement entre le taux de réussite réalisé en LP (31,5%) et celui réalisé en LGT (53,3%).

Dans les deux cas, on relèvera cependant la difficulté que rencontrent les élèves pour identifier une information de type scientifique, notamment au niveau 2nde.

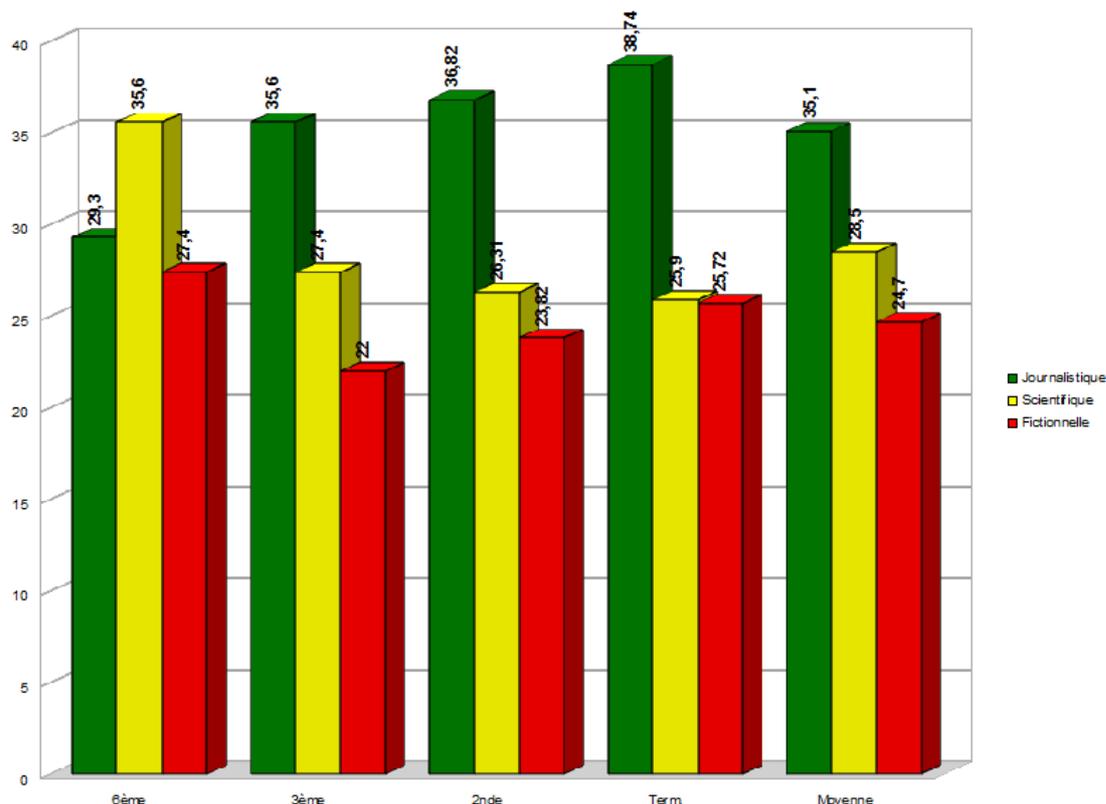
Le taux de réussite par type d'information :

L'information fictionnelle est la mieux reconnue par les élèves pour tous les niveaux (56,6%). En deuxième position vient l'information journalistique, discriminée avec succès par un élève sur deux seulement, tous niveaux confondus également. L'information de type scientifique est de loin la moins bien repérée (42,7%),

notamment par les élèves de 3ème, de 2nde et de Terminale LP qui la confondent largement avec l'information journalistique.

Les représentations des élèves en matière de type d'information

À titre indicatif, puisqu'il s'agit de représentations induites par les comportements des élèves lors du test, et indépendamment de la prise en compte des réussites, il peut s'avérer intéressant de vérifier si les élèves ont une tendance particulière à choisir un type d'information plutôt qu'un autre. Le total des choix effectués pour chaque catégorie dans les trois cas confondus révèle ainsi une hiérarchisation qui peut être interprétée comme la marque d'attentes et de représentations au regard de l'« information » :



Les représentations des élèves en matière de types d'information

Ce tableau révèle que le taux de projection de l'information journalistique est le plus important et qu'il progresse régulièrement jusqu'en Terminale, où il tend même à occulter d'autres attentes légitimes, ainsi qu'il a été observé. À l'inverse, le taux de projection de l'information de type fictionnel est le plus réduit des trois, en partie sans doute parce que ce type est le mieux discriminé, mais peut être aussi parce qu'il correspond le moins à ce que l'on peut attendre d'une « information ».

La représentation dominante de l'information chez les élèves du secondaire est donc majoritairement de type journalistique (35,1%), puis scientifique (28,5%) et en dernier lieu fictionnel (24,7%).

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

B. Notion organisatrice : Document

1. Question 02. Notion ciblée : Type de document : encyclopédie



Remarque

Notion organisatrice : Document

Présentation de la question

Pour aborder un sujet avec lequel je ne suis pas familier, je consulte d'abord :

a) Un périodique

b) Une encyclopédie

c) Le catalogue informatisé du CDI

d) Un livre

e) Je ne sais pas

f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

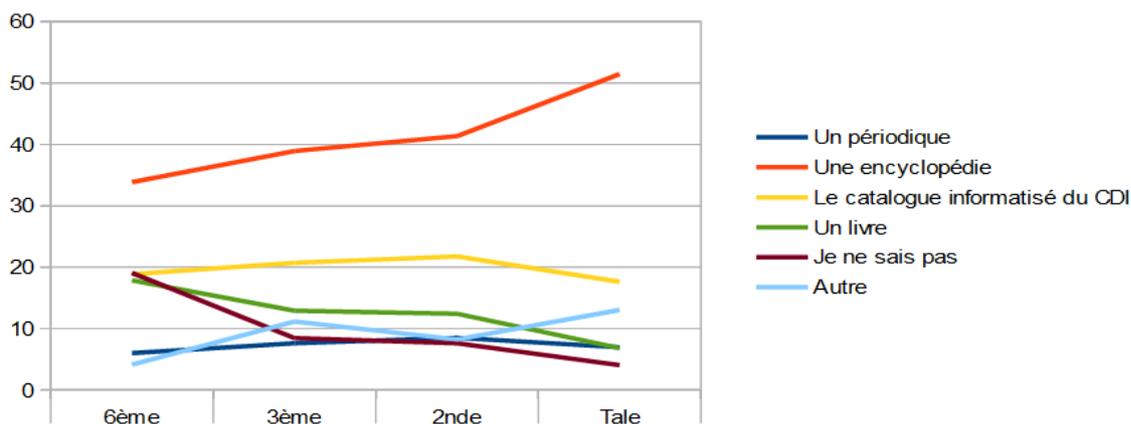
- Type de document
- Encyclopédie générale (Usuel)

Le but de la question est de vérifier si les élèves savent distinguer les différents types de document et leur usage. L'utilisation de l'encyclopédie générale est évaluée ici. L'encyclopédie constitue un outil de référence de base, qui permet de se familiariser avec un sujet et facilite l'acquisition d'un nouveau domaine de connaissances en donnant une vue d'ensemble de ce dernier. Elle est une aide à l'exploration du sujet de recherche ainsi qu'à l'identification des concepts associés.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Un périodique	6,02	7,62	8,51	6,97	8,72	7,98	7,31	4,76
b) Une encyclopédie	33,86	38,94	41,36	51,46	43,94	35	54,68	30,48
c) Le catalogue informatisé du CDI	18,87	20,72	21,76	17,62	21,08	23,43	15,94	28,57
d) Un livre	17,87	12,92	12,42	6,84	11,67	14,26	6,43	9,52
e) Je ne sais pas	19,07	8,46	7,62	4,06	5,53	12,76	2,34	15,24
f) Autre	4,14	11,15	8,25	13,05	9,01	6,38	13,3	11,43

Question 2 : résultats



Question 2 : graphique

Analyse des résultats

Si, pour tous les niveaux, la réponse exacte arrive en première position, le meilleur score dépasse de peu les 50% (54,68% en LGT), ce qui témoigne d'une connaissance généralement peu maîtrisée de l'usage d'une encyclopédie. La méconnaissance de ces ouvrages de référence interpelle sur la capacité des élèves à comprendre un sujet et à se lancer dans la recherche d'idées autour d'un thème, à clarifier ces idées, à les mettre en relation, à faire émerger les concepts.

En 6ème, le score reste assez faible (33,86%), ce résultat pouvant s'expliquer par le fait que l'encyclopédie est peu utilisée à l'école primaire, ce que semble confirmer la forte tendance à proposer le « dictionnaire » en réponse « Autre » ; après la 6ème cette proposition est en forte diminution. À la fin du collège, l'utilisation d'une encyclopédie ne représente que 38,94% des réponses, avec une progression faible de 5 points. À l'entrée au lycée, l'utilisation d'une encyclopédie atteint 41,36% des réponses. À la fin des études secondaires, LGT et LP confondus, l'encyclopédie compte pour 51,46% des réponses. Cependant un écart important entre le LP et le LGT est à noter dès l'entrée en 2nde (9 points), écart qui se creuse en Terminale avec un différentiel de 24 points.

En rang 2, pour un pourcentage assez stable se situant autour des 20%, les élèves citent le recours au catalogue informatisé du CDI. Un écueil était ici posé pour tester les connaissances relatives aux différents types de documents. Si le périodique, l'encyclopédie et le livre relèvent bien de la typologie des documents, le catalogue informatisé du CDI est un « intrus » et relève d'une typologie des outils de recherche. Une confusion entre document et outils de recherche est à noter, celle-ci persiste tout au long de la scolarité secondaire. On observe même une légère dégradation des connaissances entre la 6ème (18,87%) et la 2de (21,76%). Concernant la Terminale, un fort écart se creuse entre le LGT et le LP : si les résultats s'améliorent en LGT avec un pourcentage qui descend à 15,94% (3 points de moins qu'en 6ème), ils se dégradent nettement en LP où le pourcentage monte à 28,57%, marquant un écart de près de 10 points par rapport à la 6ème.

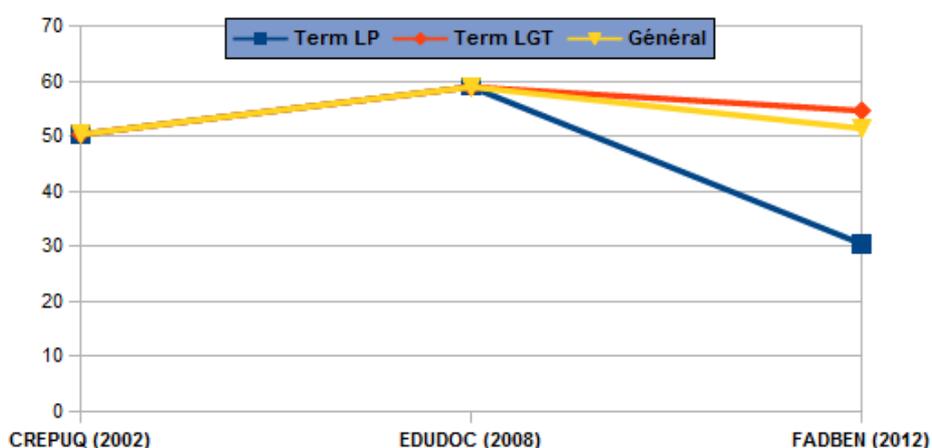
Si le degré d'incertitude chute, notamment entre la 6ème et la 3ème, les réponses « Autre » ont tendance à augmenter (de 4,14% en 6ème à 13,05% en Terminale) avec une entrée en force du recours à Internet et au numérique : 43% des réponses « Autre » en 6ème à 96% en Terminale. Il est à noter que l'évocation de *Wikipédia*, qui est à considérer comme une réponse exacte puisqu'il s'agit bien d'une encyclopédie, ne remporte pas un score important alors qu'elle est majoritairement utilisée en premier recours (voire comme seule source !) par les élèves. Ceci s'explique peut-être par un manque de discernement qui fait que

Wikipédia n'est pas identifiée en tant qu'encyclopédie et confondue avec la recherche sur Internet en général. Le constat d'un manque de connaissances concernant la typologie des documents, et plus particulièrement ici l'encyclopédie, s'en trouve conforté.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 5	Q 3	Q 02		
		Term	T LGT	T LP
50,4%	59%	51,46%	54,68%	30,48 %

Question 2 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 2 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Avec 50,4% de taux de réussite le CREPUQ considère que les résultats sont insuffisants, alors que pour EDUDOC le score de 59% est considéré comme satisfaisant.

La valeur obtenue par la FADBEN se situe à peine au-dessus de celle obtenue par le CREPUQ en 2003 avec 51,46% de réussite pour l'ensemble du niveau Terminale. Par contre, les élèves de LGT obtiennent un meilleur taux de réussite (54,68%), se situant entre ceux des deux autres enquêtes. Une baisse des résultats subsiste entre 2008 et 2012, alors que ceux-ci étaient en augmentation entre 2003 et 2008. Si la population évaluée reste sensiblement différente entre la fin du lycée et la première année de l'université, même en ne tenant compte que des élèves de LGT, il n'en reste pas moins que l'existence des CDI, la présence de professeurs documentalistes dans tous les établissements français du collège au lycée, ainsi que l'existence de dispositifs tels que les TPE en lycée général, présupposent une formation potentielle des élèves tout au long du cursus scolaire, au cours de laquelle les connaissances info-documentaires et, plus particulièrement ici, le recours à l'encyclopédie pour explorer une thématique de recherche, devraient être construites.

2. Question 15. Notion ciblée : Type de document : périodique



Remarque

Notion organisatrice : Document

Présentation de la question

Pour trouver l'information la plus récente sur la drogue, je consulte :

- a) Un livre
- b) Un périodique (revue, magazine, journal)**
- c) Une encyclopédie
- d) Un dictionnaire
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

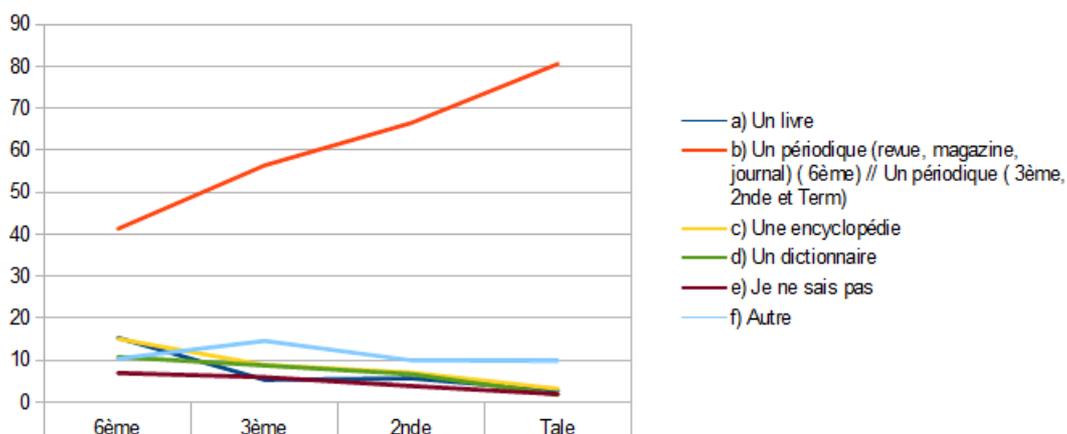
- Type de document
- Périodique

Le but de la question est de vérifier si les élèves savent distinguer les différents types de document et leur usage. L'utilisation des périodiques est évaluée ici, dans un contexte de recherche d'information de nature scientifique. Les élèves savent-ils ce qui caractérise un périodique, parmi les différents types de document, et quel intérêt présente sa consultation ? Les périodiques, qu'ils soient généralistes ou spécialisés dans un domaine, traitent généralement de l'actualité la plus récente sur un sujet, alors que l'encyclopédie permet plutôt d'avoir une vue d'ensemble sur un sujet. Le dictionnaire a, quant à lui, une visée plus définitoire, alors que le livre documentaire permet d'approfondir un sujet en l'abordant de façon plus détaillée.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Un livre	15,36	5,3	5,66	2,79	4,36	8,87	1,9	8,57
b) Un périodique (revue, magazine, journal) (6ème) // Un périodique (3ème, 2nde et Term)	41,28	56,41	66,54	80,61	70,96	55,63	84,21	57,14
c) Une encyclopédie	15,1	8,83	7,04	3,17	5,86	9,97	1,75	12,38
d) Un dictionnaire	10,76	8,74	6,67	1,77	6,1	8,08	1,32	4,76
e) Je ne sais pas	6,94	5,95	3,85	1,9	2,75	6,58	1,46	4,76
f) Autre	10,36	14,59	10	9,76	9,85	10,37	9,36	12,38

Question 15 : résultats



Question 15 : graphique

Analyse des résultats

La réponse exacte arrive largement en tête avec une forte et constante progression d'un niveau à l'autre allant jusqu'à multiplier par deux le score obtenu, en fin de Terminale LGT (de 40% à plus de 80%).

Par contre en LP les résultats stagnent au niveau atteint en fin de 3ème, avec même une chute d'environ 1 point à l'entrée en 2de (55,63% contre 56,41%). Le recours à la revue professionnelle est pourtant une démarche essentielle en réponse à un besoin d'information spécifique dans ce domaine. 17 points de progression depuis la 6ème laissent encore 3 élèves sur 5 loin du bon choix de document dans la recherche d'informations techniques ou professionnelles récentes.

En 6ème, la réponse exacte atteint un score relativement correct, bien que se situant en dessous des 50% (41,28 %). Le recours au livre puis à l'encyclopédie viennent en rangs 2 et 3, mais dépassent de peu les 15%. L'utilisation du dictionnaire dépasse les 10%, ainsi que (de façon moindre) la proposition « Autre » qui invoque le recours à Internet.

À partir de la 3ème, la proposition « Autre » arrive en deuxième position avec des scores se situant autour de 10%, sauf en 3ème où elle atteint près de 15%, et en Terminale LP (12,38%). L'analyse des « Autre » montre que c'est Internet qui est très majoritairement évoqué, ce support n'étant pas cité dans les réponses proposées. Nous retrouvons ici le « réflexe » déjà constaté d'un recours systématique à la consultation d'Internet. Toutefois, cette pratique dévoile un manque de discernement et une confusion flagrante qui s'opère ici entre type de document et support. Internet, tout comme le papier, est un support de document (ainsi que de diffusion) sur lequel peuvent se retrouver différents types de documents (périodique, encyclopédie, dictionnaire, livre...).

Toujours à partir de la 3ème, l'encyclopédie, le dictionnaire et le livre arrivent respectivement en rangs 3, 4 et 5, avec des scores inférieurs à 10% et de moins en moins élevés. Ils stagnent toutefois en LP, où le recours à l'encyclopédie monte jusqu'à 12,38% en Terminale.

Le taux d'incertitude reste peu élevé, avec une baisse significative de 7% à moins de 2% en Terminale LGT. Il stagne à 4,76% en Terminale professionnelle.

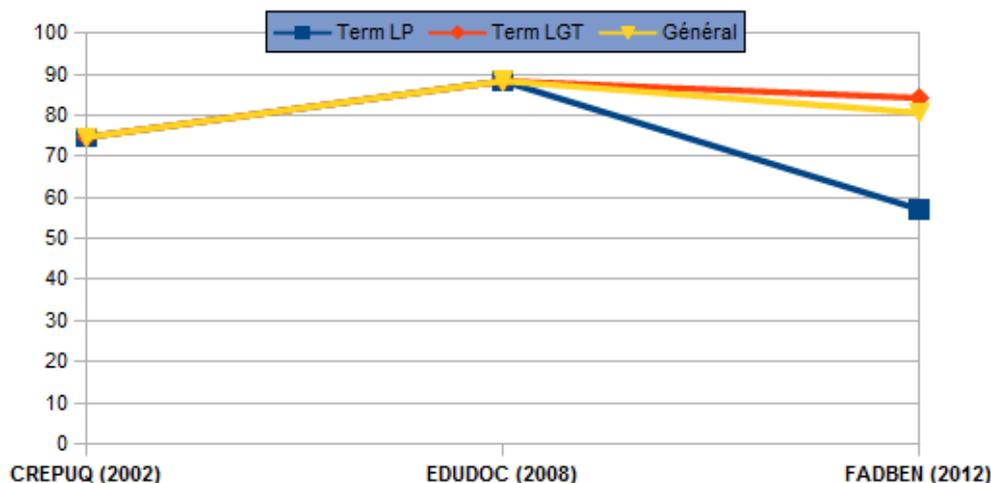
Bien que le terme de « périodique » soit un terme technique propre au domaine de la documentation, il semble bien assimilé par les élèves, du moins en opposition au livre, à l'encyclopédie et au dictionnaire, termes plus familiers. Son explicitation en « revue, magazine, journal », aide certainement à la compréhension du concept en

6ème.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 17	Q 15	Q 15		
		Term	T LGT	T LP
74,7 %	88,34 %	80,61 %	84,21 %	57,14 %

Question 15 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 15 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Pour les trois enquêtes, cette question est parmi celles qui remportent le meilleur taux de réussite. Si une progression non négligeable de plus de 10 points est à noter entre 2003 et 2008, les scores sont sensiblement les mêmes entre l'enquête EDUDOC et celle de la FADBEN, du moins en ce qui concerne le lycée général et technologique. Les résultats obtenus en lycée professionnel sont, par contre, nettement moins bons, même par rapport à l'enquête faite en 2003 par le CREPUQ (- 17,6 points).

Un autre parallèle est à évoquer entre les enquêtes FADBEN et CREPUQ : il concerne l'arrivée en 2ème rang de la proposition « Autre » renvoyant à l'utilisation d'Internet. Le CREPUQ en donne le commentaire suivant :

« Au deuxième rang des réponses, on retrouve la catégorie « Autre » retenue par 17,9% des étudiants. Parmi ceux-ci 89,2%, soit 472 sur 529, ont indiqué « Internet ». Cette référence générale à Internet par un nombre important révèle qu'on fait peu de distinction entre les différents types de documents que l'on retrouve sur le web (livres, encyclopédies, rapports, communiqués, dictionnaires, articles, etc.). Internet, qui est en fait un mode de diffusion de l'information tout comme le papier, semble pour beaucoup constituer un type de document. Cette approche « fourre-tout » comporte des dangers puisque la qualité, la validité et l'actualité de l'information qu'on y trouve varient grandement. »

Nous ne pouvons que faire le même constat, même si le pourcentage de « Autre » reste moins important en Terminale (9.36% en LGT et 12.38% en LP).

3. Question 20. Notion ciblée : Type de document : revue scientifique



Remarque

Notion organisatrice : Document

Présentation de la question

2nde et Terminale

Parmi les énoncés suivants, j'identifie celui ou ceux qui décrivent bien les articles publiés dans les revues scientifiques :

- a) Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée
- b) Ils fournissent une liste de références bibliographiques**
- c) Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée**
- d) Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication**
- e) Aucune de ces propositions
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Revue scientifique (Type de document)
- Information scientifique et technique (Nature de l'information)
- Évaluation de l'information

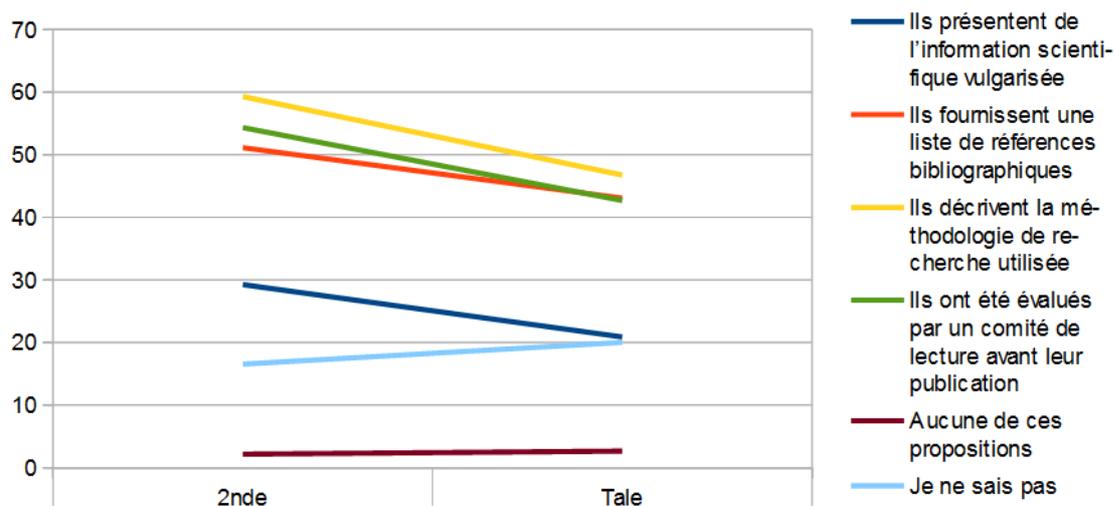
Cette question porte sur les revues scientifiques et l'information scientifique et technique (IST) ; elle vise un niveau de connaissances plus élevé qui ne saurait être maîtrisé au collège, elle n'a donc été posée qu'en lycée.

Le but de la question est de mesurer si les lycéens connaissent les critères qui caractérisent une information de type scientifique, critères utilisés pour sélectionner les articles publiés dans les revues scientifiques. La connaissance de ces critères permet d'identifier une revue scientifique, elle relève, au-delà, de la capacité à évaluer l'information de type scientifique quels que soient le type de document et le support de publication. En lycée technologique et professionnel, ces critères concernent aussi l'information technique.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée	NP	NP	29,26	20,91	28,55	31,01	21,35	18,1
b) Ils fournissent une liste de références bibliographiques	NP	NP	51,14	43,09	52,22	48,45	45,18	29,52
c) Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée	NP	NP	59,3	46,77	62,12	52,34	47,22	43,81
d) Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication	NP	NP	54,35	42,71	56,14	49,95	44,59	30,48
e) Aucune de ces propositions	NP	NP	2,18	2,66	2,02	2,59	2,78	1,9
f) Je ne sais pas	NP	NP	16,56	20,03	15,15	20,04	19,01	26,67

Question 20 : résultats



Question 20 : graphique

Analyse des résultats

Si dès la 2^{de} les réponses exactes arrivent en tête des réponses données, il est surprenant de noter que les scores baissent de façon significative (de 8 à 13 points de moins) entre l'entrée et la sortie du lycée. Comment expliquer cette baisse ?

Le taux d'incertitude est assez important pour les deux niveaux : entre 15% et 20%. Celui-ci va en augmentant entre la 2^{de} et la Terminale, confirmant la baisse du niveau de connaissances constatée précédemment.

Entre 20% et 30% des élèves pensent que les revues scientifiques font de la vulgarisation. Dans le contexte de l'enseignement secondaire, ce jugement peut se comprendre dans la mesure où le niveau de connaissances scientifiques attendu ne permet pas d'avoir accès aux publications scientifiques de haut niveau, celles-ci n'étant pas à la portée des élèves du secondaire. La problématique est différente dans l'enseignement supérieur, où les étudiants sont amenés à utiliser ces revues scientifiques. Il n'en reste pas moins que les critères de production et de validation de l'information scientifique sont à connaître par les élèves, d'une part dans le contexte de l'évaluation de l'information, d'autre part dans l'acquisition d'une démarche scientifique de recherche et de production de l'information.

Dans ce contexte, au-delà de la stricte identification du type de document que constituent les revues scientifiques, les trois critères énoncés ici deviennent des incontournables à maîtriser par les élèves à l'issue de leur scolarité. Ces critères portent sur :

- l'explicitation de la méthodologie de recherche utilisée, indispensable à toute démarche de recherche et à tout exposé scientifique. Ce critère est celui qui est le mieux connu par les élèves, sans doute par familiarité avec les démarches demandées dans les disciplines scientifiques (SVT, mathématiques, physique-chimie).
- L'évaluation par un comité de lecture renvoie à la notion d'autorité, à la reconnaissance et à la validation dans une communauté de pairs. Ce critère arrive en rang 2 dans les réponses fournies.
- La présence d'une bibliographie relève quant à elle, non seulement du droit et de l'éthique de l'information, mais aussi du domaine de la citation et de la référence caractéristique de toute démarche scientifique. Il s'agit par là de prendre appui sur les connaissances existantes pour en produire de nouvelles, mais aussi de faire montre de ses connaissances en citant des

auteurs scientifiquement reconnus, qui font référence dans le domaine concerné. Ce critère est le moins bien maîtrisé par les élèves, il vient en troisième position des réponses données et concerne moins de la moitié des élèves.

Le différentiel entre LGT et LP est un peu moins marqué concernant cette question, sauf pour la bibliographie, qui n'est évoquée que par un peu moins de 30% des élèves de Terminale LP, contre 45% en LGT.

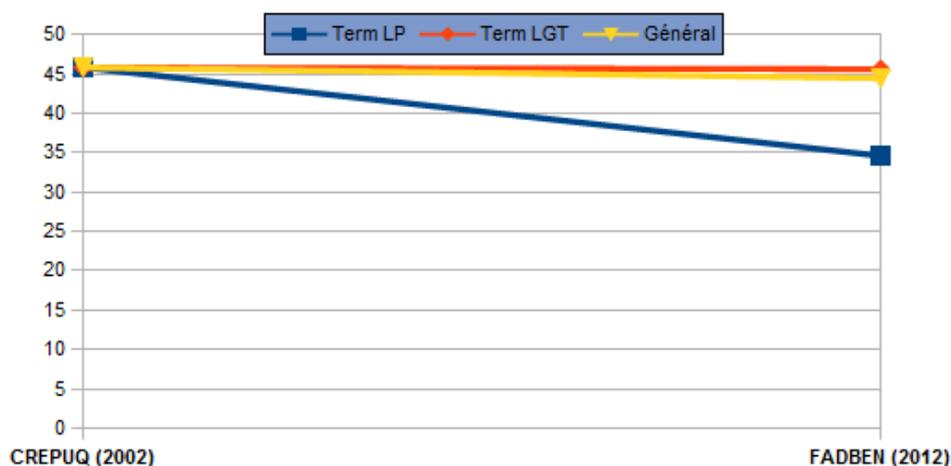
Pour conclure, les élèves semblent quitter le secondaire avec des connaissances relativement faibles, ou pour le moins partielles, en ce qui concerne l'évaluation de l'information scientifique et technique, dans la mesure où moins d'un élève sur deux reconnaît au moins un critère d'évaluation de cette dernière. Il ne nous est malheureusement pas possible de savoir quel est le réel pourcentage de réussite (élèves ayant coché les trois critères proposés dans le questionnaire), mais il est à redouter que ce pourcentage ne soit assez faible. Pronostic d'autant plus inquiétant qu'une baisse significative des connaissances s'opère entre l'entrée et la sortie du lycée, alors même que ces connaissances sont une base nécessaire pour bien affronter les études post-bac, quel que soit le niveau ou le domaine (scientifique, littéraire ou technique), et qu'elles devraient être développées notamment en lycée.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
	Q 22	Q 20	Q 20		
			T	T LGT	T LP
Taux de réussite	14,9 %	5,54 %	Non disponible		
Moyenne bonne réponse*	45,83	Non disponible	44,46 %	45,6 %	34,6 %

Question 20 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

* Moyenne des taux de réussite pour chacune des 3 bonnes réponses



Question 20 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Même si la comparaison est rendue difficile par le fait que nous ne disposons pas, dans l'enquête FADBEN, du taux réel de réussite concernant les élèves qui ont coché les trois bonnes réponses, un certain nombre de points de comparaisons sont possibles.

d) Une BD « Titeuf »

e) Un DVD vierge

f) Le dernier clip de Lady Gaga

g) Une photographie sur Facebook

h) Aucun

i) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Document
- Type de document
- Support documentaire
- Codage informationnel
- Contenu informationnel (message)

Cette question est de nature plus notionnelle, elle vise à évaluer le degré d'appropriation du concept de document chez les élèves. Le document est constitué d'informations inscrites sur un support médiatique grâce à différents codes de transcription et dans une intention de communication (FADBEN [7]).

« Le document : contenu intellectuel, support et structure »

« L'approche structurelle du document est complexe. Elle fait interagir plusieurs types de structures qui vont apporter des contraintes distinctes à l'organisation finale du document et lui donner à la fois son type (généralité) et son identité (spécificité). Ainsi peut-on différencier quatre modalités formelles : la structure logique qui est liée au texte et à l'écrit, la structure conventionnelle attachée à la catégorie du document (livre, périodique, site Internet), la structure organisationnelle imposée par la technologie de communication (encodage, affichage), et la structure rhétorique manifestée par le discours propre au type de média (TV, radio, web). »

« Le document formel articule ainsi à un texte, image ou son (contenu intellectuel), un support (contenant) et une organisation (structure). » (Ballarini-Santonocito, Duplessis 2006 [8]).

Il existe différents types de document, de même, qu'il existe différents types de supports et de codages de l'information (transcription du contenu intellectuel).

Concernant les types de document, nous retrouvons ici : la page web, le diaporama, la BD, la vidéo, la photographie. Le livre n'était pas proposé dans la mesure où il est souvent associé au concept de document, le but étant ici de savoir à quels autres types de document les élèves associent ce concept.

Concernant les supports documentaires, nous retrouvons : le numérique, le web et le papier.

Concernant le codage, nous retrouvons : l'écrit, l'image fixe et animée, le son.

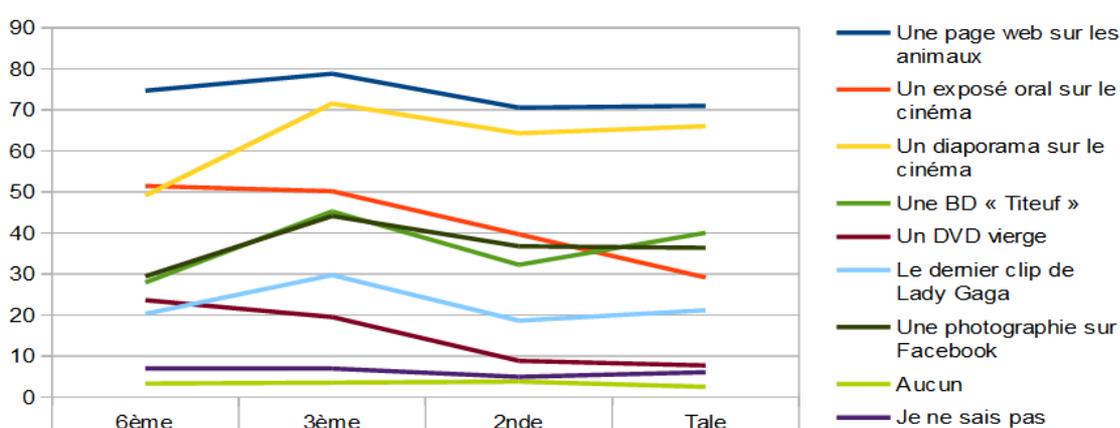
L'évaluation porte ici sur un niveau minimal d'acquisition du concept de document, à savoir :

- la connaissance des différents types de documents,
- les différents codages possibles du contenu informationnel (ou message) inscrit dans ce qui devient un document (écrit, image, son),
- le nécessaire rapport entre information et support pour faire document (propositions erronées sur le DVD vierge et sur l'exposé oral).

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Une page web sur les animaux	74,68	78,81	70,54	70,98	72,01	66,9	72,22	62,86
b) Un exposé oral sur le cinéma	51,47	50,19	39,67	29,15	38,41	42,77	28,36	34,29
c) Un diaporama sur le cinéma	49,16	71,56	64,3	66,03	67,61	56,13	67,98	53,33
d) Une BD « Titeuf »	27,95	45,26	32,25	40,05	34,45	26,82	41,23	32,38
e) Un DVD vierge	23,64	19,52	8,85	7,73	8,72	9,17	7,46	9,52
f) Le dernier clip de Lady Gaga	20,3	29,74	18,63	21,17	21,04	12,66	22,22	14,29
g) Une photographie sur Facebook	29,43	44,14	36,76	36,38	38,21	33,2	36,55	35,24
h) Aucun	3,31	3,53	3,79	2,53	4,08	3,09	2,63	1,9
i) Je ne sais pas	6,97	6,97	4,94	6,08	4,24	6,68	5,7	8,57

Question 22 : résultats



Question 22 : graphique

Analyse des résultats

La page web arrive en tête des réponses pour tous les niveaux, avec un score assez constant situé entre 70% et 80%. Sauf en LP, où il est inférieur à 70%, avec même une légère baisse entre la 2nde et la Terminale (de 66,9% à 62,58%).

En rang 2, vient le diaporama, avec des scores situés entre 65% et 70%, sauf en 6ème où le score se situe autour de 50%, en concurrence avec l'exposé oral ; les deux étant souvent associés dans l'exercice scolaire, une confusion a pu s'opérer dans l'esprit des élèves, venant brouiller la représentation qu'ils se font du document.

L'exposé oral, réponse erronée, est d'ailleurs assez fortement perçu comme un document : 50% des élèves de collège et 40% des élèves de 2nde (rang 3). Ce n'est qu'en Terminale qu'il descend en rang 4 avec des scores qui baissent à 30%, ce qui représente encore presque un élève sur 3.

La BD et la photographie viennent ensuite, se disputant de peu le rang 4 jusqu'en 2nde et le rang 3 en Terminale. Il est à noter, pour ces deux types de document, que les scores sont meilleurs en fin de collège qu'en lycée.

Le vidéo-clip est le type de document le moins bien perçu en tant que tel, avec des scores se situant entre 20% et 30%. Là encore c'est en 3ème (30%) que les scores sont les meilleurs, pour revenir au même niveau qu'en 6ème (20%) en LGT, voire même plus bas (13% à 14%) en LP.

Le DVD vierge, s'il est perçu comme un document par environ 20% des élèves de collège, chute à moins de 10% en lycée. La confusion entre support et document

semble ainsi s'estomper.

Le taux d'incertitude reste assez faible pour tous les niveaux, entre 5% et 9%. C'est toutefois en LP qu'il est le plus élevé atteignant près de 9% des élèves de Terminale.

La proposition « Aucun » obtient des pourcentages très faibles (4% et moins).

Globalement, hormis le plébiscite accordé à la page web et au diaporama, les autres types de document sont plutôt mal perçus. Le concept de document semble mal appréhendé quant à ses caractéristiques essentielles, à savoir un contenu informationnel inscrit sur un support ; en témoigne essentiellement la confusion faite avec l'exposé oral.

Comment expliquer ces résultats ? Deux pistes sont possibles : celle de la prédominance de l'écrit sur l'image, d'une part, qui placerait la page web en tête des réponses données, celle de la collusion entre le document et son empreinte scolaire, d'autre part.

S'agissant de la prédominance de l'écrit, il est à remarquer que celui-ci est de moins en moins représenté au fur et à mesure du déclasserment qui s'opère entre les différents types de document proposés, le clip arrivant en dernier avec un score autour de 20%. Ainsi, l'écrit reste une caractéristique majeure dans la représentation que les élèves se font du document, venant largement en tête par rapport à l'image et au son en tant que code de transcription possible d'une information et en tant que porteur d'une information.

Mais il est plus probable que le contexte scolaire du document exerce une influence plus grande encore, influence d'autant renforcée que le questionnaire est proposé par l'école. On observe ainsi que les documents potentiellement « utiles » au métier d'élève se trouvent placés en tête des choix (page web, diaporama), par au moins 40% des élèves. En bas de l'échelle, nous trouvons la photographie, la BD et le clip. L'intrus « exposé oral » (perçu en tant que document par 51% des élèves de Sixième, 40% des élèves de Seconde et encore 30% des élèves de Terminale), vient conforter cette analyse dans la mesure où, outre sa forme scolaire très répandue depuis l'école primaire, il est fortement lié à la documentation. C'est généralement dans le cadre de cet exercice qu'il est demandé aux élèves de chercher et d'utiliser des documents, allant jusqu'à leur demander une production documentaire, en l'espèce le diaporama, document de support à l'exposé oral. Une confusion se fait dès lors entre le processus (l'utilisation de documents) et le produit (une communication orale avec ou sans support). Nous sommes ici face à un obstacle épistémologique lié au contexte scolaire, où la présence forte du document dans le contexte de l'exposé oral brouille fortement la représentation que l'élève s'en fait.

Le faible score remporté par le clip, voire ceux très moyens remportés par la BD et la photographie, viennent corroborer cette empreinte scolaire appliquée à la perception du document. En effet, outre le fait que ces documents soient fortement liés à l'image et au son, les exemples précis donnés dans les réponses possibles, à savoir : « Le dernier clip de Lady Gaga », « Une BD Titeuf », « Une photographie sur Facebook », renvoient à un contexte hors école et, qui plus est, ludique. Il est à parier que si nous avions proposé une vidéo sur les risques du nucléaire, une photographie de Jean Moulin et *L'Étranger* d'Albert Camus en BD, les résultats auraient été sensiblement différents. L'objectif était justement ici de tester la connaissance qu'ont les élèves du concept de document au travers d'exemples pris dans leur environnement quotidien, mais non spécifiquement scolaire.

Pour conclure, il résulte de cette analyse une appréhension très floue, voire erronée, du concept de document et de ses caractéristiques essentielles (contenu intellectuel, support médiatique, codage informationnel), ainsi que des différents types de document existants. L'étiquette « document » est très fortement influencée par son emploi scolaire, et par l'usage qui en est fait à l'école en tant

qu'outil au service des apprentissages disciplinaires, et non en tant qu'objet d'apprentissage. Nous retrouvons là le clivage qui s'opère entre, d'une part, la pédagogie documentaire, historiquement marquée par l'utilisation du document comme médiation entre le savoir et l'élève, en tant que moyen d'accès aux connaissances et, d'autre part, la didactique de l'information qui fait du document un objet de connaissance en soi. C'est cette dimension didactique qu'il convient de développer si l'on veut que les élèves sachent ce qu'est un document.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

5. Question 23. Notion ciblée : Support documentaire



Remarque

Notion organisatrice : Document

Présentation de la question

Dans la liste des supports documentaires proposés, y-a-t-il un intrus ? Si oui lequel ?

- a) Un livre
- b) Un DVD
- c) Un écran d'ordinateur**
- d) Un journal
- e) Un disque dur
- f) Aucun
- g) Je ne sais pas

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Support documentaire
- Document

Le but de la question est de mieux connaître le degré d'appropriation du concept de support documentaire chez nos élèves, en tant que caractéristique essentielle du document. Le support est le matériau, plus ou moins stable, sur lequel est enregistrée l'information. Il peut être appréhendé à la fois en tant que forme (livre, journal) et en tant que technique (DVD, disque dur). De même, le support technique peut être de différentes natures (imprimé, analogique, numérique), sur lesquelles peuvent se retrouver les différentes formes (un livre ou un journal peut aussi bien être imprimé ou numérique, par exemple). Tous ces aspects du support ne sont pas interrogés ici, bien qu'évoqués dans les propositions qui sont faites. Partant de la définition synthétique donnée dans le *WikiNotions InfoDoc* de la FADBEN : « *Le support peut ainsi se définir comme un substrat matériel, une forme vide en attente de devenir un document* » (Ballarini-Santonocito, Duplessis 2006 [9]). C'est plus une appréhension globale, pour ne pas dire minimale, du concept qui est évaluée ici : les élèves savent-ils quels sont les différents objets qui, sans entrer dans le détail des caractéristiques essentielles, peuvent être qualifiés de support documentaire ?

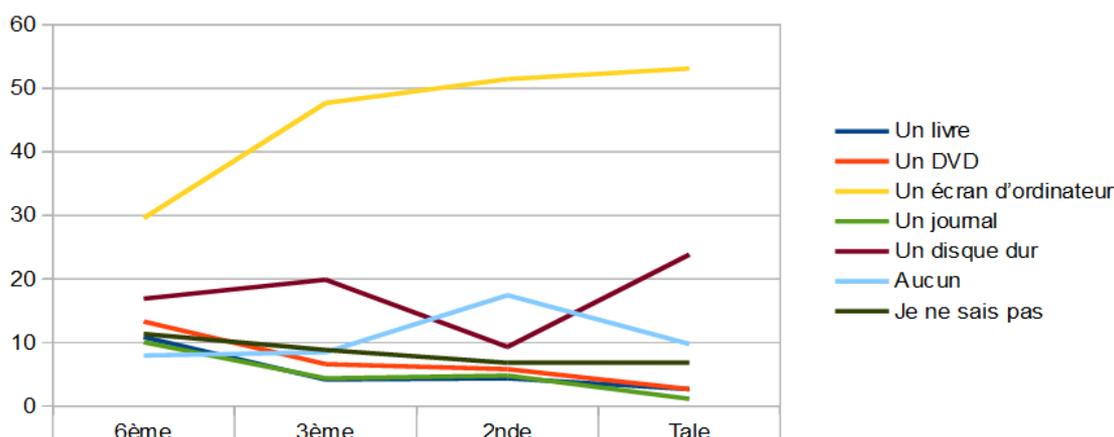
Si, pour être lus, certains types de document nécessitent l'utilisation d'un appareil (ordinateur, projecteur, lecteurs spécifiques), celui-ci n'est pas pour autant un support documentaire, d'où l'intrus que les élèves devaient repérer dans les réponses proposées. Est ici testée la capacité qu'ont les élèves à faire la distinction

entre le support, « forme vide », et le document, « forme pleine » contenant des informations, au travers de la caractéristique essentielle qui fait que tout support documentaire offre la possibilité d'y inscrire des informations. Ainsi, l'écran d'ordinateur, s'il permet bien de visualiser les informations contenues dans un document numérique, n'est pas pour autant un support documentaire dans la mesure où il ne permet pas l'inscription mais seulement l'affichage. Par contre, le disque dur, quant à lui, permet bien l'inscription, et donc la conservation, ou le stockage, des documents numériques.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Un livre	10,85	4,18	4,37	2,66	4	5,28	2,19	5,71
b) Un DVD	13,3	6,6	5,81	2,66	4,85	8,18	2,19	5,71
c) Un écran d'ordinateur	29,57	47,68	51,45	53,11	55,13	42,37	56,43	31,43
d) Un journal	10,05	4,37	4,8	1,14	4,36	5,88	1,17	0,95
e) Un disque dur	16,9	19,89	9,31	23,83	8	12,56	21,78	37,14
f) Aucun	7,96	8,46	17,45	9,76	17,85	16,45	9,65	10,48
g) Je ne sais pas	11,36	8,83	6,81	6,84	5,82	9,27	6,58	8,57

Question 23 : résultats



Question 23 : graphique

Analyse des résultats

La réponse exacte arrive en tête des résultats pour tous les niveaux, avec toutefois un score nettement inférieur en 6ème où à peine 30% des élèves identifient l'écran d'ordinateur en tant qu'intrus. Les scores progressent ensuite légèrement (de moins de 10 points) entre la 3ème et la Terminale, mais restent plutôt modestes, dépassant de peu les 50% en LGT. Ce qui veut dire que près d'un élève sur deux quitte le secondaire sans savoir identifier *a minima* un support documentaire, confondant support documentaire et support d'affichage. Plus inquiétant, une baisse progressive des résultats est à relever en lycée professionnel, où les élèves de 2nde obtiennent un moins bon score qu'en 3ème (42,37% contre 47,68) et descendent quasiment au niveau des élèves de 6ème (29,57%) en Terminale (31,43%).

Le disque dur est difficilement reconnu comme support documentaire. Constitutif de l'ordinateur, les élèves ont sans doute du mal à faire la différence entre les différentes composantes de celui-ci (espace d'enregistrement et de stockage, lieu d'affichage, outil de saisie des données, ...).

La notion de support documentaire semble plus ou moins reconnue en ce qui concerne le livre et le journal, supports plus familiers aux élèves. Mais leur reconnaissance ne laisse pas présager de la différence faite par les élèves entre support et document. En effet, l'usage courant de ces termes fait généralement un amalgame entre les deux, entre la forme (un livre ou un journal en général) qui caractérise le support et l'objet devenu document (un livre ou un journal particulier singularisé, entre autre, par son titre).

La proposition « Aucun » obtient un score situé entre 8% et 8,6% au collège, mais va jusqu'à dépasser les 17% en 2nde et se situe autour de 10% en Terminale, ce qui place le lycée en moins bonne position que le collège. Ce constat vient renforcer l'impression de mauvaise maîtrise du concept de support documentaire laissée par le score relativement modeste remporté par la réponse exacte. De même, la progression des connaissances stagne plus ou moins et aurait même tendance à baisser, les réponses étant globalement moins performantes en lycée.

Le niveau d'incertitude se situe entre 10% et 5%, avec une tendance à la baisse, mais le tableau dressé par l'ensemble des réponses témoigne d'une mauvaise maîtrise du concept, le laissant dans un flou total quant à la perception qu'en ont les élèves du secondaire.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

6. Question 30. Notion ciblée : Publication



Remarque

Notion organisatrice : Document

Présentation de la question

Je publie quand :

- a) Je mets une photographie sur Facebook**
- b) J'ajoute un commentaire sur un blog**
- c) Je mets en ligne un fichier**
- d) J'envoie un SMS
- e) Je présente mon exposé oral à la classe
- f) Je poste une vidéo sur YouTube
- g) Aucune de ces propositions
- h) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Publication
- Autopublication
- Type de document
- Document [caractéristique essentielle]
- Support de publication [caractéristique essentielle]
- Auteur
- Responsabilité éditoriale

Avec le développement du web et des réseaux sociaux numériques, la publication n'est plus réservée aux seuls professionnels de l'édition. Elle est désormais mise à

portée de tout le monde, tout en prenant des formes différentes, beaucoup plus banalisées. Pour Olivier Ertzscheid, « *de sa naissance jusqu'à sa mort, le web fut et demeurera un média de la publication* ». Ainsi, les actes de publication sont constants sur le web, portant souvent sur des micro-publications (un commentaire, une image) atteignant parfois un degré de granularité très fin, des données sur soi par exemple qui, une fois redocumentées, rebrassées, vont faire document. De même, l'autopublication est devenue une pratique fréquente.

Si « *publier c'est mettre un document à disposition du public* » et si « *c'est un acte de communication* » (FADBEN [11]), encore faut-il qu'il y ait document ; tous les actes de communication publique ne sont pas des publications, le contre-exemple de l'exposé oral vient l'illustrer et tester les connaissances des élèves quant à cette caractéristique essentielle du concept de publication.

Le contre-exemple du SMS place, quant à lui, la communication dans un cadre interpersonnel et non public ; à ce titre, de même que le courriel, il ne peut figurer au rang des documents, la publication étant « *un acte fondateur qui donne au document son statut* » (FADBEN [11]). Toujours concernant ce contre-exemple, le document et sa publication nécessitent la formalisation et l'inscription d'une information sur un support. Si le web en est un, le téléphone portable ne l'est pas.

Dans la question telle qu'elle est formulée, la notion de publication est essentiellement évaluée dans l'acte d'autopublication, en lien avec le concept de document et les différents types de documents qui peuvent être publiés (photographie, commentaire, fichier, vidéo). L'élève est ici placé en posture d'auteur (« Je publie... ») dans le cadre de pratiques qui sont devenues courantes, à savoir la mise en ligne de photographies sur *Facebook*, les commentaires laissés sur les blogs, les forums ou sur les réseaux sociaux, la mise en ligne de fichiers.

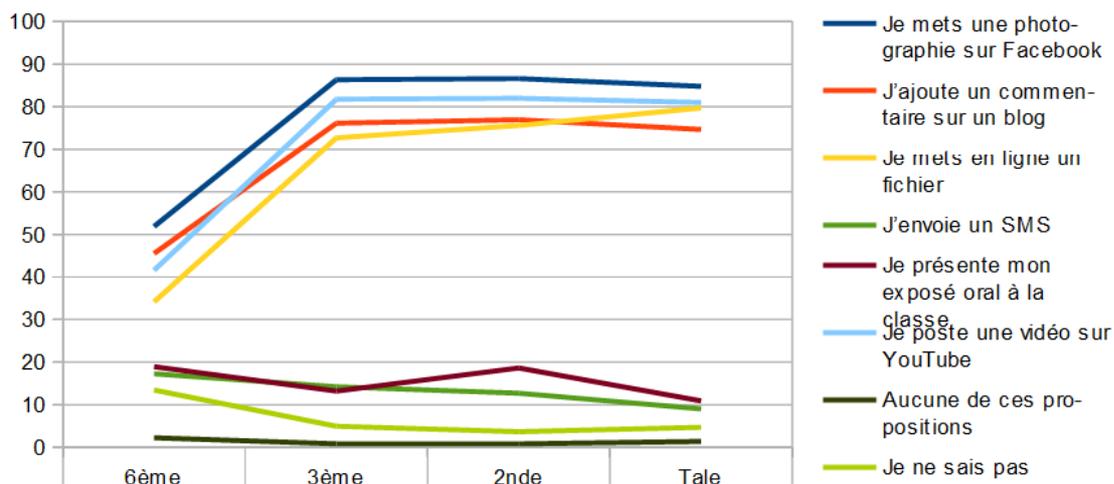
Dans ces situations, les élèves sont-ils conscients de réaliser un acte de publication qui les place en posture d'auteur et qui engage leur responsabilité quant aux contenus publiés ? De même, savent-ils reconnaître dans quel cas ils sont en situation de publication et dans quel cas ils ne le sont pas (envoi de SMS, exposé oral) ?

Par contre les notions d'auteur et de responsabilité éditoriale, si elles sont sous-jacentes, ne sont pas directement évaluées ici.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Je mets une photographie sur <i>Facebook</i>	51,87	86,34	86,61	84,79	87,8	83,65	86,4	74,29
b) J'ajoute un commentaire sur un blog	45,5	76,12	76,95	74,65	78,23	73,78	76,02	65,71
c) Je mets en ligne un fichier	34,14	72,68	75,6	79,72	78,63	68,1	82,02	64,76
d) J'envoie un SMS	17,27	14,22	12,7	9	10,82	17,35	8,04	15,24
e) Je présente mon exposé oral à la classe	18,93	13,2	18,63	10,9	18,05	20,04	10,53	13,33
f) Je poste une vidéo sur <i>YouTube</i>	41,56	81,78	81,98	80,99	84,69	75,27	83,33	65,71
g) Aucune de ces propositions	2,23	0,84	0,8	1,39	0,61	1,3	1,17	2,86
h) Je ne sais pas	13,45	4,93	3,65	4,69	3,15	4,89	3,51	12,38

Question 30 : résultats



Question 30 : graphique

Analyse des résultats

Pour les quatre niveaux, les réponses exactes arrivent en tête de classement, avec toutefois un fort différentiel en ce qui concerne les scores obtenus en 6ème où les pourcentages de réussite se situent entre 34% et 52%. Ce qui veut dire que moins d'un élève sur deux, en 6ème, maîtrise le concept au travers des différentes formes que peut prendre la publication, constat qui semble normal à ce niveau.

Les scores font un bond de plus de 30 points entre l'entrée et la sortie du collège, puis stagnent jusqu'à la fin du lycée, avec même une baisse d'environ 10 points dans les résultats obtenus par les élèves de Terminale LP. Ce qui laisse entendre que si une prise de conscience sur l'acte de publier et ses objets s'opère au collège, le niveau des connaissances ne progresse plus par la suite.

Les propositions erronées obtiennent des scores nettement moins élevés, entre 20% et 10% de l'entrée en 6ème à la fin des études secondaires.

En ce qui concerne le classement des quatre réponses exactes, pour chaque niveau, les pourcentages de réussite s'échelonnent sur un écart d'environ 20 points entre les rangs 1 et 4.

La publication d'une photographie sur *Facebook* remporte le meilleur taux de réussite pour tous les niveaux, avec un score culminant à 87,80% en 2de. Est-ce dû au fait que c'est sans doute la pratique de publication la plus fréquente chez ces jeunes ?

En collège, la proposition « Je mets un fichier en ligne » obtient le score le plus faible des quatre bonnes réponses (rang 4). Le mot « fichier » est peut-être moins bien connu des élèves et, surtout, moins souvent associé au vocabulaire et à la pratique de la publication. Il est plus fréquent pour eux de publier un commentaire, une photographie ou une vidéo sur *Facebook*, *Youtube* ou un blog, que, de façon plus générale, un fichier. L'expression « mise en ligne » leur est peut-être aussi moins familière. Les scores progressent ensuite au lycée où cette proposition remonte en rang 3.

La proposition « Je poste une vidéo sur *Youtube* » arrive en rang 2 dès la fin du collège ; seuls les élèves de 6ème la classent en rang 3, lui préférant, mais de peu, le post d'un commentaire sur un blog.

La proposition « J'ajoute un commentaire sur un blog » arrive, quant à elle, en rang 2 en 6ème, passe en rang 3 en 3ème et en LP, mais descend en rang 4 en LGT.

Le pourcentage des réponses erronées « J'envoie un SMS » et « Je présente mon

exposé oral à la classe » diminue assez peu entre le début et la fin du collège (17% et 19% en 6ème et 14% et 13% en 3è). Il est à peu près identique pour l'ensemble des 2ndes avec 13% et 19%. Et, même si les 2de de LGT ont des scores légèrement meilleurs de 11% et 18%, comparés aux 17 et 20% des 2de LP, le pourcentage d'erreur reste du même ordre de grandeur. Quant aux Terminales, le pourcentage des réponses erronées est encore de 9% et 11%, avec une différence assez importante entre les élèves de LP, qui obtiennent des scores de 15% et 13% et ceux de LGT (8% et 11%).

Si on se souvient que 30% à 70% d'élèves, selon les niveaux, ont considéré que l'exposé oral était un type de document, il n'est pas surprenant de constater ici que 10% à 20% d'entre eux le mettent au rang des publications possibles.

Il est à supposer que les élèves ont pu assimiler le concept de « publication » à tout ce qui est en relation avec un public, par un effet de métonymie sémantique. De même, la posture de communication a pu aussi brouiller les pistes dans le cas de l'exposé, ainsi que dans celui du SMS. En ce qui concerne le SMS, le brouillage peut aussi venir de l'inscription sur un support, celui du téléphone, mais qui n'est pas un support de publication ; de plus, la téléphonie en général se situe dans la communication interpersonnelle et non dans la communication publique.

Par ailleurs, le taux d'incertitude est quasiment identique en début de 6ème (13%) et en Terminale LP (12%), alors qu'il tourne autour de 5% en fin de 3ème et au début de 2nde LP pour descendre autour de 3% en 2nde et Terminale LGT. Les scores de « Aucune de ces propositions » sont quasiment insignifiants.

Si des connaissances partielles concernant certains types de publication émergent de l'analyse des résultats, l'effet de brouillage reste important. Ne pouvant établir quel est le taux réel de réussite, à savoir le nombre d'élèves ayant coché les quatre réponses exactes, l'interprétation des résultats ne peut guère être poussée plus loin.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

C. Notion organisatrice : Source

1. Question 05. Notion ciblée : Référence bibliographique



Remarque

Notion organisatrice : Source

Présentation de la question

6ème

Laquelle de ces références bibliographiques décrit un article de périodique (revue, magazine, journal) ?

- a) « Anubis ». *Dictionnaire Hachette* en ligne
- b) « Bateaux et navires ». *Axis Dossiers*, tome 2. Hachette, 1993 ; p. 54-65
- c) BOISSET, Éric. *Le grimoire d'Arkandias*. Magnard, 1996
- d) VALIN, Muriel. Pirate, moi ?. *Science & vie junior*, n°192, 09/2005 ; p. 30-34**
- e) Je ne sais pas

f) Autre

3ème, 2nde, Terminale

Laquelle de ces références bibliographiques décrit un article de périodique (revue, magazine, journal) ?

a) PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». In *Scérén* [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/laicite/>, consulté le 24/02/2011

b) « Éléphant », *Littré : dictionnaire de la langue française*, tome 2. Encyclopedia Britannica, 1982 ; p. 1966

c) YOURCENAR, Marguerite. *L'œuvre au noir*. Gallimard (Folio), 1981

d) CONAN, Éric. Ces crises qui ont enflammé la planète. *Marianne*, n°609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65

e) Je ne sais pas

f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Référence bibliographique
- Type de document
- Source
- Évaluation de l'information

Cette question se propose d'évaluer la capacité des élèves à interpréter une référence bibliographique et à discriminer différents types de documents. La maîtrise de cette capacité est indispensable lors des recherches documentaires qui utilisent le catalogue ou exploitent la bibliographie d'un document. Lors de la saisie de la requête sur un catalogue, il est utile de savoir différencier les types de documents selon ses besoins.

Savoir repérer un type de document particulier parmi les résultats d'une requête ou dans une liste bibliographique permet également de discerner les documents pertinents en fonction de leur actualité et de leur spécialité. Cette capacité participe ainsi de l'évaluation de l'information.

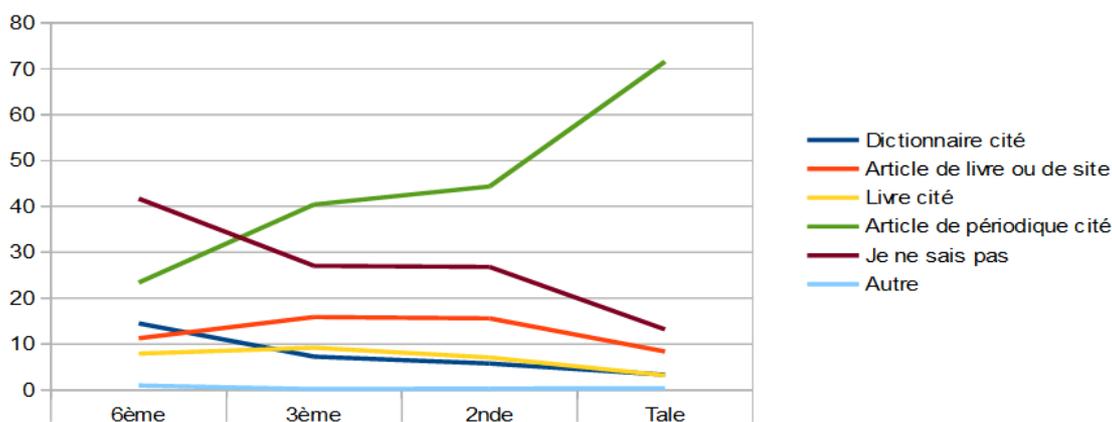
Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) « Anubis ». <i>Dictionnaire Hachette en ligne</i>	14,5	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
b) « Bateaux et navires ». <i>Axis Dossiers</i> , tome 2. Hachette, 1993 ; p. 54-65	11,25	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
c) BOISSET, Éric. <i>Le grimoire d'Arkandias</i> . Magnard, 1996	7,91	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
d) VALIN, Muriel. <i>Pirate, moi ?</i> . <i>Science & vie junior</i> , n°192, 09/2005 ; p.30-34	23,41	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
e) Je ne sais pas	41,71	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
f) Autre	1,22	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP

Question 5 : résultats pour la classe de Sixième

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». <i>In Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : http://www.cndp.fr/laicite, consulté le 06/07/2009</i>	NP	15.89%	15.58%	8.37%	15.14%	16.65%	7.89%	11.43%
b) « Eléphant ». <i>Littre : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966</i>	NP	7.25%	5.75%	3.30%	4.88%	7.88%	2.49%	8.57%
c) YOURCENAR, Marguerite. <i>L'œuvre au noir</i> . Gallimard (Folio), 1981	NP	9.20%	7.07%	3.17%	6.58%	8.28%	2.05%	10.48%
d) CONAN, Éric Ces crises qui ont enflammé la planète. <i>Marianne</i> , n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65	NP	40.43%	44.35%	71.61%	49.98%	30.51%	77.49%	33.33%
e) Je ne sais pas	NP	27.04%	26.82%	13.18%	23.05%	36.09%	9.94%	34.29%
f) Autre	NP	0.19%	0.29%	0.38%	0,36%	0,60%	0.15%	1.90%

Question 5 : résultats pour les autres niveaux



Question 5 : graphique

Analyse des résultats

Le taux de réponses exactes croît régulièrement du début du collège à la fin du lycée, du moins s'agissant du LGT. Malgré tout, à la sortie de celui-ci, près d'un élève sur quatre ne sait toujours pas lire une référence bibliographique. Cette lacune peut avoir des conséquences pour la poursuite des études à l'université. Les élèves de LP sont plus profondément touchés puisqu'ils sont deux sur trois à ne pas maîtriser cette capacité. Leurs études professionnelles, qui devraient les amener à utiliser une documentation technique importante, s'en trouveront d'autant gênées. Les meilleurs résultats, enregistrés en LGT, sont peut-être dus en partie à la généralisation des TPE, qui comportent le plus souvent une recherche documentaire assez poussée, avec un accompagnement méthodologique et une participation du professeur documentaliste à l'évaluation sommative.

Le résultat enregistré en 3ème n'est pas non plus satisfaisant quand on sait combien de travaux documentaires ont été proposés pendant les quatre années du collège. Mais ces travaux ne sont pas tous menés en collaboration avec l'enseignant documentaliste et la capacité à lire les références bibliographiques n'est pas toujours travaillée avec suffisamment d'exigence et d'expertise par les enseignants des disciplines.

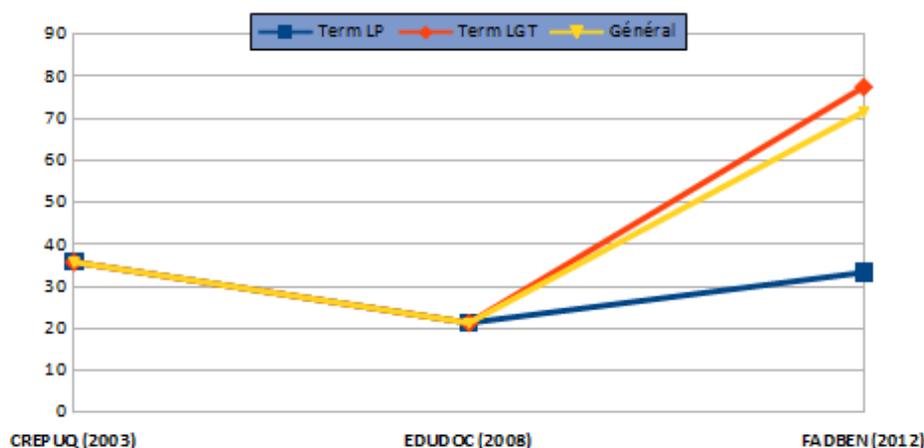
Si le taux d'incertitude est très important en début de 6ème, ce qui peut aisément se comprendre, il se réduit progressivement et régulièrement jusqu'en Terminale

LGT, où il concerne un peu moins d'un élève sur dix. Il demeure par contre extraordinairement élevé en LP, où il n'évolue guère entre la 2^{de} et la Terminale. Dans les deux cas, il reste supérieur au taux enregistré pour la fin du collège.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 7	Q 5	Q 05		
		Term	T LGT	T LP
35,8%	21,34%	71,61%	77,49%	33,33%

Question 5 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 5 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Les résultats des trois enquêtes sont très contrastés. À côté d'EDUDOC qui pointait ici « le thème le moins bien réussi de l'enquête », le score FADBEN paraît très satisfaisant, surtout pour les élèves des filières générales et technologiques, qui sont proches des étudiants sondés par les deux autres enquêtes. Celui-ci peut s'expliquer par l'action des professeurs documentalistes, notamment lors des TPE en classe de Première générale. Le taux de réussite très inférieur constaté en lycée professionnel est quant à lui proche des données obtenues par le CREPUQ et EDUDOC.

2. Question 07. Notion ciblée : Source



Remarque

Notion organisatrice : Source

Présentation de la question

Le professeur me demande de rechercher la source de l'information que j'ai trouvée. À quoi cela sert-il ?

a) À rien

b) À savoir qui a produit l'information

c) À aller chercher le document dans le CDI

d) À écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document

e) À savoir si je peux croire cette information

- f) À aucune de ces propositions
- g) Je ne sais pas
- h) Autre (pour les niveaux 3ème et Terminale)

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Source
- Responsabilité de la source
- Crédibilité de la source
- Évaluation de l'information

La réponse exacte est, en premier lieu : « b) À savoir qui a produit l'information ». Il s'agit du premier attribut qui caractérise le concept de « Source », à savoir la « responsabilité ».

Une autre réponse peut également être considérée comme exacte : « e) À savoir si je peux croire cette information ». Elle correspond à un attribut secondaire du concept de « Source » qui est la « crédibilité ». Cet attribut est relatif au but poursuivi lorsqu'on recherche la source d'une information afin de pouvoir évaluer celle-ci. Cette finalité peut être perçue par l'élève lorsqu'il cherche à anticiper au mieux l'attente supposée de l'enseignant.

Cette question permet en premier lieu de juger du degré de connaissance qu'ont les élèves du concept de « Source » au travers de deux de ses principaux attributs, la responsabilité et la crédibilité.

Rappelons que la source « dans son emploi singulier, désigne une classe ou un groupe d'acteurs sociaux caractérisés par une catégorie d'intérêts et un regard particulier sur le monde, l'amenant ainsi à produire un discours identifiable à des fins propres. On citera par exemple les institutions publiques, les organes de presse ou les partis politiques. » (Duplessis-Ballarini, 2006 [12])

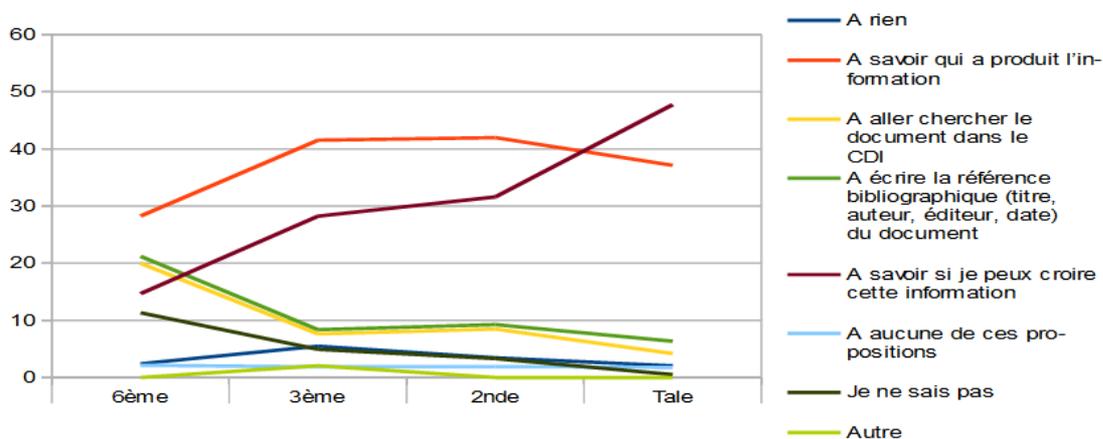
Cette question offre également une autre approche pour juger de l'acquisition de ce concept, discriminatoire celle-là, lorsqu'elle met en scène deux autres notions qui peuvent être confondues avec le concept « Source », à savoir :

- « Références bibliographiques » (d), avec lequel le mot « source » est souvent confondu, notamment dans son pluriel : « les « sources » d'un document ;
- « Cote » (c)

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) À rien	2,4	5,48	3,45	2,03	2,75	5,18	1,02	8,57
b) À savoir qui a produit l'information	28,26	41,54	41,99	37,14	43,17	39,08	35,38	48,57
c) À aller chercher le document dans le CDI	19,98	7,62	8,48	4,18	7,39	11,17	4,39	2,86
d) À écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document	21,21	8,36	9,26	6,34	9,17	9,47	5,41	12,38
e) À savoir si je peux croire cette information	14,67	28,25	31,62	47,78	33,6	26,72	51,61	22,86
f) À aucune de ces propositions	2,14	1,86	1,9	1,77	1,82	2,09	x	x
g) Je ne sais pas	11,33	4,93	3,31	0,51	2,1	6,28	1,46	3,81
h) Autre	x	2,04	x	x	x	x	0,44	0,95

Question 7 : résultats



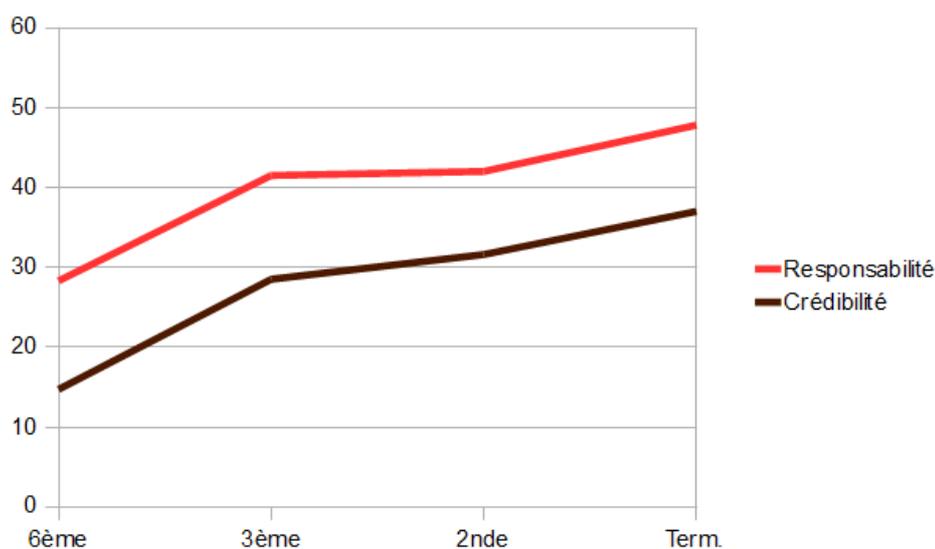
Question 7 : graphique

Analyse des résultats

Tout au long du collège, le concept de « Source » est progressivement mieux perçu par une grande majorité d'élèves puisque les deux réponses exactes cumulées (70%) gagnent près de 30 points par rapport au niveau d'entrée en 6^e (43%). Par contre, au-delà de cette progression importante, les résultats montrent aussi que près d'un tiers des élèves quittant le collège n'ont pas encore commencé à construire ce concept.

À l'entrée du lycée, un quart d'entre eux sont encore dans ce cas. Trois ans plus tard, en fin de Terminale, ils ne sont plus que 15% à ne pouvoir définir ce concept par l'un ou l'autre de ses principaux attributs.

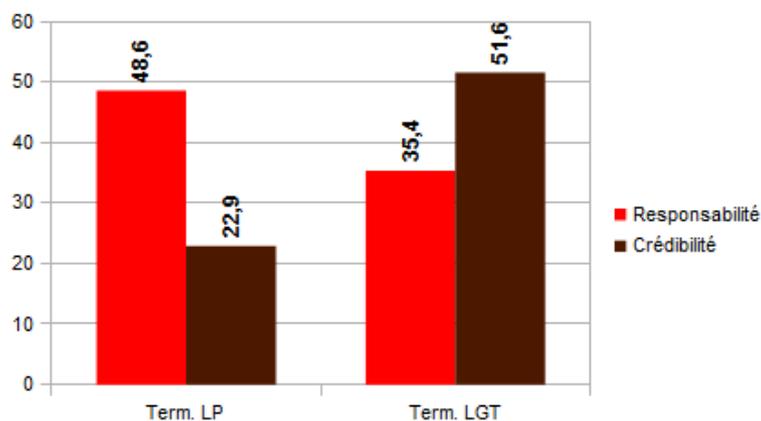
Cette progression s'impose en même temps que la confusion avec les notions de « Référence bibliographique » et de « Cote » s'estompe. Si elle est très forte à l'entrée au collège (41%), où un élève sur cinq balance pour l'une ou l'autre de ces notions, le taux pour cette confusion tombe de plus de la moitié pendant les quatre années du collège et ne concerne plus qu'un élève sur dix à la fin du secondaire. Il faut cependant noter un léger recul, de près de deux points, au niveau 2nde.



Différenciation de deux des attributs du concept de « Source » :

Globalement, l'attribut « responsabilité » est davantage reconnu par les élèves pour caractériser le concept de « Source » que celui de « crédibilité ». Les courbes de progression de ces deux attributs sont presque parallèles tout au long du cursus.

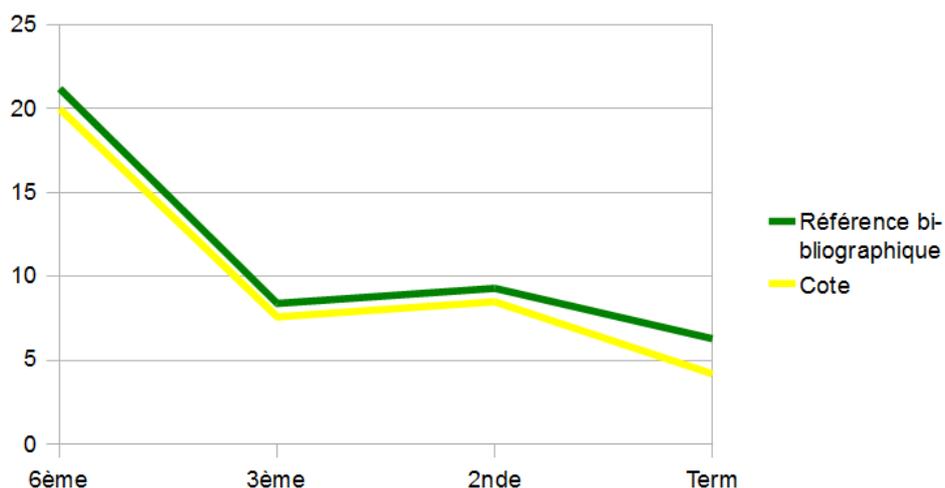
L'écart entre les deux est de 13 points au collège, au profit de la « responsabilité ». Il décroît un peu en lycée pour se situer vers 10,5 points, avec un léger sursaut en Terminale (10,8). Ce sursaut est dû au fait que les Terminales de LGT, à l'inverse de tous les autres publics, font passer la « crédibilité » loin devant la « responsabilité », ainsi que le montre le diagramme suivant :



Différenciation de deux des attributs du concept de « Source » :

Cet engouement des élèves de LGT pour l'attribut « crédibilité » se détache nettement au niveau Terminale (51,6%), avec un accroissement de 18 points par rapport au niveau 2nde (33,6%).

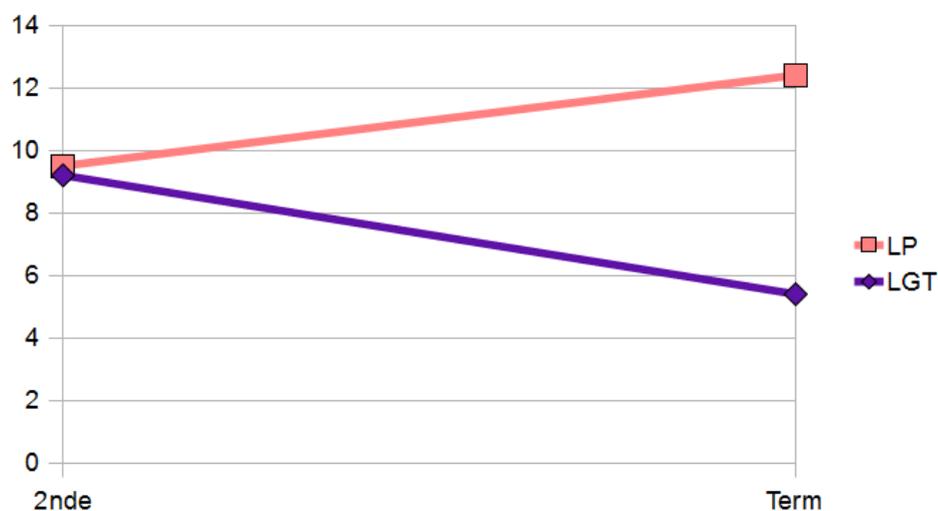
Les confusions :



Confusions de « Source » et de « Référence bibliographique » et « Cote » :

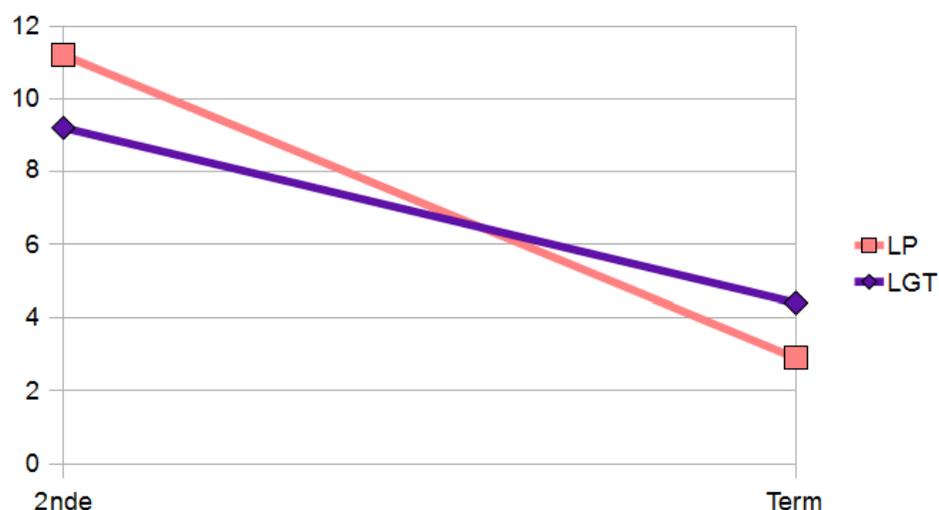
Si les confusions avec ces deux concepts tendent à disparaître rapidement au collège (-13 points), elles déclinent plus lentement en lycée (-3 à -4 points). Il faut noter un sursaut au niveau 2nde dans ces deux cas.

L'appréciation des progrès au niveau du lycée doit cependant prendre en compte les résultats contrastés entre le LP et le LGT, ainsi que le montrent les deux graphiques suivants :



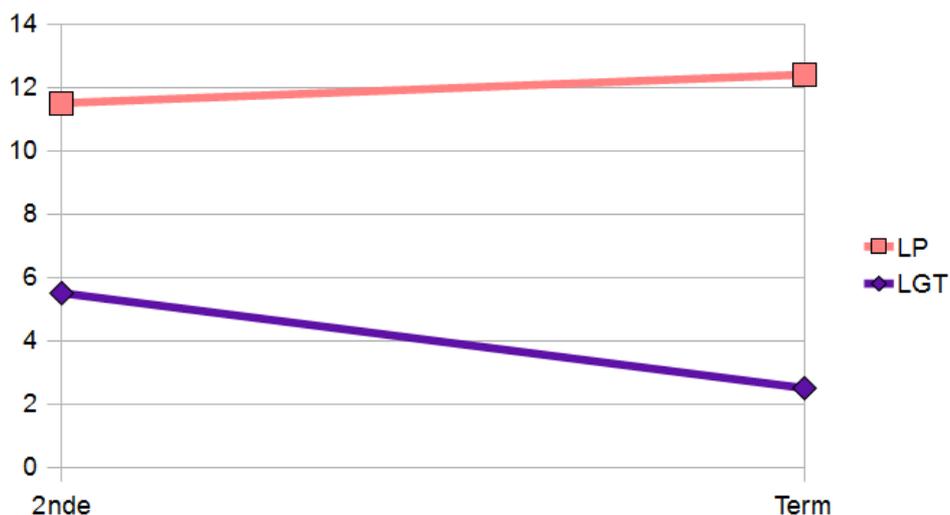
Confusion de « Source » et de « Référence bibliographiques » en LP et en LGT :

L'écart est ici significatif entre les deux types de lycée. Si la confusion entre « Source » et « Références bibliographiques » se résorbe en LGT, elle ne fait que s'accroître en LP.



Confusion de « Source » et de « Cote » en LP et en LGT :

Les deux types de lycéens confondent de moins en moins les concepts de « Source » et de « Cote » au cours de leur cursus. Cependant, si le taux de confusion « Source /Cote » des élèves de LP est plus fort en 2nde (11,2%) il est en revanche plus faible au niveau Terminale (2,9%).



L'incertitude et l'incompréhension en LP et en LGT

Si les réponses obtenues pour les items « Je ne sais pas » (g) et « [ne sert] à rien » (a) sont cumulées, il ressort que les élèves de LP affichent un taux deux fois supérieur à celui de leurs camarades de LGT pour le niveau 2nde (+6), et que cet écart s'aggrave au niveau Terminale (+10). S'il se résorbe en LGT (-3), il ne fait que s'accroître en LP (+1).

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

3. Question 10. Notion ciblée : Bibliographie



Remarque

Notion organisatrice : Source

Présentation de la question

J'ai trouvé un livre portant exactement sur le sujet qui m'intéresse. Quelle partie du livre je consulte pour trouver d'autres documents sur le sujet ?

- a) Le glossaire
- b) L'index
- c) La bibliographie**
- d) La table des matières
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Bibliographie
- Clés du livre (table des matières, index, glossaire)
- Stratégie de recherche d'information

La question ainsi posée se réfère à une pratique scolaire commune et ce, dès le début du collège. La recherche documentaire implique la manipulation de

documents (articles et monographies) comprenant une bibliographie. Dans le cas de figure proposé par la question, la stratégie consistant à poursuivre la recherche de documents à partir d'un document *via* sa bibliographie présente un degré plus complexe – on dira un second degré – que celle qui consiste à obtenir des références à partir de la consultation d'un catalogue, ce que sont capables de faire tous les élèves (premier degré de la recherche). Aussi cette stratégie nécessite-t-elle de bien comprendre ce qu'est une bibliographie, ce qu'elle représente, mais également l'intérêt qu'elle peut offrir à celui qui souhaite élargir ou approfondir sa recherche. La question ainsi posée permet donc d'interroger la maîtrise de la notion de bibliographie.

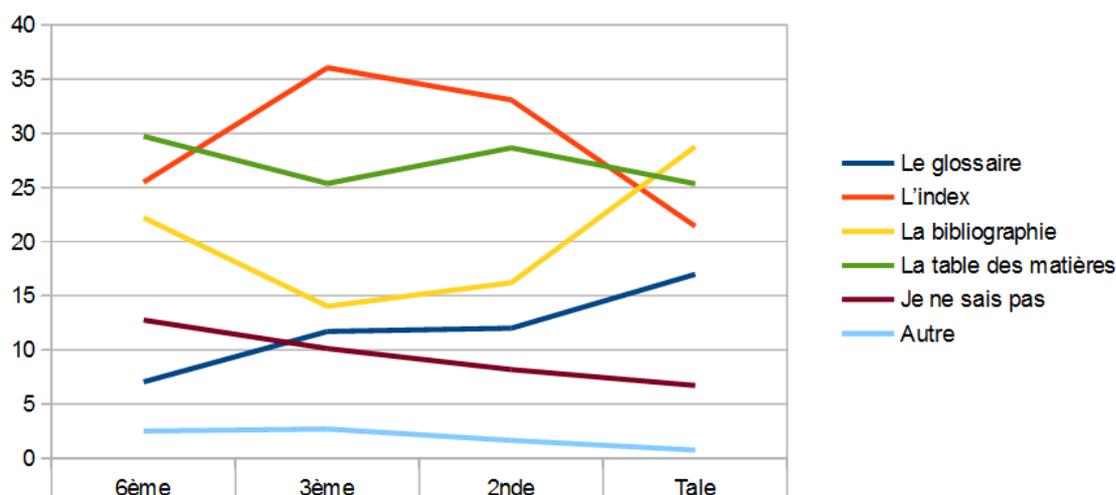
Ce premier aspect de la notion, que représente cette liste de notices dressée en référence aux contenus du document, est bien connu des élèves dès le début du collège. Lors des travaux de recherche documentaire qu'ils ont à mener, ils ont souvent l'occasion d'élaborer des bibliographies. L'exercice est en effet une figure incontournable de la méthodologie documentaire. En revanche, l'utilisation d'une bibliographie est une compétence beaucoup moins encadrée. On peut donc s'attendre à ce que les bonnes réponses à cette question n'apparaissent qu'en fin de collège.

La question permet en creux de vérifier la connaissance des différents éléments constituant les clés du livre : la réponse exacte pouvait être donnée par déduction si les élèves maîtrisaient la fonction des autres propositions.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Le glossaire	7,05	11,71	12,01	16,98	13,77	7,68	18,42	7,62
b) L'index	25,49	36,06	33,08	21,42	31,38	37,29	20,18	29,52
c) La bibliographie	22,21	14,03	16,21	28,77	17,16	13,86	30,41	18,1
d) La table des matières	29,72	25,37	28,66	25,35	28,96	27,92	24,85	28,57
e) Je ne sais pas	12,76	10,13	8,19	6,72	7,27	10,47	5,56	14,29
Autre	2,51	2,7	1,64	0,76	1,25	2,59	0,58	1,9

Question 10 : résultats



Question 10 : graphique

Analyse des résultats

On ne peut qu'être étonné du très faible taux de connaissance d'une notion aussi

usitée en information-documentation sur tout le cursus du secondaire.

Le fait que le taux de réponses exactes enregistré au niveau 6ème se maintienne sur presque la totalité du cursus et ne soit dépassé qu'à l'orée de la Terminale est tout aussi étonnant. Au sortir du lycée, moins d'un tiers des élèves de LGT maîtrise donc cette notion.

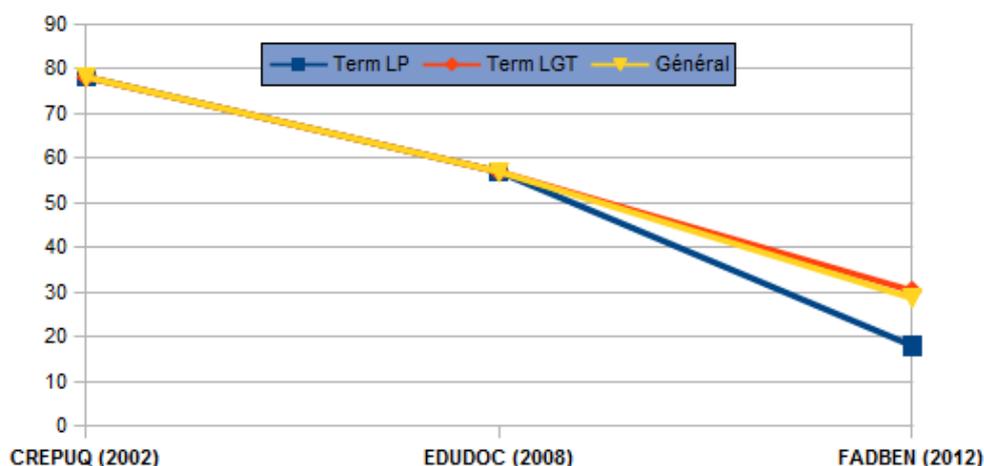
Parallèlement à ce constat, on remarquera que les autres clés du livre sont tout autant méconnues puisque les élèves attribuent régulièrement à l'index et à la table des matières la fonction de proposer des références bibliographiques pertinentes. Dans cet ordre d'idées, si le glossaire offre le moins d'erreurs, c'est peut-être simplement parce qu'il est encore moins connu.

Parmi les réponses possibles, les élèves pouvaient faire d'autres propositions. Ils ont été peu nombreux à choisir cette option (moins de 3% pour le niveau 3ème, le plus représenté). Parmi les propositions faites, ce sont d'autres éléments constitutifs du livre, tels le sommaire et le chapitre auxquels ces élèves ont pensé.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 12	Q 10	Q 10		
		Term	T LGT	T LP
78,2 %	57 %	28,77 %	30,41 %	18,10 %

Question 10 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 10 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Depuis 10 ans maintenant, on assiste à une diminution constante et importante du taux de connaissance de la notion de bibliographie.

4. Question 21. Notion ciblée : Statut de la source



Remarque

Notion organisatrice : Source

Présentation de la question

Un/une ami/e m'a dit que le sucre est dangereux pour la santé. Pour en savoir plus je consulte en priorité :

6ème

- a) Une source institutionnelle : par exemple, le site du ministère de la santé
- b) Une source commerciale : le site d'une industrie sucrière
- c) Une source journalistique : *Santé magazine*
- d) Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum
- e) Une source scientifique : le site du Centre de recherche biomédicale**
- f) Je ne sais pas

3ème, 2nde, Terminale

- a) Une source institutionnelle : par exemple, le site de la Haute autorité de la santé
- b) Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière
- c) Une source journalistique : *Santé magazine*
- d) Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum
- e) Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site *Doctissimo*
- f) Une source scientifique : le site du CERIN, Centre de recherche et d'information nutritionnelle**
- g) Je ne sais pas

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Statut de la source (institutionnel, commercial, journalistique, interpersonnel, scientifique,...)
- Fiabilité de la source
- Crédibilité de la source
- Véridicité de la source

La question cherche ici à évaluer l'appropriation du concept de « Source » au travers d'une mise en situation de recherche d'information au cours de laquelle l'élève doit choisir un type de source en fonction de la représentation qu'il a de sa fiabilité.

Si la question présente un objet scientifique, la dangerosité du sucre pour la santé, elle porte également sur un sujet de santé publique et engage la responsabilité de l'institution. C'est pourquoi la réponse « Une source institutionnelle » peut être considérée comme recevable.

Un concept se définit non seulement par les caractéristiques qui le déterminent mais également par une typologie qui permet de classer le réel auquel il se réfère en catégories pratiques. Le caractère abstrait du concept de « Source » peut être diffracté en entités plus concrètes et plus atteignables pour l'esprit des élèves, afin qu'ils puissent plus facilement se figurer ce qui est entendu ici par « Source ».

Dès lors, proposer un choix entre divers types de sources a pour effet de déplacer la question de la vérité de l'information en soi vers celle d'un certain rapport à la vérité, rapport entièrement dépendant de l'intention particulière qui anime chaque catégorie de source. Le concept de véridicité de la source pose ainsi « le principe selon lequel l'identification de la source exerce une influence sur la réception du contenu de l'information par le destinataire [8] ».

L'enjeu de cette question est donc double :

1. les élèves parviennent-ils à se repérer dans les catégories proposées ?
2. à quelle catégorie accordent-ils le plus de crédit pour obtenir une

information vraie ?

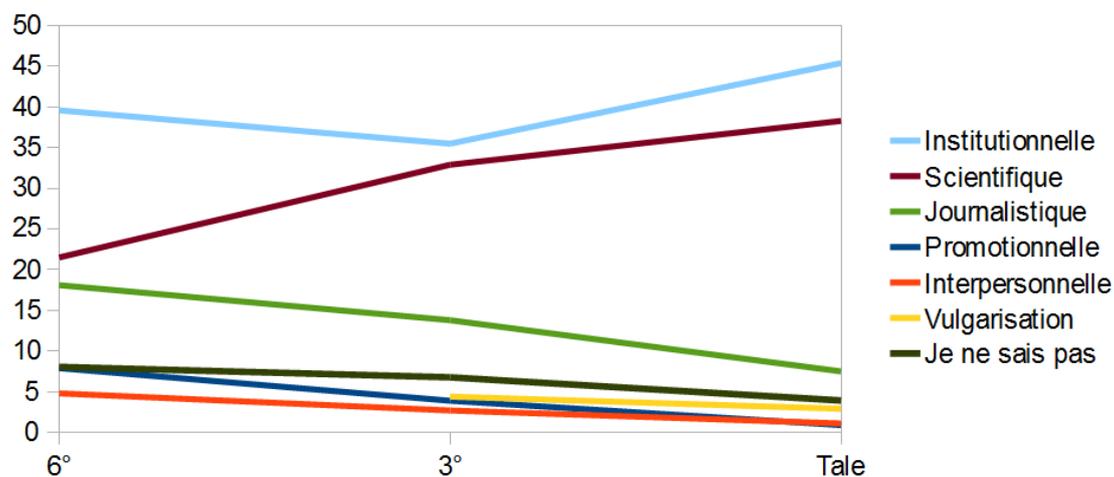
Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Une source institutionnelle : par exemple, le site du ministère de la santé	39.57%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
b) Une source commerciale : le site d'une industrie sucrière	7.94%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
c) Une source journalistique : Santé magazine	18.10%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
d) Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum	4.82%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
e) Une source scientifique : le site du Centre de recherche biomédicale	21.52%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
f) Je ne sais pas	8.05%	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP

Question 21 : résultats pour la classe de Sixième

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Une source institutionnelle : par exemple, le site de la Haute autorité de la santé	NP	35.50%	72.78%	45.37%	77.67%	60.72%	45.76%	42.86%
b) Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière	NP	3.90%	12.22%	0.89%	10.01%	17.65%	0.58%	2.86%
c) Une source journalistique : Santé magazine	NP	13.85%	55.88%	7.48%	58.66%	49.05%	6.43%	14.29%
d) Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum	NP	2.70%	12.96%	1.14%	11.59%	16.35%	1.32%	0,00%
e) Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo	NP	4.37%	21.16%	2.92%	22.20%	18.54%	2.92%	2.86%
f) Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle	NP	32.90%	65.68%	38.28%	71.01%	52.54%	40.50%	23.81%
g) Je ne sais pas	NP	6.78%	4.31%	3.93%	3.35%	6.68%	2.49%	13.33%

Question 21 : résultats pour les autres classes



Question 21 : graphique



Remarque

Les résultats du niveau 2^{nde} dépassent les 100% car la question a été programmée par erreur à choix multiple, alors qu'elle est à choix unique pour les autres niveaux. Ce niveau n'a donc pas été pris en compte dans l'analyse.

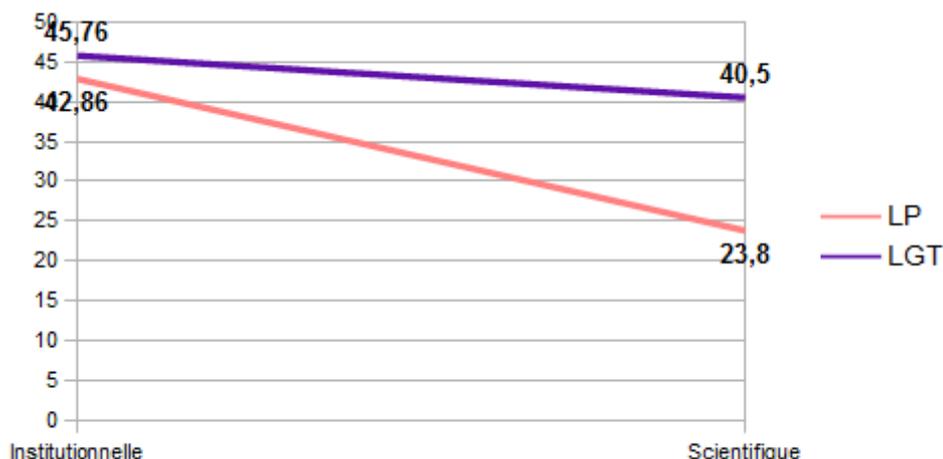
Analyse des résultats

Si l'on en juge par la répartition très disproportionnée des choix et la confirmation de leur trajectoire sur tout le cursus, il est possible d'inférer que les élèves discriminent correctement les différents types de source. Remarquons cependant qu'à l'entrée au collège les élèves différencient peu le type journalistique du type scientifique. Le taux d'incertitude y est également le plus élevé (8%). Il tombe à moins de 4% en Terminale.

Deux groupes se distinguent très nettement dès la 3^{ème}. Le type institutionnel et le type scientifique, d'une part, constituent à eux seuls 83% des réponses en fin de Terminale, marquant une progression de 22% depuis l'entrée au collège. Notons que dans tous les cas, le crédit porté aux sources institutionnelles l'emporte sur celui accordé aux sources scientifiques. Ces dernières ne sont créditées au mieux que de 46%, soit moins d'un élève sur deux des classes de Terminale LGT.

Le groupe composé des types journalistiques promotionnel, interpersonnel et de vulgarisation, d'autre part, est à l'inverse très discrédité, et ce, de manière plus marquée lorsque l'on avance dans les niveaux supérieurs de la scolarité.

En comparant LGT et LP, si le crédit accordé aux sources institutionnelles est à peu près similaire, une différence importante est à noter en ce qui concerne les sources scientifiques, avec un différentiel de près de 17 points :



LGT et LP : crédit accordé aux sources institutionnelles

Ainsi, si dans les filières générales et technologiques une sensibilisation à la valeur à accorder aux sources scientifiques commence à se développer, il n'en va pas de même dans les filières professionnelles, où la priorité est peut-être plus accordée aux normes et aux institutions pour un usage plus professionnel que scientifique.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

5. Question 28. Notion ciblée : Auteur



Remarque

Notion organisatrice : Source

Présentation de la question

Est-on « auteur » dans les cas suivants ?

6ème

- a) **Quand un élève publie sur un blog**
- b) **Quand un groupe de personnes écrit un livre**
- c) **Quand on réalise un film**
- d) **Quand un journaliste signe un article**
- e) **Quand on signe avec un pseudonyme**
- f) Quand on télécharge des images
- g) Quand un acteur joue dans un film
- h) Je ne sais pas

3ème, 2nde, Terminale

- a) **Quand un élève publie sur un blog**
- b) **Quand un groupe de personnes écrit un livre**
- c) **Quand on réalise un film**
- d) **Quand un journaliste signe un article**
- e) **Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer**
- f) **Quand on signe avec un pseudonyme**
- g) Quand on télécharge des images
- h) Quand un acteur joue dans un film
- i) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Auteur
- Statut d'auteur
- Type d'auteur

Le but de la question est de savoir si l'élève sait reconnaître le statut d'auteur dans les différents cas qui lui sont présentés, s'il connaît les différents types qui correspondent à la figure de l'auteur : écrivain, journaliste, réalisateur.

La notion est aussi évaluée dans son lien avec l'acte de publication : l'élève sait-il que le fait d'écrire et/ou de publier sur un espace informationnel (ici le blog) est suffisant pour acquérir le statut d'auteur ?

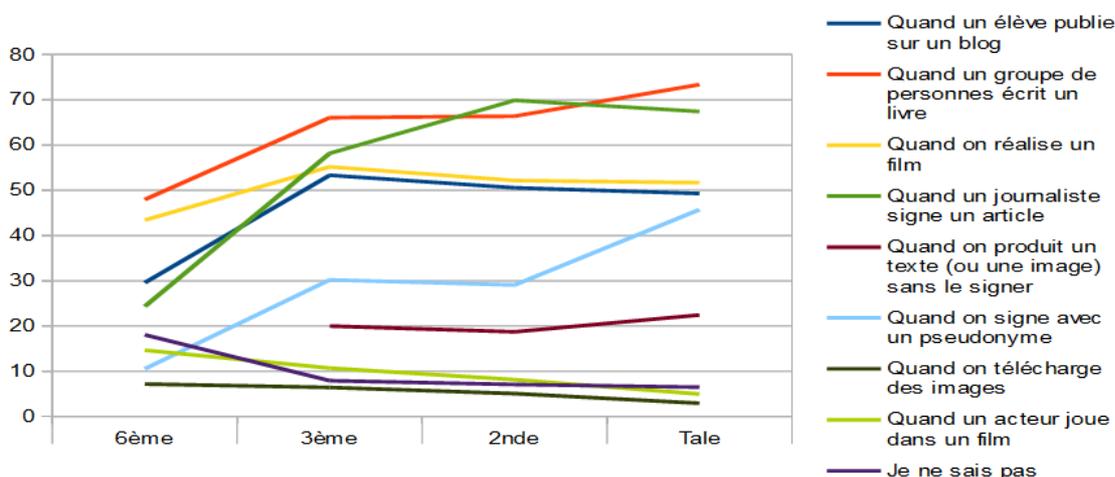
La notion est aussi évaluée au regard de la production collective (un groupe de personnes), ainsi que de la publication sous pseudonyme et de la publication anonyme.

Il n'est par contre pas possible, à partir de cette question, d'évaluer l'état des connaissances concernant ce que recouvre le statut d'auteur, ni ce qu'il implique, notamment en termes de responsabilité intellectuelle et de respect du droit, ces aspects n'étant pas évoqués ici.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Quand un élève publie sur un blog	29,57	53,35	50,56	49,3	51,45	48,35	50	44,76
b) Quand un groupe de personnes écrit un livre	47,96	66,08	66,4	73,38	69,35	59,12	76,46	53,33
c) Quand on réalise un film	43,42	55,2	52,17	51,71	52,1	52,34	50,44	60
d) Quand un journaliste signe un article	24,32	58,18	59,9	67,43	62,72	52,94	69,59	53,33
e) Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer	NP	19,98	18,71	22,43	18,21	19,94	22,81	20
f) Quand on signe avec un pseudonyme	10,53	30,2	29,06	45,75	31,74	22,43	48,68	26,67
g) Quand on télécharge des images	7,17	6,41	5,06	2,92	4,2	7,18	2,49	5,71
h) Quand un acteur joue dans un film	14,64	10,69	8,13	4,94	6,54	12,06	4,53	7,62
i) Je ne sais pas	18,04	7,9	7,07	6,46	6,46	8,57	5,41	13,33

Question 28 : résultats



Question 28 : graphique

Analyse des résultats

Les taux de réussite concernant les réponses exactes varient globalement entre 20% et 70% à partir de la 3ème.

Les scores sont nettement plus faibles en 6ème et n'atteignent pas les 50%. Ce qui veut dire que plus de la moitié des élèves entrant en 6ème ne maîtrisent pas cette notion. Ils ont plus de mal à identifier le statut d'auteur et, qui plus est, les différentes figures ou types d'auteur.

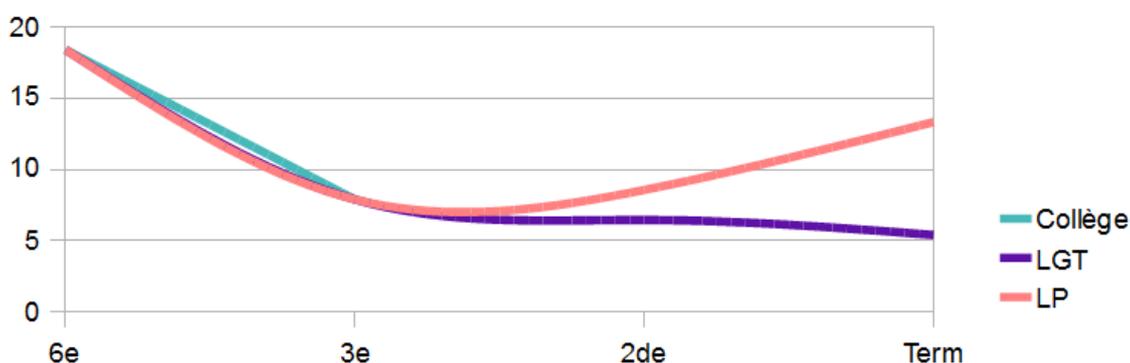
Pour tous les niveaux, le statut d'auteur est reconnu par les élèves en relation avec les supports qui leur sont les plus familiers, à savoir le livre et la presse. Le réalisateur d'un film est, quant à lui, plus difficilement reconnu comme auteur (environ 50% des élèves à partir de la 3ème). De même, avec un score légèrement inférieur au réalisateur, le statut d'auteur est peu associé à la publication sur un blog ; il est à supposer que ce statut est aussi peu associé à toutes les plate-formes de publication en ligne (site, forum, réseaux sociaux, etc.).

La production collective, la production sous pseudonyme ou la production anonyme viennent perturber plus ou moins fortement la reconnaissance de l'existence d'un auteur, dans la mesure, sans doute, où celui-ci est plus difficile à identifier. En ce qui concerne la production collective (auteur collectif appelé ici « groupe de personnes »), le fait de préciser « écrit un livre » a probablement guidé les élèves

et amélioré le score de cette proposition, qui arrive en rang 1. L'existence d'un auteur dans le cas de l'anonymat est la moins bien perçue (à peine 20% des réponses). La signature reprend ici sa valeur étymologique de « signe » à travers lequel l'auteur atteste de sa présence.

De même, l'élève ne se reconnaît pas lui-même comme auteur dans la moitié des réponses, et encore moins le jeune élève entrant en 6ème. Ce qui laisse présumer que les élèves ne font pas le lien entre l'acte de publication et le statut d'auteur qu'il confère à celui qui donne à voir, sur un espace informationnel quel qu'il soit (ici le blog), sa propre production.

La confusion entre téléchargement et production d'un document est très minoritaire mais reste stable. Avec environ un point d'écart entre les niveaux du collège (6e : 7% / 3e : 6%) et du LP (2nde : 7% / Terminale : 6%), elle ne diminue plus fortement qu'en LGT (2nde : 4% / Terminale : 2%).



Question 28 : taux d'incertitude

Si en début de 6ème les élèves sont 18% à déclarer ne pas savoir reconnaître dans quel cas on est auteur, ils sont encore 13% à le faire en fin de Terminale LP, alors qu'ils étaient 9% en début de 2de LP, taux comparable aux 8% de fin 3ème. Ce n'est qu'en LGT que les pourcentages passent à 6% en 2de et 5% en Terminale.

En conclusion, une majorité des élèves n'identifie pas clairement le statut d'auteur, ni les différents types d'auteurs existants ; de même, la figure de l'auteur n'est pas associée à l'acte de publication. Les résultats analysés mettent en évidence, malgré des taux de réussite situés à 50% ou plus pour certains items, une notion importante mal connue. À l'école, la notion d'auteur est généralement explicitement abordée par les professeurs de lettres au collège et au lycée, et par les professeurs des écoles en primaire, quand il s'agit de textes de littérature lus dans des livres, l'auteur étant souvent assimilé à celui qui signe le livre. Il n'est donc pas surprenant que les réponses mentionnant le livre obtiennent de bons taux de réussite.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

D. Notion organisatrice : Indexation

1. Question 03. Notion ciblée : Stratégie de recherche : Mot-clé



Remarque

Notion organisatrice : Indexation

Présentation de la question

Je fais une recherche dans le catalogue informatisé du CDI et j'ai utilisé les mots «nettoyage des eaux sales». Aucun document n'est retrouvé par l'ordinateur. Qu'est-ce que j'en déduis ?

- a) Le CDI n'a pas de document sur le sujet
- b) Je n'ai pas utilisé les bons mots**
- c) Tous les documents sur ce sujet sont prêtés
- d) Le système est en panne
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

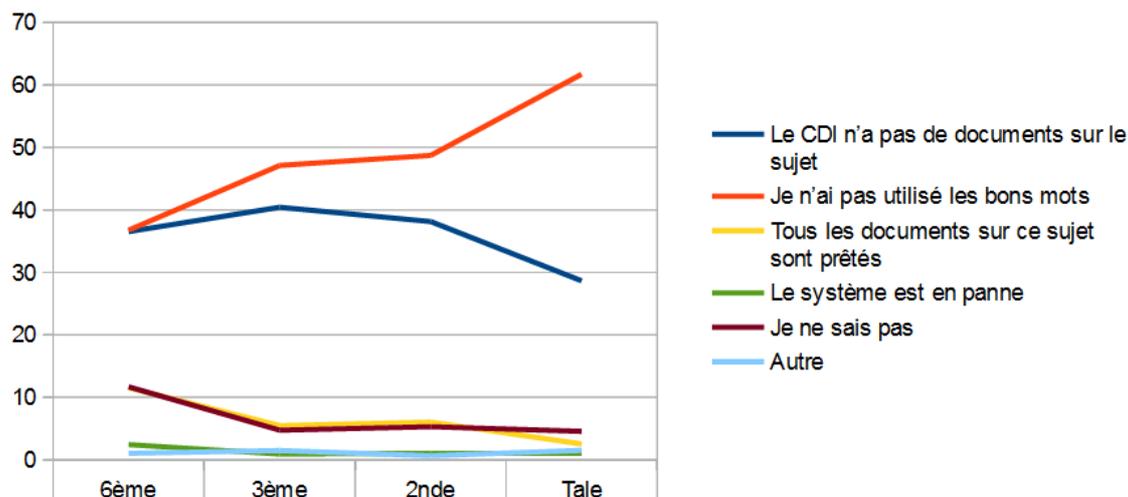
- Mot-clé
- Requête
- Indexation
- Silence documentaire
- Catalogue informatisé / Base de données
- Stratégie de recherche

Le but de la question est de vérifier que les élèves comprennent bien les enjeux du choix de mots-clés lorsqu'ils interrogent le catalogue informatisé du CDI, avec une situation déstabilisante de silence documentaire. Face à cette situation de silence, les élèves sont-ils capables de remettre en question leur stratégie de recherche ? Connaissent-ils les modalités d'interrogation thématique d'un logiciel documentaire ? Au travers de cette question, c'est la connaissance du catalogue informatisé et de son fonctionnement qui est évaluée : les élèves savent-ils comment sont indexés les documents référencés dans la base de données du CDI et comment le logiciel documentaire traite les requêtes formulées ? Ces connaissances sont nécessaires pour adapter sa stratégie de recherche à l'outil utilisé, ainsi que pour formuler des requêtes pertinentes et efficaces.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Le CDI n'a pas de documents sur le sujet	36,54	40,43	38,14	28,64	37,92	38,68	28,07	32,38
b) Je n'ai pas utilisé les bons mots	36,77	47,12	48,72	61,72	51,05	42,97	64,18	45,71
c) Tous les documents sur ce sujet sont prêtés	11,53	5,48	6,04	2,53	5,53	7,28	1,9	6,67
d) Le système est en panne	2,43	0,93	1,06	1,01	0,93	1,4	1,02	0,95
e) Je ne sais pas	11,68	4,74	5,29	4,56	3,8	8,97	3,36	12,38
f) Autre	0,94	1,49	0,66	1,52	0,69	0,6	1,46	1,9

Question 3 : résultats



Question 3 : graphique

Analyse des résultats

La réponse exacte arrive toujours en tête avec une progression de 18 points entre la 6ème et la Terminale, allant jusqu'à plus de 27 points en LGT, alors qu'elle n'est que de 9 points en LP. Les connaissances progressent ainsi régulièrement tout au long du cursus scolaire, bien qu'elles aient tendance à stagner pour les élèves orientés dans les filières professionnelles. Par contre les pourcentages restent moyens (entre moins de 40% et un peu plus de 60% en LGT).

La réponse arrivant en rang 2, pour tous les niveaux, est celle de l'absence de documents pertinents au CDI, avec une progression quasi inversement proportionnelle à celle de la bonne réponse, ce qui confirme une progression positive dans l'acquisition des connaissances.

Les autres propositions se situent en dessous de 10% avec un très faible pourcentage de « Autre ».

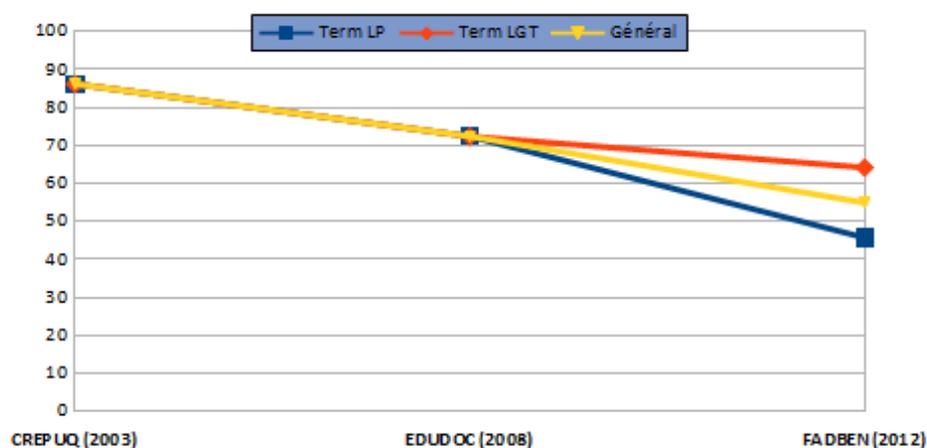
Le taux d'incertitude reste assez faible, de 11,68% en 6ème à 4,56% en Terminale avec toutefois un gros différentiel en Terminale entre LGT et LP. En LP, le pourcentage est de 12,38%. L'incertitude est plus grande qu'en 6ème, alors qu'elle descend à 3,36% en LGT.

Les résultats obtenus montrent qu'environ 30 à 40% des élèves ont des difficultés à analyser le silence documentaire. Ils ont du mal à remettre en question leur choix de mots-clés, ainsi qu'à prendre du recul sur la formulation de leur requête, préférant reporter la faute sur le système d'information.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 4	Q 2	Q 03		
		Term	T LGT	T LP
86,2%	72,4%	54,94%	64,18%	45,71%

Question 3 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 3 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Cette question reste parmi les mieux réussies pour les trois enquêtes. Il est toutefois à noter une baisse régulière des performances. L'analyse faite par le CREPUQ émet l'hypothèse que l'utilisation croissante d'Internet et des moteurs de recherche a familiarisé les jeunes avec l'importance de faire appel à différents mots-clés lors d'une recherche. Il se peut qu'avec les évolutions du web et l'amélioration des performances des moteurs de recherche depuis 2003, notamment avec l'intégration de la recherche en langage naturel, la nécessité de varier les mots-clés de recherche se fasse moins sentir. Le silence documentaire n'existant pas sur le web, les jeunes sont d'autant plus démunis quand ils ont à y faire face en utilisant un catalogue informatisé qui, lui, ne fonctionne pas sur les mêmes principes qu'un moteur de recherche.

2. Question 12. Notion ciblée : Langage documentaire



Remarque

Notion organisatrice : Indexation

Présentation de la question

Pour limiter les réponses hors-sujet lorsque j'interroge le catalogue informatisé du CDI, j'utilise :

- Une phrase complète
- Des mots courants
- La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire**
- Un moteur de recherche (*Google, Yahoo !...*) (6ème, 3ème) // La liste des titres (2nde, Terminale)
- Je ne sais pas
- Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Thésaurus
- Descripteur
- Langage documentaire

- Catalogue informatisé / Base de données
- Index
- Indexation
- Stratégie de recherche

Le but de la question est de tester les connaissances des élèves concernant les différents outils et les différentes méthodes d'indexation, celles-ci étant souvent spécifiques à l'outil de recherche utilisé. Ainsi, la notion d'indexation appliquée aux moteurs de recherche du web ne recouvre pas les mêmes modalités que l'indexation dans un catalogue informatisé, tel que celui du CDI, ou dans une base de données spécialisée ; les méthodes d'indexation et les index utilisés ne sont pas les mêmes. Si les moteurs de recherche fonctionnent avec un index de mots-clés créé par balayage automatique des pages web visitées (*crawling*), les bases de données (dont le catalogue informatisé des CDI) utilisent des langages contrôlés, dont le thésaurus est un exemple.

De plus, les bases de données, et plus particulièrement le catalogue informatisé, utilisent plusieurs index : Titre, Auteur, Matière, Thésaurus, etc. De même, l'indexation ne se fait pas en plein texte sur le document primaire, mais à partir d'un document secondaire (une notice catalographique décrivant un document primaire) contenant des champs spécifiques qui vont alimenter les différents index (Titre, Auteur, Matière,...) ; l'indexation plein texte, si elle existe, ne se fait que sur certains champs et non sur l'ensemble du document.

Ce sont ces spécificités des différents types d'outils de recherche que les élèves doivent connaître et maîtriser afin d'adapter leur stratégie de recherche. L'intérêt du langage documentaire, et donc du thésaurus, est d'indiquer quels sont les termes utilisés par les concepteurs de la base de données pour décrire un sujet, chaque terme étant relié à un sens, ce qui facilite la recherche de documents pertinents tout en réduisant le bruit documentaire. De par sa structure hiérarchique organisée, la consultation du thésaurus permet aussi, à partir des mots-clés d'un sujet, d'en trouver d'autres par association thématique, d'élargir ou de restreindre la recherche. L'intérêt majeur étant de construire des requêtes basées sur le sens des mots utilisés et non seulement sur la chaîne de caractères.

La liste des réponses proposées permet de savoir si les élèves :

- connaissent l'existence du thésaurus,
- font la différence entre un descripteur (langage contrôlé) et un mot-clé (mot courant),
- en collège : font la différence entre un moteur de recherche en ligne et un logiciel documentaire,
- en lycée : connaissent l'existence et la spécificité d'utilisation des divers index du logiciel documentaire.

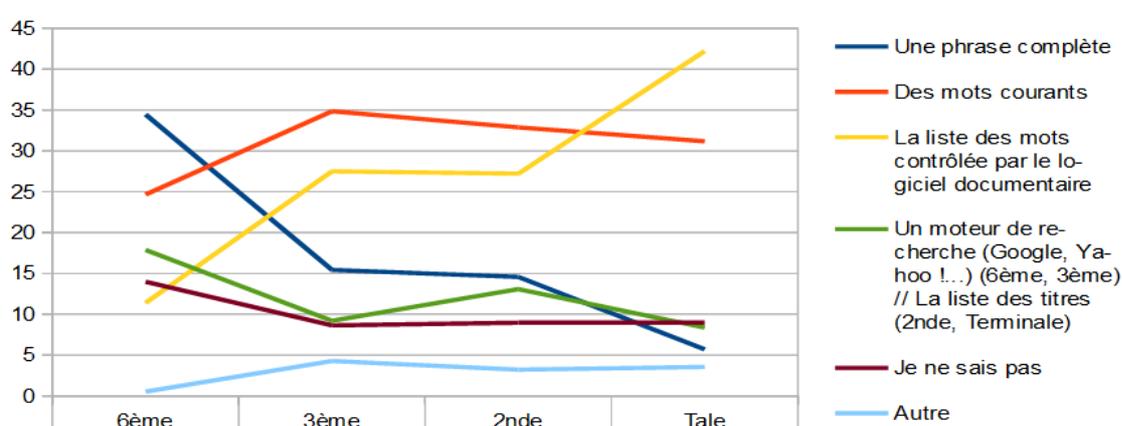
Cette différence entre collège et lycée est basée sur une progression attendue des apprentissages, selon laquelle les caractéristiques principales et la spécificité du logiciel documentaire sont abordées au collège, alors qu'un approfondissement des connaissances relatives au logiciel documentaire est visé au lycée.

La maîtrise du concept de langage documentaire participe à la construction du concept d'indexation. Avec l'émergence du web, ce concept est sorti du vocabulaire spécialisé des professionnels de l'information pour irriguer toutes les pratiques informationnelles courantes de l'internaute lambda. Ainsi, la notion de langage documentaire, avec toutes ses spécificités selon les outils utilisés (moteur de recherche, logiciel documentaire,...), doit être maîtrisée pour mettre en œuvre une bonne stratégie de recherche.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Une phrase complète	34,46	15,43	14,57	5,7	11,63	21,83	4,82	11,43
b) Des mots courants	21,67	34,85	32,88	31,18	32,79	33,1	31,43	29,52
c) La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire	11,39	27,51	27,22	42,21	30,37	19,44	44,88	24,76
d) Un moteur de recherche (Google, Yahoo !...) (6ème, 3ème) // La liste des titres (2nde, Terminale)	17,84	9,2	13,08	8,37	13,13	12,96	7,02	17,14
e) Je ne sais pas	13,96	8,64	8,97	9	8,6	9,87	7,89	16,19
f) Autre	0,54	4,28	3,22	3,55	3,43	2,69	3,95	0,95

Question 12 : résultats



Question 12 : graphique

Analyse des résultats

Les scores atteints par les différentes propositions restent inférieurs à 45%. Au collège, les choix de réponses faits par les élèves se répartissent de façon assez égale entre les différentes propositions (entre 10% et 35%). Au lycée, un clivage un peu plus grand s'opère entre la proposition « Des mots courants » et la réponse exacte d'une part, et les autres propositions d'autre part, avec un écart de 15 points en 2de et de plus de 20 points en Terminale, entre les deux groupes de réponses.

Le degré d'incertitude tient une place non négligeable dans ces résultats : de près de 14% en 6ème, il baisse à plus ou moins 9% en 2de, mais s'il descend à 7,89% en Terminale LGT, il remonte à 16,19% en Terminale LP, dépassant le score obtenu à l'entrée du collège.

Ce tableau donne à voir un état des connaissances peu stabilisé. Si la réponse exacte finit par arriver en rang 1 en LGT, elle ne concerne que moins d'un élève sur deux (44,88%).

En LP la situation est encore moins bonne. Dès l'entrée en 2de les scores sont plus bas qu'en fin de 3ème et la réponse exacte reste en deuxième position, 33% de élèves de 2nde LP et 30% de ceux de Terminale LP plébiscitant la proposition « Des mots courants ».

C'est en début de 6ème que les connaissances sont les moins bonnes, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où les élèves sont, pour la plupart d'entre eux, encore vierges de toute formation ; la fréquentation des BCD, en Primaire, étant souvent inexistante, les élèves n'ont quasiment jamais utilisé un logiciel documentaire. Dès lors, les réponses sont influencées par l'utilisation des moteurs de recherche, ce qui donne un classement des réponses significatif, avec par ordre décroissant :

1. Une phrase complète
2. Des mots courants
3. Un moteur de recherche
4. Je ne sais pas
5. La liste des mots contrôlée

La réponse exacte, dont la formulation ne signifie sans doute pas grand chose pour eux, venant en dernier, avec un pourcentage de « Autre » quasiment nul.

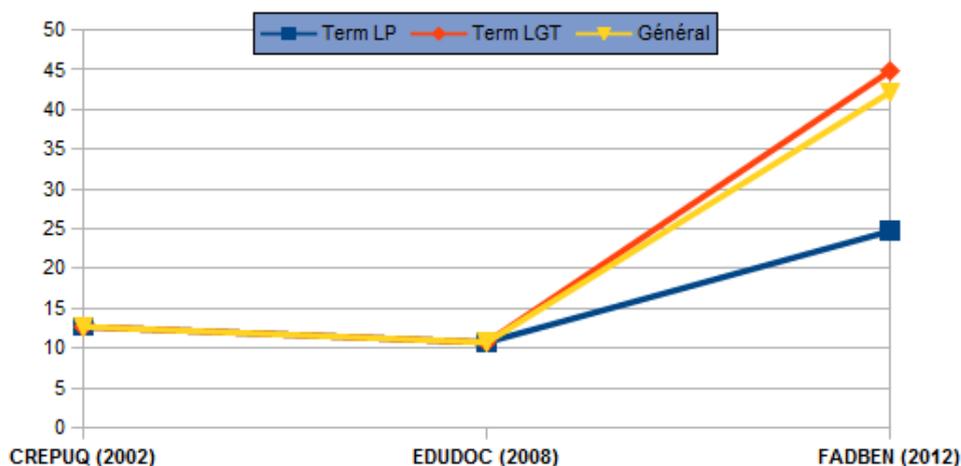
Le constat devient plus inquiétant par la suite si l'on considère que des formations au logiciel documentaire sont généralement mises en place au collège. Mais il est vrai que celles-ci ont lieu plus souvent en 6ème que dans les autres niveaux ; les acquis n'étant pas stabilisés et encore moins renforcés, les connaissances se sont diluées une fois qu'ils sont arrivés en fin de collège.

Les « mots courants » continuent à être préférés par les élèves de 2nde et de Terminale LP ; cette expression a pu être rapprochée du mot-clé par les élèves, mais elle a un sens beaucoup plus général qui exclut le travail de conceptualisation effectué dans l'élaboration des mots-clés. Lors de l'utilisation d'un logiciel documentaire avec thésaurus, les mots-clés sont ensuite traduits en « descripteurs » afin de mener une recherche prenant en compte le sens du terme utilisé ainsi que son environnement thématique. Toutes ces nuances concernant le passage du langage ordinaire, utilisant des « mots courants », à un langage documentaire (mots-clés puis descripteurs) n'est pas maîtrisé par les élèves du secondaire, qui utilisent le logiciel documentaire comme ils utilisent un moteur de recherche.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 14	Q 12	Q 12		
		Term	T LGT	T LP
12,7 %	10,73 %	42,21 %	44,88 %	24,76 %

Question 12 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 12 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Comparés aux résultats obtenus par les enquêtes menées auprès des étudiants québécois et belges, ceux des élèves français sont bien meilleurs. Les étudiants sondés ont eu bien plus de mal à comprendre les subtilités des logiciels documentaires utilisés dans les bases de données spécialisées.

Les taux d'incertitude sont aussi beaucoup plus élevés (58,2% pour le CREPUQ et 50,5% pour EDUDOC).

Le même constat est fait concernant l'influence exercée ici par l'utilisation croissante des moteurs de recherche : « Les étudiants sont peut-être moins familiers avec cette notion du fait qu'ils utilisent beaucoup les moteurs de recherche Internet où l'on ne retrouve pas de thésaurus » (CREPUQ, 2003).

3. Question 13. Notion ciblée : Mot-clé



Remarque

Notion organisatrice : Indexation

Présentation de la question

Je dois faire un exposé sur "Les mesures prises en France pour favoriser la protection de l'environnement". Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux mon sujet ?

6ème:

- a) Protection de l'environnement, France
- b) Protection, environnement, mesures prises
- c) Mesures de protection, environnement, France**
- d) Mesures prises, environnement, France
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

3ème, 2nde, Terminale :

- a) Protection de l'environnement, mon pays, années 2000
- b) Protection, France, mesures prises actuellement
- c) Mesures de protection, environnement, France, années 2000**
- d) Mesures prises, environnement, France, années 2000

- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Mot-clé
- Requête
- Stratégie de recherche
- Indexation

La question a pour objectif de tester la capacité des élèves à traduire un sujet de recherche en mot-clés et à formuler une requête pertinente et efficace quel que soit l'outil de recherche utilisé, moteur de recherche ou logiciel documentaire. Elle vise implicitement à déterminer s'ils sont capables de se détacher de l'énoncé d'un sujet et de le traduire en mots-clés, c'est-à-dire en termes significatifs suffisamment clairs et précis pour décrire l'objet de leur recherche et éviter aussi bien le bruit que le silence documentaire lors de l'interrogation d'un système documentaire quel qu'il soit.

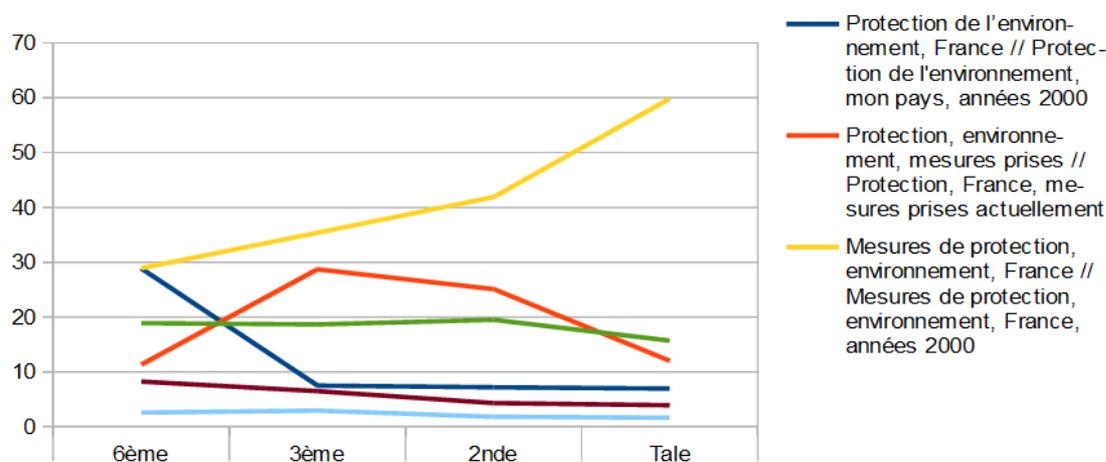
Pour mémoire, le « mot-clé » a une acception légèrement différente selon l'usage qui en est fait en cours de Français d'une part, en information-documentation d'autre part. En Français, le mot-clé est un « mot important » du texte qui intègre un sens sous la forme d'un concept et permet de dégager un champ sémantique. L'usage info-documentaire du terme recouvre un sens légèrement différent, celui d'une « clé » ouvrant l'accès à l'information désirée. Dès lors, il se doit de désigner de façon claire et précise l'objet de la recherche, son utilisation dans une requête devant permettre de trouver les documents pertinents contenant l'information recherchée. Les mots-clés sont généralement utilisés dans une recherche plein texte fonctionnant sur le principe de la reconnaissance d'une chaîne de caractères. Aussi : « L'acception de l'idée de mot-clé a-t-elle une grande amplitude, puisqu'elle va de la restriction d'un langage maîtrisé où seuls certains mots sont admis - appelés descripteurs - à l'étendue illimitée de tous les mots d'un texte telle que le permet un moteur de recherche », (Ballarini et Duplessis, 2013 [13]). D'où l'importance, pour les élèves, de bien maîtriser ce concept dans toute sa complexité et d'adapter son usage à la situation et au contexte dans lequel ils sont amenés à l'utiliser.

Dans un contexte info-documentaire de recherche d'information, comme c'est le cas dans la mise en situation proposée par la question, le mot-clé relève de l'indexation dans la mesure où celle-ci se situe à l'articulation entre la conception d'un système documentaire et son utilisation par un usager, rouage sans lequel il ne saurait fonctionner.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Protection de l'environnement, France (6 ^{ème}) // Protection de l'environnement, mon pays, années 2000 (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	28,89	7,53	7,21	6,97	5,78	10,77	5,7	15,24
b) Protection, environnement, mesures prises (6 ^{ème}) // Protection, France, mesures prises actuellement (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	11,33	28,72	25,12	12,04	24,56	26,52	11,55	15,24
c) Mesures de protection, environnement, France (6 ^{ème}) // Mesures de protection, environnement, France, années 2000 (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	28,92	35,41	41,91	59,82	44,79	34,8	62,43	42,86
d) Mesures prises, environnement, France (6 ^{ème}) // Mesures prises, environnement, France, années 2000 (3 ^{ème} , 2 ^{nde} , terminale)	18,9	18,68	19,52	15,72	20,07	18,15	16,08	13,33
e) Je ne sais pas	8,25	6,51	4,34	3,93	2,79	8,18	2,63	12,38
f) Autre	2,6	2,97	1,84	1,65	1,98	1,5	1,61	1,9

Question 13 : résultats



Question 13 : graphique

Analyse des résultats

Bien que venant toujours en rang 1, la réponse exacte obtient des taux de réussite assez faibles, passant, au global, de moins de 30% en 6ème à moins de 60% en fin de secondaire. Au collège, le taux de réussite à cette question reste bas. Passant de moins de 28,92% à l'entrée en 6ème à 35,41% en fin de 3ème, il n'y a quasiment pas de progression dans les apprentissages. Les scores stagnent à l'entrée du LP alors qu'ils sont légèrement meilleurs en LGT (d'un peu moins de 10 points). C'est seulement en LGT que les connaissances progressent pour atteindre environ 62,5% des élèves de Terminale. En LP, les résultats peinent à s'améliorer avec une progression de moins de 8 points. L'écart entre les performances des élèves de LGT et de LP se creuse, passant de 10 points en 2nde à 20 points en Terminale.

Le classement des réponses en 6ème met quasiment à égalité la réponse exacte et la formulation « Protection de l'environnement, France » (a) qui reprend les termes du sujet sans reformulation. À partir de la fin du collège les scores de cette proposition passent en rang 4 avec une chute à moins de 8%, sauf en LP avec 10,77% en 2nde et 15,24% en Terminale. Cette chute peut s'expliquer par l'intégration des termes « Mon pays » et « actuellement » qui, par leur manque de précision, affaiblissent la formulation en termes de clarté et de pertinence des mots-clés.

En 3ème et 2nde, la situation se détériore avec l'arrivée en rang 2 de la proposition « Protection, France, mesures prises actuellement » (b), plébiscitée par près de 30% des élèves. Le choix des 6ème pour ce rang 2 était plus judicieux dans la mesure où, bien que se détachant moins de la formulation du sujet, les termes choisis (« Protection de l'environnement, France ») se rapprochent du concept de mots-clés et intègrent le terme « Environnement », alors qu'il n'est pas présent dans la proposition (b) dont les termes s'assimilent plus à des « mots courants (cf. Question 12. Notion ciblée : Langage documentaire p 73) » peu porteurs de sens.

En Terminale, c'est la proposition « Mesures prises, environnement, France, années 2000 » (d) qui arrive en rang 2 (sauf en LP où la proposition (b) continue à arriver en rang 2), ce choix étant plus judicieux que le précédent, bien que la notion de « protection » soit absente.

Les réponses autres sont peu nombreuses et ne sont pas pertinentes. Le taux d'incertitude reste faible, les élèves ayant opté pour une des propositions formulées.

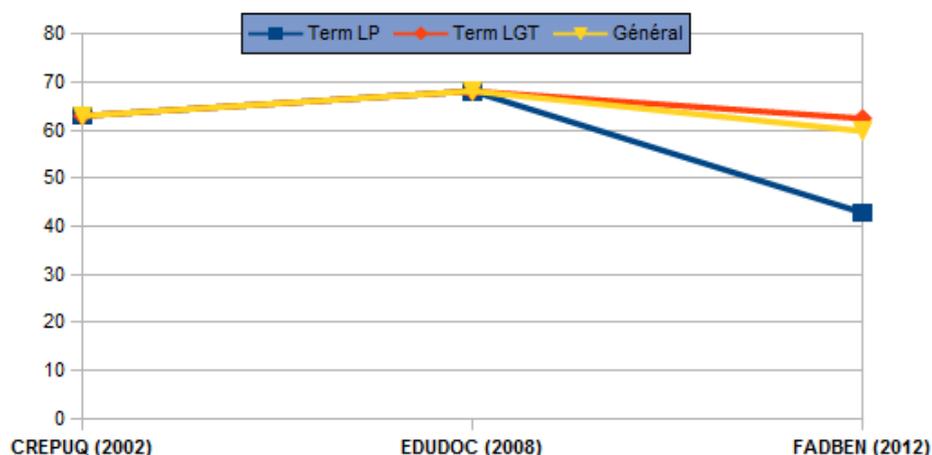
Ainsi, les connaissances des élèves du secondaire en termes de choix des mots-clés et de formulation d'une requête se révèlent peu stabilisées et assez aléatoires. La tentation est grande de reprendre les mots du sujet et de rester dans le langage courant, ce qui dénote une difficulté à éliminer les mots non pertinents tels que : « actuellement », « mon pays », « mesures prises » et à les reformuler. Des difficultés aussi pour transcrire la restriction géographique, bien que le mot « France » soit dans le sujet, et encore plus à formuler la restriction dans le temps, exprimée par « actuellement » dans le sujet.

Le travail de conceptualisation et de reformulation reste difficile à faire, il n'est pas entré dans les habitudes des élèves. Un élève sur deux quitte le système scolaire sans les connaissances nécessaires maîtriser cette compétence indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie de recherche pertinente et efficace.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2002)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 15	Q 13	Q 13		
		Term	T LGT	T LP
63 %	68,10 %	59,82 %	62,43 %	42,86 %

Question 13 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 13 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Trois questions portaient sur l'identification des concepts dans les enquêtes CREPUQ et EDUDOC, la plus proche étant formulée ainsi :

« Vous devez faire une présentation orale portant sur « Les mesures actuellement utilisées au pays pour pallier la dégradation du milieu naturel ». Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux les idées contenues dans votre sujet ? »

- « a) dégradation du milieu naturel, Canada »
- « b) mesures utilisées, environnement, pays »
- « c) dégradation, environnement, mesures utilisées »
- « d) mesures de protection, environnement, Canada »
- « e) Autre (s.v.p., préciser) »
- « f) Ne sais pas »

Les pourcentages de réussite à cette question sont sensiblement les mêmes pour les trois enquêtes, avec une légère progression entre 2003 et 2008. Les résultats obtenus par la FADBEN (2012) sont moins bons que ceux d'EDUDOC (2008) et se rapprochent de ceux du CREPUQ (2003), avec un niveau équivalent en LGT et une perte de 3 points au global. Cette perte est due aux résultats obtenus en LP qui sont nettement inférieurs avec 20 points d'écart à la baisse.

Les mêmes constats que ceux de la FADBEN ont été faits par le CREPUQ : « Difficulté à éliminer les mots non pertinents », « il ressort que les étudiants ont de la difficulté à identifier les mots significatifs, même lorsqu'on suggère un choix de réponse qui facilite le travail, ce qui constitue l'étape B du Processus de recherche documentaire : Formulation du sujet et identification des concepts » (CREPUQ, 2003). Ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où les résultats sont très proches.

Par contre, pour EDUDOC le thème portant sur l'identification des concepts est estimé être le mieux réussi avec un pourcentage de réussite de 68,10% pour cette question, score le plus élevé des trois questions qui portaient sur ce thème. Et il est indéniable que les étudiants belges ont obtenus de meilleurs résultats que leurs homologues québécois et que les élèves français.

4. Question 26. Notion ciblée : Indexation automatique : Moteur de recherche



Remarque

Notion organisatrice : Indexation

Présentation de la question

Quand j'interroge un moteur de recherche. Il affiche des pages de résultats. Pour trouver ces résultats :

a) Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé automatiquement

b) Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé par des personnes

c) Il cherche la réponse directement sur le web

d) Il cherche dans une liste de sites (6ème) // Il consulte une liste de sites (3ème, 2nde et Terminale)

e) Je ne sais pas

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Moteur de recherche
- Index
- Indexation

La plupart des recherches d'information effectuées par les élèves se font sur le web, et l'utilisation d'un moteur de recherche (*Google* dans la grande majorité des cas) est devenue une pratique habituelle et fréquente. Pour autant, les élèves savent-il ce qu'est un moteur de recherche et comment il fonctionne ? Savent-ils qu'il utilise un index et comment cet index est constitué ? Savent-ils qu'il utilise des robots qui indexent automatiquement le contenu des sites web visités ?

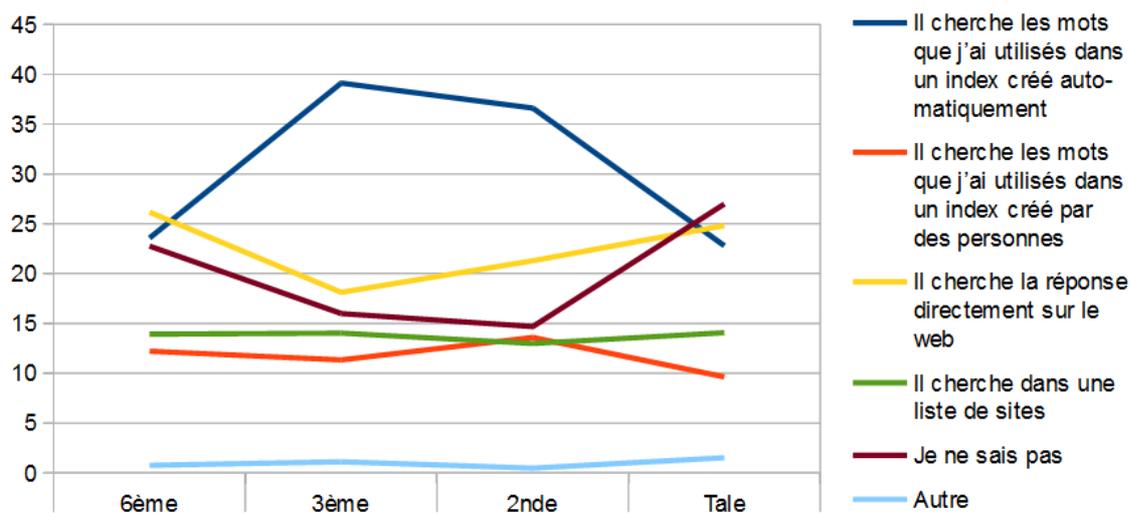
La question vise aussi à savoir si les élèves font la différence entre l'indexation automatique caractéristique des moteurs de recherche et l'indexation humaine caractéristique des annuaires, bien que ceux-ci aient quasiment disparu, ainsi que des bases de données telles que celle du CDI (catalogue informatisé).

La connaissance des principes de fonctionnement d'un outil permet d'en avoir un usage efficace, de même qu'elle permet la formulation de requêtes pertinentes et améliore la stratégie de recherche mise en œuvre.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé automatiquement	23,58	39,13	36,62	22,81	39,22	30,21	22,81	22,86
b) Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé par des personnes	12,22	11,34	13,6	9,63	14,01	12,56	9,8	8,57
c) Il cherche la réponse directement sur le web	26,18	18,12	21,3	24,84	19,79	25,02	25,29	21,9
d) Il cherche dans une liste de sites	13,93	14,03	12,99	14,07	12,36	14,56	13,45	18,1
e) Je ne sais pas	22,78	15,99	14,69	27	14,01	16,35	27,05	26,67
f) Autre	0,77	1,12	0,49	1,52	0,4	0,7	1,46	1,9

Question 26 : résultats



Question 26 : graphique

Analyse des résultats

En début de 6ème, moins d'un quart des élèves (24%) ont choisi la réponse attendue « Il cherche les mots que j'ai utilisé dans un index créé automatiquement » (a). Ils sont à peine un peu moins à avoir déclaré ne pas savoir (23%). Ils sont donc 76 % à ne pas connaître le principe de fonctionnement d'un moteur de recherche basé sur l'indexation automatique.

La réponse exacte arrive en rang 2, précédée de peu (26,18%) par la proposition « Il cherche la réponse directement sur le web » (c).

Les deux autres réponses erronées viennent ensuite avec des pourcentages inférieurs à 15%, les scores remportés se maintiendront ensuite à ce niveau jusqu'à la fin du lycée. Ces deux propositions renvoyant au principe de l'indexation humaine (« index créé par les personnes », « liste de sites »), il semblerait que les élèves aient, dès l'entrée en 6ème, l'intuition d'un fonctionnement automatisé des moteurs de recherche, perception certainement induite par l'emploi du terme « moteur ».

C'est en fin de 3ème que la réponse exacte remporte le meilleur score. Elle arrive en premier avec un pourcentage de 39,13%, marquant un écart de plus de 20 points avec la réponse (c) « Il cherche la réponse directement sur le web » (18,12%). Toutefois, le taux d'incertitude étant de 16%, 61% des élèves manifestent leur manque de connaissances sur le fonctionnement d'un moteur de recherche.

Néanmoins, tout au long du collège, les connaissances ont fortement progressé, ce qui relève d'une évolution normale dans l'acquisition des connaissances. Malheureusement, la situation se dégrade nettement au lycée, sans qu'un écart très important ne puisse être constaté entre LGT et LP, comme c'est souvent le cas pour les autres questions.

En début de 2nde, la réponse exacte arrive encore en premier, mais avec un score légèrement inférieur (-3 points), surtout en LP (-9 points). Le taux d'incertitude étant d'environ 15%, il apparaît que 63% des élèves de 2nde ignorent le fonctionnement d'un moteur de recherche ; ils sont ainsi 2% de plus qu'en fin de 3ème.

Parallèlement à la baisse du score de la réponse exacte, celui de la réponse « Il cherche la réponse directement sur le web » (c) augmente (+3 points).

C'est en fin de Terminale que la situation devient inquiétante, avec des résultats qui chutent au niveau de ceux des 6ème et se situent autour de 25% pour les trois réponses qui arrivent en tête de classement. Le différentiel entre LGT et LP est, quant à lui, moins important qu'en 2de, plaçant tous les élèves sortant du lycée, quelle que soit leur filière, sur un pied d'égalité. Si l'on regarde de plus près l'ordre des réponses fournies, la situation se révèle même moins bonne qu'en début de 6ème :

- la réponse exacte arrive seulement en rang 3 avec un score moins bon de près de 2 points qu'en 6ème (22,81% // 23,58%) ;
- la réponse « Il cherche la réponse directement sur le web » (c) vient en rang 2 avec score de 25% ;
- 27% des élèves déclarent ne pas savoir, ce qui place cette réponse en rang 1.

Si tous les élèves utilisent quotidiennement un moteur de recherche, il se révèle ici que 77% d'entre eux quittent l'enseignement secondaire sans avoir de connaissances exactes sur son fonctionnement.

Seul point positif de ce tableau, les élèves semblent avoir conscience de la dimension automatique du fonctionnement des moteurs de recherche et rejettent les propositions allant dans le sens d'une intervention humaine.

Par contre, concernant les notions d'index et d'indexation automatique, le plébiscite accordé à la proposition « Il cherche la réponse directement sur le web », tend à prouver qu'elles ne sont pas assimilées. Cette réponse, qui laisse le fonctionnement du moteur de recherche dans le flou le plus total (que voudrait dire, pour un moteur, chercher une réponse directement sur le web ?) reflète la perception qu'en ont les élèves.

Comment interpréter cette baisse du niveau de connaissance entre le milieu et la fin de la scolarité dans le secondaire ?

Une première réponse consiste à émettre l'hypothèse que des apprentissages, formels ou informels, se mettent davantage en place au collège qu'au lycée et que les élèves ont, durant les années du collège, dans l'école ou à l'extérieur, appris quelque chose du fonctionnement d'un moteur de recherche, à savoir qu'il fonctionne avec une indexation automatique des pages web. Ce qui fait que les résultats sont bons pour un peu plus d'un tiers d'entre eux.

Une autre réponse consiste à penser que la pratique grandissante de la recherche en ligne, dans et hors contexte scolaire, associée à la grande facilité d'utilisation des interfaces proposées par les outils de recherche du web, génère de la transparence, les élèves ne se posant même plus la question de savoir comment ils fonctionnent. Elle génère aussi de la transparence quant aux différents outils du web : les élèves savent-ils seulement ce qu'est un moteur de recherche ? Le différencient-ils d'un navigateur ? L'univers du web devient pour eux un milieu naturel où tout va de soi, où la question de la technique et de son fonctionnement ne s'impose pas.

Le fort taux d'incertitude et son augmentation en fin de Terminale viennent conforter cette idée. Les élèves avouent eux-mêmes ne pas savoir et prennent conscience, face à cette question, de leur manque de connaissance, qu'ils ne l'aient jamais eue ou qu'elle se soit perdue.

Outre le fort taux d'incertitude, cette question reste parmi les moins bien réussies.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

E. Notion organisatrice : Espace informationnel

1. Question 01. Notion ciblée : Catalogue



Remarque

Notion organisatrice : Espace informationnel

Présentation de la question

Si je veux trouver des articles de périodiques (revues, magazines, journaux) sur « Les meilleurs jeux vidéos », je cherche dans :

a) Le catalogue informatisé du CDI

- b) Un dictionnaire (6ème). Les usuels (3ème, 2nde et Terminale)
- c) Un moteur de recherche (*Google, Yahoo!*, etc.)
- d) Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Catalogue informatisé
- Outil de recherche
- Stratégie de recherche

Seul le catalogue informatisé contient les dépouillements de périodiques, permettant ainsi une recherche thématique sur ces derniers. De plus, le support du document peut être spécifié pour limiter la recherche aux articles de périodiques.

La question se présente comme une mise en situation où l'élève doit mobiliser ses connaissances pour trouver la bonne stratégie de recherche.

Est ici évaluée la connaissance qu'ont les élèves du catalogue informatisé du CDI, de son utilité, de ses spécificités et de la nature des contenus auxquels il donne accès. Les élèves savent-ils que les périodiques du CDI sont dépouillés et que le catalogue facilite leur consultation ? Savent-ils qu'il est possible de faire une recherche thématique en précisant le type de document recherché ?

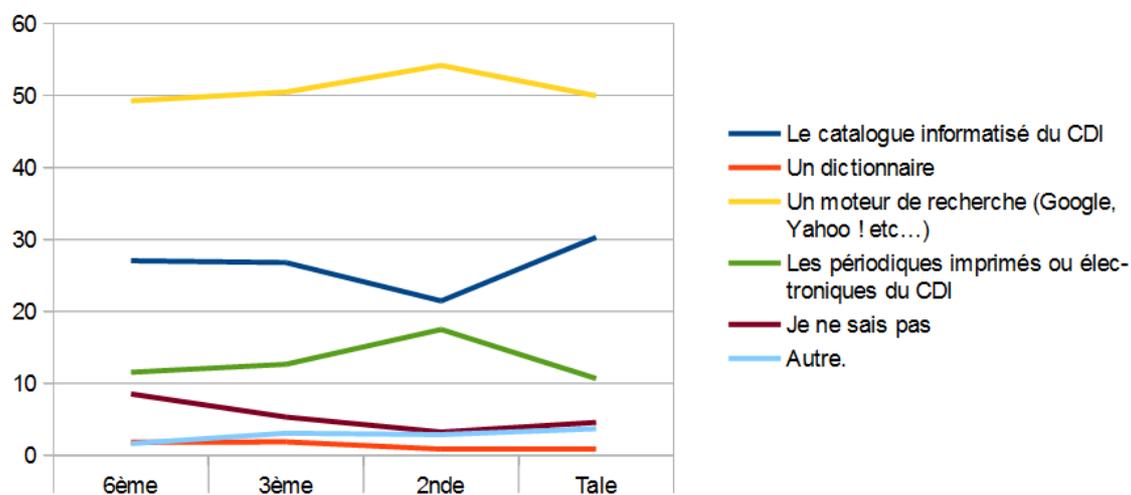
Le choix de réponses permet d'évaluer si les élèves font la différence entre les types de document (périodique, dictionnaire) et les types d'outil de recherche de documents (catalogue informatisé, moteur de recherche).

Est aussi évalué le degré de pertinence de la stratégie de recherche mise en œuvre dans une situation précise. Le choix d'une stratégie est lié à la connaissance des outils de recherche disponibles et à leur spécificité, ainsi qu'à la connaissance des différents types de document.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Le catalogue informatisé du CDI	27,01	26,77	21,44	30,29	23,55	16,25	33,33	10,48
b) Un dictionnaire (6ème). Les usuels (3ème, 2nde, terminale)	1,8	1,86	0,86	0,89	0,69	1,3	1,02	0
c) Un moteur de recherche (Google, Yahoo!, etc.)	49,24	50,46	54,18	49,94	50,48	63,31	47,08	68,57
d) Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI	11,53	12,64	17,48	10,65	19,83	11,67	10,82	9,52
e) Je ne sais pas	8,51	5,3	3,22	4,56	2,83	4,19	4,39	5,71
f) Autre	1,63	3,07	2,87	3,68	2,67	3,39	3,36	5,71

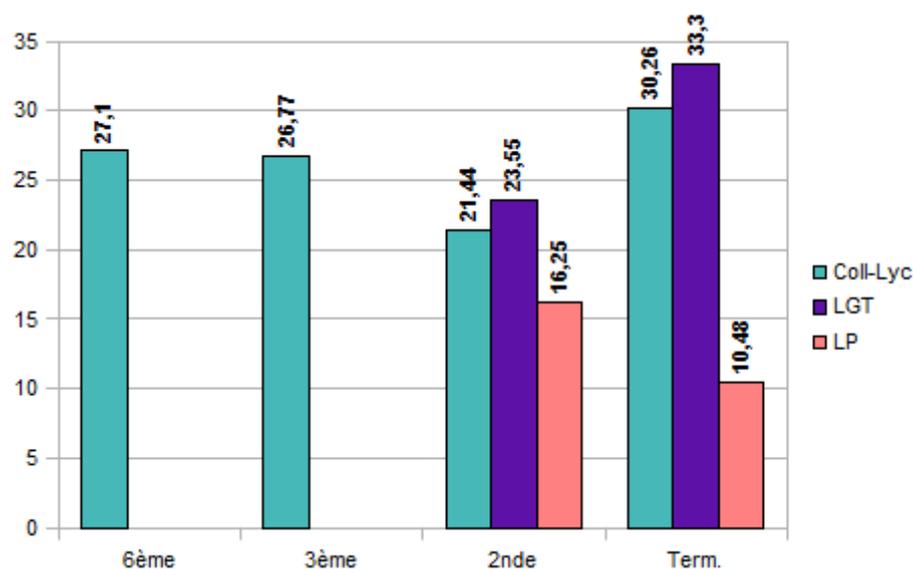
Question 1 : résultats



Question 1 : graphique

Analyse des résultats

Le taux de réponses exactes :



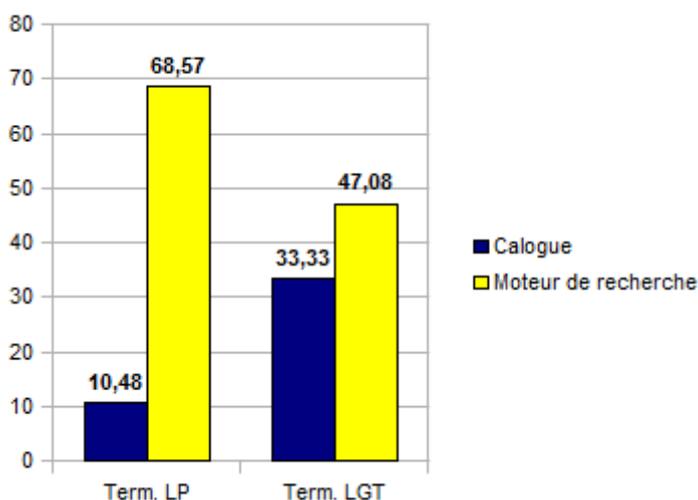
Question 1 : taux de réponses exactes

Bien que venant toujours en rang 2, le taux de réponses exactes reste relativement faible, ne dépassant les 30%, de peu, qu'en Terminale LGT (33,33%).

Le taux de réponses exactes stagne au collège, il baisse légèrement en 2nde avec un net différentiel entre le LGT et le LP, en Terminale le taux s'améliore légèrement, mais uniquement en LGT, alors qu'il chute largement en LP.

Le taux de réponses majoritaires :

Dès la 6ème environ la moitié des élèves plébiscitent les moteurs de recherche. Ce taux, s'il stagne plus ou moins jusqu'en Terminale, augmente de plus de 10 points en LP pour atteindre près de 67% en Terminale. Comme le montre le diagramme qui suit, l'écart entre la bonne réponse et le recours au moteur de recherche se creuse entre les deux types de lycée.



Catalogue et moteur de recherche en Terminale LGT et LP

Le taux de réponses de rang 3

De la 6ème à la Terminale, LGT et LP confondus, la consultation directe des périodiques du CDI vient en rang 3 des réponses données, avec toutefois des pourcentages assez faibles se situant autour de 10%. Bien que motivée par une certaine logique (je cherche des articles de périodiques, je vais donc chercher dans les périodiques), cette réponse laisse transparaître une méconnaissance des difficultés liées à la consultation directe des périodiques dans le cas d'une recherche précise, et donc aux spécificités de ce type de document.

Le taux d'incertitude

Le taux d'incertitude est assez faible, et baisse après la 6ème. Les élèves pensent savoir mais leurs connaissances sont majoritairement erronées.

Les réponses « Autre »

Le pourcentage de propositions autres reste faible surtout en 6ème. En 3ème et 2nde, il se situe autour de 3% et se rapproche des 4% en Terminale.

Quelques reformulations sont à noter (BCDI pour le catalogue informatisé, magazine pour périodique), ce qui dénote une méconnaissance des termes spécifiques.

En grande majorité, et ce pour tous les niveaux, les élèves s'orientent vers les sites spécialisés tels que *jeuxvideos.com*.

Quel bilan ?

Ces résultats laissent nettement apparaître le plébiscite accordé, par les élèves, au moteur de recherche et à la recherche en ligne. C'est spontanément et prioritairement sur le web qu'ils vont chercher des réponses.

Force est de constater que les connaissances des élèves concernant l'utilisation du catalogue informatisé du CDI sont faibles et, ce qui est plus inquiétant, ne progressent guère au cours de leur scolarité. Elles auraient même plutôt tendance à régresser, alors que les pratiques spontanées d'utilisation systématique d'Internet s'installent toujours plus. Les élèves de LGT semblent s'en sortir un peu mieux que ceux de LP, où le recours à Internet prédomine très largement en Terminale avec 68,57% des réponses données, toutes les autres se situant entre 10,48% et 0%.

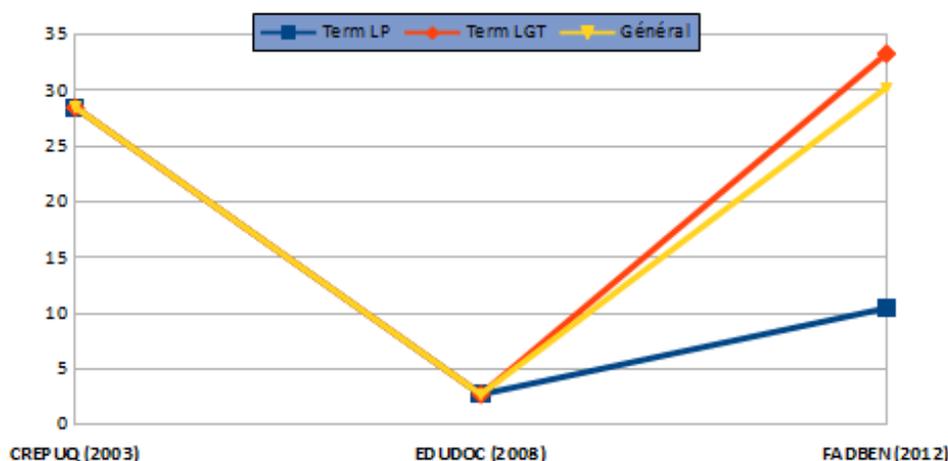
Ces résultats sont d'autant plus inquiétants que des formations sont souvent mises en place par les professeurs documentalistes concernant l'utilisation du catalogue informatisé du CDI. Selon l'*enquête FADBEN sur les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires*⁶, ces formations se font surtout en 6ème. L'enquête étant faite en début de 6ème, il était encore impossible d'évaluer l'impact de ces formations sur les connaissances acquises par les élèves. Par contre, nous ne pouvons que constater qu'il n'en reste guère de traces en fin de 3ème, de même, si des formations ont eu lieu en 2nde, elles ne portent pas plus de fruits en fin de Terminale... Les élèves en restent à leurs représentations premières concernant l'utilisation des moteurs de recherche. Là encore, peu de connaissances semblent avoir été construites tout au long de la scolarité, alors que, dès la 6ème des apprentissages sont mis en place.

Le recours au feuilletage des périodiques (rang 3 des réponses données) n'est pas de meilleure augure dans la mesure où il dénote une méconnaissance de ces derniers, ainsi qu'un total manque de pertinence et d'efficacité dans la stratégie de recherche adoptée.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 3	Q 1	Q 01		
		Term	T LGT	T LP
28,5 %	2,74 %	30,29 %	33,33 %	10,48 %

Question 1 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC



Question 1 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Sont repris ici les pourcentages de réussite concernant la réponse exacte, bien que celle-ci ne soit pas la même pour le questionnaire FADBEN que pour les deux autres.

Cette question est, en effet, une reprise partielle des enquêtes du CREPUQ (2003) et d'EDUDOC (2008), le choix de réponses ayant été adapté à l'enseignement secondaire. La consultation d'une base de données a été retirée du choix de réponses, dans la mesure où les élèves ne sont pas amenés à en utiliser. Cette proposition était la réponse exacte dans les deux autres enquêtes. L'utilisation du catalogue de la bibliothèque y était mentionnée mais n'était pas considérée comme une réponse exacte, dans la mesure où ce dernier n'intègre pas le dépouillement des périodiques, contrairement aux catalogues de la plupart des établissements du secondaire en France.

L'enquête FADBEN atteint un taux de réussite légèrement supérieur à celle du CREPUQ, alors que cette question remporte le plus mauvais score du questionnaire EDUDOC. La comparaison concernant les réponses exactes ne peut être poussée plus loin dans la mesure où ce n'est pas la connaissance des mêmes outils qui est évaluée. Par contre le point commun entre les trois enquêtes est le succès remporté par les moteurs de recherche dans les réponses données.

2. Question 17. Notion ciblée : Catalogue



Remarque

Notion organisatrice : Espace informationnel

Présentation de la question

Le catalogue informatisé du CDI permet de trouver, entre autre(s) :

- a) Tous les titres des livres disponibles au CDI**
- b) Tous les titres des livres disponibles dans le commerce
- c) Tous les titres des revues disponibles au CDI**
- d) Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI**
- e) Aucun de ces énoncés
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Catalogue informatisé

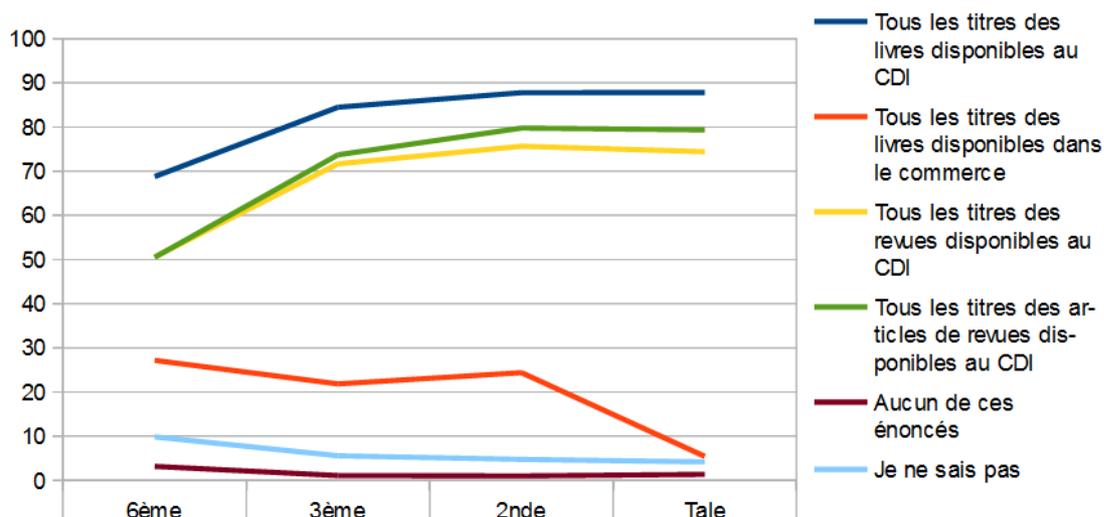
Est ici évaluée la connaissance qu'ont les élèves du catalogue informatisé du CDI, de son utilité, de ses spécificités et de la nature des contenus auxquels il donne accès. Les élèves savent-ils quand et pourquoi utiliser le catalogue du CDI, et quels types de documents ils peuvent y trouver ?

Contrairement à la question 01 où les élèves sont confrontés à une situation de recherche précise pour laquelle différents outils de recherche sont proposés, la question 17 ne porte que sur l'utilisation du catalogue.

Résultats

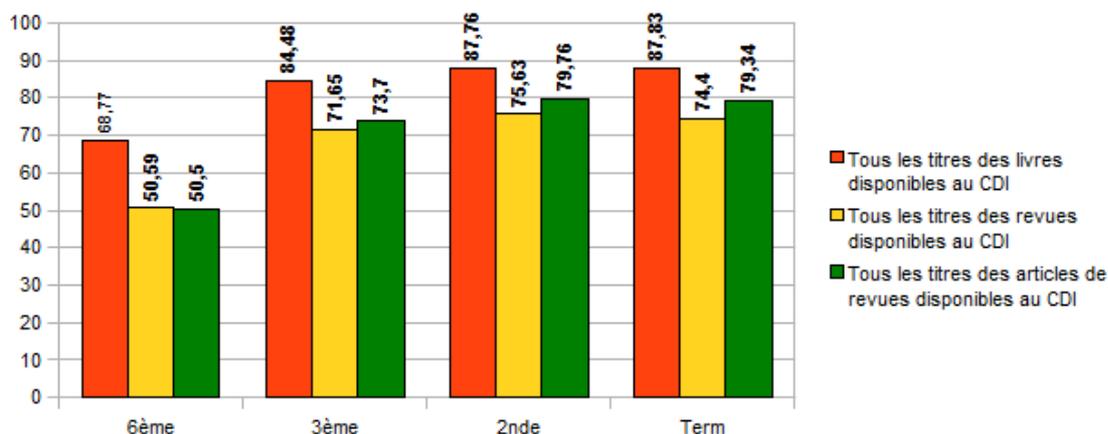
	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Tous les titres des livres disponibles au CDI	68,77	84,48	87,76	87,83	89,54	83,35	89,62	76,19
b) Tous les titres des livres disponibles dans le commerce	27,18	21,84	24,4	5,45	21,97	30,41	4,24	13,33
c) Tous les titres des revues disponibles au CDI	50,59	71,65	75,63	74,4	77,63	70,69	77,92	51,43
d) Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI	50,5	73,7	79,76	79,34	83,12	71,49	82,31	60
e) Aucun de ces énoncés	3,17	1,12	1,01	1,39	0,93	1,2	1,02	3,81
f) Je ne sais pas	9,85	5,58	4,74	4,18	3,88	6,88	2,78	13,33

Question 17 : résultats



Question 17 : graphique

Analyse des résultats



Question 17 : taux de bonnes réponses

Le taux de réussite pour cette question reste très satisfaisant, les trois réponses exactes arrivent toujours en tête avec des scores supérieurs à 50%.

L'accès au livre *via* le catalogue informatisé reste largement plébiscité et devance souvent de plus de 10 points le score des autres bonnes réponses.

Le taux d'incertitude reste assez bas, n'atteignant pas les 10% en 6ème et chutant à moins de 3% en Terminale de LGT.

La proposition « Aucun de ces énoncés » a très peu été choisie.

L'accès à tous les livres disponibles dans le commerce atteint, jusqu'en 2de, un score non négligeable se situant entre 10% et 20%. Il faut attendre la classe de Terminale pour le voir chuter à moins de 5%, mais seulement en LGT, alors qu'il reste au-dessus de 10% en LP.

Même si le taux réel de réussite ne peut être calculé, au vu des pourcentages obtenus pour chaque réponse exacte, nous pouvons considérer que cette question obtient, pour tous les niveaux, un bon score de réussite.

Le fait que le livre arrive en rang 1 des réponses données, avec un écart allant de 20 (en 6ème) à 10 points (en Terminale) avec les articles de périodiques qui viennent en rang 2, confirme la représentation, souvent constatée sur le terrain, que se font les élèves des ressources référencées sur le catalogue du CDI et selon laquelle celui-ci ne contiendrait que des livres, d'où, souvent, le désintérêt pour cet outil de recherche, la préférence des élèves allant vers les ressources en ligne.

50 à 80% des élèves semblent savoir que le catalogue informatisé recense les articles de périodiques disponibles au CDI. Or, si un parallèle est fait avec la question 1 où il est demandé aux élèves de dire quel outil de recherche utiliser pour trouver un article de périodique sur un thème précis, le catalogue informatisé est utilisé par moins d'un tiers des élèves, la plupart ayant recours à un moteur de recherche. Il est vrai que cette question ne portait que sur le catalogue informatisé, sans que les moteurs de recherche et l'espace web ne soient évoqués. Il semblerait donc que malgré un certain nombre de connaissances acquises, certaines représentations fassent obstacle. Parmi celles-ci, nous entrevoyons la croyance selon laquelle le catalogue informatisé ne contiendrait que des livres, avec derrière ce terme, le renvoi implicite à des supports imprimés ; un autre obstacle serait l'attrait des ressources en ligne et la confiance aveugle faite aux moteurs de recherche.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
	Q19	Q17	Q17		
			Term	TLGT	TLP
a) Livres	86,6 %	60,76 %	87,83 %	89,62 %	76,19 %
b) Revues	74 %	-	74,40 %	77,92 %	51,43 %
c) Articles	57,3 % (mauvaise rép.)	-	79,34 %	82,31 %	60 %
Réussite : a + b	25,6 %	-	-	-	-

Question 17 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Pour le questionnaire CREPUQ il n'y avait que deux réponses exactes : les titres de livres et les titres de revues disponibles à la bibliothèque. Les catalogues de bibliothèques n'intégrant pas les dépouillements de revues, la réponse pointant les titres d'articles était erronée. Plusieurs réponses pouvaient être cochées et si le score de chaque bonne réponse reste élevé, celui de la bonne combinaison est faible (25,6%). Le crédit accordé à la présence de titres d'articles (réponse erronée) est lui aussi important, ce qui fait dire aux enquêteurs que les étudiants, en grande majorité, « ont une connaissance partielle de ce que contient un catalogue ».

Le questionnaire EDUDOC était moins ambitieux et ne permettait qu'un seul choix de réponse, la priorité étant donnée aux livres. De fait le pourcentage de réussite est considéré comme bon : « La fonction du catalogue "pour y chercher un livre" (question 17) est bien comprise par 60,8% des étudiants mais la méthode pour l'utiliser efficacement (question 7) est moins claire ».

L'enquête FADBEN se rapproche plus de celle du CREPUQ, avec toutefois trois réponses exactes à cocher puisque les revues sont dépouillées et les articles référencés dans le catalogue. Toutefois, si les pourcentages pour chaque item pris séparément sont bons, nous ne disposons pas du réel taux de réussite qui correspondrait au nombre d'élèves ayant coché les trois réponses exactes . Nous ne pouvons que supposer qu'il aurait été meilleur que celui du CREPUQ puisqu'il fédère les trois entrées plébiscitées, alors que le CREPUQ en excluait un.

La seule conclusion qui peut être tirée de ce comparatif est que les jeunes sondés associent facilement le catalogue, et probablement le centre de ressources, à la mise à disposition de livres, les autres supports étant moins bien identifiés.

3. Question 27. Notion ciblée : Réseautage



Remarque

Notion organisatrice : Espace informationnel

Présentation de la question

Je peux utiliser mes réseaux sociaux, à l'aide de *Facebook/ MySpace/ Twitter* ou de forums, pour :

- a) Retrouver mes amis
- b) Trouver des informations
- c) Travailler et réfléchir à plusieurs
- d) Partager, mettre en commun des informations
- e) Je ne sais pas

Question à choix multiple

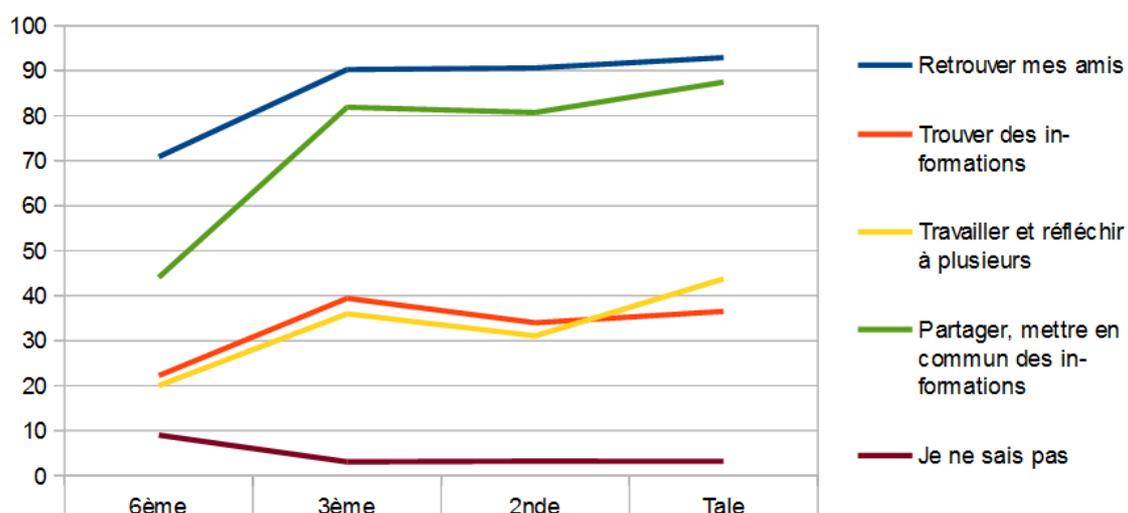
Connaissances évaluées et enjeu de la question

Cette question cherche à évaluer les représentations que se font les élèves du secondaire des réseaux sociaux. Dans l'attente de voir se dessiner une possible évolution dans la manière dont les outils sont appréhendés selon les niveaux, les réponses proposées listent donc les différentes grandes fonctions : la communication entre pairs (a), la recherche d'informations (b), la collaboration (c) et la mutualisation de données (d). Du point de vue de l'information-documentation, on observera particulièrement les résultats obtenus pour la recherche d'informations (b).

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Retrouver mes amis	70,85	90,24	90,6	92,9	92,16	86,74	95,18	78,1
b) Trouver des informations	22,24	39,41	33,98	36,5	33,72	34,6	36,4	37,14
c) Travailler et réfléchir à plusieurs	20,01	35,97	31,07	43,73	33,64	24,73	45,32	33,33
d) Partager, mettre en commun des informations	44,05	81,88	80,71	87,45	83,8	73,08	90,5	67,62
e) Je ne sais pas	9,02	3,07	3,22	3,17	2,79	4,29	1,32	15,24

Question 27 : résultats



Question 27 : graphique

Analyse des résultats

D'une manière générale, peu d'élèves ont reconnu ne pas connaître les usages des réseaux sociaux en 2012. Ces résultats tendent certainement à diminuer d'année en année.

Des quatre fonctions étudiées, il ressort que la communication et la mutualisation sont de loin les plus connues des élèves du secondaire. Par contre, la collaboration et la recherche d'informations n'intéressent globalement que trois à quatre élèves sur dix. Si le groupe de tête peut être assimilé aux loisirs et le groupe de queue à l'étude, alors on ne peut que remarquer, sans s'en étonner, que les élèves du secondaire réservent les réseaux sociaux bien davantage à des pratiques domestiques et privées qu'à des pratiques scolaires. La fonction de recherche d'informations, quant à elle, stagne à partir de la 3ème, pour n'intéresser qu'un élève sur trois.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

F. Notion organisatrice : Recherche d'information

1. Question 06. Notion ciblée : Moteur de recherche : classement des résultats



Remarque

Notion organisatrice : Recherche d'information

Présentation de la question

J'interroge un moteur de recherche tel que *Google*, *Yahoo!* ou *Bing*. J'obtiens plus de 100 000 résultats. Les résultats classés en premier sont ceux qui... :

a) Répondent le mieux à ma recherche

- b) Contiennent le plus de fois les mots de ma recherche
 - c) Sont déterminés par le hasard
 - d) Signalent des pages dont les responsables ont payé pour qu'elles soient bien classées
 - e) Signalent les pages les plus connues
 - f) Sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes.**
 - g) Je ne sais pas
- Question choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

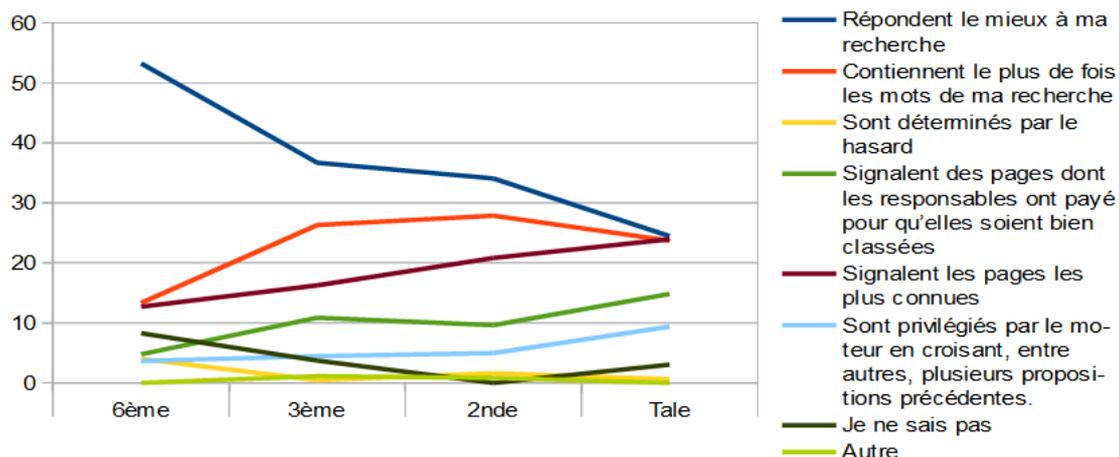
- Moteur de recherche
- Classement des résultats
- Algorithme de recherche
- Référencement

Le but de la question est d'évaluer les connaissances des élèves sur le fonctionnement d'un moteur de recherche, outil qu'ils utilisent quotidiennement. La question porte plus particulièrement sur les algorithmes de recherche et les critères de classement utilisés par les moteurs. Les élèves savent-ils quelles sont les principales composantes d'un algorithme de recherche ? Quelles représentations se font-ils du fonctionnement d'un moteur et quelle perception en ont-ils ?

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Répondent le mieux à ma recherche	53,27	36,71	34,09	24,46	31,1	41,48	22,22	39,05
b) Contiennent le plus de fois les mots de ma recherche	13,33	26,3	27,88	23,7	29,89	22,93	24,42	19,05
c) Sont déterminés par le hasard	4	0,46	1,61	0,63	1,05	2,99	0,58	0,95
d) Signalent des pages dont les responsables ont payé pour qu'elles soient bien classées	4,77	10,87	9,63	14,83	10,99	6,28	15,79	8,57
e) Signalent les pages les plus connues	12,7	16,26	20,81	23,95	20,84	20,74	24,27	21,9
f) Sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes.	3,65	4,46	4,97	9,38	5,21	4,39	9,94	5,71
g) Je ne sais pas	8,28	3,72	x	3,04	x	x	2,78	4,76
h) Autre	x	1,12	0,83	x	0,85	0,8	x	x

Question 6 : résultats



Question 6 : graphique

Analyse des résultats

Pour tous les niveaux, c'est la proposition erronée « répondent le mieux à ma recherche » qui obtient le plus fort pourcentage et le meilleur classement, à l'exception des Terminales LGT qui placent cette proposition en rang 3 (22%), mais à seulement 2 points d'écart de leur rang 1 « Contiennent le plus de fois les mots de ma recherche » (24%), et de leur rang 2 « Signalent les pages les plus connues » (24%) qui sont des réponses partielles.

Par contre, la proposition erronée « sont déterminés par le hasard » obtient des pourcentages faibles même en début de 6ème.

La réponse exacte « sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes » qui met en avant la complexité des modes de classement des résultats, se basant sur des algorithmes qui ne sont pas rendus publics, obtient des scores très faibles se situant autour de 4 à 6% du début de la 6ème jusqu'en fin de Terminale LP ; seuls les élèves de Terminale LGT obtiennent un score de 10% qui reste, somme toute, bien bas. Pour tous les niveaux, c'est de loin la question qui obtient le moins bon taux de réussite, avec souvent 10 points et plus d'écart négatif.

Ces résultats montrent que, si les élèves sentent bien qu'un moteur de recherche ne donne pas des résultats au hasard, ils sont peu nombreux à avoir une connaissance précise de son fonctionnement, ainsi que des enjeux citoyens et économiques de cet outil. Certains en ont une perception approximative à travers des critères quantitatifs portant sur la fréquence d'utilisation des mots de la requête, réponse venant le plus souvent en rang 2, ou encore à travers la notion de popularité (les pages les plus connues), réponse venant généralement en rang 3.

Par contre, tous font entièrement confiance aux moteurs de recherche pour apporter la meilleure réponse à leur recherche d'information. Les élèves restent majoritairement dans l'illusion que les premiers résultats sont les plus pertinents ! Quand on sait que la quasi totalité des utilisateurs des moteurs de recherche ne dépassent pas la lecture de la première page de résultats, qu'une grande majorité ne va pas au-delà des trois premiers résultats et que beaucoup se contentent de la première référence, on peut mesurer toutes les erreurs et dérives auxquelles une recherche d'information spontanée peut conduire. Des connaissances de base sont ici indispensables pour aiguïser l'esprit critique et donner de l'efficacité à la recherche d'information en ligne.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

2. Question 09. Notion ciblée : Opérateur de recherche : OU



Remarque

Notion organisatrice : Recherche d'information

Présentation de la question

Pour trouver beaucoup de documents sur mon sujet, je peux compléter ma recherche avec des synonymes. Entre ces mots, je place :

- a) ET
- b) +
- c) SAUF
- d) OU**
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Opérateur booléen
- Équation de recherche
- Requête

La connaissance et la maîtrise des opérateurs booléens est essentielle pour la mise en œuvre d'une stratégie de recherche efficace.

L'opérateur booléen "OU" permet en particulier d'élargir la recherche en repérant des documents contenant un seul, plusieurs ou la totalité des mots-clés composant une requête.

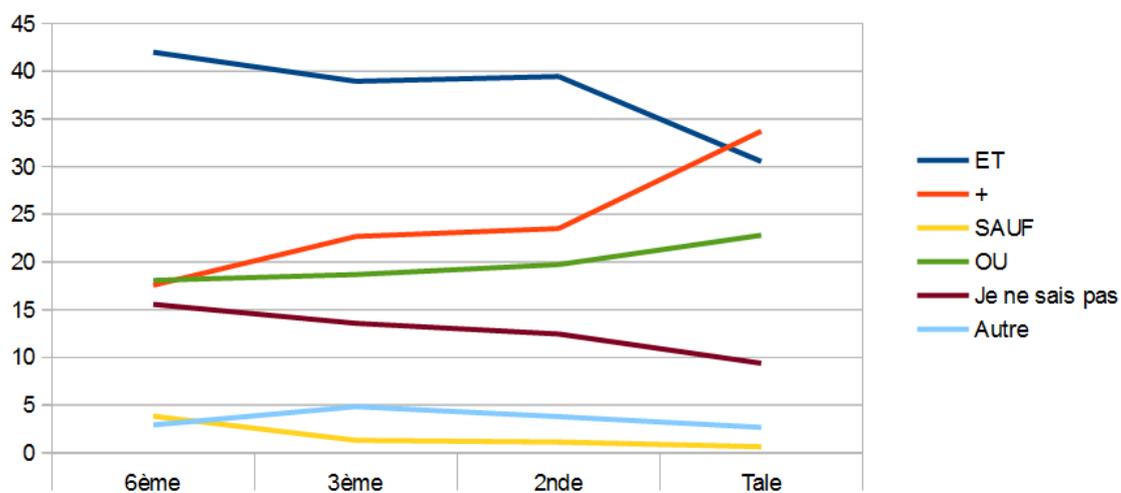
Si l'utilisation des opérateurs booléens est enseignée dans le secondaire en France, notamment à l'occasion de formations méthodologiques aux logiciels documentaires, son usage est moins fréquent dans les pratiques courantes où les moteurs de recherche sont principalement utilisés. Or, en recherche simple, les moteurs de recherche, s'ils utilisent bien les opérateurs booléens, le font de façon implicite et selon une logique d'association qui leur est propre, celle-ci étant prise en compte dans l'algorithme de classement des résultats (priorité donnée au « ET », puis au « OU »). Seule la recherche avancée permet une utilisation explicite et choisie des opérateurs de recherche, or ce mode est très peu utilisé et donc méconnu des élèves, les moteurs de recherche eux-mêmes le mettant de moins en moins en avant.

Le but de la question est de mesurer le degré de maîtrise qu'ont les élèves, tout au long de leur scolarité, de l'outil opérateurs booléens et de la logique booléenne. Savent-ils ce que c'est et quel intérêt présente leur utilisation dans l'élaboration d'une stratégie de recherche ?

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) ET	41,99	38,94	39,44	30,54	38,61	41,48	30,41	31,43
b) +	17,56	22,68	23,51	33,71	25	19,84	34,8	26,67
c) SAUF	3,83	1,3	1,12	0,63	1,01	1,4	0,44	1,9
d) OU	18,07	18,68	19,72	22,81	20,52	17,75	22,95	21,9
e) Je ne sais pas	15,56	13,57	12,45	9,38	10,95	16,16	8,33	16,19
f) Autre	2,91	4,83	3,79	2,66	3,96	3,39	2,78	1,9

Question 9 : résultats

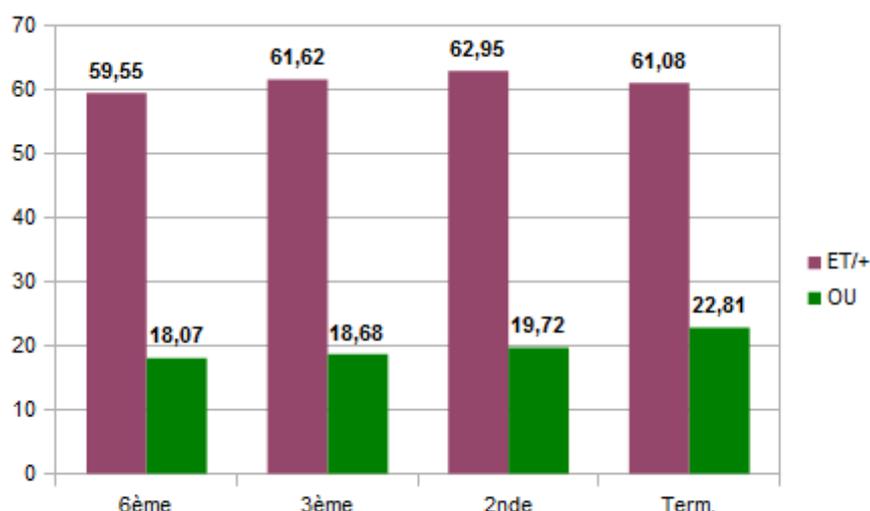


Question 9 : graphique

Analyse des résultats

L'opérateur « OU » est peu connu puisque, en moyenne, 4 élèves sur 5 ne le retiennent pas pour une requête visant à augmenter le nombre de résultats pertinents. La très faible évolution enregistrée entre la 6ème et la Terminale (+4,74 points) montre le peu d'impact des formations documentaires, si elles existent, en ce domaine. Ce constat est d'autant plus prégnant au collège où l'écart entre l'entrée et la sortie est encore plus minime (+0,61 points), alors que des formations sont presque systématiquement mises en place, au moins en 6ème.

Les résultats révèlent également un manque de connaissance de la logique booléenne puisque l'opérateur plébiscité en la circonstance est "ET". Même si le taux de celui-ci décroît régulièrement (-11,45 points), il reste néanmoins en tête des réponses pour être finalement rejoint par le signe "+", en nette progression (+16,15 points), signe ayant une signification identique, celle de ne sélectionner que les résultats pour lesquels tous les termes de la requête associés par ces opérateurs sont présents. Il semble dès lors évident ici que "ET" n'est pas perçu par les élèves comme un opérateur booléen, mais plutôt dans son sens grammatical en tant que conjonction pouvant servir à exprimer une addition. Il partage ici ce sème avec le signe mathématique "+". Ainsi le cumul des propositions "ET" et "+" montre à quel point la logique sémantique issue des disciplines telles que le français ou les mathématiques, familières aux élèves, est prégnante.



Comparatif cumul ET/+ et bonne réponse

Il semble de même évident que la proposition « OU » n'a pas été non plus perçue dans le sens de la logique booléenne pour la plupart des élèves.

Ces remarques sont d'autant plus préoccupantes que le niveau d'incertitude (-6,18%) décroît plus rapidement que n'augmente la connaissance attendue (+4,74%).

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Cette question est une réplique de la question 11 de l'enquête du CREPUQ (2003), reprise dans les mêmes termes dans la question 9 de l'enquête d'EDUDOC (2008).

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 11	Q 09	Q 09		
		Term	T LGT	T LP
27,10%	26,71%	22,81%	20,52%	17,75%

Question 9 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Les résultats de notre étude se révèlent encore inférieurs à l'étude d'EDUDOC, dont les auteurs s'émouvaient déjà en ces termes : « *Il est inquiétant de se rendre compte que cette notion, basique pour la recherche documentaire, soit si mal appréhendée* ».

À cela s'ajoute le fait que, d'une part, la confusion avec « ET » est bien plus importante que dans l'étude du CREPUQ et que, d'autre part, les résultats relatifs à la proposition « + » ont tendance à se confirmer.

Notons enfin que nous rejoignons les auteurs de l'étude du CREPUQ lorsqu'ils proposent de rapprocher « + » et « ET » dans une logique qui est à l'opposé de la logique booléenne, ce qui, compte tenu des résultats du cas français, se révèle très inquiétant.

Ainsi, et comparativement aux résultats alarmants des études québécoise et belge, il ressort que nos élèves du secondaire maîtrisent encore moins bien la logique booléenne en général et l'opérateur « OU » en particulier.

3. Question 11. Notion ciblée : Requête par Index de recherche



Remarque

Notion organisatrice : Recherche d'information

Présentation de la question

Pour trouver tous les documents sur J. K. Rowling dans le catalogue informatisé du CDI, je fais une recherche :

- a) Par titre
- b) Par éditeur
- c) Par sujet**
- d) Par auteur
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Index de recherche
- Catalogue informatisé
- Outil de recherche
- Stratégie de recherche
- Requête

La question se présente comme une mise en situation. Elle vise à évaluer les connaissances des élèves sur le fonctionnement, la structuration et le contenu des champs du catalogue informatisé du CDI et, plus précisément ici, concernant les index de recherche. Les élèves savent-ils formuler une requête en adaptant leur stratégie de recherche à la fois au sujet de recherche et aux fonctionnalités de l'outil utilisé ? Savent-ils que la recherche sur le catalogue peut se faire en utilisant différents index ? Qu'une même requête ne donnera pas les mêmes résultats en fonction du champ et de l'index de recherche choisis ?

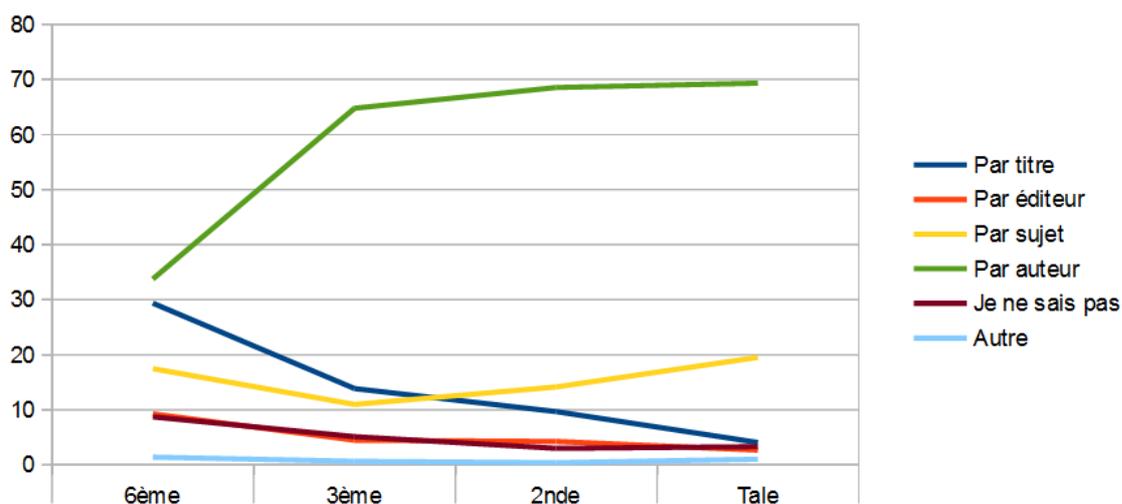
Contrairement aux moteurs de recherche utilisés sur le web, l'interrogation du catalogue informatisé ne se fait pas sur un seul index mais sur plusieurs (sujet, auteur, titre, éditeur, ...), qui sont à utiliser en fonction du type de recherche menée.

La question, telle qu'elle est formulée, contient un piège qui oblige les élèves à réfléchir à la formulation du sujet afin d'adapter leur stratégie de recherche et d'utiliser le bon index de recherche. Le sujet porte sur un auteur, la requête doit donc être faite en utilisant l'index sujet, qui va donner accès à des documents contenant des informations sur cet auteur, alors qu'une recherche sur l'index auteur donnera accès aux documents dont il est l'auteur.

Résultats

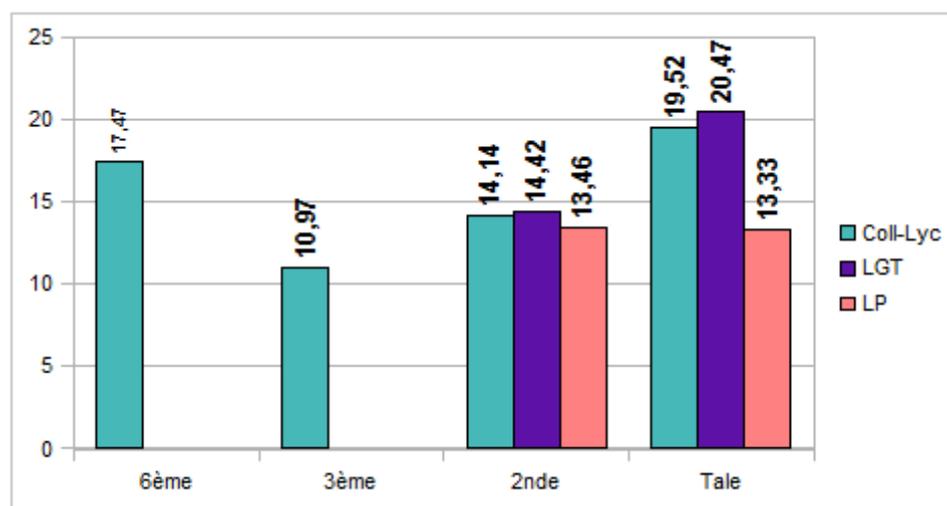
	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Par titre	29,35	13,85	9,66	4,06	7,47	15,05	3,65	6,67
b) Par éditeur	9,25	4,46	4,25	2,66	3,51	6,08	1,32	11,43
c) Par sujet	17,47	10,97	14,14	19,52	14,42	13,46	20,47	13,33
d) Par auteur	33,74	64,78	68,55	69,33	71,81	60,52	71,49	55,24
e) Je ne sais pas	8,71	5,11	2,99	3,3	2,42	4,39	2,05	11,43
f) Autre	1,4	0,65	0,4	1,01	0,36	0,5	0,88	1,9

Question 11 : résultats



Question 11 : graphique

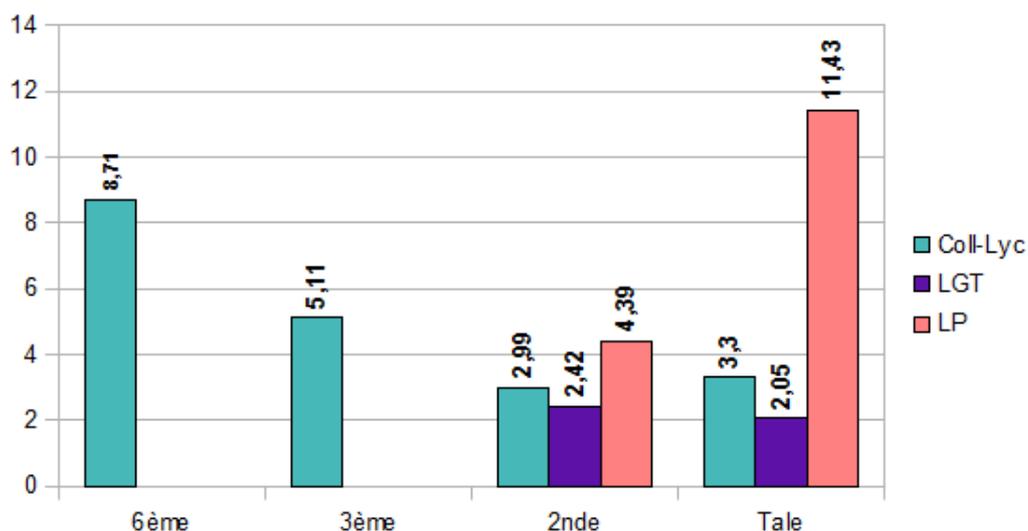
Analyse des résultats



Question 11 : taux de réponses exactes

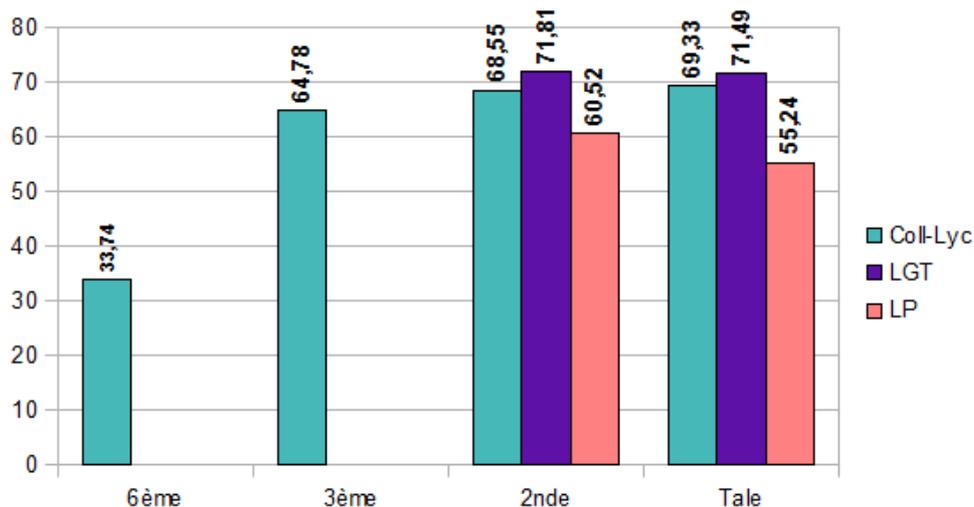
Le taux de réussite se situe en dessous de 20%, ce qui veut dire que seulement un élève sur cinq a les connaissances et le discernement nécessaires pour répondre à cette question. La situation est encore plus grave en lycée professionnel, où le taux

de réussite stagne à un peu plus de 13%.



Question 11 : taux d'incertitude

Le taux d'incertitude n'est pas négligeable même s'il reste assez faible. Si une tendance générale à la réduction tout au long de la scolarité peut être relevée, elle ne concerne pas le LP, où une forte augmentation est à noter en Terminale.



Question 11 : taux de réponses majoritaires

Les élèves ont massivement tendance à choisir la proposition « par auteur » et, si une légère hausse des réponses exactes peut être relevée, elle est neutralisée par une hausse encore plus importante du score de cette proposition qui s'impose pour près de 70% des élèves dès la 2nde.

Il est à noter que les scores sont moins importants en LP, où les choix de réponse sont plus diversifiés et où le taux d'incertitude est plus important. Les élèves de LGT manifestent une plus grande assurance concernant des connaissances qui sont pourtant erronées.

Quelle interprétation donner à ces résultats ? Il y a de toute évidence confusion entre recherche de documents contenant des informations sur un auteur et recherche des documents d'un auteur.

Deux causes peuvent en être à l'origine :

- La première est que les élèves ne connaissent pas et ne savent pas utiliser

les index de recherche du catalogue informatisé.

- La deuxième viendrait d'un défaut d'analyse du sujet de recherche et d'un défaut de logique qui amène les élèves à confondre document « sur » et document « de ».

La véritable cause tient sans doute d'une alliance des deux ; les élèves ne connaissant pas les fonctionnalités du catalogue, ils ne font pas l'effort de réflexion nécessaire pour répondre de façon logique et s'orientent vers la solution de facilité qui correspond le mieux à leurs connaissances : ils savent que J. K. Rowling est un auteur, ils font donc une recherche auteur. Une autre logique se met ici en place, mais qui fait preuve d'un manque de pertinence !

Il est à parier que les élèves, mis en situation devant un catalogue informatisé géré par exemple avec BCDI ou PMB, auraient automatiquement lancé une recherche thématique parce que c'est la recherche par défaut proposée par le logiciel documentaire. C'est aussi celle qui se rapproche le plus de la recherche sur un moteur de recherche. Ce serait donc bien la méconnaissance de l'outil de recherche utilisé et l'amalgame avec les moteurs de recherche qui seraient la cause première du mauvais score obtenu par les élèves.

Ces mauvais résultats pourraient surprendre dans la mesure où des formations à l'utilisation et à l'interrogation du logiciel documentaire sont mises en place (voir l'enquête FADBEN⁷ sur les professeurs documentalistes et les apprentissages infodocumentaires). Mais si l'on considère que ces formations ont lieu surtout en 6ème et en 2nde, niveaux pour lesquels l'enquête a eu lieu en début d'année, le manque de progressivité et de réinvestissement des apprentissages pourraient expliquer le manque d'impact de ces formations, puisqu'en 3ème et en Terminale peu de connaissances demeurent.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 13	Q 11	Q 11		
		Term	T LGT	T LP
29,5%	19,77%	10,52%	20,47%	13,33%

Question 11 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Les résultats des trois enquêtes sont sensiblement les mêmes, avec toutefois un pourcentage de réussite un peu meilleur pour le CREPUQ. Quoi qu'il en soit, un même constat s'impose, les différents index de recherche généralement disponibles dans les outils documentaires sont mal connus, des étudiants comme des élèves. Ils utilisent en priorité l'index auteur pour chercher des documents sur un auteur, négligeant l'index sujet.

4. Question 14. Notion ciblée : Veille informationnelle

7 - <http://www.fadben.asso.fr/Les-professeurs-documentalistes-et.html>



Remarque

Notion organisatrice : Recherche d'information

Présentation de la question

3ème, 2nde, Terminale

Je fais de la veille informationnelle quand :

a) Je m'abonne à un flux RSS

b) Je saisis une requête dans un moteur de recherche

c) Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site

d) Je consulte régulièrement le même site

e) Je navigue sur Internet

f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Veille informationnelle
- Flux RSS
- Alerte personnalisée

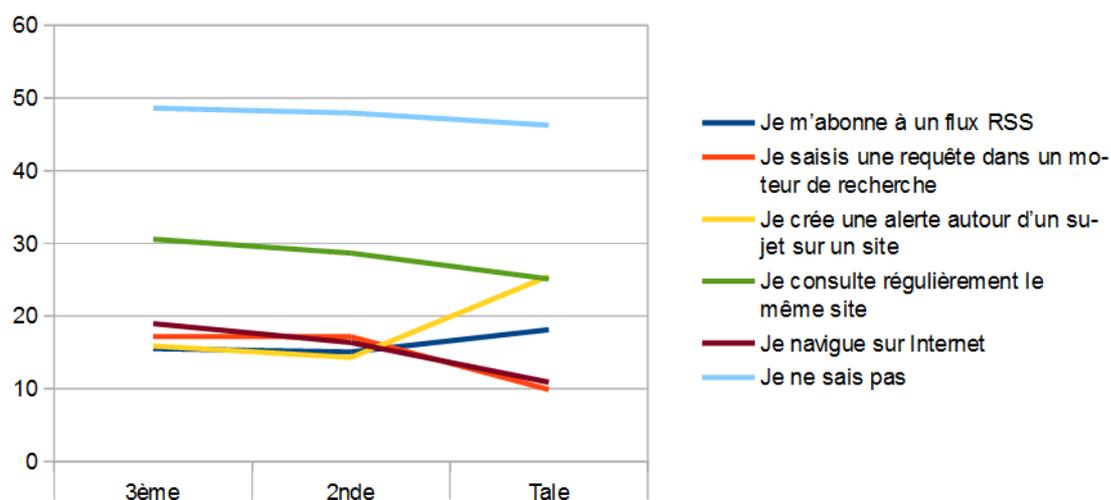
La question proposée sonde la connaissance qu'ont les élèves des niveaux 3ème, 2nde et Terminale de la notion de veille informationnelle au travers, d'une part, de la mention de deux de ses outils, le flux RSS (a) et l'alerte (c) et, d'autre part, de sa distinction des pratiques de navigation (e), de consultation non automatisée (d) et de recherche d'information à l'aide d'un moteur (b).

Si la veille informationnelle prend son origine dans le monde professionnel dans un but d'anticipation des risques, des opportunités et des tendances du marché, la notion intéresse l'élève du secondaire en ce qu'elle peut lui permettre de maîtriser des flux d'informations toujours plus importants, en vue de leur exploitation. Cette compétence s'avérera fort utile pendant ses études supérieures où les ressources disponibles doivent venir compléter le cours et étayer la recherche. Mais, dès le secondaire, elle représente une alternative et un prolongement à la recherche d'informations *via* l'utilisation des moteurs de recherche. La veille informationnelle nécessite de savoir expertiser son besoin d'information et de connaître les sources pertinentes du domaine considéré. Pour ce faire, la capacité d'évaluation de ces sources et ressources constitue un préalable obligatoire, au risque de se perdre dans le foisonnement des sites.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Je m'abonne à un flux RSS	NP	15,52	15,06	18,12	15,59	13,76	18,42	16,19
b) Je saisis une requête dans un moteur de recherche	NP	17,19	17,16	9,89	16,76	18,15	9,65	11,43
c) Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site	NP	15,89	14,29	25,48	14,9	12,76	26,02	21,9
d) Je consulte régulièrement le même site	NP	30,58	28,66	25,1	28,55	28,91	25,29	23,81
e) Je navigue sur Internet	NP	18,96	16,36	10,9	16,2	16,75	10,23	15,24
f) Je ne sais pas	NP	48,61	47,94	46,26	48,83	45,76	47,08	40,95

Question 14 : résultats



Question 14 : graphique

Analyse des résultats

Le principal enseignement à tirer de ces résultats est l'ignorance de la pratique de la veille informationnelle par la plupart des élèves du secondaire. Ils sont déjà presque la moitié à en avoir conscience, les autres faisant preuve de méconnaissance en confondant la veille avec la navigation, la consultation manuelle de sites et la recherche d'information à l'aide d'un moteur. Les élèves de fin de Terminale sont un peu plus nombreux, toutefois, à assimiler la mise en place d'une alerte automatisée à une pratique de veille. Ils restent cependant trois élèves sur quatre à l'ignorer.

La réponse « Je consulte régulièrement le même site » arrive en tête des réponses formulées, avec toutefois des scores assez modestes qui baissent d'un peu plus de 30% en fin de collège à 25% en fin de lycée. Cette baisse se fait en parallèle avec une hausse similaire de la réponse exacte « Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site ». Ces deux réponses ont pu être considérées comme équivalentes dans la mesure où elles portent sur la surveillance d'un site. Mais, si la consultation régulière des actualités publiées sur un site sélectionné et considéré comme étant de référence peut être assimilée à une opération de veille, cette opération ne répond pas à une des caractéristiques actuelles de la veille, à savoir son caractère non seulement itératif mais souvent automatisé. La veille manuelle est désormais une technique quelque peu obsolète, à l'heure où les outils automatisés sont de plus en plus performants et où de nouvelles pratiques se développent sur les réseaux sociaux.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

5. Question 16. Notion ciblée : Opérateur de recherche : ET



Remarque

Notion organisatrice : Recherche d'information

Présentation de la question

Je dois faire un travail portant sur « le traitement des déchets nucléaires en France », quelle stratégie de recherche trouvera le plus petit nombre de documents ?

- a) Déchets nucléaires et France
- b) Traitement des déchets ou France
- c) Traitement des déchets ou nucléaire ou France
- d) Traitement des déchets et nucléaire et France**
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Opérateur booléen
- Mot-clé
- Requête

La question a pour but de vérifier si l'élève a compris le rôle du mot-clé dans la requête et s'il sait différencier les opérateurs « ET » et « OU ».

Pour réduire le bruit documentaire, la stratégie de composition d'une requête consiste à employer l'ensemble des mots-clés suggérés par le sujet et à les combiner entre eux au moyen de l'opérateur « ET ».

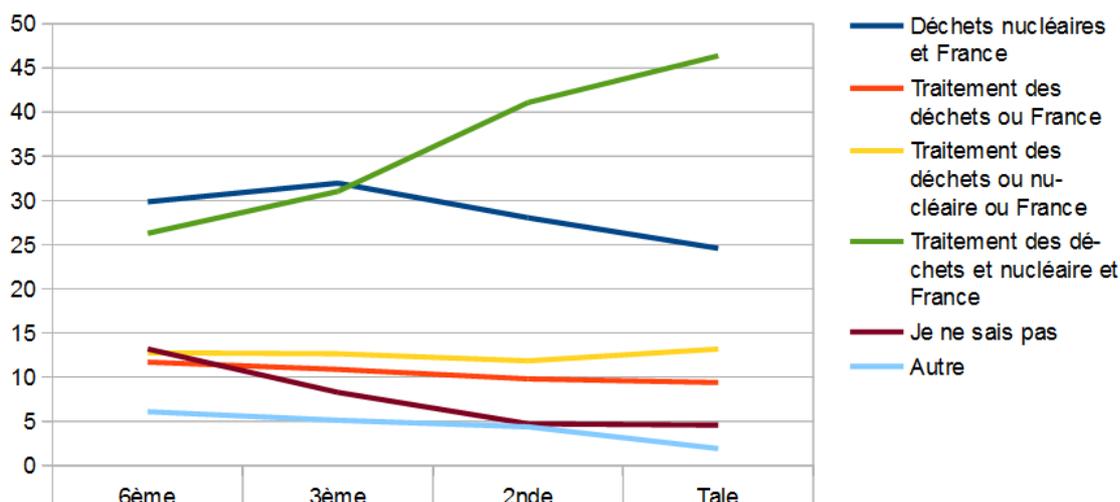
Les réponses proposent, outre celle attendue (d), des requêtes incomplètes (a, b) et des requêtes construites avec l'opérateur « OU » (b, c). La réponse exacte est donc celle qui combine l'opérateur « ET » aux quatre mots-clés suggérés par le sujet.

La plus grande difficulté à laquelle expose cette question réside dans le fait que l'opérateur « ET » est aujourd'hui « caché » et utilisé « par défaut » par les moteurs comme *Google* et les nouvelles interfaces de type portail, comme *e-sidoc*, des logiciels de recherche documentaire.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Déchets nucléaires et France	29,86	31,97	28,05	24,59	27,87	28,51	24,85	22,86
b) Traitement des déchets ou France	11,7	10,87	9,8	9,38	9,09	11,57	8,92	12,38
c) Traitement des déchets ou nucléaire ou France	12,76	12,64	11,84	13,18	11,31	13,16	13,3	12,38
d) Traitement des déchets et nucléaire et France	26,29	31,04	41,1	46,39	43,9	34,2	47,37	40
e) Je ne sais pas	13,19	8,27	4,71	4,56	3,43	7,88	3,8	9,52
f) Autre	6,08	5,11	4,37	1,9	4,24	4,69	1,75	2,86

Question 16 : résultats



Question 16 : graphique

Analyse des résultats

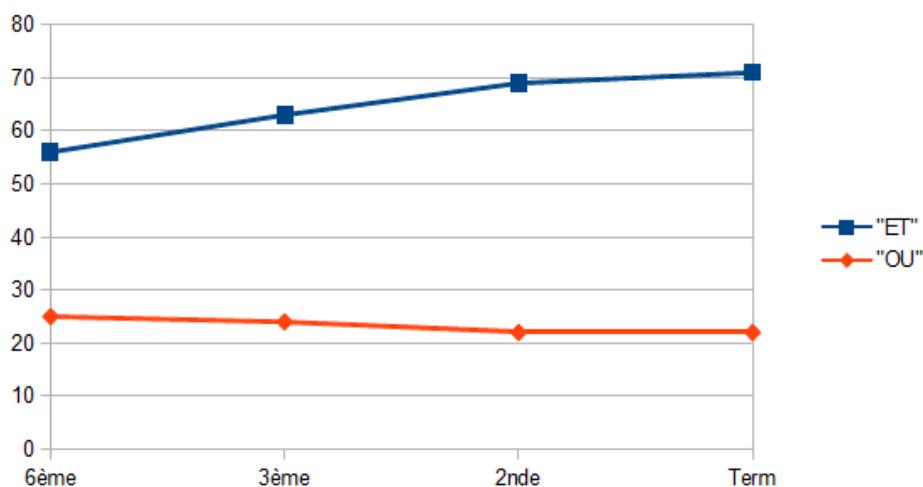
La distinction « ET » et « OU »

La distinction faite par les élèves entre les opérateurs « ET » et « OU » est en progression constante tout au long du cursus scolaire. Ce constat peut être fait non seulement à partir de l'observation de la hausse constante du score relatif à la réponse exacte, qui progresse de 26,3% en 6ème à 46,4% en Terminale, mais aussi du cumul des taux obtenus par les deux propositions comprenant « ET ».

Ainsi, l'opérateur « ET » est plébiscité par une majorité croissante d'élèves avec des scores supérieurs à 50% et allant de 56% en 6ème à 71% en Terminale. Tandis que le choix des réponses comprenant l'opérateur « OU » est fait par une minorité d'élèves avec des scores en légère baisse, de 25% à 22% de l'entrée à la sortie des études secondaires.

	Réponses	6ème	3ème	2nde	Term
"ET"	a + d	56%	69%	69%	71%
"OU"	b + c	25%	22%	22%	22%

Tableau 1 "ET" et "OU"



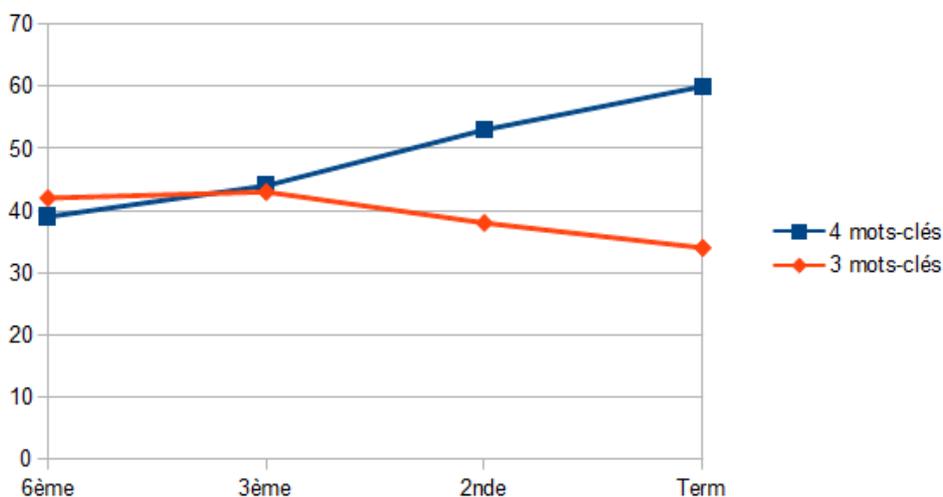
"ET" et "OU"

Les mots-clés

De même, l'addition des résultats des deux questions (c+d) proposant la totalité des mots-clés montre une évolution significative de la 6ème (39%) à la Terminale (59%).

	Réponses	6ème	3ème	2nde	Term
4 mots-clés	c + d	39%	44%	53%	60%
3 mots-clés	a + b	42%	43%	38%	34%

Tableau 2 Mots-clés



Mots-clés

Six élèves sur dix ont ainsi intégré, en fin de cursus, le fait que la précision qu'apportent les mots-clés à une requête réduit le bruit documentaire. De même, le choix des propositions ne présentant que trois mots-clés (a+b) faiblit de l'entrée (42%) à la sortie du cursus (34%). L'observation des propositions spontanées (e) confirme ce constat puisque celles présentant tous les mots-clés passent de 47%

en 6ème à 70% en Terminale.

Quel bilan ?

Si une progression régulière de la réponse attendue peut être enregistrée de la 6ème à la Terminale, celle-ci peut aussi bien relever de l'impact positif des formations dont ont pu bénéficier les élèves, que de leur maturité cognitive naturelle.

Cela dit, les résultats obtenus à la sortie du cursus scolaire révèlent que moins d'un lycéen sur deux semble avoir compris l'intérêt de l'opérateur booléen « ET » et des mots-clés dans une stratégie de recherche. A la sortie du collège, ils ne sont pas même un sur trois à réussir ce test. Ainsi, cette compétence n'est que moyennement maîtrisée en fin de lycée et insuffisamment maîtrisée au sortir du collège.

Le taux d'incertitude décroît progressivement de la 6ème (13%) à la Terminale (4,6%). Par contre, un fort différentiel est à noter entre le taux d'incertitude affiché par les lycéens de LGT (3,8%) et celui, bien supérieur, des lycéens de LP (9,5%).

Les élèves de Terminale en France sont 71% à préférer utiliser « ET » plutôt que « OU » dans leur pratique de recherche. Ils ne sont en revanche qu'à peine 6 sur 10 à recourir à tous les mots-clés disponibles dans une requête. Il apparaît ainsi que l'utilisation de l'opérateur booléen, pourtant de moins en moins visible dans la rhétorique des requêtes, oriente mieux les bonnes réponses que l'exhaustivité des mots-clés.

Ce résultat, pour être compris, doit cependant être rapproché de la question 9 portant sur l'opérateur « OU » où il ressort que celui-ci est ignoré au profit de « ET » et de « + » dans des situations de requête visant les plus larges résultats. Il apparaît alors que « ET » n'est pas compris en tant qu'opérateur mais plutôt comme une conjonction servant à exprimer une addition. Ainsi « ET » et « OU » ne sont pas compris par les élèves dans la logique booléenne spécifique aux recherches d'information en contexte numérique mais dans la logique sémantique propre aux usages langagiers ordinaires. Dans le cadre de cette question, il est même tout à fait possible d'interpréter la compréhension de « ET » par les élèves comme une simple conjonction reliant des termes, c'est-à-dire dans une acception grammaticale stricte. La logique booléenne serait alors méconnue.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
Q 18	Q 16	Q 16		
		Term	T LGT	T LP
61,3%	33,8%	46,39%	47,37%	40%

Question 16 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Au regard de la maîtrise des mots-clés à présent, les commentaires du CREPUQ semblent pointer une orientation inverse de celle de la FADBEN, à savoir que les étudiants québécois feraient « *probablement l'erreur de croire que moins il y a de mots dans une requête de recherche, moins il y aura de résultats* ». Nous avons constaté, au contraire, que les élèves du secondaire en France tendent à corréler le nombre de mots-clés à la précision de la requête.

Ainsi, et comparativement à l'enquête CREPUQ, nos élèves maîtriseraient beaucoup moins bien la logique booléenne mais davantage la logique fonctionnelle des mots-clés.

G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information

1. Question 04. Notion ciblée : Fiabilité de l'information



Remarque

Notion organisatrice : Exploitation de l'information

Présentation de la question

J'ai trouvé des sites Internet donnant une hauteur différente pour le Mont-Blanc. La bonne réponse est :

- a) Celle donnée par le plus grand nombre de sites
- c) Celle donnée par le site le plus récent
- c) Celle donnée par un site officiel**
- d) Celle trouvée sur un forum
- e) Je ne sais pas
- f) Autre

Question à choix unique

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Fiabilité de l'information
- Source
- Évaluation de l'information
- Critère d'évaluation

La question propose une liste de critères d'évaluation possibles permettant de choisir, parmi les résultats produits par un interface de recherche, la source *a priori* la plus fiable. Cette démarche d'évaluation de la source est indispensable afin d'effectuer un tri des résultats obtenus. Elle se poursuivra par l'analyse et l'évaluation des informations contenues dans le(s) site(s) sélectionné(s).

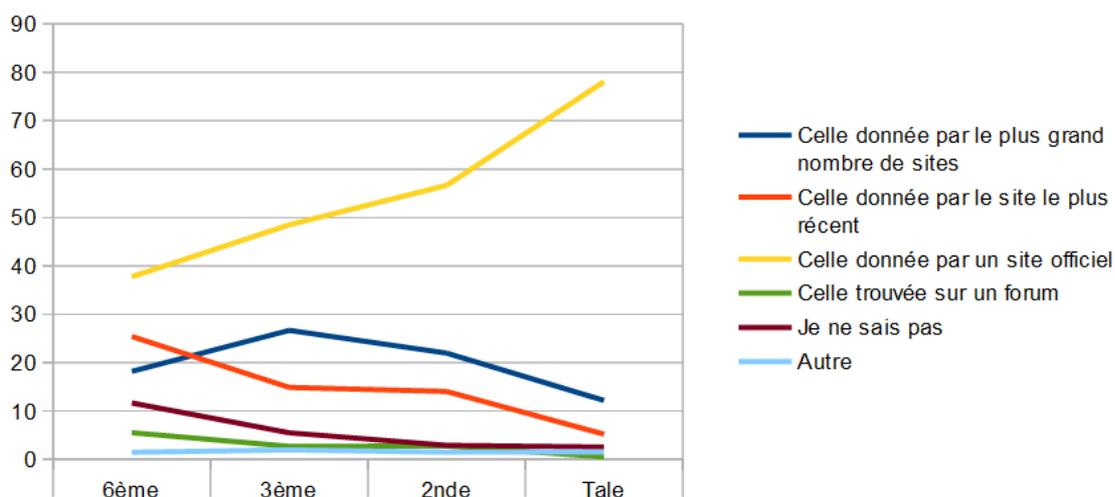
Le but de la question est de mesurer le comportement informationnel des élèves concernant le choix de critères d'évaluation relatifs à la fiabilité de l'information. Pour qu'elle soit effective, l'évaluation porte à la fois sur la source, sur le support et sur le message, mais c'est essentiellement la notion de source qui est ici mobilisée. Le modèle traditionnel de l'évaluation est bousculé par l'émergence du numérique et des réseaux. La popularité se substitue de plus en plus à l'autorité et des réseaux parallèles, plus ou moins fiables, de validation de l'information se mettent en place. Dans ce contexte, des connaissances de base sont à maîtriser par les élèves. Elles leur permettront d'adopter une posture adéquate et de choisir les critères d'évaluation adaptés à leur recherche, en sachant qu'il n'existe pas de critères préétablis.

La réponse exacte ici est : « celle donnée par un site officiel ». En effet, parmi les choix proposés, seul le site officiel (à ne pas confondre avec le site institutionnel) va proposer les réponses les plus fiables, ce dernier étant généralement reconnu pour l'autorité de ses auteurs et l'information donnée étant considérée comme digne de confiance dans la mesure où elle émane directement de cette source.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Celle donnée par le plus grand nombre de sites	18,18	26,67	21,96	12,17	19,67	27,62	11,26	18,1
b) Celle donnée par le site le plus récent	25,41	14,87	14,03	5,2	12,32	18,25	4,39	10,48
c) Celle donnée par un site officiel	37,74	48,51	56,65	78,07	62,88	41,28	80,99	59,05
d) Celle trouvée sur un forum	5,51	2,7	2,76	0,51	1,66	5,48	0,15	2,86
e) Je ne sais pas	11,65	5,48	2,9	2,53	1,86	5,48	1,61	8,57
f) Autre	1,46	1,95	1,49	1,52	1,33	1,89	1,61	0,95

Question 4 : résultats



Question 4 : graphique

Analyse des résultats

La réponse exacte arrive toujours en rang 1, le pourcentage de réussite ne cessant de s'accroître, passant d'un tiers des élèves de 6ème à, plus ou moins, la moitié des élèves de 3ème et de 2nde, pour atteindre 80% des élèves de Terminale. La progression est plus marquée en LGT qu'en LP où les performances sont moins bonnes et atteignent à peine 60% des élèves de Terminale. En 6ème les connaissances restent incertaines avec un score de moins de 40% pour la réponse exacte.

L'idée de fiabilité de l'information trouvée sur un site officiel semble s'imposer aux élèves.

Les pourcentages de réussite sont toutefois à modérer au regard des réponses fausses basées sur les représentations des élèves, fortement induites par le fonctionnement du web.

La réponse située en rang 2 dès la 3ème, à savoir « Celle donnée par le plus grand nombre de sites », témoigne d'une assimilation entre fiabilité et quantité de citations. Plus ou moins 20% des élèves pensent que le grand nombre de références fait autorité. Ce critère quantitatif est à relier aux notions de popularité et de *buzz* caractéristiques du référencement pratiqué sur le web, le classement des sites par un moteur de recherche se faisant principalement sur des critères quantitatifs liés à la popularité plus qu'à l'autorité de la source. La popularité, le nombre de citations, une extrême visibilité sont des caractéristiques de surface des

dispositifs médiatiques du web qui interpellent la perception des élèves et viennent modifier la réception du message en introduisant une certaine dose de subjectivité.

De même, le fait qu'un site soit récent (réponse venant en rang 3 dès la 3ème) est un critère de fiabilité pour 15% des élèves jusqu'en 2nde. Si ce critère peut se montrer pertinent dans certaines recherches liées à l'actualité (notamment scientifique), il ne l'est que dans une moindre mesure dans le cas d'une recherche sur la hauteur du Mont Blanc.

Il est à noter que le recours aux forums est peu plébiscité par les élèves, de 5% en 6ème à moins de 1% en Terminale, avec toutefois des scores plus importants en LP qu'en LGT. Ce faible score est-il à interpréter par une méconnaissance des forums, par un manque de confiance envers ces derniers ou encore par souci de conformisme scolaire ? Si les forums ont souvent mauvaise réputation (représentation souvent véhiculée par les enseignants) parce que généralement ouverts à tous sans possibilité d'identification réelle des personnes qui s'y expriment, les forums spécialisés sont parfois des dispositifs de partage et de collaboration entre pairs auxquels une certaine fiabilité peut être accordée.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

Pas de question équivalente dans ces deux enquêtes.

2. Question 18. Notion ciblée : Évaluation de l'information



Remarque

Notion organisatrice : Exploitation de l'information

Présentation de la question

Parmi les caractéristiques qui permettent de savoir si un site Internet est de qualité, on retrouve :

- a) La date où les textes ont été publiés est donnée**
- b) L'auteur est reconnu**
- c) Le nom du responsable du site est clairement indiqué**
- d) On arrive rapidement sur le site
- e) Aucun de ces énoncés
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Évaluation de l'information
- Qualité d'un site web
- Validité de l'information
- Autorité
- Responsabilité éditoriale
- Source
- Fiabilité de l'information

La formulation de la question met l'accent sur la notion de qualité appliquée à un site web ; il s'agissait ainsi, pour les élèves, de repérer les caractéristiques qui permettent d'évaluer le degré de qualité d'un site : quels sont les critères qui leur semblent pertinents ? La notion de fiabilité de l'information, indispensable à maîtriser, n'est pas directement citée mais elle est sous-jacente : un site de qualité

publiera une information fiable dans le domaine qui est le sien. De même, la notion d'évaluation de l'information n'est pas directement mentionnée dans la formulation de la question, mais il s'agit bien ici d'évaluer les connaissances des élèves concernant les différentes opérations d'investigation à mener, ainsi que les différents critères à prendre en compte afin d'évaluer l'information disponible sur le web.

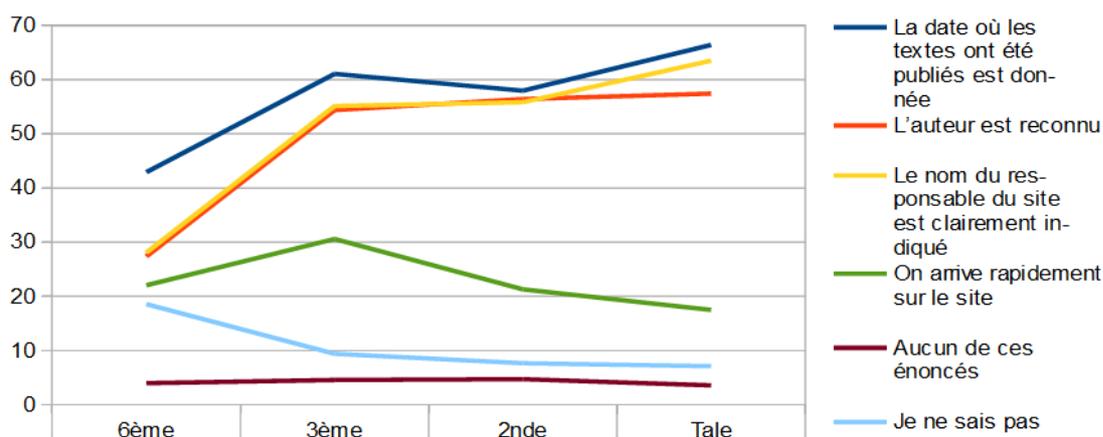
L'enjeu est ici de savoir si les élèves connaissent les principaux critères d'évaluation, à savoir : la fraîcheur de l'information déterminant en partie sa validité (a), l'autorité (b) et l'identification des responsables éditoriaux (c), les deux derniers critères relevant de l'identification de la source. Ces critères de base permettent ensuite d'enquêter et de statuer sur le degré de fiabilité de l'information fournie.

Tous les critères d'évaluation de l'information ne sont pas convoqués ici - notamment celui de pertinence, plus difficile à cerner - mais seront à travailler avec les élèves. L'évaluation de l'information étant une opération complexe, prenant appui sur des critères tout autant multiples que variables en fonction du contexte et des situations de recherche d'information, la question s'est volontairement limitée à l'identification de critères pouvant être considérés comme des invariants incontournables.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) La date où les textes ont été publiés est donnée	42,91	61,06	57,95	66,41	60,58	51,45	68,57	52,38
b) L'auteur est reconnu	27,35	54,37	56,4	57,41	60,1	47,26	60,53	37,14
c) Le nom du responsable du site est clairement indiqué	28,06	55,11	55,82	63,5	60,26	44,87	65,79	48,57
d) On arrive rapidement sur le site	22,04	30,58	21,3	17,49	19,67	25,32	15,64	29,52
e) Aucun de ces énoncés	3,97	4,55	4,71	3,55	4,73	4,69	3,07	6,67
f) Je ne sais pas	18,56	9,39	7,65	7,1	5,98	11,76	5,7	16,19

Question 18 : résultats



Question 18 : graphique

Analyse des résultats

Les trois réponses exactes arrivent en tête des résultats obtenus pour tous les niveaux avec des scores se situant entre 28% et près de 67%. Il faut toutefois distinguer les résultats obtenus en 6ème de ceux des autres niveaux.

C'est en 6ème que les scores sont les plus bas (entre 28% et 43%). C'est aussi en 6ème que le taux d'incertitude est le plus grand (18,56%). Si l'importance de la date de publication commence à être perçue, celle de la source (auteur, éditeur) et de son autorité l'est très peu (moins d'un tiers des élèves).

À partir de la 3ème, les scores des trois réponses se resserrent, avec une tendance à la stagnation entre la 3ème et la 2nde et une légère progression pour les réponses concernant la date (a) et le responsable du site (c). Les taux de réussite s'améliorent nettement, dépassant les 50% et allant jusqu'à plus de 68% en Terminale LGT.

L'ordre des réponses exactes reste inchangé pour tous les niveaux, même si les scores sont parfois très proches : en rang 1 vient la date de publication, en rang 2 le responsable du site et en rang 3 l'auteur.

Le critère d'évaluation le plus important pour les élèves reste la date de publication, ce qui laisse supposer que, pour eux, les informations les plus récentes sont les plus fiables.

L'importance de l'auteur et de son autorité est la moins bien perçue, ce qui laisse présager un effacement de la figure de l'auteur au détriment de la fraîcheur de l'information mise en ligne. Le plébiscite accordé au responsable du site, si ce n'est en Terminale, est très proche de celui accordé à l'auteur. C'est donc toute l'importance de la source et de son autorité qui sont ici assez mal perçues.

La question de l'accessibilité est peu prise en compte par les élèves dans l'évaluation de l'information (moins de 20% des élèves de 6ème et moins de 10% à partir de la 3ème). Bien que ce critère soit peu pertinent pour l'évaluation de la fiabilité de l'information, il peut l'être lors de l'évaluation de la qualité d'un site.

Ne pouvant estimer le véritable taux de réussite de cette question, c'est-à-dire celui qui correspondrait au nombre d'élèves qui ont coché les trois réponses exactes, nous ne pouvons statuer que sur des connaissances partielles portant sur un critère. Ainsi, pris séparément, les résultats peuvent être considérés comme relativement satisfaisants à partir de la 3ème. Mais la comparaison qui suit avec les résultats de l'enquête CREPUQ laisse présager des difficultés à maîtriser l'ensemble des critères d'évaluation de l'information disponible sur le web.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

	CREPUQ (2003) Q 20	EDUDOC (2008) Q 18	FADBEN (2012) Q 18		
			Term	T LGT	T LP
Élèves ayant coché les 3 bonnes réponses (%)	23%	13,4%	-	-	-
Moyenne des élèves ayant coché un ou deux des critères attendus au moins (%)	56,1%	-	62,4%	65%	46%

Question 18 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Avec 23% de réussite, le CREPUQ, en 2003, souligne les difficultés rencontrées par les étudiants dans l'évaluation de l'information trouvée sur Internet. Les résultats obtenus par l'enquête EDUDOC en 2008 sont encore moins bons, marquant un écart à la baisse de 10 points par rapport aux résultats obtenus par le CREPUQ, avec pour conclusion que les critères d'évaluation de l'information sur Internet sont très mal connus par les étudiants.

Ce pourcentage correspond toutefois à celui des étudiants ayant coché les trois réponses exactes, a, b et c, ce qui rend la comparaison avec les résultats de l'enquête FADBEN difficile. Pour autant, il est possible de comparer les résultats partiels des enquêtes CREPUQ et FADBEN. Si l'on compare les scores obtenus séparément par les trois réponses exactes a, b ou c, les résultats sont alors sensiblement similaires :

Réponses	CREPUQ (2003)	FADBEN (2012)
a) La date où les textes ont été publiés est donnée	59,6%	66,41%
b) L'auteur est reconnu	59,6%	57,41%
c) Le nom du responsable du site est clairement indiqué	49,1%	63,5%

Question 18 : résultats similaires

Toutefois, deux critères sont mieux relevés par les lycéens français que par les étudiants canadiens. Il s'agit de la fraîcheur de l'information et plus encore de la responsabilité affichée du site. La moyenne du taux d'élèves de Terminale LGT ayant partiellement répondu correctement est d'ailleurs supérieure de 9 points, ce qui semble indiquer une progression positive vers une meilleure compréhension de la notion.

3. Question 24. Notion ciblée : Éthique de l'information : plagiat



Remarque

Notion organisatrice : Exploitation de l'information

Présentation de la question

Le plagiat est interdit. Je fais du plagiat quand :

- a) Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient**
- b) J'imité un écrivain connu
- c) Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste
- d) Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami**
- f) Je ne sais pas

Question à choix multiple

Connaissances évaluées et enjeu de la question

- Éthique de l'information
- Plagiat
- Droit d'auteur
- Propriété intellectuelle
- Droit de citation

Le plagiat relève à la fois du droit et de l'éthique de l'information. Cette pratique consiste à copier, emprunter ou imiter un texte, une image ou un graphique tiré d'un livre, d'une revue ou d'une page web sans en mentionner l'auteur. Exprimer dans ses propres mots l'idée originale d'un auteur sans en donner la référence est également considéré comme du plagiat.

Si la loi ne sanctionne pas le plagiat mais la contrefaçon sans consentement de

l'auteur, il arrive que les universités, où cette pratique est courante, la sanctionnent avec plus ou moins de rigueur. Des enquêtes récentes, menées outre Atlantique et en France sur les pratiques des étudiants, révèlent que 75% d'entre eux ont recours au plagiat pour la rédaction d'un devoir, et ce, sans avoir pour autant le sentiment de commettre une faute. Le contexte numérique dans lequel ils évoluent aujourd'hui pourrait bien être un facteur à la fois favorisant (accès simplifié aux ressources, technique du copier-coller) et légitimant (les valeurs de partage véhiculées par le web) le plagiat. Outre les aspects éthiques couramment évoqués relatifs au respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, la lutte contre le plagiat réalise un enjeu cognitif fort, celui de l'appropriation d'une connaissance comme résultant à la fois d'un effort individuel de structuration et de la prise de conscience de ce que nous devons à ceux qui nous précèdent.

Toujours est-il que les lycéens, selon une enquête menée dans l'académie de Lyon (Dussurgey, 2012 [14]), seraient de plus en plus conscients de cette pratique (73,4% en Terminale), alors qu'un tiers des collégiens de 4ème seulement se disent capables de l'expliquer.

L'enseignement de l'information-documentation au collège, s'il ne se centre pas sur le plagiat proprement dit (désignation et définition), insiste cependant sur la construction des notions constitutives d'auteur, de citation et de références bibliographiques. La maîtrise de la technique bibliographique du référencement est même un passage obligé de la démarche documentaire dès la 6ème. Par ailleurs, le droit de l'image est de plus en plus traité par les enseignants documentalistes lors des séances relatives aux blogs et aux réseaux sociaux comme *Facebook*.

Le but de cette question est donc de mesurer l'impact de ces formations sur la reconnaissance du terme et sur la prise de conscience de la notion de plagiat par les élèves du secondaire.

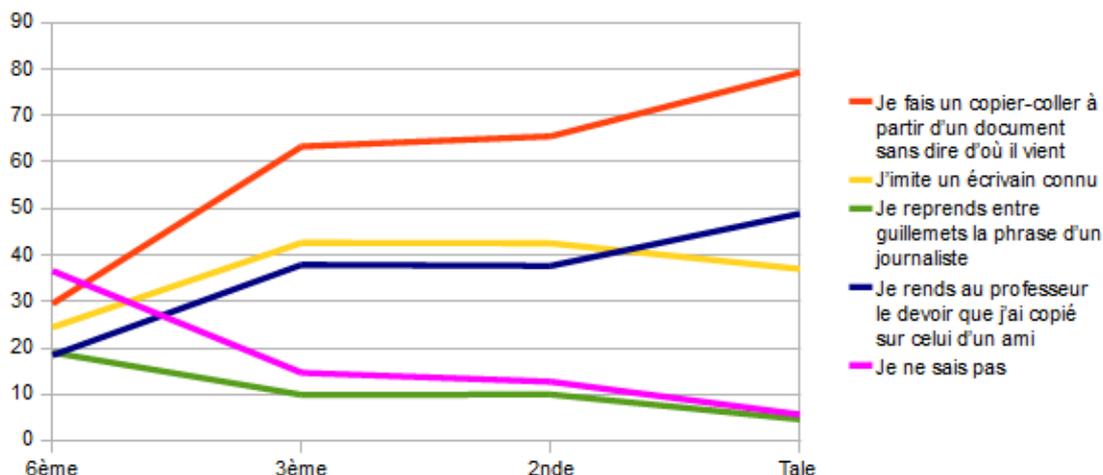
Le test propose deux réponses ne présentant pas de réelles difficultés. En effet, « Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient » (a) convient bien à la définition basique du plagiat. L'étude des réponses devrait permettre de connaître le pourcentage d'élèves maîtrisant ou non la notion. « Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami » (d) conserve cette idée d'attribution abusive de contenus, mais la transpose dans une situation scolaire distincte de la recherche documentaire avec laquelle le plagiat est généralement associé.

La réponse « Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste » (c) met en valeur l'emploi de guillemets en tant que signe discriminant d'un emploi licite relevant de la citation. La réponse « J'imite un écrivain connu » (b), enfin, ne relève pas du plagiat, mais s'appuie sur un exercice connu des élèves, le pastiche. Dans le cas du pastiche, en écrivant « à la manière de », c'est le style d'un auteur qui est repris, celui-ci étant généralement cité.

Résultats

	6ème	3ème	2nde	Term	2nde		Terminale	
					LGT	LP	LGT	LP
a) Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient	29,55	63,38	65,56	79,34	69,59	55,63	83,04	55,24
b) J'imite un écrivain connu	24,49	42,66	42,54	37,01	43,98	38,98	35,96	43,81
c) Je reprends entre guillemet la phrase d'un journaliste	19,04	9,94	10,03	4,69	8,4	14,06	4,39	6,67
d) Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami	18,47	37,92	37,68	48,92	40,02	31,9	52,05	28,57
e) Je ne sais pas	36,6	14,68	12,76	5,7	10,3	18,84	3,51	20

Question 24 : résultats



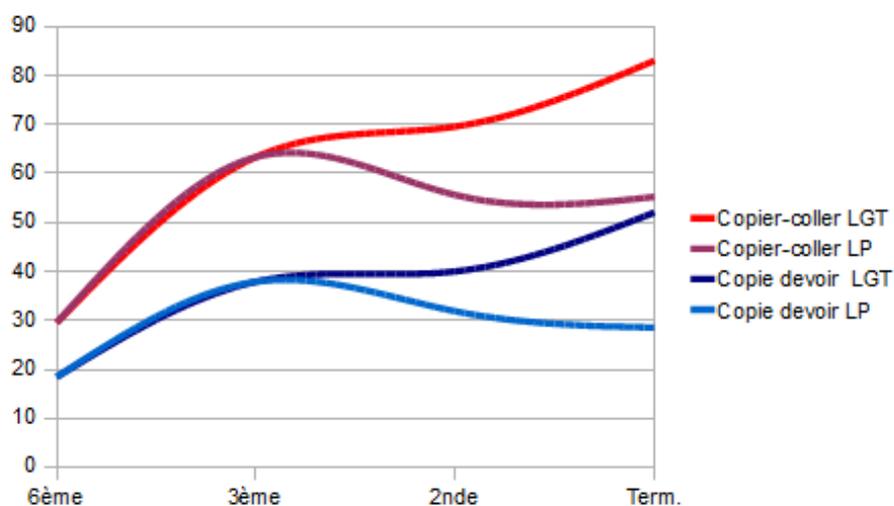
Question 24 : graphique

Analyse des résultats

En 6ème, les scores obtenus par les différentes réponses se situent dans une fourchette de 20% à 36%, avec en rang 1 le choix « Je ne sais pas » qui représente près d'un tiers des élèves. La réponse sur le copier-coller arrive en rang 2, mais est choisie par moins d'un élève sur trois. La deuxième bonne réponse arrive en dernier. Nous pouvons sans grand risque faire l'hypothèse que le terme « plagiat » n'est pas compris par les élèves entrant en 6ème.

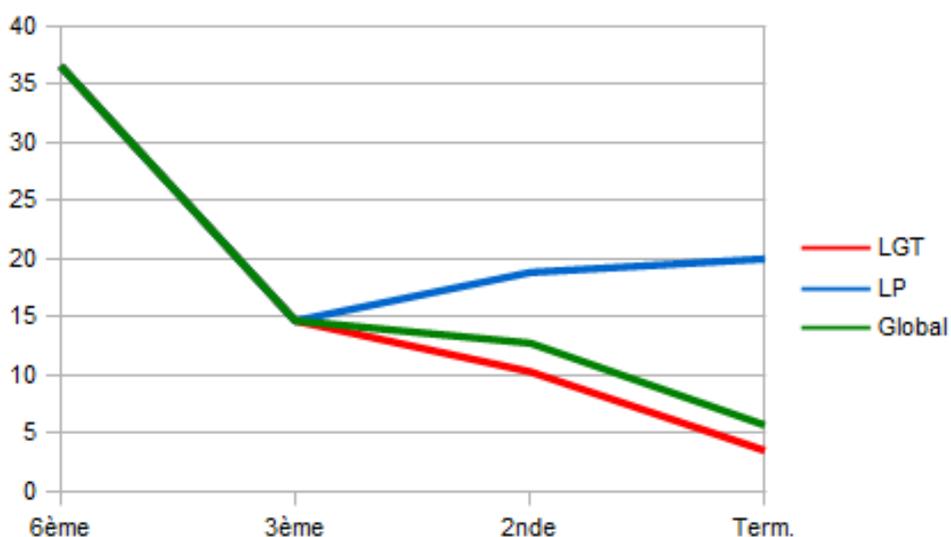
Dès la fin de la 3ème, la réponse sur le copier-coller arrive en tête et progresse jusqu'à atteindre les 80% en Terminale. Si ce dernier semble assez bien reconnu comme étant du plagiat, il n'en va pas de même pour la copie d'un devoir scolaire. Est-ce le contexte scolaire et la relation entre pairs qui banalise la pratique ?

Si l'on globalise les données de cette question pour tous les niveaux testés, on observe que seulement 59% les élèves du secondaire reconnaissent le plagiat dans l'acte de copier-coller un document sans dire d'où il vient. Ils sont encore moins nombreux (36%) à assimiler celui-ci au fait de rendre un devoir copié sur celui d'un ami. Dans le cas du copier-coller d'un document, cette reconnaissance croît régulièrement de la 6ème, avec 29,5% au LGT pour atteindre 83% en Terminale. Dans le cas de la copie du devoir d'un camarade, cette progression est moins forte, passant de 18,5% à 52%.



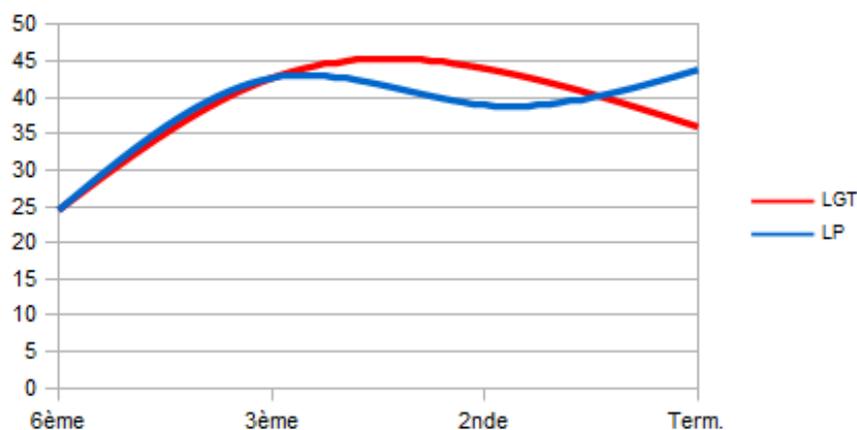
Écart entre LP et LGT dans la reconnaissance du plagiat dans le copier-coller

Un écart notable est à relever entre le LGT et le LP. Si les élèves de LGT semblent régulièrement progresser dans la prise de conscience du plagiat, ceux de LP régressent au contraire sensiblement à partir du score enregistré en 3ème.



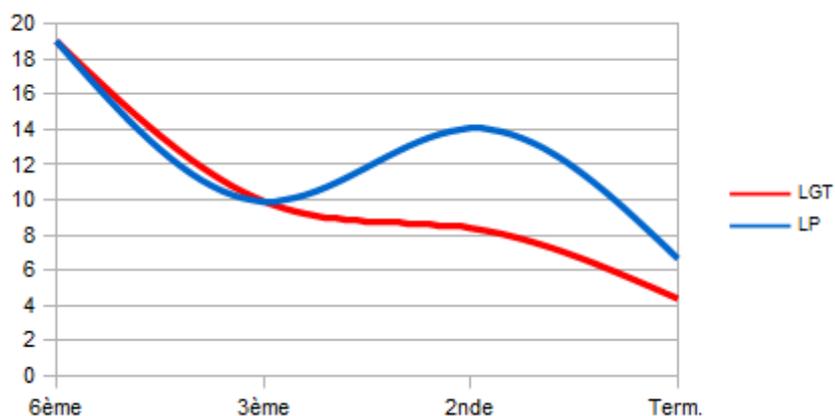
Progression du taux d'incertitude au LP et au LGT

De même, le taux d'incertitude, après avoir chuté de plus de moitié de la 6ème à la 3ème, montre un regain regrettable en 2nde LP, qui va en se confirmant en Terminale. Au contraire, en LGT celui-ci affiche une décrue constante sur les trois années qui le constituent. Ces résultats, basés sur l'appréciation, par les élèves, de leur connaissance du plagiat, sont objectivement confortés par les autres réponses, qui expriment une courbe inverse.



L'imitation d'un écrivain perçue comme un plagiat

La réponse relative à l'imitation d'un écrivain connu s'exprime, quant à elle, le long d'une ligne en cloche pour le LGT. Cet exercice scolaire, de type pastiche, est davantage perçu comme un plagiat - jusqu'à 44% d'entre eux en 2nde LP ou en Terminale LGT - pour les élèves à partir de la 3ème. Le différentiel entre LP et LGT joue ici encore en faveur des seconds, mais moins sensiblement.



Les guillemets, indicateurs anti-plagiat

En ce qui concerne la citation, moins de 10% des élèves de Terminale interprètent les guillemets comme la marque d'un plagiat, qu'ils soient en LGT (4%) ou en LP (7%). A la fin du collège, les élèves de 3ème ont également intégré le sens apporté à ce signe typographique (10%).

La reconnaissance du plagiat

On pourra trouver encourageant, même si cela n'est pas suffisant, que quatre lycéens de LGT sur cinq reconnaissent que faire un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient est un plagiat. Cela signifie cependant qu'à l'entrée dans les études supérieures il reste un lycéen de LGT sur cinq qui l'ignore. Ces résultats sont bien plus alarmants lorsqu'ils impliquent un lycéen professionnel sur deux et seulement un collégien sur trois en 3ème.

Ce constat est encore plus préoccupant si l'on considère que, dans un contexte où le phénomène de mise à disposition des ressources documentaires numériques dans les apprentissages disciplinaires n'en est qu'à ses débuts, les élèves sont de

plus en plus tentés de récupérer de l'information adaptée à leur besoin. À l'université en effet, l'enquête Six degrés [15] fait déjà apparaître que « seuls 3,2% des enseignants considèrent le plagiat des étudiants comme inexistant ».

La lutte contre le plagiat doit donc intervenir bien en amont, et s'inscrire dans une démarche éducative positive en termes de « bonnes pratiques ».

La copie du devoir d'un ami

Les résultats se révèlent plus préoccupants sur cette question : seulement un élève sur deux en fin de LGT qualifie de plagiat la copie du devoir d'un ami qu'il faut remettre à un professeur. Ils ne sont même qu'un sur trois en fin de collège et de LP.

Si le pragmatisme (urgence, moindre effort cognitif) l'emporte certainement sur l'éthique, il faut toutefois espérer qu'une action éducative puisse constituer une réponse. Dans ce sens, il faudrait appuyer la réflexion sur deux postulats distincts, l'un éthique, l'autre cognitif. Le premier part de l'analyse selon laquelle l'ami dont je copie le devoir n'est pas considéré comme un auteur, l'auteur du devoir en question. Dans ce cas, les principes de propriété intellectuelle et de droit d'auteur n'auraient pas à s'appliquer. Le second postulat, propre à tout apprentissage, prend acte de la démission du sujet apprenant lorsque celui-ci tente d'échapper à l'effort cognitif qu'exige toute construction personnelle de connaissances.

Comparaison avec les enquêtes CREPUQ 2003 et EDUDOC 2008

	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)		
	Q 21	Q 19	Q 24		
Élèves ayant coché ensemble les réponses exactes (%)	27,6% (abcd)	14,8% (abcd)	Term	LGT	LP
			-	-	-
Moyenne des élèves ayant coché un ou deux des critères attendus seulement (%)	60%	-	64,1%	67,5%	41,9%
b. « [Devoir inclure une référence à la source d'où vient l'information] quand je reproduis un mot à mot un paragraphe d'une page web. » (CREPUQ)	87%	-	-	-	-
a. « [Je fais du plagiat quand] je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient. » (FADBEN)	-	-	79,3%	83%	55,2%

Question 24 : Comparaison avec les enquêtes CREPUQ et EDUDOC

Le questionnaire FADBEN a été recentré sur la notion de plagiat. Si l'idée générale du questionnaire CREPUQ de référence a été conservée, il ne partage en fait qu'un seul critère avec celui-ci. Aussi est-il difficile d'établir une comparaison pertinente. Au mieux peut-on observer une forte analogie, notamment pour le LGT (64,1%) dans la moyenne des résultats partiels, ce qui permet d'inférer que le score des lycéens français pourrait être proche de celui des étudiants canadiens (27,6%), c'est-à-dire très faible.

Le critère partagé porte sur la reprise mot pour mot « à partir d'un document sans dire d'où il vient » par le biais d'un copier-coller dans le questionnaire FADBEN, d'un paragraphe d'une page web dans le questionnaire CREPUQ. Là encore les scores sont proches : 87% chez les étudiants et 83% chez les lycéens. Le CREPUQ faisait alors remarquer que les étudiants « semblent être sensibilisés à la nécessité de citer la source dans le cas où ils reproduisent un texte intégralement »... mais pas dans les autres. Cette connaissance se révèle en effet beaucoup moins bien établie lorsqu'il s'agit, dans l'enquête canadienne, de paraphraser un texte dans une page web (30,0%) ou, dans l'enquête française, de copier le devoir d'un ami (52%).

Synthèse des analyses



Notion organisatrice : Information	119
Notion Organisatrice : Document	120
Notion organisatrice : Source	121
Notion organisatrice : Indexation	122
Notion organisatrice : Espace informationnel	122
Notion organisatrice : Recherche d'information	123
Notion organisatrice : Exploitation de l'information	123

A. Notion organisatrice : Information

La notion organisatrice « Information » a été abordée au travers de trois de ses principales dimensions, juridique, éthique et épistémologique, sous l'angle de la typologie.

À la lecture des résultats enregistrés, les deux premières dimensions semblent appréhendées de manière satisfaisante par les élèves sortant du secondaire. Le droit de l'information, notamment, qui a été abordé à partir de l'entrée publication, semble, sinon connu, du moins reconnu par la presque totalité des lycéens. Ainsi sont convoqués à ce propos le respect de la loi, le droit à l'image, la responsabilité de l'auteur et les insuffisances du pseudonymat. Il convient cependant de rester prudent et de se demander quelle est la part du bon sens et de la conformité aux attentes supposées observées lors de ce test.

De même, les problématiques de l'identité numérique paraissent majoritairement connues des élèves. En témoignent des taux de réussite dépassant quelques fois 80%. Un net avantage des lycéens de la filière générale et technologique sur la filière professionnelle modère toutefois cet enthousiasme. Il n'en reste pas moins que l'on observe une nette progression de la prise de conscience des traces laissées sur Internet pendant toute la durée du cursus du secondaire.

La partie de l'enquête consacrée aux différents types d'information révèle par contre des résultats étonnamment faibles au regard de ce que l'on pourrait attendre d'élèves de fin de Terminale. C'est ainsi que deux tiers à peine des lycéens de LGT sont capables de reconnaître une information de type journalistique ou fictionnel et moins d'un sur deux, celle de type scientifique. Ce dernier type est d'ailleurs souvent confondu avec le type journalistique, lequel fait l'objet d'une sur-représentation dans les attentes des lycéens. Ces résultats sont préoccupants à l'heure de l'orientation universitaire. Notons que ces taux de réussite se révèlent beaucoup plus faibles chez les lycéens professionnels.

Ainsi peut-on conclure provisoirement que, si les usages de l'information sont perçus de manière satisfaisante d'un point de vue juridique et éthique, la connaissance sur l'information, quant à elle, demeure relativement faible.

B. Notion Organisatrice : Document

La notion organisatrice « Document » a été approchée à partir de ses caractéristiques, de sa typologie et de l'un des usages auxquels le document donne lieu, la publication.

L'enquête révèle une maîtrise insuffisante de la notion de document et de ses caractéristiques essentielles (contenu intellectuel, support). Les résultats mettent en évidence que les choix opérés face aux situations présentées sont davantage dictés par des représentations que par de véritables connaissances. Ainsi, pour reconnaître un document, la prédominance de la forme écrite l'emporte sur celles de l'image et du son, comme la fonction scolaire sur les fonctions ludiques et de divertissement. L'exposé oral, forme scolaire bien connue des élèves, présente un exemple intéressant de confusion possible avec le document pour plus d'un quart des lycéens. 10% des élèves de Terminale pensent d'ailleurs que présenter un exposé oral en classe relève de la publication.

La confusion entre document et support touche encore un élève sur cinq en fin de 3ème et un élève sur deux seulement reconnaît un support à la fin du lycée. Ils sont même moins d'un tiers en LP, ce qui les rapproche du faible taux de reconnaissance des élèves de 6ème. Plus de la moitié des lycéens quitte donc le secondaire sans savoir identifier *a minima* un support documentaire.

Parmi les types de documents testés, c'est le document périodique qui semble le mieux identifié, avec un taux de réussite supérieur à 80% pour les lycéens de LGT. Leurs camarades de LP, par contre, font 27 points de moins (57%). Le recours au périodique est par ailleurs concurrencé par Internet, très majoritairement évoqué dans les réponses « autre ». Pour autant, ce qui caractérise une revue scientifique, à savoir l'explicitation de la méthodologie, l'évaluation par un comité de lecture et la présence de bibliographies, n'est pas connu par la moitié des lycéens de LGT, même lorsque ces trois critères sont choisis de façon séparée. Sans doute n'ont-ils pas eu encore à beaucoup utiliser de revues scientifiques dans leur scolarité de lycéens, bien que la problématique de l'évaluation de l'information soit présente au moins dans le cadre des TPE.

À la sortie du secondaire, à peine un lycéen sur deux déclare recourir à une encyclopédie pour aborder un sujet peu familier, ce qui est déjà mieux qu'en fin de 3ème où les collégiens sortants ne sont que deux sur cinq. S'ils plébiscitent le recours à Internet plutôt qu'à une encyclopédie, ils ne mentionnent que peu *Wikipédia*, ce qui pourrait bien conforter le constat d'une méconnaissance des types de document.

La notion de publication, enfin, s'avère probablement maîtrisée dès la fin du collège, pour au moins trois quarts des élèves. Les préférences affichées sont sans doute liées aux usages puisque « mettre une photographie sur *Facebook* » et « poster une vidéo sur *Youtube* » sont les situations les plus remarquées.

En somme, et à l'exception notable de l'encyclopédie, les situations référées à des usages (périodique, publication) obtiennent des scores bien meilleurs que celles cherchant à vérifier des « savoirs sur » le document (document, support, revue scientifique). Ce constat est révélateur d'un faible degré de conceptualisation de la notion organisatrice « Document ».

C. Notion organisatrice : Source

La notion organisatrice « Source » a été abordée à partir de trois de ses aspects, fonctionnel (évaluation), auctorial (auteur) et bibliographique (bibliographie, référence bibliographique).

S'agissant de l'aspect fonctionnel, on note que la notion est déjà relativement bien perçue par plus des deux tiers des collégiens, qui ont bien repéré les caractéristiques de responsabilité et de crédibilité qui lui sont attachées. En fin de Terminale, ils ne sont d'ailleurs plus que 15% à ne pouvoir la définir au moyen de l'un ou l'autre de ces critères. Ce résultat satisfaisant est confirmé, du moins en LGT, par le test sur la fiabilité des sources (voir notion organisatrice « Exploitation de l'information »).

Il faut toutefois remarquer que, pendant la presque totalité du cursus, le critère de responsabilité est davantage attaché à la notion de Source que ne l'est la crédibilité, mais que cette préférence s'inverse nettement chez les Terminales LGT. En Terminale LP, la crédibilité n'est cependant pointée que par moins d'un quart des lycéens.

Mis en situation de s'informer sur une question de santé, les élèves du secondaire disqualifient très naturellement les sources non pertinentes, de type promotionnel, journalistique ou interpersonnel. En revanche, s'ils disent recourir plus volontiers aux types institutionnel et scientifique, ils ne classent ce dernier qu'en deuxième position. Ainsi, deux lycéens de LGT sur cinq seulement et moins d'un quart des lycéens de LP consulteraient des sources scientifiques dans le cas exposé.

Le statut d'auteur, s'il semble compris, ne l'est en fait que diversement. Cette compréhension dépend en effet des supports auxquels elle s'applique. Ainsi la presse et le livre obtiennent-ils les meilleurs résultats, ce qui peut s'expliquer, du moins pour ce dernier, par l'influence des cours de français qui associent depuis la 6ème le livre à l'auteur. Par contre, le statut d'auteur reste peu associé à l'acte de publication, du moins pour un lycéen sur deux. On remarquera que le plus fort taux d'incertitude, après celui, bien compréhensible, du niveau 6ème, est celui avoué par les lycéens de Terminale LP.

Enfin, l'aspect bibliographique, pourtant fortement souligné en information-documentation, ne rencontre pas l'intérêt des élèves du secondaire. La notion de bibliographie leur est ainsi pour le moins méconnue. En fin de collège, un élève sur sept seulement la maîtrise, ce qui est encore le cas pour moins d'un lycéen de LGT sur trois en fin de Terminale. Ses camarades de LP, quant à eux, la reconnaissent encore moins que les élèves de 6ème ne le font. D'autres clés du livre sont par ailleurs tout autant méconnues, telles l'index et la table des matières, lesquels sont globalement plus sollicités que la bibliographie lorsqu'il s'agit de récupérer de nouvelles références.

Une bonne lecture des références bibliographiques est déterminante pour apprécier la source des documents cités. Il est donc regrettable que trois collégiens de fin de 3ème sur cinq ne sachent pas discriminer un périodique d'autres types de documents. Même si ce taux chute considérablement en fin de LGT, il reste que près d'un quart de lycéens n'y parvient toujours pas et, parmi eux, les deux tiers des Terminales LP. Le tiers restant déclare ne pas savoir. Ce sont d'ailleurs ces mêmes lycéens qui confondent le plus « source » et « référence bibliographique ».

En somme, si l'aspect fonctionnel de la notion de « Source » est dans l'ensemble moyennement acquis, les dimensions auctoriale et bibliographique ne sont que pauvrement reconnues.

D. Notion organisatrice : Indexation

Pour examiner l'acquisition de la notion organisatrice « Indexation », une série de questions a porté sur les langages documentaires à utiliser lors des requêtes

(langage naturel, langage contrôlé) et sur l'indexation automatique propre aux moteurs de recherche.

Les connaissances des élèves du secondaire sur les différentes facettes de l'indexation se révèlent faibles, voire très faibles. Face à une situation déstabilisante comme peut l'être le silence documentaire en réponse à l'interrogation d'un catalogue, plus de 40% des élèves, au terme d'un cursus de sept années, se trouvent désespérés. C'est même le cas de plus de la moitié des lycéens professionnels et nombre d'élèves, tous niveaux confondus, imputent ce silence à l'absence de documents pertinents au CDI.

Même lorsque l'on propose des équations de recherche élaborées en relation avec un sujet de recherche, les résultats sont loin d'être satisfaisants. Ils mettent en évidence des lacunes importantes en matière de conceptualisation et de reformulation des mots du sujet en mots-clés. Un élève sur deux quitte donc le secondaire sans maîtriser cette compétence indispensable.

L'indexation dans un catalogue informatisé est également peu ou mal connue et, jusqu'en 2^{de} et en Terminale LP, les élèves préfèrent utiliser des « mots courants » plutôt qu'un langage contrôlé. Là encore, c'est plus d'un élève sur deux qui sort du lycée sans avoir compris son intérêt.

Les résultats sont encore plus inquiétants à propos des notions d'index, d'indexation automatique et de moteur de recherche. Cela concerne plus des trois quarts des lycéens, LP et LGT confondus. Le taux d'incertitude bat encore des records ici avec plus d'un élève sur quatre qui déclare ne pas savoir comment un moteur de recherche opère pour trouver des résultats. Les élèves de 3^{ème} s'en sortent un peu mieux, bénéficiant sans doute de formations en collège. Ces élèves quittent ainsi le secondaire sans savoir ou presque ce qui différencie l'indexation automatique de l'indexation humaine.

E. Notion organisatrice : Espace informationnel

Pour rendre compte de la notion organisatrice « Espace informationnel », nous avons ajouté une question portant sur l'usage des réseaux sociaux aux deux questions du CREPUQ et d'EDUDOC sur la connaissance du catalogue.

Dès la fin du collège, l'étude montre que les élèves ont acquis une vision plutôt satisfaisante du catalogue informatisé du CDI. À la sortie du lycée, près de 80% des élèves de LP et 90% des élèves de LGT savent que le catalogue permet de trouver « tous les titres des livres disponibles au CDI ». Il faut cependant remarquer qu'ils lui attribuent moins une fonction d'accès aux périodiques, notamment en LP (51%).

Cependant, lorsqu'ils se voient proposer une simulation de recherche d'un article de périodique, entre un quart seulement pour le niveau 3^{ème} et un tiers pour le niveau Terminale LGT pensent à questionner le catalogue. C'est même le cas d'un seul lycéen sur dix en Terminale LP. Force est donc de constater que les élèves peuvent savoir de manière très satisfaisante ce que représente le catalogue informatisé du CDI sans pour autant penser à s'en servir quand il pourrait s'avérer utile.

En revanche, la moitié des élèves du secondaire, de manière constante tout au long du cursus, plébiscite les moteurs de recherche. Le rapport entre le recours au catalogue et le recours au moteur de recherche est très net lorsque l'on compare ces résultats entre les Terminales LGT et LP : plus on pense à utiliser les moteurs de recherche et moins on envisage de consulter le catalogue.

Une question relative au réseautage a été introduite pour évaluer les usages des élèves du secondaire en 2012. Les fonctions de communication et de mutualisation sont très largement préférées dès la 3^{ème}. Elles devancent les fonctions de

collaboration et de recherche d'information qui n'intéressent que trois à quatre élèves sur dix. Les réseaux sociaux semblent donc réservés à des pratiques domestiques plutôt que scolaires.

F. Notion organisatrice : Recherche d'information

L'acquisition de la notion organisatrice « Recherche d'information » a été évaluée à partir de questions portant sur les critères de classement des résultats des moteurs de recherche, le repérage d'un champ indexé du catalogue informatisé, les opérateurs booléens « ET » et « OU » et, enfin, sur la notion de veille.

S'agissant des moteurs de recherche, lorsqu'on leur demande comment ceux-ci classent leurs résultats, les élèves pensent d'abord qu'ils apportent la meilleure réponse à leur recherche. Au-delà de cette confiance constatée, la complexité de l'algorithme n'apparaît au mieux que chez un lycéen de Terminale LGT sur dix. Si les élèves estiment quand même que les résultats ne sont pas donnés au hasard, ils imputent plutôt ceux-ci soit à la fréquence des mots-clés de leurs requêtes dans les pages présentées, soit à la popularité de ces pages.

Une mise en situation de recherche sur un auteur précis dans les différents champs du catalogue informatisé montre par ailleurs à la fois une difficulté importante à analyser correctement le sujet et une méconnaissance des index. Au sortir du secondaire, seulement 20% des élèves font preuve de ces compétences ; ils sont 13% en LP.

L'élaboration d'une requête mobilisant différents mots clés et les opérateurs « ET » et « OU » est une autre compétence essentielle pour la réussite d'une recherche d'information. Un test révèle bien une progression sensible de l'utilisation de plusieurs mots-clés de la 6ème à la Terminale, mais qui ne concerne encore que six élèves sur dix en fin de cursus. S'agissant de l'opérateur « ET », moins d'un tiers des lycéens arrivés en Terminale ne semble toujours pas comprendre son rôle dans la réduction du bruit documentaire. Ceci peut toutefois s'entendre dans la mesure où cet opérateur est masqué par les moteurs de recherche. L'opérateur « OU » est bien moins connu que l'opérateur « ET » puisque quatre élèves sur cinq en moyenne ne le retiennent pas pour élargir une recherche. Nous remarquons que la marge de progression au collège, période du cursus où la formation est la plus forte, reste infime. *In fine*, ce test révèle un manque important de connaissance de la logique booléenne et montre à quel point celle-ci est recouverte par la logique sémantique.

La notion de veille, dont la pratique peut prolonger et compléter celle de recherche d'information en ligne, est quant à elle pratiquement ignorée des élèves à partir de la 3ème, ce que presque la moitié d'entre eux confesse d'ailleurs. Un cinquième à un quart des élèves de Terminale LGT seulement évoquent l'abonnement à un flux RSS, la création d'une alerte ou la consultation non automatisée comme exemple de veille.

G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information

Les compétences et les connaissances relatives à l'exploitation de l'information ont été évaluées à partir de deux tests portant sur l'évaluation de l'information et d'un troisième sur le plagiat.

La qualité d'un site, première approche testée de l'évaluation de l'information, est

la caractéristique la mieux repérée par un peu plus de deux élèves de Terminale LGT sur trois, devant celles de la responsabilité éditoriale (66%) et même de l'autorité de l'auteur (60,5%). Ces résultats, bien moyens en LGT, sont encore plus préoccupants en LP, où à peine plus d'un tiers des lycéens se préoccupe de l'autorité.

En revanche, la fiabilité à accorder à l'information dépend bien de sa source pour plus de trois élèves de Terminale LGT sur quatre, ce qui est plus rassurant, mais pour moins des deux tiers des élèves de LP (59%), ce qui l'est moins. Ce résultat, satisfaisant pour le LGT, confirme le test relatif à la notion de source, dont les caractéristiques fonctionnelles de responsabilité et de crédibilité sont globalement acquises (voir la question 7 de la notion organisatrice « Source »).

La question du plagiat dans l'exploitation de l'information est cruciale à l'heure de l'entrée dans les études supérieures, notamment en contexte numérique où cette pratique est facilitée par la technique du copier-coller. Il est donc réjouissant que cette étude révèle une très importante progression de la connaissance de cette notion tout au long du secondaire. Ainsi, plus de quatre lycéens de LGT sur cinq savent la reconnaître. Les résultats sont par contre décevants en LP avec un élève sur deux seulement (55%).

En revanche, tous les élèves quittent le secondaire en ayant intégré la différence entre plagiat et citation lorsque celle-ci est marquée par l'usage de guillemets.

Mais si le sens commun attribué au plagiat est globalement acquis lorsqu'il est question de détourner à son profit le travail d'un auteur sans attribution en retour d'une attestation de paternité, il ne l'est que bien insuffisamment lorsqu'il s'agit de copier le devoir d'un camarade. Dans ce cas, on déplore que ne se sente concerné qu'un lycéen sur deux en fin de LGT et un lycéen sur trois en fin de LP.

Les niveaux de réussite

IV

Pour le secondaire

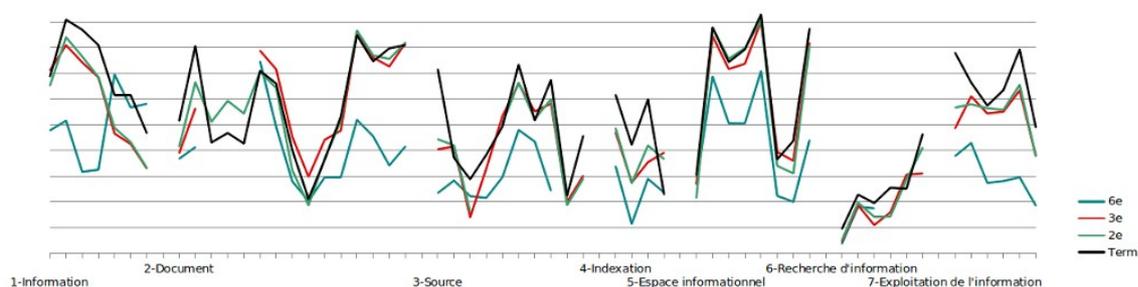
125

Comparaison entre le lycée général et technologique et le lycée professionnel

133

A. Pour le secondaire

Au collège, les élèves ont répondu au questionnaire en début d'année de 6ème et en fin d'année de 3ème. Notre hypothèse était que le nombre d'élèves ayant une connaissance au moins partielle des notions ciblées soit en progression entre le début et la fin du collège. Les élèves de 2nde ont passé en début d'année un questionnaire identique à celui des 3ème, à une question près. Notre hypothèse était que les résultats de ces deux niveaux seraient identiques ou très similaires (dans les tableaux suivants, les 2nde sont mentionnées en rouge, lorsque leurs résultats ne les placent pas dans la même tranche que les 3ème). Les élèves de Terminale ont passé le questionnaire en fin d'année scolaire avant leurs examens. Notre hypothèse était que leurs résultats seraient en progression par rapport à ceux du collège. Enfin, les questions posées aux élèves se répartissent en questions mobilisant des connaissances de type soit procédural soit déclaratif. Notre hypothèse était qu'un plus grand nombre d'élèves réussiraient aux questions de type procédural.



Graphique réalisé à partir du tableau de résultats chiffrés présenté en annexe 6

Les analyses ci-dessous permettent d'apporter des réponses nuancées à ces hypothèses de départ. Les résultats sont présentés en quatre tranches où x représente le pourcentage d'élèves ayant donné la réponse exacte, avec un seuil médian ainsi qu'une mise en relief du tiers le moins élevé et du tiers le plus élevé. Pour rappel, l'outil utilisé pour extraire les données ne permet pas de connaître le nombre d'élèves ayant donné toutes les réponses exactes aux questions à choix

multiple aussi chaque item exact sera compté comme une réponse. Le regroupement en notions organisatrices des questions portant sur les notions ciblées permettra de croiser ces résultats avec les analyses précédentes ainsi qu'avec les pistes pédagogiques proposées.

Analyse par notion organisatrice

Notion organisatrice : « Information »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%
7. Exploitation de l'information	Q 04 Fiabilité de l'information	X		c) site officiel		6è / 3è	2de	Term
	Q 18 Evaluation de l'information		X	a) date		6è	3è/2de	Term
					b) auteur reconnu	6è		3è/2de/Term
					c) responsable du site indiqué	6è		3è/2de/Term
Q 24 Ethique de l'information : plagiat			X	a) copier-coller sans indication de la source	6è		3è/2de	Term
				d) copie du devoir d'un ami	6è	3è/2de/Term		
Sous total 7.1 Type procédural	3 questions 3 notions	1		1		6è / 3è = 1 item	2de = 1 item	Term = 1 item
Sous total 7.2 Type déclaratif			2	5	6è = 4 items	6è/ 3è/2de/Term = 1 item	3è/2de = 4 items Term = 2 items	Term = 2 items
Sous total 7.3 Tous types de questions				6	6è = 4 items	6è/3è = 2 items 2de/Term = 1 item	3è = 4 items 2de = 5 items Term = 2 items	Term = 3 items

Notion Organisatrice : « Information »

Dans cette notion organisatrice « Information », les résultats des 2nde et des 3ème sont identiques, à un item près pour lequel seuls les 3ème dépassent le seuil de 50% d'élèves donnant la réponse exacte. En fin de collège, les élèves sont la moitié ou plus à donner une réponse exacte à quatre des sept items de ces trois questions de type déclaratif. En fin de lycée, ils sont plus de la moitié à donner une réponse exacte à tous les items sauf un, celui consistant à reconnaître le type d'information scientifique où ils sont cependant proches de la moitié (47%) ; et pour quatre des sept items, ils sont même dans les trois quarts.

Ainsi la progression entre le début du collège et la fin du lycée n'est pas générale, les élèves de 6ème se plaçant même mieux pour une des réponses, sans doute aidés par le vocabulaire utilisé dans l'énoncé de la question. Dans l'ensemble, pour les trois notions ciblées : « Droit de l'information : publication », « Identité numérique » et « Type d'information », la majorité des élèves quitte le lycée avec des connaissances, au moins partielles, d'un niveau satisfaisant.

Notion organisatrice : « Document »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	$x < 33\%$	$33\% \geq x < 50\%$	$50\% \geq x < 66\%$	$x \geq 66\%$	
2. Document	Q02 Type de document : encyclopédie	X		b) document à consulter en priorité pour se familiariser avec un sujet		6è / 3è/2nde	<u>Term</u>		
	Q15 Type de document : périodique	X				6è	3è/2de	<u>Term</u>	
	Q20 Type de document : revue scientifique pas en 6è ni en 3è		X	c) méthodologie décrite d) évaluation avant publication		<u>Term</u> <u>Term</u>	2de 2de		
	Q22 Document			X	a) page web				6è / 3è/2de/ <u>Term</u>
					c) diaporama		6è	2de	3è / <u>Term</u>
					d) BD	6è / 2de			
					f) clip	6è/3è / 2de / <u>Term</u>			
					g) photo	6è	3è/2de/ <u>Term</u>		
	Q23 Support documentaire		X	c) intrus écran	6è	3è	2de/ <u>Term</u>		
	Q30 Publication			X	a) photo sur Facebook			6è	3è/2de/ <u>Term</u>
b) commentaire sur un blog						6è		3è/2de/ <u>Term</u>	
c) mise en ligne d'un fichier						6è		3è/2de/ <u>Term</u>	
Sous total 2.1 Type procédural	5 questions et 5 notions en 6è / 3è 6 en 2de / Term	2		2		6è = 2 items 3è/2de = 1 item	3è/2de/Term = 1 item	Term = 1 item	
Sous total 2.2 Type déclaratif			3 en 6è / 3è 4 en 2de / Term	9 en 6è / 3è 11 en 2de/ Term	6è = 4 items 2de = 2 items 3è / Term = 1 item	6è /3è = 3 items 2de = 1 item Term = 4 items	6è /Term = 1 item 2de = 4 items	6è = 1 item 2de = 4 items 3è / Term = 5 item	
Sous total 2.3 Tous types de questions			11 en 6è/3è 13 en 2de/Term	6è = 4 items 2de = 2 items 3è / Term = 1 item	6è = 5 items 3è = 4 items 2de = 2 items Term = 4 items	6è = 1 item 3è = 1 item 2de = 5 items Term = 2 items	6è = 1 item 3è = 5 items 2de = 4 items Term = 6 items		

Notion organisatrice : « Document »

La question 20 n'ayant pas été posée aux élèves de collège, la comparaison des résultats entre les 2nde et les 3ème ne porte que sur les neuf items des cinq questions communes. Les 2nde présentent des résultats différents de ceux des 3ème pour trois items de questions de type déclaratif, les plaçant à deux reprises dans une tranche inférieure, dont l'une à moins d'un tiers. La seule fois où les 2nde sont plus nombreux à donner la réponse exacte que les élèves de 3ème leur permet de passer le seuil médian, contrairement à leurs camarades de collège. Nous mesurons là la relativité de ce questionnaire réalisé pour une enquête qui n'a pas pour but de suivre une cohorte.

Pour les deux questions de type procédural, portant sur les types de document, les élèves améliorent leurs résultats par rapport à ceux de 6ème, mais ce n'est qu'en fin de lycée qu'ils sont plus de la moitié à répondre de manière exacte à ces deux questions et même à être plus des trois quarts pour l'une d'elles.

Les élèves de fin de collège, tout comme ceux de fin de lycée, sont plus des trois quarts à répondre de manière exacte à cinq items des trois questions communes de type déclaratif. À la question 20, qui n'a pas été posée au collège, les élèves de Terminale sont en dessous de la moitié alors qu'ils étaient au-dessus en 2nde. De même, ils sont en dessous du seuil de 50% pour les quatre items restant pour les 3ème, et cinq des six items pour les Terminales.

Les résultats paraissent très contrastés pour cette notion organisatrice « Document ». En effet, la notion « Document » de la question 22 est connue de manière très partielle alors que celle de « Publication » semble connue par un plus grand nombre. Il n'y a quasiment pas de progression entre la fin du collège et la fin du lycée pour l'ensemble des items. On note même une régression entre le début et la fin du lycée pour la question 20 portant sur les caractéristiques de la revue scientifique, question posée seulement au lycée.

Notion organisatrice : « Source »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%	
3. Source	Q05 Référence bibliographique		X	d) article de périodique	6è	3è/2de		<u>Term</u>	
	Q07 Source		X	b) qui est l'auteur	6è	3è/2de / <u>Term</u>			
				c) information fiable	6è/3è/2de	<u>Term</u>			
	Q10 Bibliographie	X		c) partie du livre pour trouver d'autres documents	6è/ 3è/2de / <u>Term</u>				
	Q21 * Statut de la source	X		e) ou f) en priorité source scientifique	6è/3è	<u>Term</u>			
	Q28 Auteur			X	a) élève sur un blog	6è	<u>Term</u>	3è/2de	
					b) livre écrit à plusieurs		6è		3è/2de / <u>Term</u>
					c) réalisateur de film		6è		3è/2de/ <u>Term</u>
					d) journaliste	6è		3è/2de	<u>Term</u>
					e) sous pseudonyme	6è / 3è / 2de	<u>Term</u>		
sans signer (pas en 6è)					3è/2de/ <u>Term</u>				
Sous total 3.1 Type procédural	5 questions 5 notions	2 + (1 en 2nde)		2 + (1 en 2nde)	6è / 3è = 2 items 2de / <u>Term</u> = 1 item	<u>Term</u> = 1 item			
Sous total 3.2 Type déclaratif			3	9 8 en 6è 9 en 3è/2de/ <u>Term</u>	6è = 6 items 3è / 2de = 3 items <u>Term</u> = 1 item	6è/3è/2de = 2 items <u>Term</u> = 4 items	3è/2de = 3 items <u>Term</u> = 1 item	3è/2de = 1 item <u>Term</u> = 3 items	
Sous total 3.3 Tous types de questions				10 en 6è 11 en 3è/2de/ <u>Term</u>	6è = 8 items 3è = 5 items 2de = 4 items <u>Term</u> = 2 items	6è/3è/2de = 2 items <u>Term</u> = 5 items	3è/2de = 3 items <u>Term</u> = 1 item	3è/2de = 1 item <u>Term</u> = 3 items	

* Pour des raisons d'erreur de programmation dans le questionnaire de 2nde, les résultats de la Q21 ne sont pas exploitables pour ce niveau.

Notion organisatrice : « Source »

À la fin du collège comme à la fin du lycée, les élèves sont sous le seuil médian pour les questions de type procédural, et même moins d'un tiers à savoir à quoi peut servir une bibliographie.

Pour les items des questions de type déclaratif, les 3ème et les 2nde sont dans la même tranche de résultats. Plus de la moitié des élèves reconnaît le statut d'auteur à un collectif, à un journaliste et à un réalisateur de film. Cependant, en fin de collège comme en fin de lycée, les élèves sont plus de la moitié à ignorer les notions de « Source », de « Statut de la source » et de « Bibliographie » et à ne pas reconnaître le statut d'auteur à un élève écrivant sur un blog ou à celui qui écrit de manière anonyme ou sous pseudonyme, démontrant que cette notion d'« Auteur » est à enseigner de manière approfondie au collège comme au lycée.

Dans son ensemble, la notion organisatrice « Source » est mal connue de la majorité des élèves.

Notion organisatrice : « Indexation »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%
4. Indexation	Q03 Mot clé		X	b) silence documentaire dû à une mauvaise utilisation des mots clés		6è/3è/2de	<u>Term</u>	
	Q12 Langage documentaire	X		c) liste de mots contrôlée	6è/3è/2de	<u>Term</u>		
	Q13 Mot clé	X		c) choix de mots décrivant son sujet	6è	3è/2de	<u>Term</u>	
	Q26 Indexation automatique : moteur de recherche			X	a) moteur de recherche utilise un index automatique	6è / <u>Term</u>	3è/2de	
Sous total 4.1 Type procédural	4 questions 3 notions	2		2	6è = 2 items 3è/2de/ <u>Term</u> = 1 item	3è/2de/ <u>Term</u> = 1 item		
Sous total 4.2 Type déclaratif			2	2	6è = 1 item	6è = 1 item 3è/2de = 2 items	<u>Term</u> = 2 items	
Sous total 4.3 Tous types de questions				4	6è = 3 items 3è/2de/ <u>Term</u> = 1 item	6è = 1 item 3è/2de = 3 items <u>Term</u> = 1 item	<u>Term</u> = 2 items	

Notion organisatrice : « Indexation »

Pour toutes les questions concernant la notion organisatrice « Indexation », les élèves de 2nde se situent exactement dans les mêmes tranches de résultats que les

élèves de 3ème. Que les questions soient de type procédural ou de type déclaratif, les résultats sont sous le seuil médian pour tous les niveaux à l'exception, pour les Terminales, des questions portant sur la notion de « Mot-clé ». Mais ce sont ces mêmes Terminales qui ont leur plus mauvais score, à égalité avec les 6ème, à la question portant sur le moteur de recherche.

Les notions liées à l'« Indexation » sont ignorées ou mal connues par la majorité des élèves.

Notion organisatrice : « Espace informationnel »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%	
5. Espace informationnel	Q01 Catalogue	X		a) articles de périodiques	6è/3è/2de/ <u>Term</u>				
	Q17 Catalogue		X	a) livres				6è/3è/2de/ <u>Term</u>	
				c) revues			6è	3è/2de/ <u>Term</u>	
				d) articles de revues			6è	3è/2de/ <u>Term</u>	
	Q27 Réseautage			X	a) retrouver des amis				6è / 3è / 2de/ <u>Term</u>
					b) trouver des infos	6è / 2de	3è/ <u>Term</u>		
				c) réfléchir et travailler ensemble	6è / 2de	3è/ <u>Term</u>			
				d) partager des infos		6è		3è/2de/ <u>Term</u>	
Sous total 5.1 Type procédural	3 questions 2 notions	1		1	6è/3è/2de/ <u>Term</u> = 1 item				
Sous total 5.2 Type déclaratif			2	7	6è / 2de = 2 items	6è = 1 item 3è/ <u>Term</u> = 2 items	6è = 2 items	6è = 2 items 3è/2de/ <u>Term</u> = 5 items	
Sous total 5.3 Tous types de questions				8	6è = 3 items 3è = 1 item 2de = 3 items <u>Term</u> = 1 item	6è = 1 item 3è/ <u>Term</u> = 2 items	6è = 2 items	6è = 2 items 3è/2de/ <u>Term</u> = 5 items	

Notion organisatrice : « Espace informationnel »

Pour les questions portant sur la notion de « Catalogue » et celle de « Réseautage », les résultats des 2nde ne diffèrent de ceux des 3ème que pour deux des sept items des questions de type déclaratif, où ils sont moins du tiers alors que les 3ème sont juste sous le seuil médian.

Les élèves de tous les niveaux sont moins d'un tiers à donner la réponse exacte à la question de type procédural portant sur le catalogue informatisé du CDI. Ils sont en revanche plus de la moitié à répondre de manière exacte à la question de type déclaratif portant également sur le catalogue informatisé du CDI, et même les trois quarts, à l'exception des 6ème, ce qui permet de dire qu'au moins pour cette notion, les élèves sont plus nombreux à réussir la question de type déclaratif. A la question portant sur l'utilisation des réseaux sociaux, les élèves de 3ème et ceux de Terminale se situent exactement dans les mêmes tranches de résultats, ce qui montre qu'il n'y a pas de progression dans leurs représentations entre la fin du collège et celle du lycée.

En dehors de la notion « Catalogue » partiellement connue de la majorité des élèves de tous les niveaux, la notion organisatrice « Espace informationnel » est méconnue dans ses autres aspects ciblés par le questionnaire.

Notion organisatrice : « Recherche d'information »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%
6 Recherche d'information	Q06 Moteur de recherche : classement des résultats		X	f) en croissant plusieurs des propositions (algorithme)	6è/3è/2de/ <u>Term</u>			
	Q09 Opérateur "OU"	X		d) trouver beaucoup de documents	6è/3è/2de/ <u>Term</u>			
	Q11 Requête	X		c) index par sujet	6è/3è/2de/ <u>Term</u>			
	Q14 Veille informationnelle pas en 6è			X	a) flux RSS b) alerte sur un site Internet	3è / 2de/ <u>Term</u> 3è / 2de/ <u>Term</u>		
	Q16 Opérateur "ET"	X			d) choix de mots pour trouver le plus petit nombre de résultats	6è / 3è	2de/ <u>Term</u>	
Sous total 6.1 Type procédural		3		3	6è / 3è = 3 items 2de / Term = 2 items	2de / Term = 1 item		
Sous total 6.2 Type déclaratif	5 questions 5 notions (4 en 6è)		2 (1 en 6è)	3 (1 en 6è)	6è = 1 item 3è/2de/Term = 3			
Sous total 6.3 Tous types de questions				6 (4 en 6è)	6è = 4 items 3è = 6 items 2de/Term = 5 items	2de / Term = 1 item		

Notion organisatrice : « Recherche d'information »

C'est pour les questions de la notion organisatrice « Recherche d'information » que les résultats sont les plus faibles, et de très loin. Les élèves de tous les niveaux sont moins de la moitié à réussir, et même moins d'un tiers, à l'exception des 2nde et Terminales qui se placent un peu mieux pour un des items. Si la pratique de recherche d'information est courante chez la plupart des élèves, elle ne s'appuie, semble-t-il, sur aucune connaissance pour la plupart d'entre eux.

Notion organisatrice : « Exploitation de l'information »

Notion organisatrice	Question Notion ciblée	Type procédural	Type déclaratif	Items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%	
7. Exploitation de l'information	Q 04 Fiabilité de l'information	X		c) site officiel		6è / 3è	2de	<u>Term</u>	
	Q 18 Evaluation de l'information		X	a) date		6è	3è/2de	<u>Term</u>	
					b) auteur reconnu	6è		3è/2de/ <u>Term</u>	
					c) responsable du site indiqué	6è		3è/2de/ <u>Term</u>	
Q 24 Ethique de l'information : plagiat			X	a) copier-coller sans indication de la source	6è		3è/2de	<u>Term</u>	
				d) copie du devoir d'un ami	6è	3è/2de/ <u>Term</u>			
Sous total 7.1 Type procédural		1		1		6è / 3è = 1 item	2de = 1 item	Term = 1 item	
Sous total 7.2 Type déclaratif	3 questions 3 notions		2	5	6è = 4 items	6è/ 3è/2de/Term = 1 item	3è/2de = 4 items Term = 2 items	Term = 2 items	
Sous total 7.3 Tous types de questions				6	6è = 4 items	6è/3è = 2 items 2de/Term = 1 item	3è = 4 items 2de = 5 items Term = 2 items	Term = 3 items	

Notion organisatrice : « Exploitation de l'information »

Concernant la réponse exacte à la question portant sur la fiabilité de l'information, question de type procédural, les élèves de 2nde se différencient des élèves de 3ème, et leur nombre les fait franchir le seuil médian. Cependant, les 3ème en sont très proches puisqu'ils sont 49% à avoir donné la réponse exacte. Seuls les élèves de Terminale sont plus des trois quarts à avoir répondu de manière exacte, ce qui marque une forte progression entre la fin du collège et celle du lycée.

Pour les questions de type déclaratif portant sur les notions d'« Évaluation de l'information » et d'« Éthique de l'information », les résultats des élèves de 3ème et ceux de Terminale sont similaires, de part et d'autre du seuil médian. On note cependant une progression pour les élèves de fin de lycée qui, pour évaluer un site, sont plus des trois quarts à donner de l'importance à la fraîcheur de l'information, et pour qui faire du copier-coller d'un document sans en donner la source est du plagiat. Pour cette même question, bien que sous la barre des 50%, les élèves de

Terminale sont plus nombreux (49%) que les élèves de 3ème ou de 2nde (38%) à nommer plagiat, la copie d'un devoir d'un ami.

La notion organisatrice « Exploitation de l'information » semble connue de la majorité des élèves de fin de collège et de fin de lycée dans la plupart de ses composantes.

Statistiques de réussite de fin de cycle

Si nous nous intéressons plus particulièrement aux statistiques de fin de collège et de fin de lycée, nous obtenons les résultats suivants :

En fin de collège

Notion organisatrice	Notions ciblées	Nb de questions de type procédural	Nb de questions de type déclaratif	Nb d'items exacts	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%
1. Information	3		3	7	1	2		4
2. Document	4	2	3	2	1	3	1	5
3. Source	5	2	3	2	2	2	3	1
4. Indexation	3	2	2	2	1	1	2	
5. Espace informationnel	2	1	2	1	1	2		5
6. Recherche d'information	5	3	2	3	3			
7. Exploitation de l'information	3	1	2	1		1	4	
Total 1 Type procédural	25	11		11	7	3	1	
Total 2 Type déclaratif			17	41	7	12	7	15
Total 3 Toutes les questions		28		52	14 items	15 items	8 items	15 items

Statistiques pour la fin de collège

Ce qui nous permet ensuite de donner une photographie par type de question puis, tous types confondus, par tranche de pourcentage d'élèves ayant donné la réponse exacte, ainsi que de part et d'autre du seuil médian pour les élèves de 3ème :

Résultats	Notions ciblées	Nb de questions	Items exacts y %	x < 33%	33% ≥ x < 50%	50% ≥ x < 66%	x ≥ 66%
Pour les questions de type procédural		11	11 a = 100%	7 a = 64%	3 a = 27%	1 a = 9%	
				10 a = 91%		1 a = 9%	
Pour les questions de type déclaratif		17	41 b = 100%	7 b = 17%	12 b = 29%	7 b = 17%	15 b = 37%
				19 b = 46%		22 b = 54%	
Pour tous types de questions	25	28	52 c = 100%	14 c = 27%	15 c = 29%	8 c = 15%	15 c = 29%
				29 c = 56%		22 c = 44%	

Synthèse pour la fin du collège

En fin de collège, pour l'ensemble des questions, la majorité des élèves ne réussit que 44% des items. On remarquera cependant que les élèves ont de meilleurs résultats aux questions de type déclaratif (54%) qu'à celles de type procédural (9%). Cependant, ces résultats sont à relativiser car les questions de type déclaratif, les plus nombreuses, sont à choix multiple, offrant donc plus de possibilités de donner une réponse exacte.

En fin de lycée

Notion organisatrice	Notions ciblées	Nb de questions de type procédural	Nb de question de type déclaratif	Nb d'items exacts	$x < 33\%$	$33\% \geq x < 50\%$	$50\% \geq x < 66\%$	$x \geq 66\%$
1. Information	3		3	7		1	2	4
2. Document	6	2		2			1	1
			4	13	1	4	2	6
3. Source	6	2		2	1	1		
			3	9	1	4	1	3
4. Indexation	3	2		2	1	1		
			2	2			2	
5. Espace informationnel	2	1		1	1			
			2	7		2		5
6. Recherche d'information	5	3		3	2	1		
			2	3	3			
7. Exploitation de l'information	3	1		1				1
			2	5		1	2	2
Total 1 Type procédural	26	11		11	5 items	3 items	1 item	2 items
Total 2 Type déclaratif			18	46	5 items	12 items	9 items	20 items
Total 3 Tous types de questions			29		57	10 items	15 items	10 items

Statistiques pour la fin de lycée

Ce qui nous permet ensuite de donner une photographie par type de question puis, tous types confondus, par tranche de pourcentage d'élèves ayant donné la réponse exacte, ainsi que de part et d'autre du seuil médian pour les élèves de Terminale :

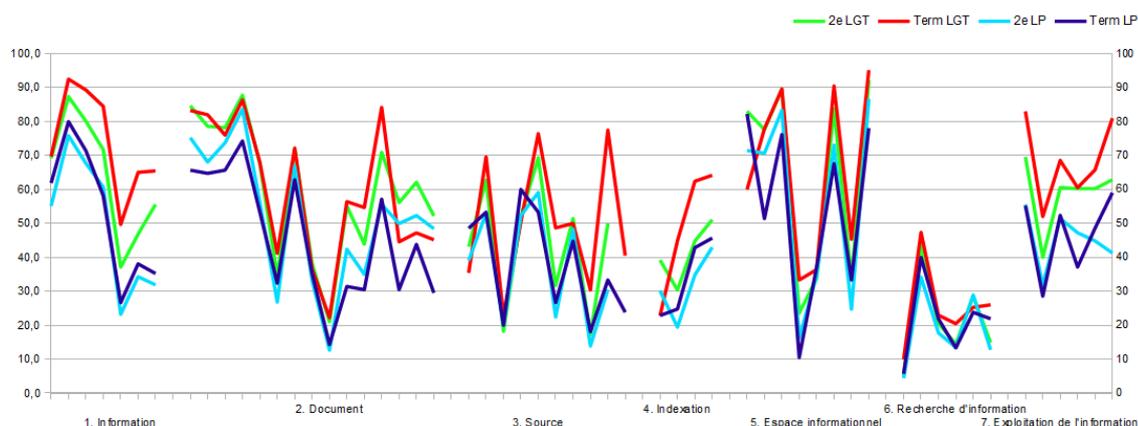
Résultats	Notions ciblées	Nb de questions	Items exacts	$x < 33\%$	$33\% \geq x < 50\%$	$50\% \geq x < 66\%$	$x \geq 66\%$
Pour les questions de type procédural		11	11 a = 100%	5 a = 46 (%)	3 a = 27%	1 a = 9 %	2 a = 18%
				8 a = 73%		3 a = 27%	
Pour les questions de type déclaratif		18	46 b = 100%	5 b = 11%	12 b = 26%	9 b = 20%	20 b = 43%
				17 b = 37%		29 b = 63%	
Pour tous types de questions	26	29	57 c = 100%	10 c = 17,5%	15 c = 26%	10 c = 17,5%	22 c = 39%
				25 c = 44%		32 c = 56%	

Synthèse pour la fin du lycée

Ainsi, en fin de lycée, la moitié ou plus des élèves donne la réponse exacte à 27% des items des questions de type procédural et les trois quarts à seulement 18% des items. Pour les questions de type déclaratif, les proportions passent respectivement à 63 et 43%. Comme leurs camarades de 3ème, mais avec des écarts bien moins importants, les élèves de Terminale sont plus nombreux à réussir aux questions de type déclaratif. Si l'on considère l'ensemble des questions, la majorité des élèves de fin de lycée donne la réponse exacte à 56% des items, et ils sont les trois quarts pour 39% des items. La progression par rapport à la fin du collège est respectivement de 12 et 10 points. Ces résultats, qui sont ceux de l'ensemble des élèves de Terminale, ceux de lycée général et technologique et ceux de lycée professionnel confondus, seront à différencier selon le type de lycée fréquenté.

Si l'on constate bien une progression des réussites entre le début et la fin du collège et entre la fin du collège et la fin du lycée, celle-ci n'est cependant pas uniforme. Elle varie en effet selon les notions info-documentaires ciblées. On conclura de cette étude que la majorité des collégiens et même des lycéens n'a que des connaissances très partielles en information-documentation.

B. Comparaison entre le lycée général et technologique et le lycée professionnel

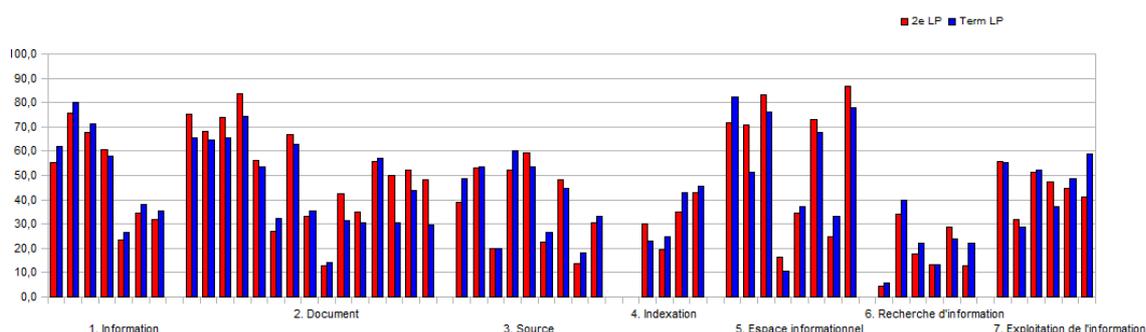


Niveaux de réussite 2nde - Terminale

Dès le premier regard, les courbes d'évolution des taux de réussites en lycée général et technologique (LGT) et en lycée professionnel (LP) donnent à voir un différentiel entre les résultats obtenus par les élèves des deux types d'établissement (graphique 1). À quelques exceptions près, le classement des scores est le suivant :

1. Terminale générale et technologique
2. Seconde générale et technologique
3. Seconde professionnelle
4. Terminale professionnelle

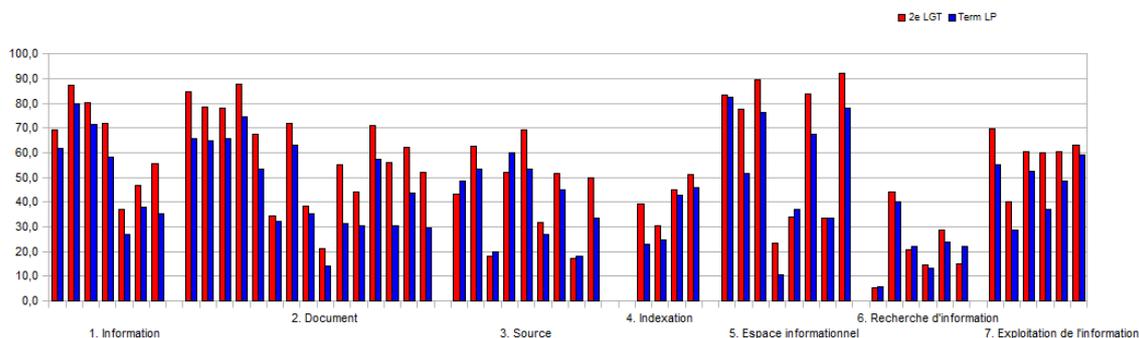
Ce classement présente une situation assez préoccupante en ce qui concerne le lycée professionnel. En effet, si une évolution positive se fait sentir assez nettement entre la 2nde et la Terminale en LGT, la configuration n'est pas la même en LP. En effet, les taux de réussite sont assez proches entre la 2nde et la Terminale LP avec même, ce qui est remarquable, des résultats parfois meilleurs en 2nde qu'en Terminale.



Comparaison 2nde LP - Terminale LP

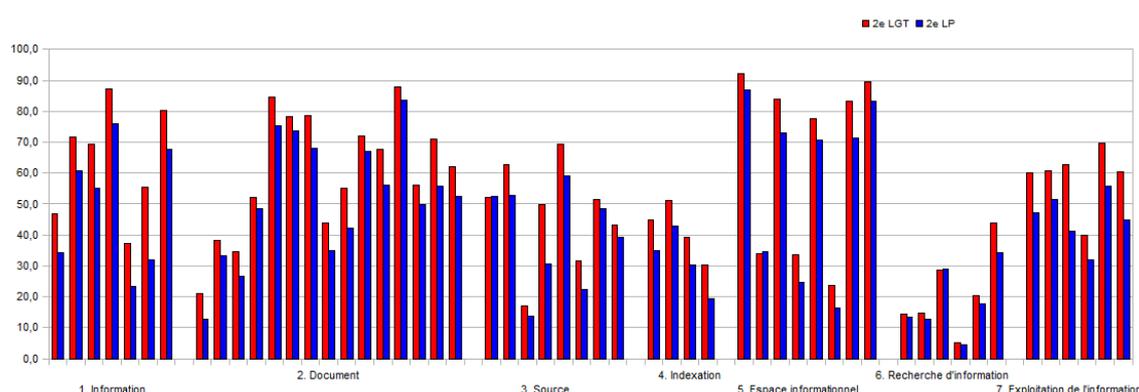
C'est sur les connaissances relatives aux notions organisatrices d'« Espace informationnel » et de « Document » que les écarts sont les plus marqués, avec un différentiel pouvant aller jusqu'à 20 points en défaveur des élèves de Terminale, en ce qui concerne la question portant sur les caractéristiques d'une revue scientifique (Q20, Notion organisatrice : Document).

L'écart global entre LGT et LP n'est pas négligeable, au point que les résultats des élèves de 2nde LGT sont majoritairement supérieurs à ceux des élèves de Terminale LP, comme le montre le diagramme ci-dessous :

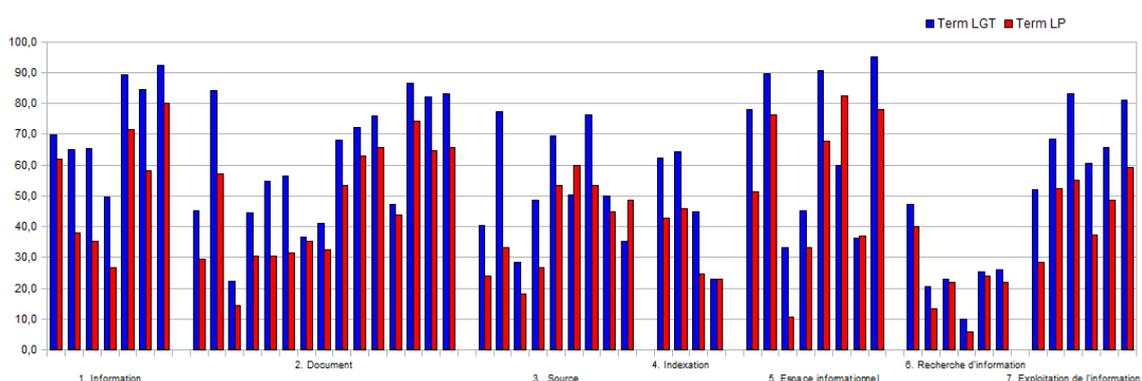


Comparaison 2nde LGT - Terminale LP

Les deux diagrammes qui suivent sur la comparaison entre LGT et LP pour chaque niveau, 2nde puis Terminale, montrent bien que les écarts se creusent entre les résultats obtenus par les élèves des deux types d'établissement tout au long du cursus en lycée, avec des écarts plus marqués en Terminale qu'en 2nde.



Comparaison 2nde LGT - 2nde LP



Comparaison Terminale LGT - Terminale LP

Si l'on se reporte au premier diagramme sur l'évolution des taux de réussite (graphique 1), les écarts les plus marqués entre le LP et le LGT concernent les réponses relatives à la notion organisatrice « Information » (NO1), avec un écart allant jusqu'à 20 points entre 2nde LGT et Terminale LP, en ce qui concerne la reconnaissance de l'information de type fictionnelle (Q29c). Viennent ensuite les réponses relatives à la notion organisatrice « Exploitation de l'information » (NO7),

avec un différentiel de plus de 20 points concernant l'évaluation de l'information et la reconnaissance de la notoriété de l'auteur (Q18b).

Les écarts les moins marqués concernent les réponses relatives à la notion organisatrice « Recherche d'information » (NO6). Les quatre courbes se talonnent avec des scores de réussite assez faibles, notamment ceux concernant la question portant sur le classement des résultats d'un moteur de recherche (Q06), qui ne dépassent pas les 10% en Terminale LGT et se situent autour de 5% pour les autres niveaux.

À la question initiale : « Les lycéens de filière générale et technologique et les lycéens de la filière professionnelle ont-ils les mêmes connaissances en information-documentation ? », la réponse semble sans appel : les lycéens des filières générales et technologiques ont un meilleur niveau de connaissances et progressent, tandis que les lycéens de la filière professionnelle ont non seulement un niveau de connaissances moins bon mais, qui plus est, qui tend à s'affaiblir tout au long de leur cursus.

Une attention particulière sera donc à apporter aux formations à mettre en place en lycée professionnel, avec des besoins sensiblement différents de ceux du lycée général et technologique.

Synthèse des comparaisons avec les enquêtes du CREPUQ (2003) et d'EDUDOC (2008)



V

Notion organisatrice : Information	138
Notion organisatrice : Document	138
Notion organisatrice : Source	138
Notion organisatrice : Indexation	139
Notion organisatrice : Espace informationnel	139
Notion organisatrice : Recherche d'information	140
Notion organisatrice : Exploitation de l'information	141
Bilan	142

La moitié du questionnaire de la FADBEN, soit 15 questions sur 30, est le résultat d'une adaptation (13 questions) ou d'une réorientation (2 questions) du questionnaire du CREPUQ. Élaboré en 2003, celui-ci a servi de référence à plusieurs institutions universitaires désireuses d'évaluer les connaissances documentaires de leurs étudiants et, notamment, à l'enquête belge pilotée par EDUDOC en 2008. Ce choix permet à la FADBEN d'établir des comparaisons sur le plan international et dans la durée d'une décennie à partir de repères stables. Il interroge surtout l'articulation entre la fin du secondaire et l'entrée dans le supérieur. Enfin, il est attendu de cette comparaison qu'elle puisse rendre compte d'éventuelles ruptures ou de mesurer, le cas échéant, des évolutions en cours dans l'acquisition de des connaissances en information-documentation.

N.B. : Afin de pouvoir comparer les résultats obtenus par les lycéens en fin de Terminale en France à ceux des premiers cycles universitaires canadiens et belges, nous ne retiendrons que les scores enregistrés pour les élèves de lycée général et technologique.

A. Notion organisatrice : Information

Les notions classées dans cette notion organisatrice n'ayant pas été traitées par le CREPUQ, la comparaison n'est pas possible.

B. Notion organisatrice : Document

La comparaison peut s'effectuer à partir de trois questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Question 02 : Type de document : encyclopédie
- Question 15 : Type de document : périodique
- Question 20 : Type de document : revue scientifique

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)	
Document	02 : Type de document : encyclopédie	50,4	59	54,7	
	15 : Type de document : périodique	74,7	88,3	84,2	
	20 : Type de document : revue scientifique	*	14,9	5,5	-
		**	45,8	-	45,6

* Taux de réussite concernant les élèves qui ont coché les trois bonnes réponses.

** Taux moyen des bonnes réponses partielles, lorsque les élèves ont coché un ou deux des critères attendus seulement.

Les résultats à comparer

Pour ces trois questions, les résultats de l'enquête FADBEN se montrent équivalents aux enquêtes précédentes, si ce n'est que la France se situe plutôt dans une moyenne, accusant du coup un léger repli du taux de réussite par rapport à l'enquête belge réalisée quelques années plus tôt. Les types de document sont très diversement reconnus dans les trois pays et tout au long de la période considérée.

C. Notion organisatrice : Source

La comparaison peut s'effectuer à partir de deux questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Question 05 : Référence bibliographique
- Question 10 : Bibliographie

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)
Source	05 : Type de référence bibliographique	35,8	21,3	77,5
	10 : Bibliographie	78,2	57	30,4

Les résultats à comparer

Les deux questions comparables dans le champ de la notion « Source » interrogent

la qualité de la stratégie de recherche au travers de la reconnaissance d'un type de référence bibliographique (FADBEN Q 05) et de la connaissance de la fonction d'une bibliographie à l'intérieur d'un ouvrage (FADBEN Q 10).

Dans le premier cas, les élèves français obtiennent des résultats satisfaisants. Ils se montrent même très en avance sur leurs camarades canadiens et belges. Ils sont quatre fois plus nombreux que les étudiants belges à savoir lire une bibliographie pour y repérer des périodiques.

Par contre, ces mêmes lycéens seraient deux fois moins nombreux à penser à utiliser une bibliographie pour compléter leur recherche. Depuis 2003, le taux de réussite à cet exercice est en forte chute.

D. Notion organisatrice : Indexation

La comparaison peut s'effectuer à partir de trois questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Q 03 : Mot clé
- Q 12 : Langage documentaire
- Q 13 : Mot clé

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)	CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)
Indexation	03 : Mot clé	86,2	72,4	64,3
	12 : Langage documentaire	12,7	10,7	44,9
	13 : Mot clé	63	68,1	62,4

Les résultats à comparer

Les questions comparables aux enquêtes de référence pour la notion « Indexation » concernent le rôle de l'indexation en cas de silence documentaire (FADBEN Q 03) et le rôle du mot-clé (FADBEN Q 13) et du langage contrôlé (FADBEN Q 12) dans la pertinence d'une requête.

Pour ces trois questions, si les résultats obtenus en France sont peu satisfaisants, on remarque qu'ils s'inscrivent néanmoins dans la continuité des enquêtes précédentes.

Ainsi en est-il de la compréhension de la notion d'indexation dans toute requête (FADBEN Q 03) où l'on observe une baisse importante et régulière des performances dans la décennie considérée, soit 22 points de moins de 2003 à 2012. Tous ces résultats sont d'ailleurs à juger sévèrement si l'on rejoint le CREPUQ pour penser que les propositions faciliteraient beaucoup le choix de la réponse exacte.

Concernant la question relative au choix de mots-clés en langage naturel (FADBEN Q 13), les résultats en France sont même légèrement inférieurs à ceux du Canada en 2003.

Enfin, s'agissant de l'intérêt d'utiliser le langage contrôlé proposé par le catalogue (FADBEN Q 12), les meilleurs résultats enregistrés par les lycéens français sont à modérer au regard des précédents. En effet, l'aménagement du questionnaire FADBEN a conduit à retirer le mot « *thésaurus* » des propositions. Celui-ci était manifestement inconnu des étudiants canadiens et belges. Mais l'on voit bien que, pour autant, la reconnaissance de l'intérêt du langage contrôlé, voire la connaissance de l'existence de celui-ci, reste faible en fin de cursus dans les lycées français.

E. Notion organisatrice : Espace informationnel

La comparaison peut s'effectuer à partir de deux questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Q 01 : Catalogue
- Q 17 : Catalogue

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)		CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)
Espace informationnel	01 : Catalogue	Catalogue	28,5	2,7	33,3
		Moteur de recherche*	23,7	-	47,8
	17 : Catalogue	Livres	86,6	60,8	89,6
		Revue	74	-	77,9

* réponse erronée.

Les résultats à comparer

À partir des deux questions traitant du catalogue, l'acquisition de la notion « Espace informationnel » ne trouvera donc réduite à celui-ci. Rappelons par ailleurs que, dans le questionnaire FADBEN, « Catalogue » a remplacé « Base de données » puisque la distinction n'est pas pertinente dans le contexte du secondaire en France.

Une fois de plus, on remarque la proximité des résultats entre les enquêtes canadienne et française, bien que la seconde enregistre des résultats à peine supérieurs. L'enquête belge se montre par contre nettement en retrait pour les résultats publiés, lesquels sont incomplets ici.

Dans les deux cas, analogues, on retiendra donc que si la connaissance du catalogue est satisfaisante d'un point de vue théorique (FADBEN Q 17), la mise en situation révèle qu'en pratique, la fonction du catalogue n'est pas assimilée (FADBEN Q 01). De plus, on observe que les moteurs de recherche viennent concurrencer le catalogue en termes de stratégie de recherche, notamment du côté français. Ainsi, cette comparaison effectuée à 10 ans d'intervalle montre que les élèves sont deux fois plus nombreux à préférer cette stratégie bien qu'elle soit erronée. Ceci s'explique certainement par l'augmentation de l'utilisation des moteurs de recherche sur le web, notamment en contexte scolaire.

F. Notion organisatrice : Recherche d'information

La comparaison peut s'effectuer à partir de trois questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Q 09 : Opérateur de recherche : OU
- Q 11 : Requête
- Q 16 : Opérateur de recherche : ET

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)		CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)
Recherche d'information	09 : Opérateur de recherche : OU	OU	27,7	26,7	22,9
		ET, +*	52,8	-	65,2
	11 : Requête		29,5	19,8	20,5
	16 : Opérateur de recherche : ET		61,3	33,8	40

* réponse erronée.

Les résultats à comparer

Comme on pouvait s'y attendre, et malgré les formations méthodologiques existant en France en 6ème et en 2nde, la maîtrise de la logique booléenne, si elle a jamais existé, est en perte de vitesse. Sur les dix années du comparatif, les résultats baissent régulièrement alors que, inversement, des solutions appartenant à la logique sémantique (« et » au sens de conjonction) intéressent de plus en plus les élèves (+12,4 points). C'est le cas pour l'opérateur « OU » (FADBEN Q 09), parti déjà très bas en 2003, et plus encore pour l'opérateur « ET » qui enregistre une perte de 14 points.

Mis en situation de devoir choisir entre différents types de requête correspondant à des champs indexés du catalogue, les répondants des trois enquêtes montrent leur méconnaissance de l'outil, à laquelle s'ajoute très certainement un défaut d'analyse du sujet. La tendance à la baisse se confirme également sur la période considérée.

L'ensemble des résultats fournis à ces trois questions interroge fortement sur le devenir de la maîtrise de la notion de recherche d'information sur le catalogue, conséquence certaine de la place prise par les moteurs de recherche.

G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information

La comparaison peut s'effectuer à partir de deux questions également traitées par les trois enquêtes. Il s'agit, selon la numérotation dans l'enquête FADBEN, de :

- Q 18 : Évaluation de l'information
- Q 24 : Plagiat

Notion organisatrice (FADBEN)	Questions (n° FADBEN)		CREPUQ (2003)	EDUDOC (2008)	FADBEN (2012)
Exploitation de l'information	18 : Évaluation de l'information	*	23	13,4	-
		**	56,1	-	65
	24 : Plagiat	*	27,6	14,8	-
		**	60	-	67,5

* Taux de réussite concernant les élèves qui ont coché les trois réponses exactes.

** Taux moyen des réponses exactes partielles, lorsque les élèves ont coché un ou deux des critères attendus seulement.

Les résultats à comparer

Les résultats enregistrés par les deux enquêtes précédentes révèlent une grande méconnaissance des critères d'évaluation de l'information chez les étudiants entrant dans le 1er cycle universitaire (question correspondant à la Q 18 de la FADBEN). La comparaison des résultats partiels entre 2003 et 2012, lorsqu'un ou

deux critères seulement sont cochés, laisse cependant espérer une évolution positive (+9 points).

S'agissant de la réception éthique dans le cadre de l'appropriation de l'information (FADBEN Q 24), la comparaison s'avère moins pertinente du fait que le questionnaire a été sensiblement retouché pour être recentré sur la notion de plagiat. Elle montre toutefois une certaine similitude de résultats avec l'enquête du CREPUQ, notamment sur la question du copier-coller, qui révélait déjà en 2003 une connaissance pour le moins partielle de la notion.

H. Bilan

Les résultats enregistrés par l'enquête française s'inscrivent généralement dans les perspectives tracées par les enquêtes de 2003 et de 2008, soit pour confirmer un déclin, soit pour laisser paraître une amélioration. On notera toutefois que les enquêtes FADBEN et CREPUQ sont plus souvent proches dans leur résultats que ne l'est l'enquête EDUDOC pour l'une comme pour l'autre.

Des évolutions positives sont enregistrées pour :

- la lecture d'une bibliographie (Notion organisatrice : Source) : les lycéens français semblent très en avance ;
- la connaissance du catalogue (Notion organisatrice : Espace informationnel) d'un point de vue théorique et stratégique se trouve en légère progression ;
- la reconnaissance de l'intérêt d'un langage contrôlé (Notion organisatrice : Indexation) marque un progrès somme toute relatif ;
- l'évaluation de l'information et la sensibilisation au plagiat (Notion organisatrice : Exploitation de l'information) seraient en légère évolution.

Des évolutions négatives sont enregistrées pour :

- la connaissance des types de document (Notion organisatrice : Document) marque un léger repli ;
- la prise de conscience du rôle des mots-clés en cas de silence documentaire (Notion organisatrice : Indexation) est en baisse régulière ;
- le repérage des mots-clés en langage naturel (Notion organisatrice : Indexation) est en stagnation, voire en diminution ;
- la connaissance des opérateurs booléens (Notion organisatrice : Recherche d'information) connaît une baisse régulière ;
- la maîtrise de la requête sur champ indexé (Notion organisatrice : Recherche d'information) connaît une baisse régulière ;
- l'intérêt des bibliographies dans le cas d'une recherche d'information (Notion organisatrice : Source) s'avère en chute libre.

Pistes pédagogiques

VI

Notion organisatrice : Information	143
Notion organisatrice : Document	146
Notion organisatrice : Source	153
Notion organisatrice : Indexation	157
Notion organisatrice : Espace informationnel	159
Notion organisatrice : Recherche d'information	161
Notion organisatrice : Exploitation de l'information	164

A. Notion organisatrice : Information

1. Notion ciblée : Droit de l'information : publication (question 08)

La notion de responsabilité et la connaissance du droit ne sont que peu abordées à l'école, même quand elles concernent des pratiques numériques pourtant très développées chez les jeunes, majoritairement hors du cadre scolaire. Pourtant, si l'on considère le respect de la vie privée, l'interdiction de tenir certains propos, les limites à la liberté d'expression, la loi est la même partout en France, que ce soit sur Internet ou dans la vraie vie, selon la formule consacrée. Il est donc primordial que ces notions, ces règles, cette éthique soit enseignées aux élèves, et ce dès le plus jeune âge. Encore faudrait-il, notamment en l'absence d'un enseignement du droit dans le secondaire, ne pas séparer les questions juridiques des apprentissages info-documentaires. Ainsi les notions de droit d'auteur, de droit à/de l'image et de propriétés intellectuelles devraient-elles être judicieusement préparées par celles d'auteur, de document, d'économie de l'information, de données (personnelles), de traces et de publication, lesquelles sont pour la plupart présentées à l'appropriation des élèves dès les premières classes du collège.

« Il existe pourtant une solution simple », affirme Olivier Ertzscheid [10] en 2012 : « il faut enseigner la publication ». Cette notion de publication, déjà inventoriée parmi les 64 savoirs scolaires essentiels de l'information-documentation en 2007, ne peut pas ne pas être enseignée à l'heure des réseaux sociaux, des sites de partage et des blogs. Ainsi la maîtrise d'un « savoir publier », soutenue par des connaissances de base relatives à l'information et au droit de l'information, devrait être progressivement développée grâce à la possibilité offerte aux élèves de publier dans des environnements ouverts et variés, du moins lorsque peuvent être réunies

toutes les conditions de protection de l'identité des élèves et toutes les garanties de suivi pédagogique en matière d'ouverture de comptes et de maîtrise des flux de contenus ouverts à la publication. Dans le cas contraire, cet apprentissage pourrait au moins trouver sa réalisation dans le cadre des E.N.T., en articulant au mieux les garanties offertes tantôt par la partie publique, tantôt par la partie connectée de ces espaces.

L' « entrée par les usages », dont le but est la construction de compétences intégratives (savoir, savoir faire et savoir être) en situation, invite à associer les nouvelles fonctions info-documentaires (réseauter, publier, partager, etc.) à des médias outils permettant la publication (*Flickr*, *Babelio*, *Facebook*, etc.) dans des contextes réels de communication. Elle offre ainsi un cadre pédagogique pertinent pour la construction de cette notion.

La protection ou la réhabilitation de l'identité numérique des individus fait également l'objet d'un apprentissage ressortant de l'information-documentation. Cet apprentissage, on l'observe depuis quelques années, est investi par des entreprises ou des organismes privés qui voient s'ouvrir là un secteur marchand lucratif. Invités par les établissements scolaires eux-mêmes, ils vont jusqu'à déployer leur offre en appui, voire à la place des professeurs documentalistes. Lorsque ces derniers assument ces apprentissages, ils optent fréquemment pour une approche stigmatisante et instrumentale. Stigmatisante, parce que, en se concentrant sur les seuls dangers d'une exposition non contrôlée de soi sur les réseaux, elle pointe principalement les mésusages des élèves ; instrumentale, parce que les solutions proposées à ceux-ci se résument bien souvent à la simple considération de l'outil à un moment particulier de son évolution, au travers, par exemple, du renseignement des paramètres de confidentialité d'une page *Facebook*. Or les formations ponctuelles et techniques, si urgentes qu'elles puissent apparaître, ne garantissent pas les conditions d'une véritable responsabilisation de la « présence numérique » de l'élève sur Internet.

Là encore, une approche compréhensive de la notion est à même d'apporter une solution viable. En l'occurrence, la construction de la notion d'identité numérique, qui doit être complétée de celle, davantage positive, de présence numérique, repose sur un réseau conceptuel large où l'on retrouve, en première instance, les notions de trace, de données personnelles, de source (typologie des sources), de différenciation entre sphère privée et sphère publique. A la présence numérique sur le web sont également attachées les notions d'autorité (typologie de l'autorité), de notoriété et de (e-)réputation. On peut encore approfondir en considérant toutes traces laissées par les usages des individus comme des données indexables par les moteurs de recherches et (re)mixées par les industries de l'audience à des fins de commercialisation. Les notions afférentes sont alors l'indexation automatique, l'économie de l'information et notamment les modèles économiques des moteurs et des médias sociaux, l'audience et sa monétisation, la (re)documentarisation des individus et le graphe social.

Ces champs conceptuels donnent libre cours à l'exploration pédagogique en information-documentation. À partir du moment où le web et ses composants sont considérés comme objets d'étude en soi, les points de fixation sont nombreux. Les tâches proposées aux élèves seront pour la plupart des activités d'étude et d'analyse des phénomènes (notoriété, identité, modèle économique, etc.) et des objets (médias sociaux, moteurs de recherche spécialisés dans les données personnelles, etc.) ainsi que des activités d'exploration et d'investigation pour rendre compte de ces mécanismes d'influence, d'audience et de commercialisation.

Les quelques exemples suivants sont loin d'épuiser les possibles :

- le traçage d'une personnalité publique
- la construction de profils imaginaires
- l'élaboration de biographies historiques sur *Facebook*

- le suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur
- l'évaluation de l'autorité d'une personnalité scientifique
- l'étude du modèle économique d'un moteur de recherche, d'un média social
- la comparaison de différents agrégateurs de données personnelles
- etc.

2. Notion ciblée : Identité numérique (question 25)

Même si les élèves semblent conscients de leur visibilité sur le web, la mise en place d'apprentissages spécifiques permettra une meilleure compréhension des phénomènes perçus, ceci afin de favoriser une utilisation raisonnée des réseaux sociaux, plaçant les élèves dans une posture d'acteurs avertis. Là encore, l'approche sécuritaire est à modérer en faveur d'une approche citoyenne prenant appui sur l'intelligibilité.

Dès la 6ème, on pourra faire prendre conscience aux élèves qu'Internet est un espace ouvert dans lequel la transparence est quasi totale. A partir de cela, il faudrait pouvoir développer progressivement l'appropriation par les élèves des niveaux supérieurs les notions suivantes :

→ la **trace** (volontaire ou pas) en tant qu'inscription conservée sur un support technique et en tant qu'unité infinitésimale de sens documentarisée et indexée comme telle. Une typologie de ces traces (publications, avis et commentaires, coordonnées laissées sur des profils, achats en ligne, certificats, réseaux de connaissance, avatars et pseudos, historiques de navigations, etc.) pourra être progressivement constituée le long du cursus scolaire ;

→ la **redocumentarisation** appliquée à la personne pour mieux saisir l'articulation entre les notions de trace, d'information et de document d'une part, et pour construire une meilleure compréhension de ce qui compose l'identité numérique et des méthodes qui permettent son exploitation par les industries de l'audience d'autre part ;

→ la **publication**, dans la mesure où l'identité numérique d'un individu se construit en partie selon des publications que celui-ci dépose sur le web ;

→ l'**économie de l'information** et notamment l'**économie du web**, au travers de certains médias particuliers pour appréhender les enjeux et les mécanismes de l'exploitation des gisements de traces par les industries de l'audience et de la publicité ;

→ la **veille**, qui permet à chacun d'exploiter à son tour les traces laissées par des personnalités culturelles et/ou scientifiques, mais aussi de donner prise sur ses propres traces, au travers d'une prise de conscience permettant l'élaboration d'une gestion stratégique de sa présence numérique ;

→ la **présence numérique** et la **citoyenneté numérique** qui, à leur tour, permettent de prendre conscience et de se construire une représentation de la place de la personne dans l'espace social du web, à partir notamment de la distinction entre espace public et espace privé, dont les sphères sont souvent floues et fluctuantes sur le web ;

→ le **web**, plus largement, permet de se construire une vision plus globale de cette réalité dans la mesure où l'étude de son évolution, de son organisation et de son fonctionnement peut rendre compte de l'émergence, de la réalité et des enjeux liés à l'identité numérique. Le web devrait être alors appréhendé au travers de ses différentes dimensions :

- les technologies qui ont émergé au cours de son évolution (Internet, web 1.0, web 2.0, web 3.0 ou web sémantique) et les possibilités qu'elles offrent ;

- son mode de fonctionnement (sites, adressage, hyperliens, référencement, navigation, cookies, etc.) ;
- les différents outils qui lui sont spécifiques et qui lui permettent de s'organiser (moteurs de recherche, portails, réseaux sociaux, index, ontologies, etc.) ;
- les différents acteurs du web (usagers, fournisseur de services, médias, architectes, etc.).

3. Notion ciblée : Type d'information (question 29)

Les différentes activités d'apprentissage communément conduites par les professeurs documentalistes doivent être orientées vers la construction de ces savoirs :

- travaux en lien avec la littérature pour l'information fictionnelle ;
- travaux documentaires pour l'information scientifique ;
- travaux réalisés dans le cadre de l'Éducation aux médias (dont la Semaine de la presse et des médias) pour l'information journalistique.

Bien évidemment, il sera encore plus fructueux de convoquer tous ces types d'information dans chacune de ces activités, tout en ciblant l'une d'entre elles spécifiquement. En effet, un concept ne peut se construire que par opposition à d'autres et à l'intérieur d'un champ conceptuel commun.

La notion « Type d'information » doit donc être portée par des activités spécifiques, mais avant tout par l'usage scrupuleux d'un lexique spécifique de l'information-documentation. On sait combien la maîtrise d'un vocabulaire accompagne, par la verbalisation rendue possible, la conceptualisation des savoirs scolaires. Parler d'« information » à tout moment sans préciser à chaque fois de quel type il s'agit contribue à cette confusion révélée par l'enquête. Cette différenciation par le langage peut avoir lieu :

- lors des prescriptions de recherches documentaires, en spécifiant, s'agissant de la tâche à accomplir par les élèves, les types d'information que ceux-ci doivent trouver et exploiter. Une recherche en littérature, par exemple, peut très bien s'accompagner d'informations journalistiques (dossiers littéraires) et scientifiques (biographies) en plus d'informations fictionnelles. Bien entendu, l'élève doit être amené à savoir différencier ces apports lors de la restitution de son travail ;
- lors de la constitution du document de collecte, avec un classement initial différenciant les types d'information ;
- lors de la rédaction des bibliographies : il peut être exigé des élèves qu'ils présentent leurs références selon une typologie de l'information.

Toutes ces activités doivent s'accompagner, à un moment ou à un autre, d'une explicitation de la notion de type d'information, que celle-ci soit produite individuellement, collectivement ou guidée par le professeur. La définition de chaque type d'information, et particulièrement les enjeux qui y sont attachés au regard du rapport à la vérité, doivent être progressivement appréhendés et ce, dès la fin du collège pour être intégrés au lycée (ECJS, TPE, etc.), en LGT mais également en LP.

B. Notion organisatrice : Document

1. Notions ciblées : Document (question 22) et Support documentaire (question 23)

L'appropriation de la notion « Document » est au cœur de la culture documentaire de l'élève. Objet de recherche incontournable lors de toute activité documentaire ayant pour but la construction de connaissances, le document doit également être considéré comme un objet d'étude en soi tant est devenue essentielle la maîtrise de ses caractéristiques afin de pouvoir déterminer la pertinence et la qualité des informations auxquelles il donne accès. L'élève doit ainsi construire une représentation plus étendue et plus précise de cette notion afin de ne pas réduire, par exemple, le document à sa seule fonction « documentaire », notamment dans un contexte scolaire. Les principaux axes d'étude à proposer à la formation des élèves pourraient prendre en compte la relation du document au support, sa relation à l'information et, enfin, sa relation aux usages. Cette triple approche didactique rejoint en quelque sorte les travaux du collectif *RTP-Doc*⁸ et de *Jean-Michel Salaün*⁹ et leurs modalités anthropologiques (la forme, le vu), cognitives (le contenu, le lu) et sociales (le médium, le su).

1. Relation document-support : ces deux notions doivent être préalablement bien distinguées l'une de l'autre. Si « tel » livre ou « tel » journal en particulier doivent être saisis en tant que documents qui, seuls, peuvent être référencés, on considérera qu'« un » livre ou qu'« un » journal en général constituent en revanche des supports documentaires. Ceux-ci doivent être également distingués des supports techniques qui inscrivent, conservent et véhiculent l'information. On distinguera parmi des supports techniques les supports de transmission (câble, antenne, satellite), les supports de communication (papier, analogique, numérique) et les supports de conservation ou de reproduction (DVD, cassette, disque, film, papier photographique, etc.).

Pour autant, le document est indissociable de son support. Celui-ci renvoie en effet à une matérialité, à un objet permettant l'inscription de l'information qui favorise sa durabilité, son traitement et son échange. C'est ainsi que le document acquiert ses fonctions de conservation, de reproduction et de preuve. On fera ainsi prendre conscience aux élèves qu'un événement, dès lors qu'il est privé de support durable, comme un concert de musique, une conversation téléphonique, une conférence, une représentation théâtrale ou un exposé oral, ne peut pas être considéré comme un document.

En pédagogie documentaire, l'approche méthodologique sera utilisée pour permettre à l'élève de discriminer entre le document et le support d'une part, et entre les différents types de support d'autre part. Lors des recherches documentaires, les prescriptions de l'enseignant porteront dès lors sur ces différents supports (supports documentaires mais aussi supports de communication et de conservation). Dans les classes de lycée, la bibliographie pourra être classée par types de supports. Employant une démarche plus active, on pourra demander aux élèves comment, à partir d'un événement (accueil d'un auteur ou d'une personnalité, concert, film, exposé oral, etc.), produire un document permettant d'en conserver une trace. Cette tâche posant la question du support et de ses multiples possibles, des groupes seront invités à explorer ceux-ci et à produire des documents aussi divers que le sont les supports envisageables.

8 - http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001000

9 - <http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/notes-de-lecture/salauen-jean-michel-vu-lu-su-les-architectes-de-linformation-face-a-loligopole-du-web-la-decouverte-2012.html>

2. Relation document-information : il s'agira ici de présenter tout document comme porteur d'information, fut-ce une simple inscription sur un mur ou l'écorce d'un arbre. A l'opposé, tout objet non porteur d'information, tel une page blanche ou un DVD vierge, ne sera pas considéré comme un document. Ceci étant posé, il restera à faire prendre conscience que le statut, la forme, le type et le contenu de l'information vont orienter dans une très large mesure le document qui la porte. Nous nous bornerons ici à trois exemples importants :

- document par intention ou par attribution : selon que l'on accorde le primat à l'intention de communication d'une information par le concepteur du document ou, au contraire, que l'on considère que c'est le récepteur qui, par son questionnement, peut faire de n'importe quel objet un document contenant de l'information, le document peut changer radicalement de statut, passant d'un objet porteur d'une information intentionnellement communicable à tout objet, qu'il soit construit ou naturel, potentiellement informé dès lors qu'il peut être soumis à l'étude. Une question problème peut ainsi être posée aux élèves de déterminer, de manière documentée et argumentée, si un livre, une pierre, une rue ou une bicyclette peuvent être des documents. On étendra ainsi considérablement la notion de document tout en établissant des ponts entre les différentes disciplines pour lesquelles la notion de document diffère de celle usitée en information-documentation ;
- document primaire ou document secondaire : le contenu informationnel est ici le critère essentiel qui permet de discriminer entre le document qui porte l'information originale et le document qui livre des indications sur le contenu, l'accès et le support du premier. Cette distinction, à l'heure où les moteurs de recherche sont majoritairement utilisés, s'avère cruciale pour atteindre l'information primaire. Employer une démarche active facilitera l'accès à cette connaissance par des observations menées entre les résultats du logiciel documentaire et les résultats des moteurs de recherches, ainsi qu'entre les résultats de ces derniers et les pages qu'ils pointent. L'étude poussée des documents secondaires (notices bibliographiques et résultats des moteurs) constitue par ailleurs une étape essentielle dans la sélection et l'évaluation de l'information. On pourrait en outre, à certaines occasions, exiger des bibliographies de recherche restreintes où la référence bibliographique serait accompagnée d'une copie du document secondaire qui lui a donné accès. Ce document secondaire (un résultat de moteur par exemple) pourrait de plus être annoté afin d'argumenter la décision qui a été prise suite à son analyse ;
- typologie du document : il s'agit ici d'étendre la notion de document au travers de sa typologie et de dépasser les représentations des élèves selon lesquelles il n'y aurait de document qu'écrit et porteur de savoirs scolaires. On s'attachera à faire prendre conscience que le type et la forme de l'information contenus dans le document vont produire une grande diversité de types de documents possibles. L'approche méthodologique, basée sur des recherches d'informations concrètes, pourra être ici utilisée avec profit. Lors des prescriptions données aux élèves, il pourra être exigé que telle forme d'information (son, texte, image fixe ou animée, ou composée) et que tel type d'information (documentaire, fictionnel, journalistique, technique, scientifique, promotionnel, etc.) soient recherchés et exploités lors de la recherche. De la même manière, on demandera à ce que la bibliographie de recherche tienne compte de ces critères dans son classement.

3. Relation document-usage : pour rompre avec cette représentation selon laquelle tout document ne peut servir qu'à apprendre et aider l'élève à sortir du contexte scolaire pour emmener avec lui et chez lui le document, il resterait à lui faire découvrir les autres fonctions relatives aux multiples usages du document. Hubert Fondin [16] distingue celles qui sont liées à l'intention de celui qui élabore le

document (conservation, référence, communication et promotion sociale) et celles qui sont liées au projet personnel de l'utilisateur de ce document (distraction, apprentissage, réflexion, aide à l'action ou à la décision). La démarche active, autorisant l'investigation, pourrait être alors utilisée pour faire mener une enquête par les élèves sur l'étymologie de *document* et l'évolution du mot à partir de son origine latine. Ils découvriront à cette occasion la diversité des fonctions du document et auraient pour tâche d'illustrer celles-ci d'exemples argumentés de documents correspondant à des usages précis.

2. Notion ciblée : Type de document (questions 02, 15 et 20)

Les besoins de formation concernent la construction de deux types de concepts : un concept générique (document : typologie) et des concepts spécifiques (encyclopédie, périodique, revue scientifique).

Les types de documents

Deux axes complémentaires peuvent être privilégiés : la discrimination des différents types de document et l'articulation entre types de document, types d'information et nature de l'autorité.

La discrimination entre les différents types de document prend place lors de travaux de recherche d'informations. Les consignes méthodologiques données aux élèves peuvent inclure l'obligation de recourir à différents types de documents (périodiques, livres documentaires, encyclopédie, dictionnaire, etc.). De même, lorsqu'une bibliographie est demandée, on peut exiger des élèves qu'ils la structurent selon cette typologie.

L'articulation entre types de document et types d'information doit permettre aux élèves d'élaborer leur stratégie de recherche documentaire en fonction de leurs besoins d'informations. Ils doivent prendre conscience, par exemple, que, pour disposer d'une information actualisée, scientifique ou de vulgarisation, il faudra sélectionner des périodiques, que pour obtenir une information complète sur un thème, ils devront recourir à des encyclopédies, chaque type de document offrant un ou plusieurs types d'information particuliers. Lors des travaux documentaires, il faudra alors demander aux élèves de justifier ces choix.

De même, on abordera la distinction des différents types de document par la nature particulière de l'autorité qui les valide (travaux d'Évelyne Broudoux) [17], et notamment l'autorité énonciative et l'autorité du support. Lors de la rédaction de la bibliographie, par exemple, on pourra demander aux élèves, à partir de la 3ème, de rendre compte de ces différents régimes d'autorité relatifs aux choix de ressources documentaires opérés.

Type de document : encyclopédie (question 02)

La construction du concept d'encyclopédie peut nécessiter l'emploi de différentes stratégies pédagogiques complémentaires : méthodologique, comparative, active ou encore d'enquête.

L'approche méthodologique concerne les activités de recherche d'information. Les consignes données intègrent différentes exigences qui permettront aux élèves, selon les niveaux, de prendre conscience des différents types d'encyclopédie :

- utiliser une ou plusieurs encyclopédies, qu'elles soient numériques ou imprimées ;
- utiliser au moins une encyclopédie classique et une encyclopédie collaborative ;
- utiliser au moins une encyclopédie générale et une encyclopédie spécialisée.

L'approche comparative permet de pointer les caractéristiques du type « encyclopédie » :

- comparer différentes encyclopédies imprimées à partir d'un même thème sur des critères de forme, de structuration de l'information et d'autorité ;
- comparer, à partir d'un même thème, une encyclopédie classique (imprimée ou numérique) et une encyclopédie collaborative ;
- comparer, à partir d'un même sujet, une encyclopédie classique et un dictionnaire.

L'approche active favorise la construction du concept par l'observation, l'appropriation et la création. On peut demander aux élèves de rédiger un article d'encyclopédie générale ou spécialisée, voire de contribuer à la rédaction d'un article d'encyclopédie collaborative.

Enfin, des enquêtes documentées peuvent être proposées aux classes pour :

- instruire une polémique à propos des encyclopédies collaboratives, par exemple ;
- retracer l'évolution de l'encyclopédie, de Diderot-d'Alembert à *Wikipedia* ;
- rendre compte de l'élaboration d'une encyclopédie (classique et/ou collaborative).

Type de document : périodique (question 15)

La prise de conscience de la notion de périodique doit pouvoir se renforcer au travers de la découverte de ses caractéristiques discriminantes des autres types de document, à savoir la périodicité, l'attachement fort à l'actualité et l'accès particulier aux connaissances scientifiques. Comme pour la notion d'encyclopédie, différentes stratégies pédagogiques complémentaires peuvent être mobilisées.

L'approche méthodologique, axée sur la recherche d'information, s'appuiera sur les contraintes liées, d'une part, à la prescription de recherche et, d'autre part, à la constitution d'une bibliographie :

- exiger qu'un certain nombre d'informations soit tiré de périodiques. On pourra faire varier la prescription sur le nombre de titres différents, sur la périodicité (un quotidien, un mensuel, etc.), sur la thématique (presse d'actualité, presse scientifique, etc.), ou encore sur la fraîcheur de l'information ;
- toujours demander à ce que la bibliographie de recherche soit classée par types de documents et exiger des références de périodiques.

L'approche comparative, principalement fondée sur l'observation, offrira des activités de discrimination sur un corpus de documents concrets :

- faire apparaître les différents régimes de périodicité (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.) que l'on peut identifier de façon chronologique et/ou par l'emploi d'une numérotation ;
- comparer des titres de même périodicité ou de périodicité différente pour dégager le caractère de lien à l'actualité ;
- comparer des titres dans leur édition papier et dans leur édition en ligne ;
- comparer différentes éditions d'un même titre à différentes périodes de son évolution ;
- comparer journal et revue ;
- réaliser une typologie des thématiques présentes dans la presse.

L'approche active donnera lieu à la rédaction et à la publication d'un journal scolaire, qu'il soit sur support imprimé et/ou numérique, ainsi qu'à la contribution à la rédaction d'articles pour la presse participative et citoyenne.

Enfin, des enquêtes documentées pourront prendre pour thème de recherche les quelques exemples suivants :

- la vie d'un titre de presse (contexte historique de sa naissance et de sa mort le cas échéant, évolution du titre, de l'édition, de ses propriétaires, de sa ligne éditoriale, de sa charte graphique, de son logo, etc.) ;
- la recherche d'un nouveau modèle économique pour la presse ;
- l'avenir de la presse ;
- l'histoire des *pure players* ;
- la presse scientifique ;
- la presse gratuite ;
- le journalisme participatif.

Type de document : revue scientifique (question 20)

La question de savoir discerner une revue scientifique et d'en reconnaître l'intérêt lors d'une recherche d'information participe de la compétence relative à l'évaluation de l'information et, plus précisément, de l'évaluation de l'autorité informationnelle d'un document. Nous appuyant sur les travaux d'Évelyne Broudoux [17], nous distinguerons les différentes composantes de cette notion, au moins en contexte pré-numérique : l'autorité énonciative, centrée sur la figure de l'auteur, l'autorité institutionnelle, relative aux organisations susceptibles de légitimer cet auteur, l'autorité de contenu, que confère le genre éditorial et, enfin, l'autorité du support, apportée par le type et le caractère particulier de la publication. Ces quatre sous-notions devraient pouvoir être abordées en lycée, au travers notamment de la prise de conscience du type spécifique de la revue scientifique et de ses caractéristiques.

L'approche méthodologique de la notion insistera, en amont de la recherche, sur la prescription de recherche et d'exploitation de revues scientifiques et, en aval, sur le classement des références par type de documents dans la bibliographie. Les supports papier et numérique pourront être confondus à cette occasion.

L'approche active, centrée ici sur l'observation d'objets informationnels tels que des revues de vulgarisation et des revues scientifiques, s'attachera à faire découvrir les caractéristiques spécifiques d'une revue scientifique :

- avoir un comité d'édition ;
- se donner pour fonction essentielle la publication de résultats de recherche ;
- disposer d'un comité scientifique qui évalue les articles soumis par les auteurs ;
- informer les auteurs des conditions d'évaluation et d'édition de leurs écrits ;
- une typologie des écrits scientifiques publiés (article de recherche scientifique et technologique ; article de réflexion ; article de synthèse ; étude de cas, article de révision ; notice bibliographique, etc.).

Une comparaison entre un article de vulgarisation et un article scientifique pourrait être également menée afin de faire émerger d'autres caractéristiques, lesquelles pouvant être mises en relation avec les différents composants de l'autorité informationnelle :

- l'autorité énonciative : le statut de l'auteur (profession, notoriété, publication) ;
- l'autorité institutionnelle : le support éditorial (organisme éditeur de la revue hôte, son classement, sa notoriété, sa stabilité, son comité d'édition, son comité scientifique) ;
- l'autorité de contenu : la mise en forme du texte, le paratexte (notes, références bibliographiques, bibliographie), le genre éditorial, la structure du texte (méthodologie, discussion), le style, la qualité de l'information.

Une enquête rapide sur un auteur d'article scientifique connu des élèves pourrait être également conduite afin de les sensibiliser au classement des publications scientifiques et aux différents supports de publication.

3. Notion ciblée : Publication (question 30)

La publication, selon la norme AFNOR [18], est « l'action de livrer un document, quelque soit son support, à un public ». Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication* [19] donne une définition proche : « action de rendre publique une information ». La publication s'inscrit donc dans un processus de communication, s'adressant à un public donné, nécessitant un dispositif et une stratégie. Le contenu de cette publication (document, information), ainsi que le choix du support, varient selon le type, la forme et le contenu de l'information véhiculée. Il apparaît toutefois qu'avec la montée en puissance d'Internet, les formats de publication évoluent rapidement et bouleversent les schémas traditionnels de l'édition. Si l'édition classique était très largement dominée par la figure de l'éditeur et laissait peu de place à l'auto-publication, on constate que, dorénavant, la publication de contenus numériques en ligne inverse la proportion : la soumission à un éditeur - en ligne - existe toujours mais représente un volume faible au regard de l'auto-publication. Publier en ligne, aujourd'hui, c'est être son propre éditeur.

Former les élèves à la publication revient donc à développer chez eux un véritable « savoir éditer », lequel ne peut pas se construire sans connaissances sur le monde de l'édition, qu'elle soit traditionnelle ou en ligne.

C'est par l'approche méthodologique que le « savoir éditer » trouvera le plus d'opportunités et de sens. Faire écrire les élèves sur le web développera de leur part des exigences formelles aussi bien sur le style, la rédaction, que sur la typographie et la mise en texte. Le support Internet, aussi simple qu'il paraisse à l'utilisateur, apporte des contraintes qui dépassent les savoirs instrumentaux. L'intégration de l'hypertextualité, le souci de lisibilité, le choix du format éditorial, la prise en compte du public cible, la nécessité d'une stratégie de référencement que stimule la concurrence sur le web, les possibilités offertes par le multimédia, sont autant de notions et de compétences qui rendent complexe l'acte de publier.

Les connaissances déclaratives à acquérir sur la publication et l'édition seront davantage accessibles *via* des méthodes actives fondées sur l'observation et l'investigation. S'agissant de l'observation, on proposera des actions telles que :

- la prise de conscience, pour les plus jeunes élèves, que ce qui est publié est visible de partout sur le web, et non pas réservé à une sphère intime ;
- le repérage du nom de l'éditeur sur des documents de différents types, mais aussi sur des références bibliographiques, sur des notices bibliographiques remontées par le logiciel documentaire, sur des médias sociaux en ligne tels que *Babelio* et *Deezer* ou des sites commerciaux (*Amazon*, *FNAC*, *Decitre*, etc.) ;
- l'analyse des chartes de rédaction et de publication adressées aux contributeurs d'encyclopédies collaboratives, de forums, de sites de réseautage social et de partage de contenus ;
- l'analyse, pour les plus grands, des appels à contribution ou à publication lancés par les revues scientifiques.

Les activités d'investigation pourraient proposer :

- une enquête sur les acteurs de la publication traditionnelle (auteur, éditeur, directeur de collection, graphiste, imprimeur, distributeur, libraire, bibliothécaire, etc.) et de la publication en ligne (auteur, contributeur, hébergeur, webmaster, développeur, graphiste, etc.) ;

- une enquête sur un éditeur jeunesse : son histoire, son public, ses auteurs, son modèle économique, sa stratégie marketing, ses métiers, etc. ;
- une enquête sur la chaîne éditoriale dans l'édition classique et dans la presse ;
- une enquête sur une revue technique ou scientifique (histoire, comité d'édition, comité scientifique, auteurs, modèle économique, fonctions, chaîne éditoriale, métiers, etc.).

Ces différents travaux pourront être entrepris à l'occasion d'opportunités telles que peuvent l'offrir la venue d'un auteur, d'un éditeur, d'un libraire ou d'un scientifique, la visite d'une librairie ou d'un journal, la Semaine de la presse, etc.

Les savoirs relatifs à la publication revêtent aussi bien évidemment une indispensable dimension éthique comprenant le droit de l'information, la liberté d'expression et la liberté d'information.

C. Notion organisatrice : Source

1. Notion ciblée : Référence bibliographique (question 05)

Les formations seront principalement adressées aux lycéens professionnels et aux collégiens.

En LP, l'information-documentation devrait pouvoir s'appuyer sur les besoins documentaires relatifs à la documentation technique et travailler la lecture des références en même temps qu'elle conduit la réflexion sur l'autorité et la validation des sources.

En collège, l'approche des types de référence pourrait se faire au cours des travaux de recherche documentaire lors des étapes de sélection des ressources, *via* la gestion du document de collecte, et d'organisation de la bibliographie. La catégorisation et la classification des ressources par le support constituent en effet le moyen privilégié de construire la notion de type de document et, partant, de type de référence.

Les travaux sur l'évaluation de l'information se fondent également sur l'autorité du support (voir les travaux d'Évelyne Broudoux sur l'autorité informationnelle). Savoir distinguer, par la référence, un support d'un autre peut donc aider l'élève dans son besoin d'information valide.

Ces travaux sont à mener aussi bien avec la documentation imprimée qu'avec les ressources d'information numérique. Le repérage des différents types de documents est plus difficile sur le web et il importe, pour faire réussir les élèves, de travailler simultanément le support papier et le support numérique.

2. Notion ciblée : Source (question 07)

Terminologie

Sur le plan terminologique, la confusion entre « sources » et « références bibliographiques » n'est pas la conséquence d'un langage ordinaire usité par les élèves, les enseignants documentalistes l'employant fréquemment avec leurs classes dans un registre soutenu qui est celui des situations didactiques. Cette confusion pourrait donc être sensiblement réduite en optant, dans les contextes appropriés, soit « références bibliographiques » soit « source » pour désigner deux concepts distincts, le second étant réservé à la caractérisation de l'entité

productrice d'informations.

Didactique

Sur le plan didactique, il faudrait développer chez les élèves la prise de conscience de la forte corrélation entre « Source » et « Crédibilité de la source » qui doivent être des concepts mobilisés dans tout processus d'évaluation de l'information, au même titre que « Autorité » et « Notoriété »

Affiner le concept « Source » et le jugement de crédibilité peut également s'acquérir en construisant une typologie des sources présentes dans les différents médias, telles que les sources institutionnelles, officielles, journalistiques, scientifiques ou promotionnelles pour n'en citer que quelques unes. Chaque type de source entretient avec la « vérité » un rapport particulier et orienté selon des objectifs qui lui sont propres et qui, rapportés au besoin d'information de l'élève, peut avoir des conséquences sur le degré de crédibilité de l'information et son évaluation. Cette typologie pourrait être présentée selon une progression de la 6ème à la Terminale en tenant compte des disponibilités cognitives des élèves. Les recherches documentaires articulées aux disciplines et l'éducation à la presse et aux médias offrent d'innombrables occasions à saisir.

3. Notion ciblée : Bibliographie (question 10)

La réponse didactique à la question du déclin de l'intérêt des élèves pour la bibliographie peut se décliner en différents niveaux.

D'un point de vue général, il est important de centrer les apprentissages sur la notion même de bibliographie, plutôt que s'en tenir systématiquement à une vision méthodologique trop attachée au respect de la norme et aux formes traditionnelles. Ainsi doit-on permettre à l'élève de construire cette notion à partir de la définition de ses caractéristiques, lesquelles peuvent être mise en évidence dans une approche inductive, et de ses fonctions.

La notion de « bibliographie », outre sa proximité évidente à celle de référence bibliographique, nous semble très proche de celle de « source » et devrait donc être étudiée de manière complémentaire. La « source » au sens de la référence comprise dans toute bibliographie, pointe vers des contenus et des autorités porteurs d'intentions et de points de vue particuliers qui déterminent et expliquent le texte qu'ils ont enrichi. Les références bibliographiques ne désignent-elles pas des « sources primaires » ? L'apprentissage de la bibliographie, aujourd'hui, devrait être orienté davantage du côté de la notion de source que de celui de norme.

Il faudrait dès lors imaginer des activités au cours desquelles les élèves étudieraient le point de vue d'un auteur au travers des sources primaires qu'il cite dans sa bibliographie. Il faudrait en quelque sorte apprendre aux élèves à faire parler les bibliographies. Des exercices d'analyse de bibliographie, plutôt que, ou en complément de l'analyse des textes, pourraient être proposés.

Du point de vue de l'élaboration des bibliographies par les élèves lors de travaux documentaires (dossiers, exposés oraux, articles), il faudrait exiger que ces bibliographies soient organisées à partir d'une typologie des sources (types institutionnel, scientifique, journalistique, didactique, promotionnel, personnel, technique, confessionnel, etc.) et toujours commentées. L'élève doit apprendre à justifier le choix et l'ordonnement de sa bibliographie en fonction des sources qu'il a sélectionnées pour la pluralité ou la pertinence de leur point de vue.

Enfin, montrer la multiplicité des formes que prend la bibliographie dans la sphère numérique est aujourd'hui incontournable. La sitographie n'est qu'une adaptation de la bibliographie à la documentation numérique. Mais la référence bibliographique elle-même s'est muée en signets (*favorites*, *bookmarks*) que gèrent et organisent des outils gestionnaires de signets en ligne (*Diigo*, *Delicious*, *Pearltrees*, *Netvibes*, etc.) Ces nouvelles formes doivent être mises à l'étude afin que les élèves perçoivent,

au-delà des traitements et des formes, les caractéristiques fondamentales de la notion de bibliographie.

À titre d'exemple, et pour démontrer le rapport entre bibliographie formelle et hypertextualité, on peut proposer une activité qui consisterait à passer d'une forme à l'autre : reconstituer une sitographie à partir des hyperliens émaillant un texte numérique en ligne et, inversement, transcrire sous forme d'hyperliens dans un texte une sitographie présentée à la fin de celui-ci.

4. Notion ciblée : Type de source (question 21)

Les résultats obtenus montrent qu'en fin de scolarité dans le secondaire, les élèves ont construit des échelles de valeur dans le crédit à porter aux sources d'information selon leur type. Ainsi, avançant en âge, ils se méfient de plus en plus des sources journalistiques, promotionnelles, interpersonnelles et de vulgarisation pour obtenir des informations. En revanche, ils créditent favorablement et en toute pertinence des sources institutionnelles et scientifiques, faisant preuve d'un exercice satisfaisant de pensée critique.

Si les différents types de sources sont effectivement discriminés les uns des autres, on ne sait en revanche s'ils sont correctement identifiés et caractérisés en contexte. Veiller à ce que les élèves reconnaissent et trient les documents utilisés en fonction d'une typologie raisonnée des sources semble constituer une nécessité. Lors de l'élaboration des bibliographies, un classement par types de sources pourrait ainsi être systématiquement demandé. Des séances de manipulations de sources diverses à l'occasion de préparation de débats ou d'analyse de controverses pourraient encore être l'occasion, par une démarche inductive, de cartographier ces sources et de définir ces typologies.

La découverte progressive de cette typologie, selon les résultats analysés de cette question, gagnerait à être commencée dès le début du collège avec des travaux préparatoires sur la construction des notions de source et de type de source. Cette approche ne peut être distinguée d'une réflexion sur la véracité des sources et l'évaluation correspondante de l'information. Ainsi la notion de crédibilité doit être appréhendée en parallèle, en corrélant étroitement l'information à la source qui la produit.

Pour bien lier source (destinateur) et information (message), il convient d'introduire dès que possible le schéma de la communication dans les contenus de formation, ce schéma servant de cadre d'intelligibilité à la plupart des phénomènes informationnels. C'est à partir de ce schéma général que l'élève peut être impliqué, en sa qualité de destinataire du message, instaurant entre lui et la source une relation concrète et raisonnée. À partir de là peut en effet s'édifier progressivement un rapport engagé et critique vis-à-vis de l'offre des médias et des services, notamment numériques et en ligne.

5. Notion ciblée : Auteur (question 28)

La notion d'auteur, pour être complète, doit être appréhendée au travers de ses multiples facettes : l'œuvre produite, l'acte de publication, le statut juridique et les droits inhérents à celui-ci, et même un aspect davantage pragmatique qui est celui de l'évaluation dans le cadre d'une recherche d'information. Dans la mesure où les travaux en information-documentation s'appuient principalement sur le traitement et la compréhension des produits de l'activité d'auteurs, comme l'information, le document et les médias, il apparaît que la notion d'auteur est incontournable et qu'il est indispensable de la maîtriser. Les activités info-documentaires offrent d'ailleurs d'innombrables opportunités pour que les élèves la rencontrent et se l'approprient, d'autant plus que ceux-ci, tour à tour, manipulent les œuvres des

auteurs et produisent des œuvres en tant qu'auteurs.

La construction de cette notion complexe se fera donc de manière progressive et opportune, croisant les principaux aspects qui la caractérisent le mieux, tels la production, la publication et l'évaluation.

La production

L'enquête fait apparaître que, dans certains cas, le lien qui unit l'auteur à son œuvre peut être ténu. Il est donc nécessaire d'insister sur cette idée que toute œuvre, quels que soient son genre et sa qualité, est conçue, concrétisée et mise en forme par un auteur. On attirera l'attention des élèves à chaque occasion sur les verbes qui expriment cette relation unissant l'auteur et son œuvre : réaliser, monter, écrire, produire, composer, élaborer, etc.

La notion d'œuvre étant constitutive de celle d'auteur, il faudra aider les élèves à identifier ses formes en construisant et en utilisant une typologie fonctionnelle des œuvres de l'esprit, aussi bien à partir de ses formes (verbale, sonore, iconique, plastique, audiovisuelle, logicielle, etc.) que de sa nature (individuelle, collaborative, composite ou collective). Les formes de l'œuvre déterminent toute une catégorie d'auteurs dont les noms sont encore peu ou mal reconnus en tant qu'auteurs par les élèves : écrivain, journaliste, artiste, scientifique, réalisateur, ingénieur, compositeur, etc. Dans le cas des œuvres documentaires en particulier, et selon les opportunités et les besoins relatifs à la tâche de l'élève, on insistera donc sur cette relation entre la forme de l'œuvre et le type d'auteur dont elle est l'expression en la faisant préciser par les élèves.

Enfin, la notion d'auteur peut être également construite à partir de la protection légale dont jouit son œuvre. Des élèves publiant eux-mêmes un document sur Internet prendront plus facilement conscience qu'il s'agit d'une œuvre et, par conséquent, qu'ils en assument la paternité en tant qu'auteur, à partir du moment où ils seront conviés à la protéger par le choix d'une licence. Ainsi, lors d'une recherche d'information (verbale ou iconique) sur une page web, ils comprendront mieux l'intérêt de chercher la mention des droits de cette œuvre.

La publication

L'œuvre ne devient telle qu'à partir du moment où cette expression de l'auteur est concrétisée et divulguée, c'est-à-dire rendue publique, communiquée. La publication d'une œuvre documentaire, pour prendre un exemple qui nous intéresse, emprunte des circuits plus ou moins longs, selon qu'ils sont traditionnels ou numériques. Cette publication nécessite une technologie, un média qui donne une forme visible à l'œuvre et conditionne son accessibilité. L'œuvre ainsi publiée, portée à la connaissance du public, engage alors la responsabilité de son auteur. Cette dimension éthique de l'auteur peut être aisément mise en avant auprès des élèves lorsque ceux-ci sont amenés à publier leur travail. Outre le fait que l'on ne peut pas publier n'importe quoi (droit au respect de la vie privée, droit à l'image, droit de la propriété intellectuelle), cette responsabilité prend corps avec les outils de publication du web 2.0 qui permettent une interaction entre l'auteur et ses lecteurs. Au travers de sa publication, l'élève, en signant son œuvre et en engageant une éventuelle relation au public au travers de la divulgation de celle-ci, peut prendre conscience de son statut d'auteur. Dans le cas plus classique d'une recherche d'information sur une page web où l'élève est lecteur, et utilisateur de l'œuvre, il pourra être encouragé à identifier l'auteur et à repérer si celui-ci peut être contacté.

L'enquête montre que moins de la moitié des élèves ne s'attribue pas le statut d'auteur lorsqu'ils publient sur leur blog, ce qui a entre autres conséquences d'avoir le sentiment de ne pas avoir à engager leur responsabilité. Les activités encadrées de publication, par voie de blog scolaire, prennent ici tout leur intérêt. De la même manière, la prise en considération de blogs professionnels (journalistes, politiques, scientifiques, artistes, etc.) dans les pratiques de recherches d'information doit

pouvoir amener les élèves à considérer les propriétaires de blogs en tant qu'auteurs.

L'évaluation

L'évaluation de l'information, dans le cadre d'une recherche d'information, nécessite également d'évaluer la qualité de son auteur. On pourra alors, dans les cas appropriés, demander aux élèves de mener une enquête sur celui-ci, autour de son identité, de sa production et de son crédit.

Outre le repérage de son nom et de ses coordonnées professionnelles, l'identité de l'auteur comprendra son statut (chercheur, enseignant, passionné, etc.), son domaine de connaissance et, éventuellement, quelques éléments biographiques.

Un regard sur la production de l'auteur peut contribuer à évaluer l'intérêt de son apport. C'est la dimension bibliographique qui sera ici traitée, à partir de son activité auctoriale, dans le temps (Quand a-t-il publié ? Est-il toujours d'actualité ?) mais également dans l'espace (Est-il traduit ? Est-il invité en dehors de son pays ?) et de son actualité éditoriale (types de production, quantité).

Le crédit de l'auteur est une donnée essentielle pour juger de la qualité des informations qui intéressent l'élève. Ce crédit est porté par la notoriété manifestée dans sa communauté d'origine, sa réputation. Il peut également ressortir de son lectorat et de la réception qui est faite de ses publications (référencement par les moteurs, nombre de liens, nombre de citations). Complémentaire de la biographie et de la bibliographie, il s'agirait ici de constituer une sorte de « notoriographie » de l'auteur.

D. Notion organisatrice : Indexation

1. Notions ciblées : Stratégie de recherche : Mot-clé (question 03) ; Langage documentaire (question 12) ; Mot-clé (question 13) et Indexation automatique : moteur de recherche (question 26)

Si la formation des élèves du secondaire à l'élaboration des requêtes est largement prise en charge lors des activités documentaires conjointes aux disciplines, l'étude des procédés et des enjeux de l'indexation, qu'elle soit humaine ou automatisée, n'est encore que très partiellement proposée aux classes. Par ailleurs, les notions de mot-clé, de requête, de langage documentaire et d'indexation, essentielles pour appréhender et maîtriser les opérations de recherche d'information, sont difficilement séparables les unes des autres et doivent être construites en même temps. A celles-ci s'adjoignent les notions secondaires d'index, de types d'indexation, de catalogue informatisé, de moteur de recherche, de thésaurus et de descripteur, de stratégie de recherche, de champ indexé et plein texte, de stratégie de recherche, de *tag*, d'occurrence, de chaîne de caractères, de document primaire et secondaire et de pertinence. C'est dire la place importante que prend ce domaine dans l'enseignement de l'information-documentation. Celui-ci peut et doit prendre place à la fois dans des pratiques de recherche d'information interdisciplinaires et dans des moments dédiés qui sont davantage propices à l'étude de ces phénomènes.

Les activités d'apprentissage à proposer aux classes sont nombreuses. Nous nous limiterons à en présenter quelques unes ici, mais en les classant selon trois approches pédagogiques appropriées : la méthodologie, l'observation et l'investigation.

La méthodologie

Approche majoritairement usitée qui appuie l'apprentissage sur la pratique et développe particulièrement des savoir-faire info-documentaires, les savoirs à intégrer restant disciplinaires et servant souvent de prétexte. La formation insiste plutôt sur l'élaboration de requêtes à partir de thèmes disciplinaires, requêtes qui sont ensuite soumises au catalogue informatisé du CDI ou aux moteurs de recherche. Une distinction importante semble pouvoir servir de base à la réflexion didactique selon que l'on considère le mot-clé dans une démarche :

- conceptuelle : préparer les élèves à interroger le catalogue, par l'analyse du sujet et sa thématisation, via un travail sur le lexique, un appui sur le thésaurus, la découverte et l'utilisation de langages contrôlés, en recourant au remue-méninge et en élaborant des schémas heuristiques pour affiner le lexique et établir des réseaux lexicaux et sémantiques ;
- fonctionnelle : préparer les élèves à interroger un moteur de recherche, en travaillant sur le langage naturel et par anticipation des mots et segments de phrases susceptibles d'entrer dans la composition des pages recherchées.

Dans les deux cas, la syntaxe d'interrogation, particulière à chaque outil, est également travaillée.

Par ailleurs, il peut être demandé aux élèves, sous forme de consignes intégrées à la tâche, de fournir un petit compte-rendu de la stratégie de recherche suivie et dans lequel les résultats retenus sont mis en relation avec les requêtes effectuées, le tout accompagné d'explications.

L'observation

Approche active fondée sur l'établissement d'un corpus ou le rapprochement de deux ou trois objets informationnels (outils de recherche, pages de résultats, processus, etc.) que les élèves doivent comparer, tester ou analyser afin de dégager de l'observation des principes ou des règles relatifs aux notions étudiées. Dans le cas présent, cette approche se prête tout particulièrement à la notion d'indexation, qu'il s'agira pour les élèves de comprendre. La relation à établir entre la requête de l'utilisateur et la réponse - sous forme de résultats - de l'outil de recherche se place au cœur du dispositif pédagogique à imaginer. Lors de moments dédiés, il pourrait être proposé des activités telles que :

- comparer différentes requêtes et analyser leur effet sur un outil, puis sur au moins deux outils distincts (logiciel documentaire, moteurs de recherche) ;
- présenter les réponses d'un outil de recherche (une page de résultats du logiciel documentaire ou d'un moteur de recherche) et faire retrouver, par l'analyse et le tâtonnement, la requête initialement utilisée. Différents exercices peuvent se succéder pour former une progression et faire découvrir les différents aspects de la maîtrise de l'élaboration d'une requête ;
- proposer des requêtes qui incluent des variantes, telles que la graphie, le lexique, la syntaxe, et analyser les réactions du système. Placer progressivement les élèves en posture de chercheurs ;
- de la même manière, proposer un travail à partir d'homonymes, de synonymes, d'hyperonymes et d'hyponymes ;
- faire retrouver un document précis à partir de son analyse ;
- faire retrouver une image précise à partir de son analyse.

Dans tous les cas, la structuration de la notion se fera par un compte-rendu des expérimentations et la verbalisation des principes observés.

L'investigation

Les activités d'investigation se présentent de manière moins encadrées que celles d'observation et partent d'une question plus ouverte. Les élèves sont encouragés à

mettre en œuvre des expérimentations pour tester les phénomènes qu'on leur demande d'étudier, à utiliser une documentation si besoin et à produire, *in fine*, une modélisation pour expliquer ces phénomènes. En l'occurrence, il s'agira de rendre compte de la manière dont le système d'information intègre le mécanisme de l'indexation pour permettre aux utilisateurs d'effectuer des recherches d'information.

Le point de départ peut être une question appuyée sur un simple constat :

- comment un moteur de recherche est-il capable de « remonter » autant de résultats en si peu de temps ?
- pourquoi et comment les résultats mobilisés par le logiciel documentaire ou le moteur de recherche sont-ils classés ?
- pourquoi le moteur de recherche donne-t-il accès directement à des pages (documents primaires) alors que le logiciel de recherche ne remonte que des notices (documents secondaires) ?
- que peuvent avoir en commun (recherche à facettes) un logiciel documentaire (*E-sidoc*), un moteur de recherche spécialisé (*Yahoo!*, *Shopping*) et un site de *e-commerce* (*Leroy-Merlin*, *La Redoute*, *FNAC*, etc.) ?
- pourquoi la plupart des moteurs de recherche sont-ils gratuits ?
- comment un moteur de recherche fait-il pour trouver des images ?
- comment un outil de recherche réagit-il à mes requêtes ?
- qui indexe le web (et comment) ?
- quels sont les avantages et les inconvénients de l'indexation automatique et de l'indexation humaine ?
- etc.

E. Notion organisatrice : Espace informationnel

1. Notion ciblée : Catalogue (questions 01 et 17)

Question 01

Les besoins de formation sont ici flagrants. Les résultats obtenus réinterrogent de même la façon d'enseigner la notion de catalogue informatisé et la pertinence des séquences mises en œuvre actuellement.

Concernant le catalogue informatisé du CDI, les formations méthodologiques, si elles n'abordent pas directement la notion de catalogue, doivent au minimum nommer le type d'outil, à savoir « catalogue informatisé du CDI » plutôt que la marque de cet outil (*BCDI*, *Esidoc* ou *PMB*). On sait à quel point l'utilisation d'un langage technique précis tient une place importante dans les apprentissages. Hors des formations strictement méthodologiques, ou en complément de celles-ci, il est également envisageable d'aborder la notion en tant que telle, à partir par exemple d'une comparaison avec le catalogue de la bibliothèque municipale.

Les formations gagneraient sans doute à mettre en parallèle les notions de catalogue informatisé et de moteur de recherche, au travers d'activités de comparaison des résultats obtenus par l'un et l'autre, afin de mettre en évidence les spécificités de chacun de ces outils et de valoriser les particularités du catalogue dans son lien avec le fonds.

Une meilleure connaissance des types d'outils devrait ainsi favoriser le choix d'une stratégie de recherche mieux adaptée.

La stratégie de recherche mise en œuvre est aussi tributaire d'une bonne connaissance des types de documents et de leurs spécificités. Ainsi, savoir différencier un livre documentaire d'un périodique ou d'un usuel doit pouvoir permettre à l'élève d'orienter son choix d'un outil de recherche.

Il semble indispensable qu'une progression des apprentissages soit mise en place tout au long de la scolarité secondaire et que les connaissances acquises soient mobilisées, réinvesties, approfondies et évaluées à chaque niveau.

Question 17

Il conviendrait de mieux faire apprécier la diversité des types et des supports de documents disponibles sur le catalogue informatisé du CDI afin de déconstruire la représentation selon laquelle ce dernier ne recense que des livres et des documents sur support papier.

La notion de catalogue informatisé gagnera à être travaillée en regard avec celle de moteur de recherche. Ceci afin de faire appréhender aux élèves la diversité des types d'outils de recherche disponibles, ainsi que leurs caractéristiques et leurs spécificités. Une bonne connaissance des outils de recherche permet de mieux choisir sa stratégie de recherche.

La notion de catalogue informatisé pourra aussi être travaillée, toujours en parallèle avec celle de moteur de recherche, au regard des notions d'espace informationnel, d'indexation et de fiabilité (fiabilité de l'information et fiabilité de la source). En effet le catalogue informatisé du CDI recense des ressources qui ont été préalablement sélectionnées pour leur fiabilité et pour leur pertinence potentielle. Ces ressources sont destinées à un public ciblé, prioritairement celui constitué par les élèves de l'établissement. Une sélection et une évaluation préalables ont été effectuées par des personnes compétentes, ce qui n'est pas du tout le cas lors de l'utilisation d'un moteur de recherche. Cette distinction entre pratique de consultation du catalogue et pratique d'interrogation d'un moteur est d'autant plus importante à l'heure des catalogues en ligne (OPAC).

La notion d'espace informationnel peut ainsi être introduite : dans quel espace informationnel recherche l'outil utilisé ? La notion de base de données peut aussi être abordée, le catalogue informatisé étant l'outil de recherche rattaché à la base de données du CDI.

2. Notion ciblée : Réseautage (question 27)

Les points faibles que révèle cette enquête sont bien évidemment la collaboration et la recherche d'informations. D'un point de vue info-documentaire, on pourrait y ajouter la mutualisation si l'on infère des pratiques des adolescents que cette fonction concerne les données de type culturel (musique, cinéma, images) plutôt que les informations de type documentaire. Pour autant, même dans ce cas, il est important de former au partage et à l'échange de l'information : respect du droit d'auteur, éthique, respect de la vie privée, netiquette, ainsi qu'à la compréhension des enjeux commerciaux, politiques et sociaux des réseaux sociaux.

Ainsi, le principal défi posé à la didactique de l'information-documentation consiste à intégrer les réseaux sociaux dans les pratiques scolaires et notamment info-documentaires, en les faisant passer de la sphère des loisirs à la sphère des études.

Pour ce qui relève de la mutualisation et de la collaboration, il s'agirait de proposer aux classes des recherches d'informations collaboratives exploitant ou aboutissant à la création de plates-formes collaboratives de signets.

Le cas de la recherche d'informations est plus complexe parce qu'il s'agit là de tenter un changement de paradigme. Il faudrait progressivement réussir à imposer l'utilisation des réseaux sociaux comme une stratégie alternative au désormais

classique recours aux moteurs de recherche. Si ces derniers permettent de tirer l'information en s'appuyant sur l'indexation automatique, l'application des méthodes de veille informationnelle aux réseaux sociaux offre l'occasion de tirer avantage du principe de recommandation. La recherche d'informations peut d'abord tirer profit des bases de données générées par les échanges et les mutualisations rendues possibles par les réseaux sociaux, *via* les signets et les *tags* qui indexent manuellement les ressources recommandées par leurs usagers (folksonomie). Dans un second temps, une veille informationnelle peut être élaborée à partir de suivis d'abonnements sélectionnés pour la pertinence de leur thème. Face à la multitude des résultats et à l'imprécision d'une recherche automatique obtenue à partir d'une requête adressée à un moteur de recherche, la sollicitation des réseaux sociaux peut s'avérer beaucoup plus sélective et appropriée parce que plus en phase avec les motivations personnelles et les besoins individuels d'information.

Un travail de conceptualisation doit venir conforter le développement de cette nouvelle compétence. Il s'agira de distinguer indexation humaine et indexation automatique, de comprendre les mécanismes et les enjeux de la veille et de ses outils et, enfin, de mener une réflexion poussée sur les critères d'évaluation des sources et de crédibilité des auteurs, si l'on veut que les réseaux sociaux soient utilisés avec discernement et circonspection.

F. Notion organisatrice : Recherche d'information

1. Notion ciblée : Moteur de recherche : classement des résultats (question 06)

Les besoins de formation sont ici très importants. Il convient de déconstruire cette confiance aveugle faite aux moteurs de recherche. Celle-ci est liée à une totale méconnaissance du fonctionnement des moteurs, aussi bien au niveau technique, qu'au niveau des enjeux économiques et de pouvoir qui les animent.

La connaissance des moteurs de recherche paraît devoir figurer en priorité dans la formation en information-documentation au collège et au lycée et pourrait même être initiée dès l'école primaire. En effet, les élèves utilisent très fréquemment cet outil qu'est le moteur de recherche et ils le font de manière informelle. Lorsque l'utilisation se fait dans le cadre scolaire, il est au mieux proposé aux élèves des consignes pour améliorer l'élaboration des requêtes et la sélection des résultats, mais la priorité n'est que trop rarement donnée à la connaissance du fonctionnement des moteurs. Afin de comprendre ce fonctionnement, on orientera les activités pédagogiques vers la découverte progressive des trois modules constitutifs des moteurs, à savoir la collecte automatique des données, l'indexation automatique et la présentation des résultats.

Cette découverte du fonctionnement des moteurs est propice à l'installation de situations d'investigation, voire de situations-problèmes, à partir notamment d'analyses de pages de résultats obtenues soit en fonction de requêtes différentes effectuées sur un même moteur, soit en comparant, à requête constante, les résultats remontés de différents moteurs. Les élèves sont ainsi amenés, par émission d'hypothèses et par expérimentations successives, quitte à se documenter lorsque cela est nécessaire, à dévoiler le fonctionnement des moteurs et par conséquent à démystifier l'outil.

Les deux notions principales qui constituent ici l'enjeu de l'apprentissage se révèlent être l'indexation automatique et le classement des résultats (*ranking*). Cette dernière notion permet d'aborder les notions de pertinence et de popularité,

qui sont les deux principaux indices utilisés par les moteurs pour classer les résultats. Ces travaux peuvent également conduire à comprendre la notion de référencement ou stratégie de positionnement des sites en vue d'être correctement classés par les moteurs.

Pour s'appropriier la notion d'indexation automatique, on pourra également proposer des activités de comparaison entre les résultats poussés par les moteurs de recherche en ligne et ceux remontés par le moteur du catalogue informatisé du CDI.

La page de résultats constitue un objet d'étude en soi, qui peut être choisi dès la 6^{ème}. Les élèves connaissent peu son organisation, ni même la structuration des résultats eux-mêmes : quels mots pour les décrire ? Quelles relations entre eux et les pages web vers lesquelles ils pointent ? C'est à la suite de cette première approche que pourront être analysés les liens entre les requêtes et les résultats d'une part, les liens entre les résultats et les pages web d'autre part.

Plus largement, il s'agira de développer la culture de l'information des élèves par la reconnaissance des enjeux sociaux, économiques, voire politiques des moteurs. Des enquêtes pourraient alors être proposées aux élèves sur de multiples dimensions des moteurs : leur origine et leur histoire, leurs typologies d'usages, leur modèle économique, leurs stratégies marketing, leur implantation et leur influence internationales.

2. Notion ciblée : Opérateur de recherche « OU » (question 09)

En 2002, Jérôme Dinet et Jean-François Rouet notaient, à la suite de plusieurs études, que « *l'utilisation de ces opérateurs posent des problèmes aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes* ». Les faibles résultats obtenus dans le premier cycle universitaire au Québec et en Belgique confirment cette appréciation. Il peut donc sembler pertinent et opportun de mieux former, dès le secondaire, les élèves à la maîtrise de la logique booléenne dans la mesure où celle-ci continue de déterminer la réussite des recherches d'information en contexte numérique. Nous formulons alors les 4 propositions suivantes :

1. dès le collège, construire une progression en séquences portant sur les opérateurs « ET », « OU » et « SAUF » articulant expérimentations pratiques et apports théoriques et s'appuyant alternativement sur des situations de recherche d'information interdisciplinaires et sur des « moments décrochés » permettant d'explicitier les phénomènes observés ;
2. traiter de la logique booléenne en parallèle sur le logiciel documentaire du CDI et sur les moteurs de recherche en ligne, afin de montrer la cohérence de cette logique au-delà des formes et des contextes (ou/OR ; et/ ET par défaut ; sauf/-) ;
3. d'un point de vue didactique, recourir tant que faire se peut à la démarche de situation-problème : les élèves devant résoudre par eux-mêmes, au moyen d'hypothèses, d'enquêtes et de tâtonnements, le problème des différences entre des relevés de résultats conséquents à des requêtes composées de termes identiques. Ils construiront ainsi ces notions en faisant apparaître l'impact des opérateurs et en explicitant le fonctionnement du robot responsable de l'édition de ces résultats ;
4. les savoirs scolaires en information-documentation à construire sont :
 - la logique booléenne à l'œuvre dans la recherche documentaire numérique ;
 - l'indexation ;
 - le fonctionnement des moteurs de recherche et des logiciels documentaires en recherche simple et en recherche avancée.

3. Notion ciblée : Requête (question 11)

Les connaissances relatives aux index de recherche sont à rattacher aux formations portant sur l'utilisation du catalogue informatisé et, plus généralement, des outils de recherche. Elles sont également à mettre en liaison avec les moteurs de recherche afin de montrer que la recherche d'information informatisée dépend essentiellement des procédures d'indexation des documents. Il est ainsi possible d'intéresser les élèves en leur proposant des situations-problèmes au cours desquelles ils doivent élucider quelques mystères observés sur les résultats des requêtes. L'étude comparée de résultats mis en relation avec des requêtes particulières amèneraient les élèves à comprendre comment fonctionne l'indexation des documents, selon qu'elle se produit à partir d'un catalogue informatisé (indexation manuelle, indexation par champs) ou bien à partir d'un moteur de recherche (indexation automatique, indexation plein texte). Pour en rester au premier cas, celui du catalogue informatisé du CDI, l'exercice relatif à la recherche de documents sur J. K. Rowling peut constituer un bon exemple d'activité : à partir d'un même mot-clé, proposer l'étude de différents résultats et demander aux élèves d'expliquer ce mystérieux mécanisme en les laissant procéder par tâtonnement sur le logiciel documentaire. La levée complète du mystère ne pourra alors se faire que par la compréhension totale du processus d'indexation propre au catalogue informatisé.

La notion d'« outil de recherche » sera de même abordée progressivement si, dans une phase ultérieure, on procède de même manière à la comparaison des résultats obtenus avec le catalogue et avec un moteur de recherche.

De la maîtrise de ces notions va dépendre la pertinence et l'efficacité des stratégies de recherche mises en œuvre par les élèves. Savoir utiliser les outils nécessite par conséquent de construire des connaissances sur ceux-ci, lesquelles connaissances renvoient à des notions opératoires permettant de comprendre la logique interne des outils et des processus liés au traitement documentaire.

Les formations méthodologiques devraient ainsi être mises à profit pour faire réfléchir sur le fonctionnement des outils en même temps qu'elles préparent l'élève à analyser correctement son sujet et à définir sa stratégie de recherche.

4. Notion ciblée : Veille informationnelle (question 14)

Même si l'idée d'une formation des collégiens à la veille informationnelle peut être discutée, dans la mesure où ils ne maîtrisent pas suffisamment la compétence d'évaluation des sources et où ils n'en auraient pas encore l'utilité, cette notion peut au moins être préparée en vue de sa construction en lycée, soit au travers de son intérêt, *via* différents projets mettant en évidence sa fonction (projets de recherche documentaire à long terme, éducation à l'orientation), soit à partir des notions qui la constituent, telles :

- source et « *sourcing* »
- auteur
- besoin d'information
- évaluation de l'information
- stratégie de recherche d'informations (*pull/push*)

Notons que le domaine 4 du B2i Collège préconise que l'élève sache « s'abonner à des flux d'information ».

Au lycée, la nécessaire formation des élèves à la veille informationnelle doit leur permettre d'intégrer cette pratique comme une des modalités possibles de la recherche d'information. Elle nécessite cependant un temps long, afin que la mise en place de la veille ait le temps de porter ses fruits. Outre la formation à

l'orientation, la formation peut s'appuyer sur différents dispositifs requérant une information en provenance de sources repérées et validées, tels les TPE, l'ECJS ou tout projet se proposant d'inventorier une argumentation, des points de vue et une actualisation.

Le choix des sources cibles de la veille étant à situer au fondement de celle-ci, il conviendrait de centrer les apprentissages sur la notion de source (définition, typologie, enjeux) et, simultanément, sur la notion d'évaluation des sources. En particulier, la notion d'autorités plurielles (auteur, contenu, support, légitimation) est à ce propos indispensable à l'édification de l'autonomie de jugement des futurs étudiants.

5. Notion ciblée : Opérateur de recherche « ET » (question 16)

La formation à l'opérateur booléen « ET »

Au premier abord, si l'on ajoute aux résultats assez satisfaisants obtenus sur la maîtrise de l'opérateur « ET » au fait que ce dernier est de moins en moins « utile » dans l'écriture des requêtes en général, il n'apparaîtrait pas comme essentiel de renforcer la formation dans ce domaine.

Cependant, si l'on tient compte des remarques relatives à l'analyse des résultats de la question 9 portant sur « OU », la formation à la logique booléenne paraît absolument indispensable, ne serait-ce que pour améliorer les recherches d'information sur les moteurs. Dans ce cas, ces savoirs doivent être articulés à la connaissance du fonctionnement des moteurs de recherches et à l'indexation automatique.

La formation aux mots-clés

La formation à la bonne utilisation des mots-clés semble, quant à elle, nécessaire au premier abord. On sait pourtant à quel point les professeurs documentalistes axent leurs cours, en articulation avec des recherches disciplinaires, sur la stratégie de recherche, et notamment au collège où ils ont de plus nombreuses opportunités de travail avec les élèves. Pour autant, les collégiens ne sont encore que 44% à maîtriser cette compétence en fin de cycle.

Afin de compléter les entrées procédurales majoritairement à l'œuvre au collège, nous suggérons que soient proposés aux élèves des apports conceptuels sur la définition et la fonction des mots-clés dans la recherche d'information. Ces savoirs gagneront bien évidemment à être rapprochés de ceux relatifs au fonctionnement des moteurs de recherche et des logiciels documentaires, ainsi qu'aux différents types d'indexation. Il importe que les élèves comprennent le traitement des requêtes par les outils afin de pouvoir trouver du sens à l'emploi des mots-clés et d'optimiser ainsi leur stratégie de recherche.

G. Notion organisatrice : Exploitation de l'information

1. Notions ciblées : Fiabilité de l'information (question 04) et Évaluation de l'information (question 18)

Pour Alexandre Serres [20], chercheur en Sciences de l'information et de la communication et auteur d'un ouvrage sur la question, « Évaluer l'information est une des manifestations les plus fortes de notre "être-au-monde informationnel",

dans la mesure où il s'agit d'une opération mobilisant à la fois nos connaissances, nos compétences mais aussi nos valeurs personnelles, nos jugements, nos opinions, nos goûts. Cette opération n'est ni purement technique, ni purement documentaire, elle n'est pas non plus purement cognitive, mais entremêle toutes ces dimensions et bien d'autres plus personnelles ».

L'évaluation de l'information a toujours existé. Autrefois réservée aux professionnels, elle repose désormais, notamment depuis l'émergence du web 2.0, sur les usagers pour lesquels elle est d'autant plus nécessaire que le numérique induit certains brouillages autour des notions autrefois plus stables de document, d'auteur, de source et de support médiatique. L'unimédia que représente Internet et l'autoritativité qu'offre le web 2.0 sont deux exemples reconnus de cette « confusion documentaire » qui rendent les tâches de sélection et d'évaluation *a posteriori* plus ardues aux usagers. Sur le plan pédagogique, Alexandre Serres met en garde contre les grilles d'évaluation prêtes à l'emploi qui donnent l'illusion que le problème peut se résoudre uniquement par la technique. Le processus est de loin plus complexe qui mêle à cette dimension socio-technique (le numérique, Internet) les dimensions informationnelles (pratiques de recherche), culturelles (usages numériques), psychologiques (représentations, attentes, cognition) et socio-politiques (la question de la confiance).

L'enseignant, devant cette complexité, ne doit pas baisser les bras mais chercher les voies d'un apprentissage ouvrant à la culture informationnelle. Il s'agira particulièrement de mesurer les enjeux de cette maîtrise, de s'enrichir du matériel conceptuel nécessaire à la compréhension du processus d'évaluation de l'information et de savoir se doter des outils rendant ces connaissances opératoires et cette maîtrise possible. Les quelques pistes évoquées ici à grands traits ne font qu'esquisser des chemins d'enseignement et d'apprentissage susceptibles d'être développés, concrétisés et adaptés selon les niveaux de la 6ème à la Terminale :

- Évaluer ses pratiques d'évaluation : tout apprentissage de cette nature devrait pouvoir débiter par une prise de conscience de ses propres pratiques. À l'aide d'outils diagnostiques (tests, QCM ou analyse de pratique), les élèves peuvent être amenés à faire un retour réflexif sur leurs gestes, leurs comportements et leurs représentations devant l'information qu'ils recherchent et exploitent.
- Rencontrer les enjeux de l'évaluation de l'information : l'adhésion à cet apprentissage ne peut pas se passer d'une prise de conscience des risques encourus par l'utilisation d'information pour le moins lacunaire ou erronée, au pire instrumentalisée et toxique. Des activités d'observation et d'investigation, documentées ou non par l'actualité, devraient permettre aux élèves d'identifier les différents types d'info-pollution (E. Sutter) tels la surabondance (infobésité), la désinformation (atteinte à la démocratie), la médiocrité de l'information, la contamination de l'information (spams, virus, rumeurs), les effets pervers de la publicité et du marketing (référencement, *spamming*) et la tyrannie du temps réel (A. Serres [20]).
- Découvrir les outils de filtrage : on distinguera les grilles de critères d'évaluation que proposent en ligne de nombreux organismes de formation à la maîtrise de l'information des outils web permettant de filtrer les résultats d'une recherche, d'évaluer la réputation de sites, de signaler les sites douteux, d'analyser les canulars ou de donner des informations diverses sur les sites (popularité, *PageRank*, référencement, etc.). Ces aides techniques, si elles ne prétendent pas offrir des solutions définitives, ne laissent pas démunis les élèves et leur prouvent la réalité des défis à relever. Les découvertes de ces grilles et outils pourront être accompagnées de temps d'observation, de comparaison, de test et d'exploitation.

- Co-élaborer des outils personnels d'aide à l'évaluation de l'information et s'appropriier les notions essentielles : le but est de permettre aux élèves de construire l'armature conceptuelle de la notion d'évaluation de l'information tout en travaillant à l'identification des critères pertinents et à la réalisation d'une grille personnalisée. Deux axes, qu'il faudra croiser, peuvent nous venir en aide pour cette réflexion didactique : l'objet et le critère. S'agissant de l'objet de l'évaluation, qui ne peut être que le document, nous partirons de ses caractéristiques essentielles qui sont :
 1. l'auteur, auquel, sont associées les notions de production de l'information, de source, d'émetteur et qui procède par intention (vision du document « par intention ») ;
 2. l'utilisateur-lecteur, auquel sont associées les notions de réception, de cognition, de besoin d'information, d'usage, de sélection et d'attribution (vision du document « par attribution ») ;
 3. le contenu, auquel sont associées les notions d'information, de structuration, de typologies et de ressource ;
 4. le support, auquel sont associées les notions de support documentaire, de média, de structuration.

Concernant le critère de l'évaluation, nous nous tournerons une fois de plus vers Alexandre Serres, dont la réflexion épistémologique débouche sur des propositions concrètes directement utilisables en didactique de l'information-documentation lorsqu'il présente les quatre critères transversaux du processus d'évaluation de l'information : la crédibilité, l'autorité, la qualité et la pertinence. Ces notions, si complexes et intriquées soient-elles, constituent des outils intellectuels puissants que les élèves doivent pouvoir s'approprier progressivement par confrontation au réel et par structuration.

Ainsi ces quatre critères peuvent être croisés avec chacune des quatre caractéristiques du document pour former la réflexion et le jugement lorsque les élèves se trouvent confrontés à l'évaluation de tout document susceptible de répondre à leur besoin d'information. Une première approche, qui pourrait être bien entendu développée pour le niveau lycée, permet déjà d'associer l'utilisateur-lecteur au critère de pertinence, l'auteur à l'autorité et à la crédibilité, l'information à la qualité et à la crédibilité, le support, enfin, à l'autorité et à la qualité.

À titre d'exemple, un travail très fructueux peut déjà prendre pour objet d'étude une page de résultats et rechercher les nombreux indices support du jugement (nom de l'auteur, nom de l'organisme, congruence avec le thème, fraîcheur de l'information, nationalité du site, type de document, etc.). Les différents items qui ressortent de cette étude sont à mettre en relation avec les critères et les caractéristiques du document.

2. Notion ciblée : Éthique de l'information (question 24)

L'enquête réalisée dans l'académie de Lyon a mis en relief l'importance de l'action éducative à réaliser à l'école en établissant que « les élèves cherchent quasiment uniquement sur Internet et principalement depuis chez eux » (Alexandre Serres [20]). Le temps passé pour conduire des recherches d'information au CDI étant par conséquent très réduit (21,4% en 6ème, 2,2% en 4ème, 18,7% en 2nde, 8,8% en Terminale), il convient d'inscrire ces besoins de formation au cœur des apprentissages info-documentaires.

Typologie des pratiques de plagiat

Notre enquête se rapproche d'autres études pour montrer que le plagiat à l'école peut avoir différentes causes :

1. Plagiat de contournement, ou d'évitement de l'apprentissage : ce sont les

cas où l'élève réalise une économie cognitive substantielle en refusant de fournir un effort intellectuel pour intégrer une connaissance jugée trop complexe ou trop importante. Cette « paresse cognitive » peut être articulée à un manque de temps (certaines connaissances nécessitent du temps pour être assimilées) ou à un désintérêt du sujet cognitif pour le domaine de connaissance considéré. Plagier, d'un point de vue pragmatique strict, permet ainsi de répondre à la seule demande formelle d'un professeur – pour tout ou partie d'un devoir - sans pour autant répondre à sa demande didactique.

2. Plagiat d'omission, dans le but de s'attribuer l'idée d'un autre : ce sont les cas où l'élève répond à une demande didactique, puisqu'il fait l'effort d'intégrer une idée qui lui était étrangère, mais sans mentionner à qui il doit celle-ci. Cette « omission » peut avoir deux causes :
 - plagiat d'omission par ignorance : soit l'élève ignore les enjeux du référencement et ceux du droit d'auteur, soit il les reconnaît mais ne maîtrise pas, ou ne dispose pas des règles techniques pour le faire ;
 - plagiat d'omission par intention : l'élève connaît les enjeux, la règle scolaire et les règles techniques, mais décide délibérément de les enfreindre pour atteindre son but, qui est la réussite de son devoir.

La réponse éducative doit par conséquent être plurielle.

Le plagiat dit de « contournement », sans doute le plus difficile à combattre, doit pouvoir être réduit, quelle que soit la discipline, par des exigences de contenu davantage personnalisées, afin de mieux correspondre aux intérêts et aux possibilités cognitives des élèves. L'accompagnement peut également aider ces élèves à surmonter les obstacles de type cognitif, méthodologique, organisationnel et de gestion du temps.

Le plagiat d'omission par ignorance semble le plus facile à contenir, en permettant à l'élève, d'une part, de prendre conscience des enjeux scientifiques, éthiques et législatifs du respect du droit d'auteur et, d'autre part, de connaître et de maîtriser les règles techniques de la citation et du référencement bibliographique. Ces contenus d'enseignement sont généralement déjà intégrés dans les formations infodocumentaires conduites par les professeurs documentalistes.

Le plagiat d'omission par intention se combat avec l'arsenal dissuasif des sanctions prévues par l'établissement. Le rappel à la règle scolaire ou universitaire et le rappel à la loi ne doivent cependant pas dispenser de mettre à disposition des élèves les outils indiquant les règles à suivre.

Savoirs scolaires de l'information-documentation relatifs à la lutte contre le plagiat

La lutte contre le plagiat peut prendre les deux aspects de la répression et de la prévention par la formation. C'est dans cette seconde direction que l'information-documentation se montrera la plus contributive, en permettant à l'élève de construire les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la mise en place progressive des bonnes pratiques. Les objets scolaires de ce domaine pourraient être présentés ainsi :

1. Le droit d'auteur
 - Construire des notions : il s'agira ici de sensibiliser au droit d'auteur, lequel nécessite de construire les notions d'auteur et d'œuvre. S'agissant des œuvres, les élèves doivent également penser à appliquer ce droit non seulement à l'information textuelle, mais également à l'étendre aux autres types d'information qu'ils recherchent habituellement (images, infographies, données).
 - Comprendre des enjeux : les élèves doivent être sensibilisés aux enjeux scientifiques (remonter la chaîne des idées), éthiques (revenir par exemple à l'étymologie latine *plagium* : « vol d'esclave ») et législatifs (voir comment

on peut garantir la propriété intellectuelle).

- Acquérir des savoir-faire : comment on peut repérer l'auteur d'un document, dans quels cas on doit le contacter, comment lire la licence garantissant le droit d'auteur, etc.

2. La prise de notes lors de la recherche d'information

Des savoir-faire à mobiliser lors de l'extraction d'informations :

- Sur support imprimé, développer une stratégie de référencement de l'information ;
- Sur support numérique en ligne, utiliser un document de collecte associant le copier-coller de l'URL à chaque extraction d'information d'une page web. L'URL permettra, pour les informations retenues, de remonter au document afin de compléter la référence.

3. La citation

Il faudra apprendre à distinguer la citation directe (copie telle quelle d'un extrait de texte que l'on place entre guillemets) de la citation indirecte, ou paraphrase (formuler avec ses propres termes les idées d'un auteur) et les accompagner d'une référence. Dans les deux cas, différentes connaissances doivent être construites :

- Construire des notions : celles de « citation » et de « paraphrase » ;
- Comprendre les enjeux scientifiques et éthiques de ces deux types de citations ;
- Développer des savoir-faire, tels que savoir inscrire une citation dans son devoir en respectant les règles techniques propres à chaque type de citation, savoir référencer une citation.

D'un point de vue didactique, l'insertion d'une ou de plusieurs citations directes ou indirectes devrait faire partie des consignes de réalisation du document demandé à l'élève.

De même, un exercice préalable possible consisterait à leur faire repérer ces types de citation dans des textes scientifiques ou journalistiques, et à leur faire découvrir par eux-mêmes les règles techniques utilisées par ces auteurs.

4. Le référencement bibliographique

Comprendre le sens de la référence bibliographique constitue un objectif d'une portée supérieure au seul respect de la norme. Les élèves doivent être guidés dans la perception de cet enjeu de nature autant scientifique (comment un savoir s'élabore collectivement par les échanges que permettent ces références) qu'éthique (le respect de l'autre et de ses productions intellectuelles).

La compréhension de la norme (à aménager selon le niveau des élèves) et son respect amènent à prendre conscience du travail de l'auteur et de l'éditeur et à valoriser ceux-ci.

Enfin, l'élaboration par l'élève d'une bibliographie en fin de réalisation d'une production documentaire devrait l'aider à comprendre que l'on peut s'acquitter de notre dette intellectuelle.

Conclusion



VII

Au terme de cette étude, il est frappant de constater à quel point l'étendue des savoirs scolaires de l'information et de la documentation, incluant les médias anciens et nouveaux, est large. Les 30 questions qui composent ce questionnaire ne sauraient donner la complète mesure de ce dynamique champ de savoir dont nous découvrons régulièrement les nouveaux objets au rythme de l'avancée des Sciences de l'information et de la communication, des progrès technologiques et des pratiques que ceux-ci génèrent. Les résultats de cette enquête, menée sur plus de 9000 élèves, apportent ainsi une foule de données importantes qui intéresseront le chercheur, le législateur comme le professionnel. Ils leur permettent d'obtenir une photographie assez précise de l'état des connaissances info-documentaires des élèves du secondaire aujourd'hui, et ainsi leur font prendre conscience des enjeux et des défis qui les attendent, chacun à sa mesure et selon son rôle, pour faire en sorte que tous les élèves, à la sortie du secondaire, soient en possession d'une substantielle culture de l'information qui les prédispose à vivre bien dans une société où prévaut l'information sous toutes ses formes, documentaire, médiatique et numérique.

Mais l'amplitude de cette enquête ne peut et ne doit pas faire oublier que la présence de contraintes et de certains biais propres au questionnaire et à l'analyse des résultats peut nous amener, dans certains cas, à en relativiser quelque peu les conclusions.

Ainsi, s'agissant du questionnaire, il est évident que toutes les notions du champ de l'information-documentation n'ont pu être testées et qu'il a fallu faire des choix, lesquels impliquent certainement des orientations particulières et, inversement, des occultations que l'on peut regretter. Le parti pris de s'inscrire, au moins en partie, dans la continuité d'un questionnaire fortement orienté vers des compétences procédurales et daté de 2003 n'est pas sans incidence sur les objets étudiés, même si notre questionnaire a tenté de le compléter et de l'actualiser. La transposition des questions qui en a découlé, notamment pour le niveau 6ème, a pu également constituer un risque pour l'objectivité des comparaisons, et nous avons vu que, dans de rares cas, il est vrai, l'aide dans la formulation apportée aux élèves de ce niveau a pu avoir une incidence sur les résultats. Plus généralement, et cela vaut pour le questionnaire initial du CREPUQ, comme pour tout questionnaire d'ailleurs, mais il est toujours bon de le rappeler, l'angle du questionnement, la présentation de la notion visée, la formulation utilisée et les propositions de réponses choisies sont de nature à introduire des biais qui vont favoriser, gêner ou influencer les réponses. C'est ainsi que nous avons remarqué que le type de connaissance mobilisée au travers des questions entretenait un rapport avec le taux de réussite enregistré. Nous constatons que les questions de type déclaratif, sollicitant un savoir, sont, davantage que les questions de type procédural qui interrogent une stratégie à partir de mises en situation, associées à des réussites de la part des élèves interrogés, alors que nous nous attendions à l'inverse. Mais cette affirmation doit être relativisée par le fait que les questions de type déclaratif sont plus nombreuses et surtout, pour beaucoup d'entre elles, à choix multiple, augmentant

Conclusion

par là même la possibilité de donner au moins une des réponses exactes.

Le traitement des résultats, malgré toutes les précautions prises, a pu également rencontrer des difficultés qui ont nécessité des arbitrages pouvant être discutés. Comment arrêter, par exemple, un seuil à partir duquel on jugera que les élèves ont réussi ou, à l'inverse, qu'ils ont échoué ? Celui-ci est-il à généraliser ou ne vaut-il que pour certaines questions et pour des niveaux particuliers ? Par delà le traitement des réponses considérées exactes, la lecture des réponses erronées pose, dans de nombreux cas, des problèmes d'interprétation importants. On est en droit de se demander à chaque fois ce qui peut en être la cause entre un manque de connaissance, ce qui est l'objet du test, une difficulté de compréhension due à la maîtrise insuffisante du vocabulaire requis, ou encore l'absence d'expérience de l'élève qui l'empêche de se projeter dans la situation qu'on lui présente. Une toute autre difficulté concerne la valeur relative à accorder aux résultats de l'un et l'autre niveau quand celui de Terminale de lycée professionnel apporte 105 questionnaires à traiter en comparaison des 684 de Terminale de lycée général et technologique ou des 3503 du niveau 6ème.

Ces quelques rappels nécessaires étant faits, qui n'ont pour but que de nous rappeler la prudence en la matière, il nous faut passer à la revue des résultats significatifs de l'enquête.

Tester les connaissances des élèves de 6ème à l'entrée du secondaire avait valeur d'évaluation diagnostique. Outre le fait que celle-ci allait permettre de mesurer les progrès réalisés en fin de collège notamment, elle donnait à voir ce que ces élèves pouvaient avoir acquis lors des cycles du primaire. Le questionnaire étant cependant pensé pour le secondaire, il ne faut donc pas s'étonner de constater la faiblesse des résultats obtenus. C'est ainsi qu'un élève de 6ème sur deux seulement maîtrise au moins partiellement six des 24 notions du test. Il s'agit principalement de la reconnaissance d'un droit de l'information, de l'identification de différents types d'information, de la conscience de l'acte de publication lorsque l'on dépose une photographie sur *Facebook* et de la connaissance des principales fonctions du catalogue documentaire. Ce que les élèves de 6ème savent le mieux, pour au moins deux tiers d'entre eux, c'est que le catalogue permet de trouver des livres et que les réseaux sociaux numériques permettent de « retrouver ses amis ». C'est, également, attacher le type d'information « imaginaire » à un roman et reconnaître qu'une page web sur les animaux est un document. En revanche, les lacunes sont bien évidemment nombreuses. Les deux tiers d'entre eux ignorent totalement ou partiellement 18 des 24 notions testées. Les lacunes les plus criantes concernent le fonctionnement d'un moteur de recherche, l'étendue des figures de l'auteur, l'existence d'un langage contrôlé, le fait qu'un clip puisse être considéré comme un document ou encore la lecture d'une référence bibliographique.

À la sortie du collège, les élèves sont à présent un tiers à connaître totalement ou partiellement sept des 25 notions testées. Cinq d'entre elles étaient déjà dans le peloton de tête du niveau 6ème, avec pour le moins un taux accru, ce qui est le cas de la notion « Catalogue ». Les autres se trouvent enrichies de la reconnaissance de nouvelles caractéristiques ou fonctions venant compléter la maîtrise de la notion (Réseaux sociaux, Publication, Droit de l'information, Document). La notion d'« Auteur collectif » fait son apparition dans ce palmarès, ainsi que celle d'« Identité numérique » notamment par la prise de conscience des traces laissées et l'absence d'anonymat, tandis que régresse étrangement l'identification des différents types d'information. Ceci ne doit pas cacher le fait que les lacunes des élèves de 3ème restent nombreuses. Pour deux tiers d'entre eux, 12 des 25 notions testées demeurent encore totalement ou partiellement ignorées. Signalons tout d'abord que quatre notions étrangères aux élèves de 6ème ont disparu des points noirs de cette fin de 3ème : la connaissance du fonctionnement des moteurs de recherche, la lecture d'une référence bibliographique, les principales fonctions du réseautage et la qualification de plagiat pour un devoir copié semblent mieux connues des élèves

de 3ème. Pour autant, neuf des 12 notions méconnues étaient déjà présentes en 6ème : l'incapacité à identifier une source scientifique ou à considérer un clip vidéo comme un document, la méconnaissance des opérateurs « ET » et « OU », du champ « sujet » dans une recherche sur un auteur ou de la possibilité qu'offre le catalogue de trouver des articles de périodiques, l'ignorance de ce que représente le langage documentaire ou de l'intérêt d'une bibliographie dans une stratégie de recherche et, toujours, celle du classement des résultats opéré par les moteurs de recherche. L'incapacité à identifier une information de type scientifique s'ajoute à cette liste, ainsi que la méconnaissance des conditions de la veille, notion qui n'était pas proposée au niveau 6ème.

Le niveau 2nde, englobant les lycéens de lycée général et technologique et ceux de lycée professionnel, reprend majoritairement les meilleurs résultats du niveau 3ème et voit ses taux de réussite très légèrement en hausse. C'est le cas des notions de « Catalogue », de « Publication » (droit et caractéristiques) et d'« Identité numérique ». Les notions de « Réseautage » et d'« Auteur collectif » stagnent tandis que celle de « Document » (la page web sur les animaux) régresse un peu. A ces sept notions reconnues totalement ou partiellement par plus des deux tiers des 2ndes, il faut ajouter la reconnaissance du périodique comme type de document, huitième notion, qui progresse étonnamment de 10 points depuis la fin de la 3ème. À l'autre extrémité de l'échelle des réussites, les méconnaissances des élèves de 2nde sont également très similaires à celles de la fin de 3ème, à part les deux exceptions suivantes : la notion d'opérateur « ET » a progressé de 10 points et disparaît donc des points noirs, ce qui ne s'explique pas, tandis qu'apparaît au contraire plus nettement celle de la fonction collaborative des réseaux sociaux. Il en va de même pour la reconnaissance de certains types de document (clip, BD) qui perdent plus de 10 points en 2nde.

Un bond appréciable est à remarquer en Terminale LGT, où 10 notions sur les 26 testées sont connues totalement ou partiellement d'au moins trois quarts des lycéens. Ce sont même 12 notions qui le sont des deux tiers d'entre eux, soit cinq de plus qu'à l'entrée de la 2nde, mais toutes filières confondues. Les meilleures réussites concernent, par ordre décroissant, les fonctions de socialisation et de mutualisation des réseaux sociaux, le droit de l'information régissant la publication, les documents que le catalogue permet de trouver, les conséquences de l'utilisation des réseaux sociaux sur son identité numérique (traces, anonymat relatif, mais excluant la possibilité de limiter les accès à ses amis), les principaux exemples de publication, l'intérêt d'un périodique, la définition classique du plagiat (mais excluant la copie d'un devoir), l'autorité d'un site, la reconnaissance de la référence bibliographique d'un article de périodique et l'identification d'un auteur collectif (mais aux dépens d'autres figures de la notion d'auteur). Deux autres notions ne sont reconnues que par deux tiers des élèves. Ce sont la notion de « Document », mais restreinte à deux types seulement (BD et diaporama) et la notion d'« Évaluation de l'information », concernant la qualité de l'information (présence de la date de publication) et la responsabilité du site, mais excluant l'autorité de contenu. Pour autant, il reste que deux tiers des notions testées ne sont pas suffisamment maîtrisées, totalement ou partiellement. Parmi celles-ci, relevons-en huit qui sont particulièrement ignorées par au moins les deux tiers des élèves de Terminale LGT. Il s'agit, par ordre croissant de difficulté, du principe de classement des moteurs de recherche, du champ « sujet » du masque de saisie dans une recherche sur un auteur, de la notion d'indexation automatique, de l'opérateur « OU », de la reconnaissance de certains types de document (clip vidéo), de la méthodologie de la veille, de l'intérêt que constitue une bibliographie dans le cadre d'une recherche ou du catalogue informatisé du CDI pour la recherche d'un article de périodique. Estimées comme étant des notions cruciales, et considérant que ne sont exposés là que les exemples les plus criants, il est étonnant, voire désolant, de constater qu'elles sont loin d'être acquises en fin de cursus pour la filière LGT. Ce bagage culturel insuffisant, s'agissant de l'information-documentation, risque de peser sur

la réussite des études à venir dans le supérieur.

Les précédentes enquêtes réalisées auprès d'étudiants en début de première année universitaire au Québec par le CREPUQ en 2003 et en Belgique francophone par EDUDOC en 2008 permettent d'effectuer des comparaisons sur le plan international dans la décennie écoulée à partir de 15 questions communes. Le bilan, somme toute mitigé, fait apparaître des évolutions allant dans un sens comme dans l'autre. Le seul point véritablement en faveur des élèves français concerne la lecture d'une bibliographie. D'autres notions apparaissent également mieux maîtrisées, mais l'avance est plus relative. Il s'agit de la connaissance théorique et stratégique du catalogue, de l'intérêt d'un langage contrôlé, de l'évaluation de l'information et de la sensibilisation au plagiat. En revanche, nombre d'autres notions accusent sur ces deux années une baisse constante que les résultats de l'enquête française ne font que confirmer. Cela concerne la méconnaissance des types de document, l'absence de prise de conscience du rôle des mots-clés en cas de silence documentaire et l'incapacité à les repérer en langage naturel, l'ignorance des opérateurs booléens, l'incapacité à opérer une requête par sujet lors d'une recherche sur un auteur dans le catalogue et, ce qui est alarmant pour des études supérieures, la méconnaissance de l'intérêt d'utiliser une bibliographie pour trouver de nouvelles références dans le cadre d'une recherche. S'il est bien difficile de tirer des conclusions définitives à partir de ces quelques comparaisons faites dans des pays ayant un système scolaire différent et à des années de distance, au moins peut-on déplorer que le secondaire en France ne semble pas mieux préparer les futurs étudiants à construire les savoirs documentaires dont ils ont besoin.

Une autre source d'inquiétude vient de l'observation des résultats enregistrés en Terminale LP. Comparés à ceux de la filière LGT, ils semblent nettement inférieurs et ce, quelle que soit la notion testée. Cet écart est si important que les résultats des 2^{de} LGT se révèlent majoritairement supérieurs à ceux des Terminale LP. Qui plus est, l'étude montre que les écarts entre les deux filières se creusent davantage au niveau Terminale qu'au niveau 2^{de}, ce qui pourrait faire penser que le cursus en LP serait moins porteur d'apprentissages info-documentaires que celui de LGT, bien que des formations existent également en LP. En effet, si les élèves de 2^{de} LP ont un niveau de connaissance plus faible que leurs camarades de LGT, ils ont moins de chance de progresser que s'ils étaient en LGT. Les principaux écarts se remarquent notamment dans les réponses relatives aux notions organisatrices « Information » et « Exploitation de l'information », avec des différentiels pouvant atteindre 20 points.

Un enseignement-apprentissage apparaît donc nécessaire et inévitable si l'on veut réduire de manière significative ces écarts et si l'on vise l'acculturation de tous les élèves à l'information-documentation, aussi bien dans une perspective universitaire et professionnelle que personnelle et citoyenne. Ces besoins s'expriment tant au niveau structurel que didactique et pédagogique.

Sur le plan structurel, il conviendrait de trouver des modalités aussi bien organisationnelles, rendant possible l'enseignement-apprentissage de tous les élèves, notamment par l'aménagement de temps obligatoires consacrés à ces apprentissages, que curriculaires, à savoir adaptées au temps long que réclament ces apprentissages, précisant les savoirs à enseigner et leur progression selon les cycles et les filières. Le rapport de l'Inspection générale de bibliothèques (IGB) « Documentation et formation » vient soutenir cette demande lorsqu'il préconise, pour le supérieur, la mise en place « *d'un parcours progressif sur les trois années du cycle de Licence* », afin, précise-t-il, « *d'agir dans la durée et d'introduire de la cohérence* » (Ibid. p. 49 [1]). Mais si l'IGB déplore un manque de compétences chez les bibliothécaires en charge de ces formations et réclame que celles-ci soient labellisées pour être plus efficaces, le secondaire, quant à lui, peut s'estimer mieux loti et en avance avec ses professeurs documentalistes certifiés de Documentation.

Du point de vue didactique, il s'agirait avant tout d'élaborer les savoirs scolaires, ou

« savoirs à enseigner » de l'information-documentation tout en les mettant, par l'expérimentation sur le terrain, à l'épreuve des pratiques pédagogiques des professeurs documentalistes et des capacités cognitives des élèves. Ces savoirs, rappelons-le, se rapportent aux processus et aux objets relatifs à l'information, au document et aux médias sur tout support.

Sur le plan pédagogique enfin, qui concerne plus particulièrement la mise en œuvre et la mise en scène de ces savoirs scolaires, il est impératif de réfléchir aux scénarios permettant aux élèves de s'en emparer, ainsi qu'aux méthodes pédagogiques et aux dispositifs d'évaluation les plus pertinents à mettre en place pour en faciliter l'acquisition.

C'est pour répondre en partie à ce dernier point que, suite à la présentation et à l'analyse des résultats de cette enquête, sont proposées des pistes pédagogiques susceptibles de fournir aux professeurs documentalistes des indications et des idées de scénarii, comprenant notamment des activités pour leurs élèves, dont ils peuvent avoir besoin pour concevoir leurs séquences. Sont également déclinées les notions secondaires composant le champ conceptuel de la notion à didactiser. De même, sont présentées quelques ébauches de progression permettant aux élèves d'enrichir leur connaissance des notions tout au long du cursus. L'approche privilégiée dans les exemples donnés vise à dépasser très largement la méthodologie, associée à la pédagogie documentaire, pour explorer les voies plus réflexives de la culture de l'information. Le but poursuivi par ces pistes pédagogiques est d'aider l'enseignant à investir ce champ complexe et encore nouveau, en lui faisant découvrir notamment l'étendue et la richesse des objets d'enseignement qui le constituent, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Les constats relevés par cette enquête, s'ils révèlent *in fine* les limites des « formations » info-documentaires basées sur l'aléatoire, la discontinuité des apprentissages, l'inégalité de leur accès et l'absence d'un programme d'enseignement spécifique, ne doivent pas être considérés comme une fatalité, le fruit d'un expédient ou d'un compromis bancal, faute de mieux. Ils doivent au contraire inciter la profession, et ses partenaires, chercheurs et institutionnels, à construire avec encore plus d'empressement et de fermeté son expertise didactique et pédagogique, non seulement parce qu'aujourd'hui les connaissances scientifiques et épistémologiques de ces nouveaux savoirs scolaires sont disponibles et attendent la systématisation de leur transposition didactique, mais aussi et surtout parce que demain, les élèves sortant du système éducatif en auront plus que jamais besoin pour leur devenir personnel, professionnel et citoyen.

Bibliographie

VIII

[5] AUBERT, Marie-Noëlle. Les compétences documentaires des élèves de Terminale : l'exemple du Haut-Rhin. *InterCDI*, mars-avril 2005, n° 194, p. 12-17

[8] BALLARINI-SANTONOCITO, Ivana ; DUPLESSIS, Pascal. « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires », 2006. s.v. Document. In *SavoirsCDI*. Disponible sur <http://www.cndp.fr/savoircdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/d/document.html>

[13] BALLARINI-SANTONOCITO, Ivana ; DUPLESSIS, Pascal. « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires », 2006. s.v. Mot-clé. In *SavoirsCDI*. Disponible sur

<http://www.cndp.fr/savoircdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/m/mot-cle.html>

[12] BALLARINI-SANTONOCITO, Ivana ; DUPLESSIS, Pascal. « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires », 2006. s.v. Source. In *SavoirsCDI*. Disponible sur

<http://www.cndp.fr/savoircdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/source.html>

[9] BALLARINI-SANTONOCITO, Ivana ; DUPLESSIS, Pascal. « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires », 2006. s.v. Support. In *SavoirsCDI*. Disponible sur

<http://www.cndp.fr/savoircdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/support.html>

[3] BÉGUIN-VERBRUGE, Annette ; Kovacs, Susan (dir.). *Le cahier et l'écran : culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*. Hermès science Publications - Lavoisier, 2011 (Systèmes d'information)

[18] BOULOGNE, Arlette (coord.). *Vocabulaire de la documentation*. ADBS, 2004. s.v. Publication.

[17] BROUDOUX, Évelyne. Construction de l'autorité informationnelle sur le web. A Document (Re)turn: Contributions from a Research Field in Transition, 2007. < http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00120710 >

[2] CORDIER, Anne. *Imaginaires, représentations, pratiques formelles et non formelles de la recherche d'information sur Internet : Le cas d'élèves de 6ème et de professeurs documentalistes*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2011. Disponible sur <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00737637>

[14] DUSSURGEY, Dora. « Le plagiat à l'école », 2012. In *SavoirsCDI*. Disponible sur <http://www.cndp.fr/savoircdi/cdi-outil-pedagogique/apprentissage-et-construction-des-savoirs/maitrise-de-linformation/etude-et-travaux-de-recherche/le-plagiat-a-lecole.html>

[22] EDUCOC, Conseil Inter-Universitaire Francophone (CIUF). Enquête sur les compétences documentaires et informationnelles des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique. Rapport de synthèse [en ligne]. ENSSIB, 2008. Disponible sur

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1791>

[10] ERTZSCHEID, Olivier. « Et si on enseignait vraiment le numérique ? » Le Monde.fr, 2012. Disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/04/03/et-si-on-enseignait-vraiment-le-numerique_1679218_3232.html

[6] FADBEN. Les savoirs scolaires de l'information-documentation. *Mediadoc*, mars 2007. Disponible sur <http://www.fadben.asso.fr/plugins/bouquinerie/novalog/files/eccbc87e4b5ce2fe28308fd9f2a7baf3/Mediadoc-Mars2007.pdf?PHPSESSID=22857e6101105002f514b73bc26b72d2>

[7] FADBEN. *Wiki InfoDoc*. s.v. Document [dernière consultation le 4/01/15]. Disponible sur <http://fadben.asso.fr/wikinotions/index.php?title=Cat%C3%A9gorie:Notions/Document>

[11] FADBEN. *Wiki InfoDoc*. s.v. Publication [dernière consultation le 4/01/15]. Disponible sur http://fadben.asso.fr/wikinotions/index.php?title=Publication#Niveau_d.C3.A9butant

[16] FONDIN, Hubert. « L'information documentaire : théorie et pratique ». In *Introduction aux sciences de l'information et de la communication : manuel*. Les Éditions d'organisation, 1995

[1] FRANCE. MEN-ESR, IGB. Documentation et formation. Rapport n°2015-0010. Décembre 2014. Disponible sur http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/64/1/Rapport_F_et_D_19_dec_revu_15_janv._CM_JC_recto-verso_391641.pdf

[19] LAMIZET, Bernard ; SILEM, Ahmed (dir.). *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la communication*. Ellipses, 1997

[21] MITTERMAYER Diane ; QUIRION, Diane. « Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises ». CREPUQ, 2003. Disponible sur <http://www.crepucq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>

[4] POISSENOT, Claude. *La fin des "héritiers" : lecture et compétence documentaire des étudiants d'aujourd'hui*, 2004. Disponible sur https://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00000927/document

[20] SERRES, Alexandre. *Dans le Labyrinthe : Évaluer l'information sur internet*. C&F, 2012

[15] SIX DEGRÉS. COMPILATIO.NET & SPHINX DEVELOPEMENT. Les usages d'Internet dans l'enseignement supérieur : De la documentation au plagiat. *Compilatio.net*, 2008. Disponible sur http://www.compilatio.net/files/080521_sixdegres-univ-barcelona_univ-zaragoza_enquete-plagiat.pdf

Annexes

IX

Annexe 1. Le questionnaire	177
Annexe 2. Les réponses...	184
Annexe 3. La passation : courrier adressé aux professeurs documentalistes et texte à lire à la classe	241
Annexe 4. Étude de l'échantillon	244
Annexe 5. Les notions info-documentaires ciblées et types de questions	250
Annexe 6. Les niveaux de réussite	253

A. Annexe 1. Le questionnaire

Ton établissement

Numéro de ton établissement : (fourni par le professeur documentaliste)

Public ou privé

Effectif de l'établissement

Académie

Département

L'établissement est-il classé dans un dispositif d'éducation prioritaire

Pour le niveau 2nde et terminale

Type d'établissement

- LGT
- LP

Qui es-tu ?

Section

Année de naissance

Fille ou garçon ?

Es-tu redoublant(e) cette année ?

Questions niveau 6ème

Q01. Si je veux trouver des articles de périodiques (revues, magazines, journaux) sur « Les meilleurs jeux vidéos », je cherche dans :

- Le catalogue informatisé du CDI
- Un dictionnaire (6ème) // Les usuels (3ème, 2nde, Terminale)

- Un moteur de recherche (Google, Yahoo! etc..)
- Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q02. Pour aborder un sujet avec lequel je ne suis pas familier, je consulte d'abord :

- Un périodique
- Une encyclopédie
- Le catalogue informatisé du CDI
- Un livre
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q03. Je fais une recherche dans le catalogue informatisé du CDI et j'ai utilisé les mots «nettoyage des eaux sales» . Aucun document n'est retrouvé par l'ordinateur. Qu'est-ce que j'en déduis ?

- Le CDI n'a pas de documents sur le sujet
- Je n'ai pas utilisé les bons mots
- Tous les documents sur ce sujet sont prêtés
- Le système est en panne
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q04. J'ai trouvé des sites internet donnant une hauteur différente pour le Mont-Blanc. Pour vérifier ces informations :

- Je garde celle données par le plus grand nombre de sites
- Je cherche le site le plus récent
- Je recherche un site officiel
- Je pose la question sur un forum
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q05. Laquelle de ces références bibliographiques décrit un article de périodique (revue, magazine, journal) ?

(6ème :)

- « Anubis ». *Dictionnaire Hachette* en ligne
- « Bateaux et navires ». *Axis Dossiers*, tome 2. Hachette, 1993 ; p. 54-65
- BOISSET, Éric. *Le grimoire d'Arkandias*. Magnard, 1996
- VALIN, Muriel. « Pirate, moi ? ». *Science & vie junior*, n°192, 09/2005 ; p.30-34
- Je ne sais pas
- Autre (SVP préciser)

(3ème, 2nde, Terminale :)

- PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». *Scérén* [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/laicite/>, consulté le 24/02/2011
- « Eléphant ». *Littré : dictionnaire de la langue française*, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966
- YOURCENAR, Marguerite. *L'œuvre au noir*. Gallimard (Folio), 1981
- CONAN, Éric. « Ces crises qui ont enflammé la planète ». *Marianne*, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65

- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q06. J'interroge un moteur de recherche tel que Google, Yahoo! ou Bing. J'obtiens plus de 100 000 résultats. Les résultats classés en premier sont ceux qui... :

- répondent le mieux à ma recherche
- contiennent le plus de fois les mots de ma recherche
- sont déterminés pas le hasard
- signalent des pages dont les responsables ont payé pour qu'elles soient bien classées
- signalent les pages les plus connues
- sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q07. Le professeur me demande de rechercher la source de l'information que j'ai trouvée. À quoi cela sert-il ?

- À rien
- À savoir qui a produit l'information.
- À aller chercher le document dans le CDI.
- À écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document.
- À savoir si je peux croire cette information.
- À aucune de ces propositions.
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q08. Un ami m'a donné des conseils pour publier sur le web mes documents (texte, image, son). Quels sont, d'après toi, les conseils pertinents ?

- Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou sur Facebook
- Pour publier la photo d'un ami, il faut une autorisation écrite
- Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable
- Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France
- En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q09. Pour trouver beaucoup de documents sur mon sujet, je peux compléter ma recherche avec des synonymes. Entre ces mots, je place :

- ET
- +
- SAUF
- OU
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q10. J'ai trouvé un livre portant exactement sur le sujet qui m'intéresse, quelle partie du livre je consulte pour trouver d'autres documents sur le sujet ?

- Le glossaire

- L'index
- La bibliographie
- La table des matières
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q11. Pour trouver tous les documents sur J. K. Rowling dans le catalogue informatisé du CDI, je fais une recherche :

- Par titre
- Par éditeur
- Par sujet
- Par auteur
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q12. Pour limiter les réponses hors-sujet lorsque j'interroge le catalogue informatisé du CDI, j'utilise :

- Une phrase complète
- Des mots courants
- La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire
- Un moteur de recherche (Google, Yahoo! ...)
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q13. Je dois faire un exposé sur "Les mesures prises en France pour favoriser la protection de l'environnement". Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux mon sujet ?

- Protection de l'environnement, France
- Protection, environnement, mesures prises
- Mesures de protection, environnement, France
- Mesures prises, environnement, France
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q14. (3ème, 2nde, Terminale) Je fais de la veille informationnelle quand :

- Je m'abonne à un flux RSS
- Je saisis une requête dans un moteur de recherche
- Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site
- Je consulte régulièrement le même site
- Quand je navigue sur Internet
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q15. Pour trouver l'information la plus récente sur la drogue (6ème) toxicomanie (3ème, 2nde, Terminale), je consulte :

- Un livre
- Un périodique (revue, magazine, journal)
- Une encyclopédie
- Un dictionnaire
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q16. Je dois faire un travail portant sur " le traitement des déchets nucléaires en France", quelle stratégie de recherche trouvera le plus petit

nombre de documents ?

- déchets nucléaires et France
- traitement des déchets ou France
- traitement des déchets ou nucléaire ou France
- traitement des déchets et nucléaire et France
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q17. Le catalogue informatisé du CDI permet de trouver, entre autre(s) :

- Les titres des livres disponibles au CDI
- Les titres des livres disponibles dans le commerce
- Les titres des articles de revues disponibles au CDI
- Les titres des revues disponibles au CDI
- Aucune de ces propositions
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q18. Parmi les caractéristiques qui permettent de savoir si un site Internet est de qualité (6ème) // d'évaluer la qualité d'un site Internet (3ème, 2nde terminale), on retrouve :

- La date de publication est donnée (6ème) // mentionnée (3è, 2de, Terminale)
- L'auteur est reconnu (6ème, 3ème, 2nde) // L'auteur est connu dans le domaine (Terminale)
- Le nom du responsable du site est clairement indiqué (6è, 3è, 2de) // La responsabilité du site est clairement indiquée (Terminale)
- On arrive rapidement sur le site (6è, 2de) // Le site est accessible rapidement (3ème, Terminale)
- Aucun de ces énoncés (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q19. Non traitée (voir « Présentation de l'enquête »)**Q20. (3ème, 2nde, Terminale) Parmi les énoncés suivants, j'identifie celui ou ceux qui décrivent bien les articles publiés dans les revues scientifiques :**

- Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée
- Ils fournissent une liste de références bibliographiques
- Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée
- Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication
- Aucune de ces propositions
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q21. Un/une ami/e m'a dit que le sucre est dangereux pour la santé. Pour en savoir plus je consulte en priorité :

- Une source institutionnelle : par exemple, le site du ministère de la santé (6ème) // par exemple le site de la Haute autorité de la santé (3ème, 2nde, Terminale)
- Une source commerciale : le site d'une industrie sucrière (6ème) // Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (3ème, 2nde, Terminale)
- Une source journalistique : *Santé magazine*
- Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum
Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo

(3ème, 2nde, Terminale)

- Une source scientifique : le site du Centre de recherche biomédicale (6ème) // le site du CERIN, Centre de recherche et d'information nutritionnelle (3ème, 2nde, Terminale)
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q22. Dans la liste suivante, coche ceux qui sont des documents :

- Une page Web sur les animaux
- Un exposé oral sur le cinéma
- Un diaporama sur le cinéma
- Une BD « Titeuf »
- Un DVD vierge
- Le dernier clip de Lady Gaga
- Une photographie sur Facebook
- Aucun
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q23. Dans la liste des supports documentaires proposés, y-a-t-il un intrus ? Si oui lequel ?

- Un livre
- Un DVD
- Un écran d'ordinateur
- Un journal
- Un disque dur
- Aucun
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q24. Le plagiat est interdit. Je fais du plagiat quand :

- Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient
- J'imité un écrivain connu
- Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste
- Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q25. Sur le Web,

- Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié
- Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo
- A chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier
- Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis
- On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q26. Quand j'interroge un moteur de recherche. Il affiche des pages de résultats. Pour trouver ces résultats :

- Il cherche les mots de ma recherche dans un index créé automatiquement
- Il cherche les mots de ma recherche dans un index créé par des personnes
- Il cherche la réponse directement sur le web
- Il cherche dans une liste de sites (6ème) // Il consulte une liste de sites (3ème, 2nde, Terminale)

- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Autre (SVP préciser)

Q27. Je peux utiliser les réseaux sociaux, à l'aide de Facebook/ MySpace/ Twitter ou de forums, pour :

- Retrouver mes amis
- Trouver des informations
- Travailler et réfléchir à plusieurs
- Partager, mettre en commun des informations
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q28. Est-on « auteur » dans les cas suivants ?

- Quand un élève publie sur un blog
- Quand un groupe de personnes écrit un livre
- Quand on réalise un film
- Quand un journaliste signe un article
- Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer
- Quand on signe avec un pseudonyme
- Quand on télécharge des images
- Quand un acteur joue dans un film
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Q29. (6ème) Je m'intéresse aux dauphins. J'ai sélectionné trois documents. Je les classe selon le type d'information qu'ils contiennent :

	Le roman : « Les aventures de Flipper le dauphin »	Un reportage sur le dauphin	Le livre : « Les mammifères marins de la Méditerranée »
Scientifique			
Journalistique			
Imaginaire			
Je ne sais pas			

(3ème, 2nde, Terminale) Je m'intéresse aux conséquences des changements climatiques sur la population du Darfour. J'ai sélectionné trois documents. Je les classe selon le type d'information qu'ils contiennent :

	« La désolation » de Pierre Legrand	« Darfour : un génocide ambigu »	«La situation des enfants des camps du Darfour», rapport de l'UNESCO
scientifique			
journalistique			
fictionnelle			
Je ne sais pas			

Q30. Je publie quand :

(6ème)

- Je mets une photographie sur Facebook
- J'ajoute un commentaire sur un blog
- Je mets en ligne un fichier
- J'envoie un SMS
- Je présente mon exposé oral à la classe
- Je poste une vidéo sur Youtube
- Aucune de ces propositions (dans ce cas, je ne coche que cette case)
- Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

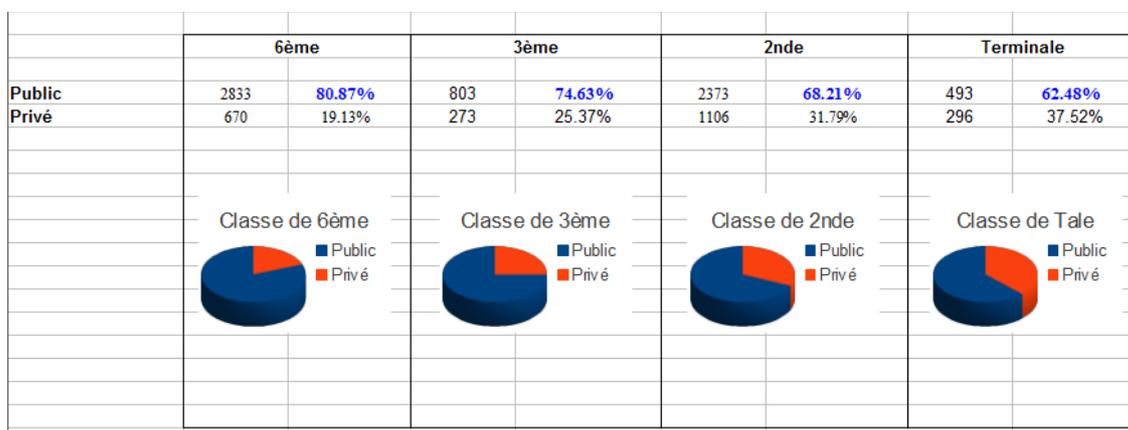
(3ème, 2nde, Terminale)

- Je fais du copié-collé ou je recopie les passages qui m'intéressent
- Je surligne des passages
- J'annote en marge les idées qui me viennent
- Je fais un résumé
- Je note les mots-clés
- Je publie mon documentaire
- Aucune de ces propositions (dans ce cas, je ne coche que cette case)

B. Annexe 2. Les réponses...

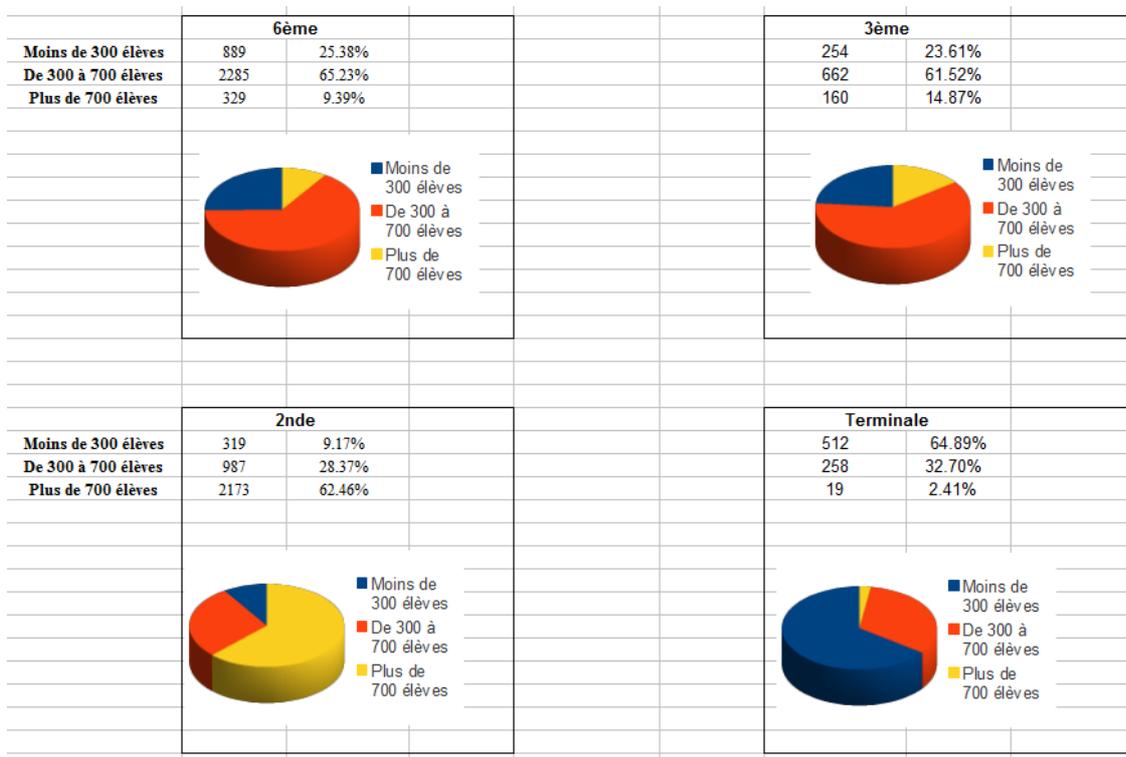
1. Sur l'établissement

Public ou privé ?



Public ou privé ?

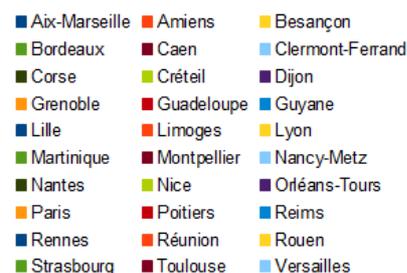
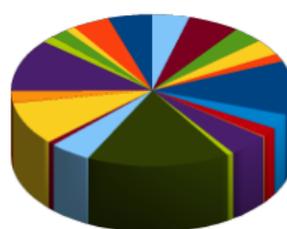
Effectif de l'établissement



Effectif de l'établissement

Académie

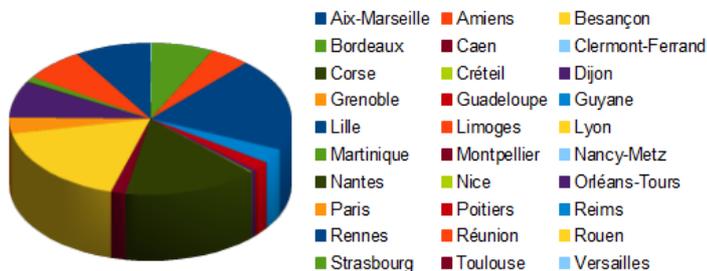
Aix-Marseille	178	5.08%
Amiens	150	4.28%
Besançon	38	1.08%
Bordeaux	71	2.03%
Caen	2	0.06%
Clermont-Ferrand	0	0.00%
Corse	0	0.00%
Créteil	48	1.37%
Dijon	396	11.30%
Grenoble	82	2.34%
Guadeloupe	3	0.09%
Guyane	1	0.03%
Lille	0	0.00%
Limoges	0	0.00%
Lyon	323	9.22%
Martinique	0	0.00%
Montpellier	27	0.77%
Nancy-Metz	169	4.82%
Nantes	577	16.47%
Nice	26	0.74%
Orléans-Tours	166	4.74%
Paris	7	0.20%
Poitiers	70	2.00%
Reims	111	3.17%
Rennes	401	11.45%
Réunion	62	1.77%
Rouen	116	3.31%
Strasbourg	123	3.51%
Toulouse	207	5.91%
Versailles	149	4.25%



Académie 6ème

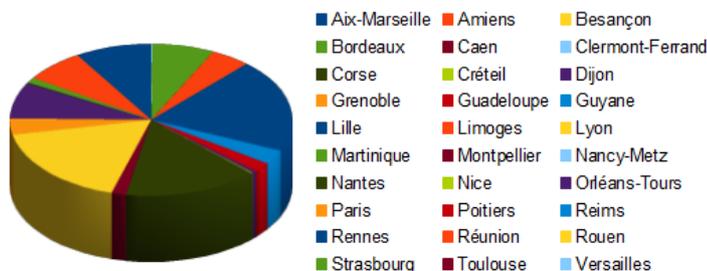
Annexes

Aix-Marseille	94	8.74%
Amiens	75	6.97%
Besançon	0	0.00%
Bordeaux	12	1.12%
Caen	0	0.00%
Clermont-Ferrand	0	0.00%
Corse	2	0.19%
Créteil	0	0.00%
Dijon	83	7.71%
Grenoble	37	3.44%
Guadeloupe	0	0.00%
Guyane	0	0.00%
Lille	0	0.00%
Limoges	0	0.00%
Lyon	186	17.29%
Martinique	0	0.00%
Montpellier	18	1.67%
Nancy-Metz	0	0.00%
Nantes	167	15.52%
Nice	1	0.09%
Orléans-Tours	6	0.56%
Paris	0	0.00%
Poitiers	22	2.04%
Reims	33	3.07%
Rennes	213	19.80%
Réunion	49	4.55%
Rouen	0	0.00%
Strasbourg	77	7.16%
Toulouse	0	0.00%
Versailles	1	0.09%



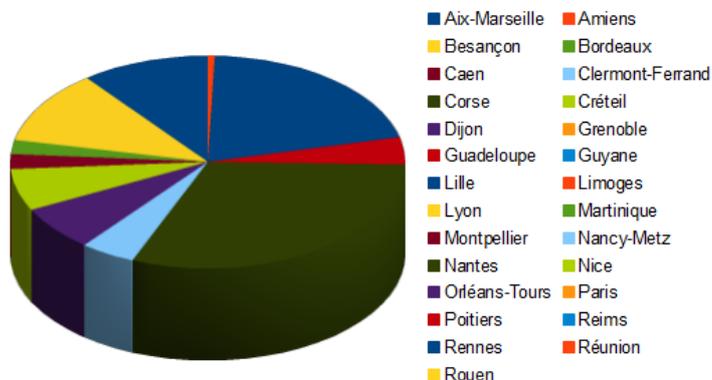
Académie 3ème

Aix-Marseille	168	4.83%
Amiens	44	1.26%
Besançon	156	4.48%
Bordeaux	38	1.09%
Caen	44	1.26%
Clermont-Ferrand	1	0.03%
Corse	1	0.03%
Créteil	136	3.91%
Dijon	162	4.66%
Grenoble	0	0.00%
Guadeloupe	0	0.00%
Guyane	0	0.00%
Lille	31	0.89%
Limoges	66	1.90%
Lyon	29	0.83%
Martinique	0	0.00%
Montpellier	50	1.44%
Nancy-Metz	81	2.33%
Nantes	781	22.45%
Nice	66	1.90%
Orléans-Tours	66	1.90%
Paris	26	0.75%
Poitiers	287	8.25%
Reims	0	0.00%
Rennes	670	19.26%
Réunion	102	2.93%
Rouen	59	1.70%
Strasbourg	129	3.71%
Toulouse	103	2.96%
Versailles	183	5.26%



Académie 2nde

Aix-Marseille	74	9.38%
Amiens	0	0.00%
Besançon	79	10.01%
Bordeaux	15	1.90%
Caen	16	2.03%
Clermont-Ferrand	0	0.00%
Corse	0	0.00%
Créteil	45	5.70%
Dijon	48	6.08%
Grenoble	0	0.00%
Guadeloupe	0	0.00%
Guyane	0	0.00%
Lille	0	0.00%
Limoges	0	0.00%
Lyon	0	0.00%
Martinique	0	0.00%
Montpellier	0	0.00%
Nancy-Metz	32	4.06%
Nantes	218	27.63%
Nice	0	0.00%
Orléans-Tours	0	0.00%
Paris	0	0.00%
Poitiers	29	3.68%
Reims	0	0.00%
Rennes	146	18.50%
Réunion	4	0.51%
Rouen	0	0.00%
Strasbourg	40	5.07%
Toulouse	0	0.00%
Versailles	43	5.45%



Académie terminale

L`établissement est-il classé dans un dispositif d`éducation prioritaire ?

	6ème		3ème		2nde		Tale	
Oui	348	9.93%	73	6.78%	206	5.92%	32	4.06%
Non	3155	90.07%	1003	93.22%	3273	94.08%	757	95.94%

Préciser le dispositif								
	6ème		3ème		2nde		Tale	
RAR	136	3.88%	41	3.81%	96	2.76%	1	0.13%
RSS	210	5.99%	32	2.97%	110	3.16%	31	3.93%

Dispositif ?

Type d'établissement (lycée)

	2nde		Tale	
LGT	2476	71.17%	684	86.69%
LP	1003	28.83%	105	13.31%

Type d'établissement

2. Sur l'élève

Fille ou garçon ?

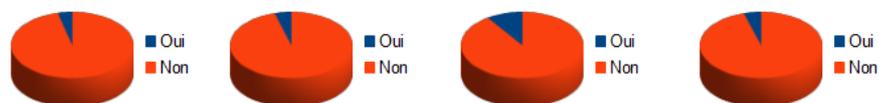
	6ème		3ème		2nde		Terminale	
Fille	1763	50.33%	529	49.16%	1902	54.67%	493	62.48%
Garçon	1740	49.67%	547	50.84%	1577	45.33%	296	37.52%



Fille ou garçon ?

Es-tu redoublant(e) cette année ?

	6ème		3ème		2nde		Terminale	
Oui	134	3.83%	47	4.37%	333	9.57%	36	4.56%
Non	3369	96.17%	1029	95.63%	3146	90.43%	753	95.44%

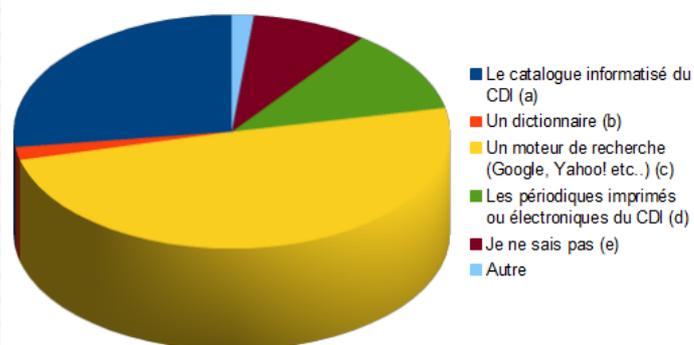


Es-tu redoublant(e) cette année ?

3. Sur les connaissances info-documentaires

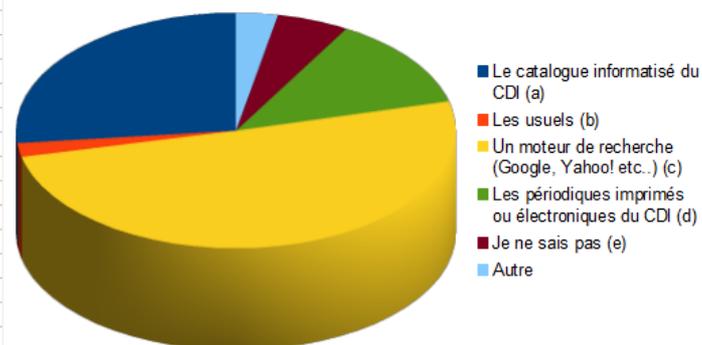
Question 1 : Si je veux trouver des articles de périodiques (revues, magazines, journaux) sur « Les meilleurs jeux vidéos », je cherche dans :

	Total	% total	6ème				
Le catalogue informatisé du CDI (a)	946	27.01%					
Un dictionnaire (b)	63	1.80%					
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! etc..) (c)	1725	49.24%					
Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI (d)	404	11.53%					
Je ne sais pas (e)	298	8.51%					
Autre	57	1.63%					



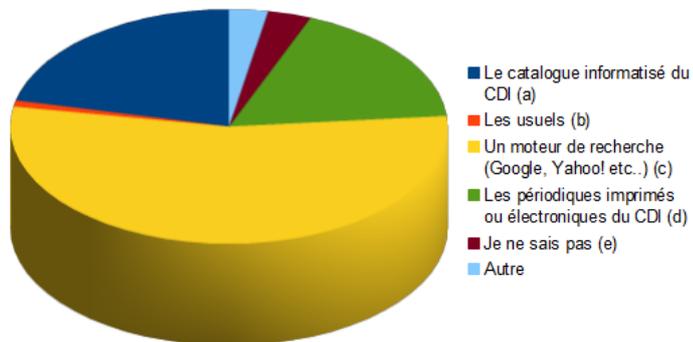
6ème

	Total	% total	3ème				
Le catalogue informatisé du CDI (a)	288	26.77%					
Les usuels (b)	20	1.86%					
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! etc..) (c)	543	50.46%					
Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI (d)	136	12.64%					
Je ne sais pas (e)	57	5.30%					
Autre	33	3.07%					



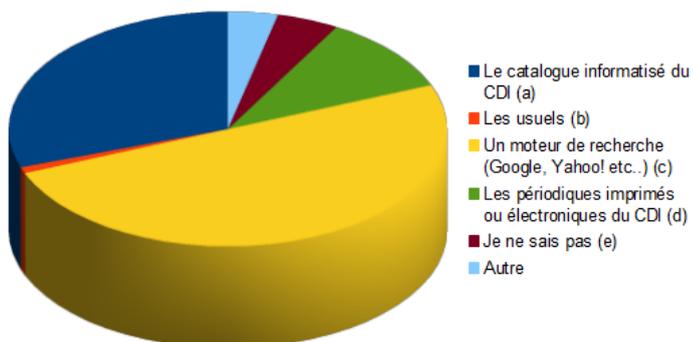
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Le catalogue informatisé du CDI (a)	746	21.44%	23.55%	16.25%
Les usuels (b)	30	0.86%	0.69%	1.30%
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! etc.) (c)	1885	54.18%	50.48%	63.31%
Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI (d)	608	17.48%	19.83%	11.67%
Je ne sais pas (e)	112	3.22%	2.83%	4.19%
Autre	100	2.87%	2.67%	3.39%



2nde

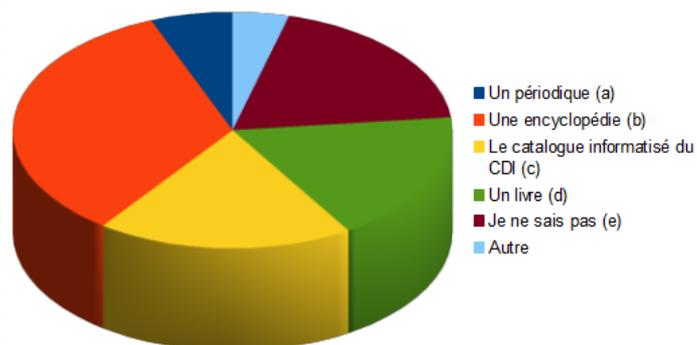
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Le catalogue informatisé du CDI (a)	239	30.29%	33.33%	10.48%
Les usuels (b)	7	0.89%	1.02%	0.00%
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! etc.) (c)	394	49.94%	47.08%	68.57%
Les périodiques imprimés ou électroniques du CDI (d)	84	10.65%	10.82%	9.52%
Je ne sais pas (e)	36	4.56%	4.39%	5.71%
Autre	29	3.68%	3.36%	5.71%



Terminale

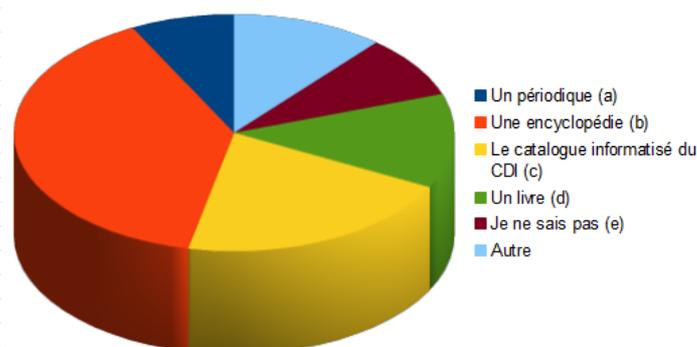
Question 2 : Pour aborder un sujet avec lequel je ne suis pas familier, je consulte d'abord :

	6ème						
	Total	% total					
Un périodique (a)	211	6.02%					
Une encyclopédie (b)	1186	33.86%					
Le catalogue informatisé du CDI (c)	661	18.87%					
Un livre (d)	626	17.87%					
Je ne sais pas (e)	668	19.07%					
Autre	145	4.14%					



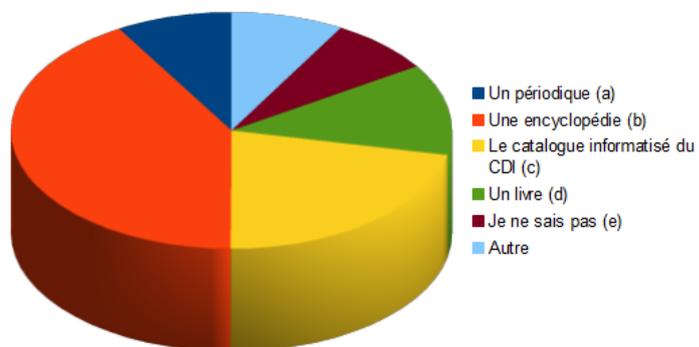
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Un périodique (a)	82	7.62%					
Une encyclopédie (b)	419	38.94%					
Le catalogue informatisé du CDI (c)	223	20.72%					
Un livre (d)	139	12.92%					
Je ne sais pas (e)	91	8.46%					
Autre	120	11.15%					



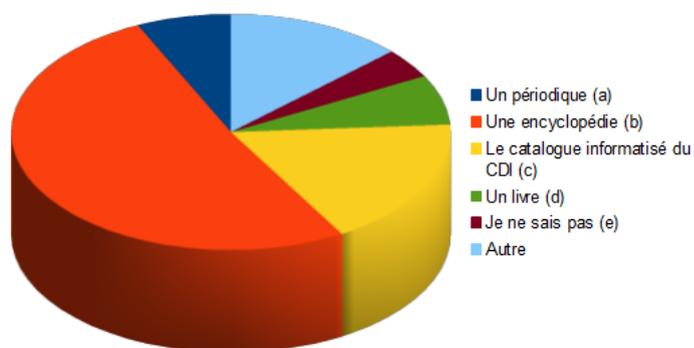
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Un périodique (a)	296	8.51%	8,72	7,98
Une encyclopédie (b)	1439	41.36%	43,94	35
Le catalogue informatisé du CDI (c)	757	21.76%	21,08	23,43
Un livre (d)	432	12.42%	11,67	14,26
Je ne sais pas (e)	265	7.62%	5,53	12,76
Autre	287	8.25%	9,01	6,38



2nde

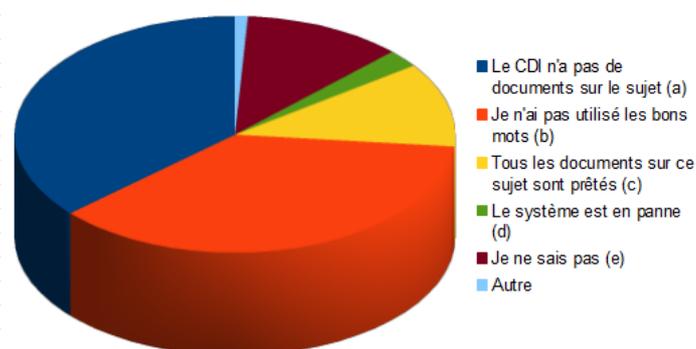
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Un périodique (a)	55	6.97%	7,31	4,76
Une encyclopédie (b)	406	51.46%	54,68	30,48
Le catalogue informatisé du CDI (c)	139	17.62%	15,94	28,57
Un livre (d)	54	6.84%	6,43	9,52
Je ne sais pas (e)	32	4.06%	2,34	15,24
Autre	103	13.05%	13,3	11,43



Terminale

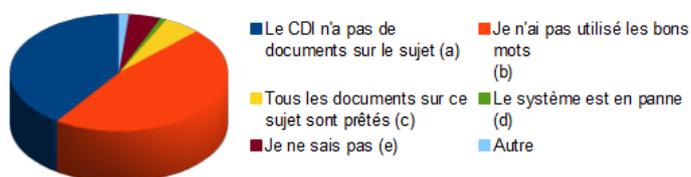
Question 3 : Je fais une recherche dans le catalogue informatisé du CDI et j'ai utilisé les mots «nettoyage des eaux sales» . Aucun document n'est retrouvé par l'ordinateur. Qu'est-ce que j'en déduis ?

	6ème						
	Total	% total					
Le CDI n'a pas de documents sur le sujet (a)	1280	36.54%					
Je n'ai pas utilisé les bons mots (b)	1288	36.77%					
Tous les documents sur ce sujet sont prêtés (c)	404	11.53%					
Le système est en panne (d)	85	2.43%					
Je ne sais pas (e)	409	11.68%					
Autre	33	0.94%					



6ème

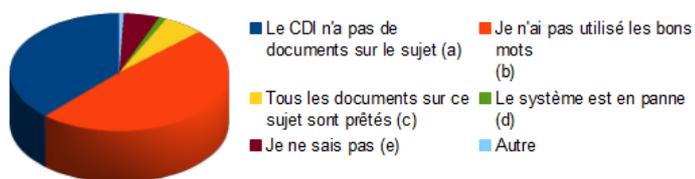
	3ème						
	Total	% total					
Le CDI n'a pas de documents sur le sujet (a)	435	40.43%					
Je n'ai pas utilisé les bons mots (b)	507	47.12%					
Tous les documents sur ce sujet sont prêtés (c)	59	5.48%					
Le système est en panne (d)	10	0.93%					
Je ne sais pas (e)	51	4.74%					
Autre	16	1.49%					



3ème

2nde

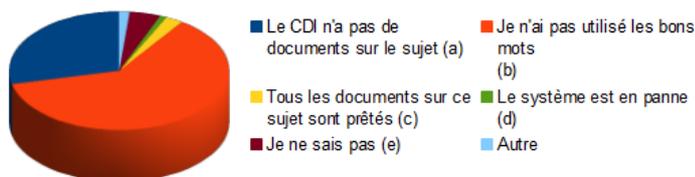
	Total	% total	% LGT	% LP				
Le CDI n'a pas de documents sur le sujet (a)	1327	38.14%	37,92	38,68				
Je n'ai pas utilisé les bons mots (b)	1695	48.72%	51,05	42,97				
Tous les documents sur ce sujet sont prêtés (c)	210	6.04%	5,53	7,28				
Le système est en panne (d)	37	1.06%	0,93	1,4				
Je ne sais pas (e)	184	5.29%	3,8	8,97				
Autre	23	0.66%	0,69	0,6				



2nde

Terminale

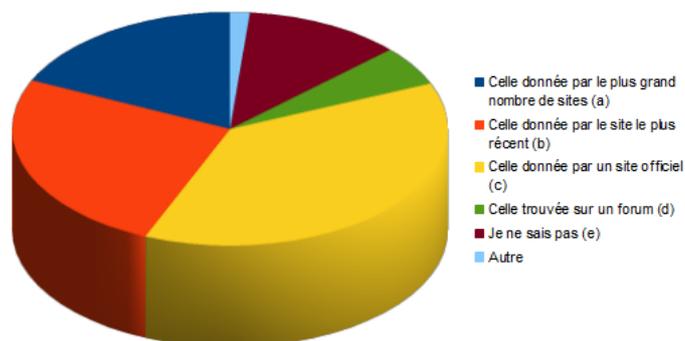
	Total	% total	% LGT	% LP				
Le CDI n'a pas de documents sur le sujet (a)	226	28.64%	28,07	32,38				
Je n'ai pas utilisé les bons mots (b)	487	61.72%	64,18	45,71				
Tous les documents sur ce sujet sont prêtés (c)	20	2.53%	1,9	6,67				
Le système est en panne (d)	8	1.01%	1,02	0,95				
Je ne sais pas (e)	36	4.56%	3,36	12,38				
Autre	12	1.52%	1,46	1,9				



Terminale

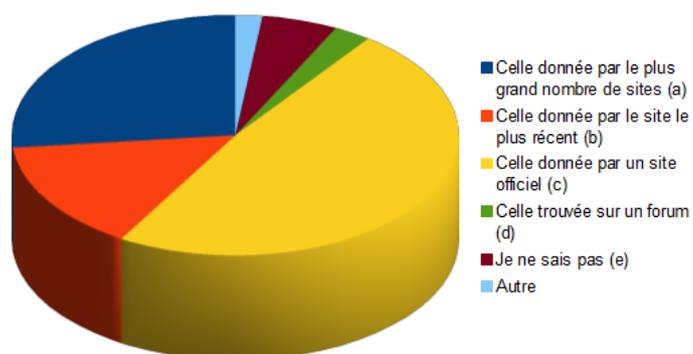
Question 4 : J'ai trouvé des sites Internet donnant une hauteur différente pour le Mont-Blanc. La bonne réponse est :

	6ème							
	Total	% total						
Celle donnée par le plus grand nombre de sites (a)	637	18.18%						
Celle donnée par le site le plus récent (b)	890	25.41%						
Celle donnée par un site officiel (c)	1322	37.74%						
Celle trouvée sur un forum (d)	193	5.51%						
Je ne sais pas (e)	408	11.65%						
Autre	51	1.46%						



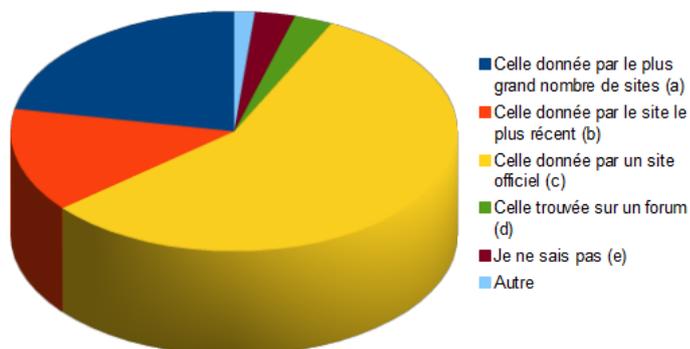
6ème

	3ème							
	Total	% total						
Celle donnée par le plus grand nombre de sites (a)	287	26.67%						
Celle donnée par le site le plus récent (b)	160	14.87%						
Celle donnée par un site officiel (c)	522	48.51%						
Celle trouvée sur un forum (d)	29	2.70%						
Je ne sais pas (e)	59	5.48%						
Autre	21	1.95%						

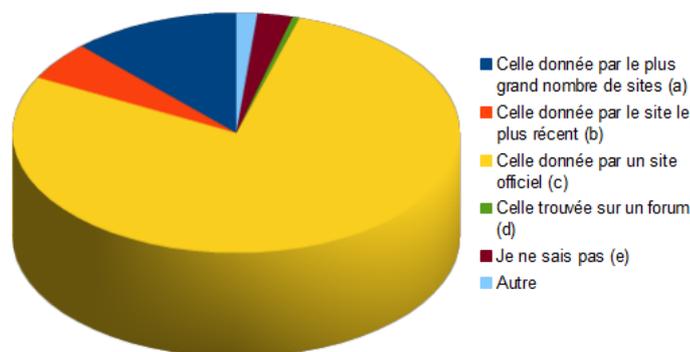


3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Celle donnée par le plus grand nombre de sites (a)	764	21.96%	19,67	27,62
Celle donnée par le site le plus récent (b)	488	14.03%	12,32	18,25
Celle donnée par un site officiel (c)	1971	56.65%	62,88	41,28
Celle trouvée sur un forum (d)	96	2.76%	1,66	5,48
Je ne sais pas (e)	101	2.90%	1,86	5,48
Autre	52	1.49%	1,33	1,89

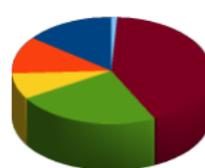


	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Celle donnée par le plus grand nombre de sites (a)	96	12.17%	11,26	18,1
Celle donnée par le site le plus récent (b)	41	5.20%	4,39	10,48
Celle donnée par un site officiel (c)	616	78.07%	80,99	59,05
Celle trouvée sur un forum (d)	4	0.51%	0,15	2,86
Je ne sais pas (e)	20	2.53%	1,61	8,57
Autre	12	1.52%	1,61	0,95



Question 5 : Laquelle de ces références bibliographiques décrit un article de périodique (revue, magazine, journal) ?

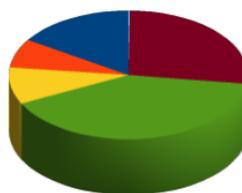
	6ème						
	Total	% total					
« Anubis ». Dictionnaire Hachette en ligne (a)	508	14.50%					
« Bateaux et navires ». Axis Dossiers, tome 2. Hachette, 1993 ; p. 54-65 (b)	394	11.25%					
BOISSET, Éric Le grimoire d'Arkandias. Magnard, 1996 (c)	277	7.91%					
VALIN, Muriel. « Pirate, moi ? ». Science & vie junior, n°192, 09/2005 ; p.30-34 (d)	820	23.41%					
Je ne sais pas (e)	1461	41.71%					
Autre (f)	34	0.97%					



- « Anubis ». Dictionnaire Hachette en ligne (a)
- « Bateaux et navires ». Axis Dossiers, tome 2. Hachette, 1993 ; p. 54-65 (b)
- BOISSET, Éric Le grimoire d'Arkandias. Magnard, 1996 (c)
- VALIN, Muriel. « Pirate, moi ? ». Science & vie junior, n°192, 09/2005 ; p.30-34 (d)
- Je ne sais pas (e)
- Autre (f)

6ème

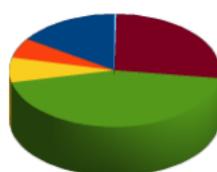
	3ème						
	Total	% total					
PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : http://www.cndp.fr/laicite/ , consulté le 24/02/2011 (a)	171	15.89%					
« Éléphant ». Littre : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)	78	7.25%					
YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c	99	9.20%					
CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)	435	40.43%					
Je ne sais pas (e)	291	27.04%					
Autre (f)	2	0.19%					



- PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/laicite/>, consulté le 24/02/2011 (a)
- « Éléphant ». Littre : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)
- YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c
- CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)
- Je ne sais pas (e)
- Autre (f)

3ème

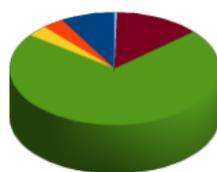
	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : http://www.cndp.fr/laicite/ , consulté le 24/02/2011 (a)	542	15.58%	15.14%	16.65%				
« Eléphant ». Littré : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)	200	5.75%	4.88%	7.88%				
YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c	246	7.07%	6.58%	8.28%				
CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)	1543	44.35%	49.98%	30.51%				
Je ne sais pas (e)	933	26.82%	23.05%	36.09%				
Autre (f)	10	0.29%	0,0036	0,006				



- PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/laicite/>, consulté le 24/02/2011 (a)
- « Eléphant ». Littré : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)
- YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c
- CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)
- Je ne sais pas (e)
- Autre (f)

2nde

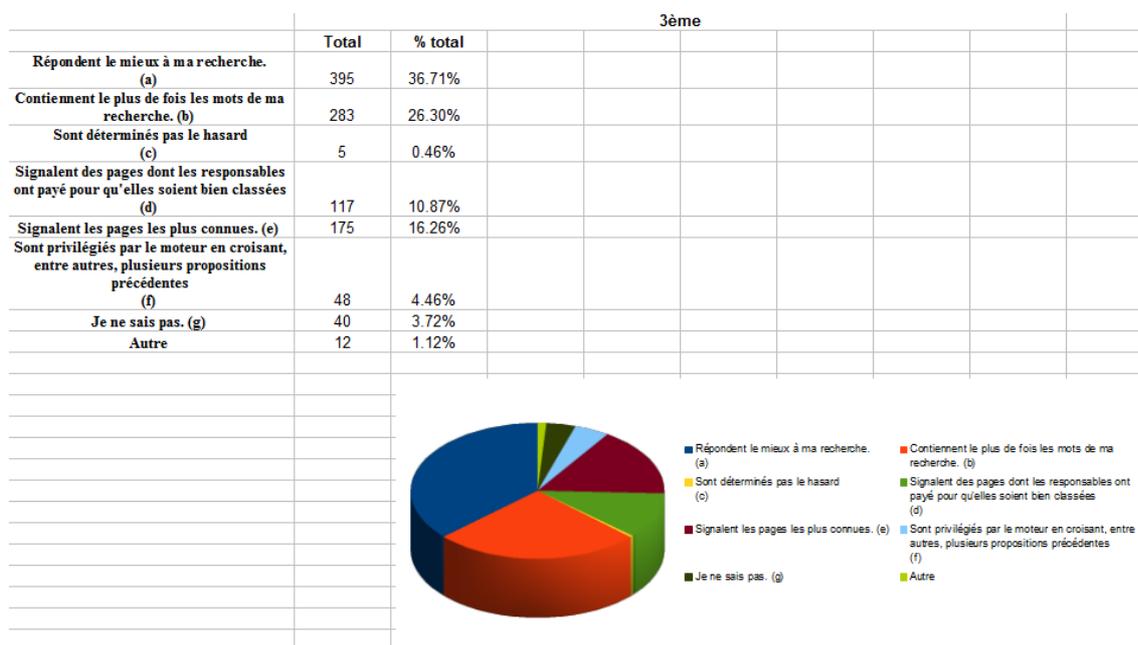
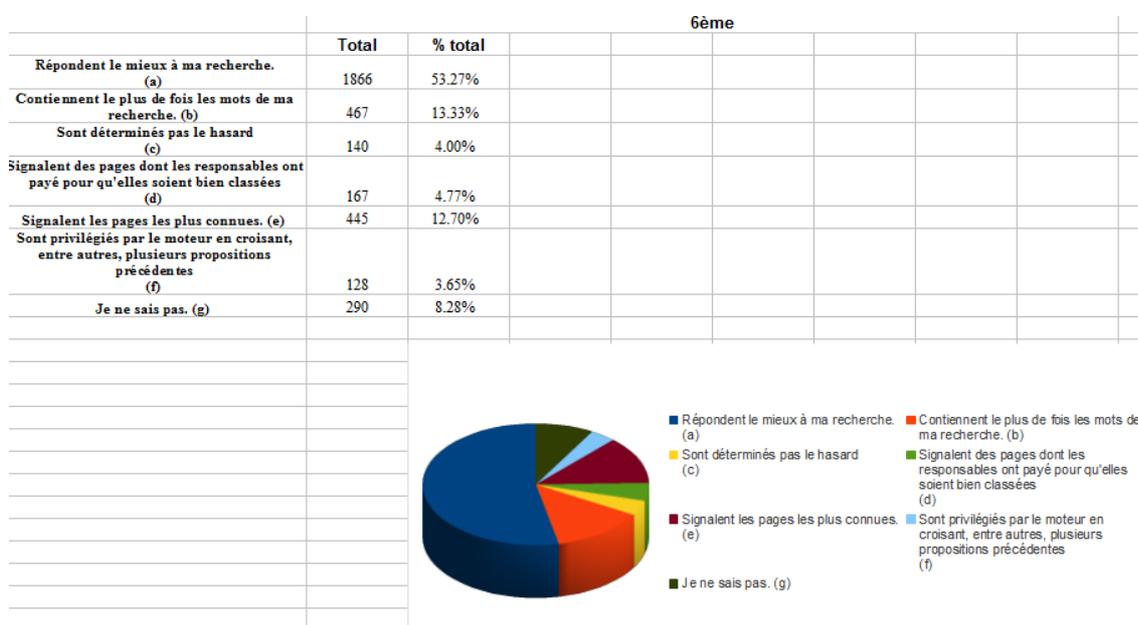
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : http://www.cndp.fr/laicite/ , consulté le 24/02/2011 (a)	66	8.37%	7.89%	11.43%				
« Eléphant ». Littré : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)	26	3.30%	2.49%	8.57%				
YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c	25	3.17%	2.05%	10.48%				
CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)	565	71.61%	77.49%	33.33%				
Je ne sais pas (e)	104	13.18%	9.94%	34.29%				
Autre (f)	3	0.38%	0.15%	1.90%				



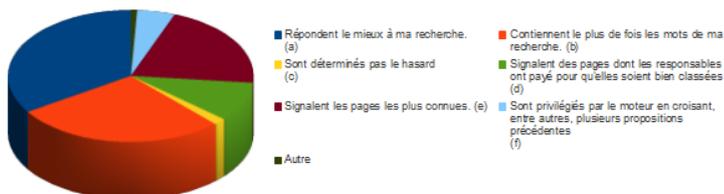
- PENA-RUIZ, Henri. « Laïcité, valeur de l'école républicaine ». Scérén [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/laicite/>, consulté le 24/02/2011 (a)
- « Eléphant ». Littré : dictionnaire de la langue française, tome 2. Encyclopaedia Britannica, 1982 ; p. 1966 (b)
- YOURCENAR, Marguerite. L'œuvre au noir. Gallimard (Folio), 1981 c
- CONAN, Éric " Ces crises qui ont enflammé la planète". Marianne, n° 609-610, 02/01/2009 ; p. 62-65 (d)
- Je ne sais pas (e)
- Autre (f)

Terminale

Question 6 : J'interroge un moteur de recherche tel que Google, Yahoo! ou Bing. J'obtiens plus de 100 000 résultats. Les résultats classés en premier sont ceux qui... :

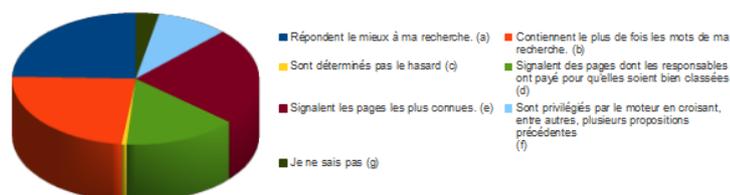


	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Répondent le mieux à ma recherche. (a)	1186	34.09%	31.10%	41.48%
Contiennent le plus de fois les mots de ma recherche. (b)	970	27.88%	29.89%	22.93%
Sont déterminés pas le hasard (c)	56	1.61%	1.05%	2.99%
Signalent des pages dont les responsables ont payé pour qu'elles soient bien classées (d)	335	9.63%	10.99%	6.28%
Signalent les pages les plus connues. (e)	724	20.81%	20.84%	20.74%
Sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes (f)	173	4.97%	5.21%	4.39%
Autre	29	0.83%	0.85%	0.80%



2nde

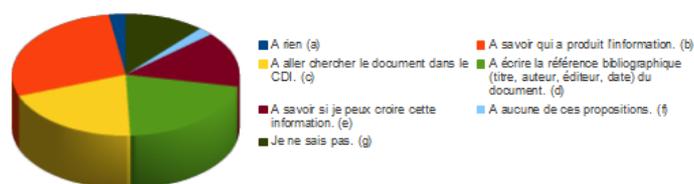
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Répondent le mieux à ma recherche. (a)	193	24.46%	22.22%	39.05%
Contiennent le plus de fois les mots de ma recherche. (b)	187	23.70%	24.42%	19.05%
Sont déterminés pas le hasard (c)	5	0.63%	0.58%	0.95%
Signalent des pages dont les responsables ont payé pour qu'elles soient bien classées (d)	117	14.83%	15.79%	8.57%
Signalent les pages les plus connues. (e)	189	23.95%	24.27%	21.90%
Sont privilégiés par le moteur en croisant, entre autres, plusieurs propositions précédentes (f)	74	9.38%	9.94%	5.71%
Je ne sais pas (g)	24	3.04%	2.78%	4.76%



Terminale

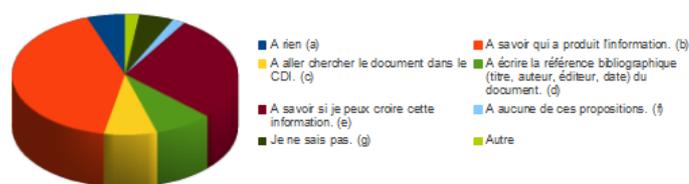
Question 7 : Le professeur me demande de rechercher la source de l'information que j'ai trouvée. À quoi cela sert-il ?

	6ème						
	Total	% total					
A rien (a)	84	2.40%					
A savoir qui a produit l'information. (b)	990	28.26%					
A aller chercher le document dans le CDI. (c)	700	19.98%					
A écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document. (d)	743	21.21%					
A savoir si je peux croire cette information. (e)	514	14.67%					
A aucune de ces propositions. (f)	75	2.14%					
Je ne sais pas. (g)	397	11.33%					



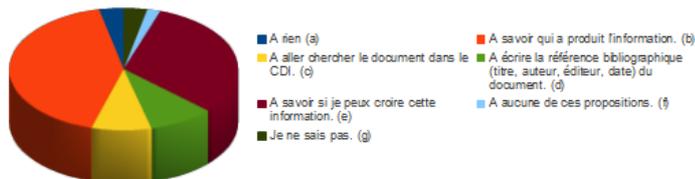
6ème

	3ème						
	Total	% total					
A rien (a)	59	5.48%					
A savoir qui a produit l'information. (b)	447	41.54%					
A aller chercher le document dans le CDI. (c)	82	7.62%					
A écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document. (d)	90	8.36%					
A savoir si je peux croire cette information. (e)	304	28.25%					
A aucune de ces propositions. (f)	20	1.86%					
Je ne sais pas. (g)	53	4.93%					
Autre	22	2.04%					



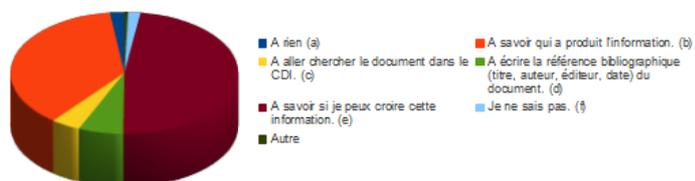
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
A rien (a)	120	3.45%	2.75%	5.18%
A savoir qui a produit l'information. (b)	1461	41.99%	43.17%	39.08%
A aller chercher le document dans le CDI. (c)	295	8.48%	7.39%	11.17%
A écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document. (d)	322	9.26%	9.17%	9.47%
A savoir si je peux croire cette information. (e)	1100	31.62%	33.60%	26.72%
A aucune de ces propositions. (f)	66	1.90%	1.82%	2.09%
Je ne sais pas. (g)	115	3.31%	2.10%	6.28%



2nde

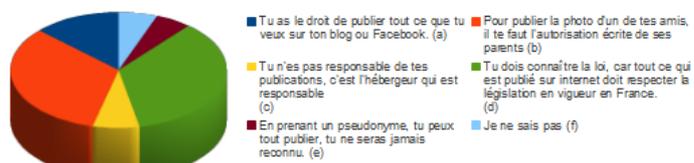
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
A rien (a)	16	2.03%	1.02%	8.57%
A savoir qui a produit l'information. (b)	293	37.14%	35.38%	48.57%
A aller chercher le document dans le CDI. (c)	33	4.18%	4.39%	2.86%
A écrire la référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, date) du document. (d)	50	6.34%	5.41%	12.38%
A savoir si je peux croire cette information. (e)	377	47.78%	51.61%	22.86%
Je ne sais pas. (f)	14	1.77%	1.46%	3.81%
Autre	4	0.51%	0.44%	0.95%



Terminale

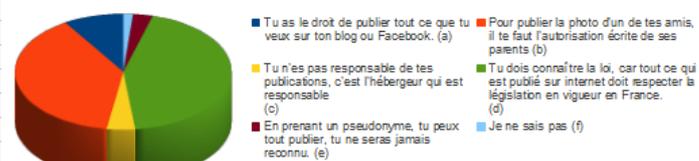
Question 8 : Un ami m'a donné des conseils pour publier sur le web mes documents (texte, image, son). Quels sont, d'après toi, les bons conseils ?

	6ème					
	Total	% total				
Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou Facebook. (a)	659	18.81%				
Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents (b)	1673	47.76%				
Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable (c)	354	10.11%				
Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France. (d)	1806	51.56%				
En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu. (e)	272	7.76%				
Je ne sais pas (f)	293	8.36%				



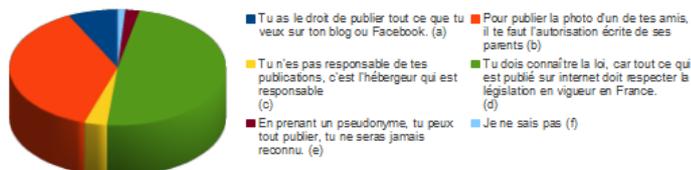
6ème

	3ème					
	Total	% total				
Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou Facebook. (a)	179	16.64%				
Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents (b)	765	71.10%				
Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable (c)	85	7.90%				
Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France. (d)	871	80.95%				
En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu. (e)	58	5.39%				
Je ne sais pas (f)	29	2.70%				



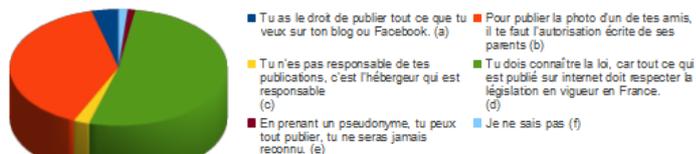
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou Facebook. (a)	451	12.96%	10.54%	18.94%
Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents (b)	2267	65.16%	69.22%	55.13%
Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable (c)	205	5.89%	5.29%	7.38%
Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France. (d)	2924	84.05%	87.36%	75.87%
En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu. (e)	125	3.59%	3.07%	4.89%
Je ne sais pas (f)	70	2.01%	1.37%	3.59%



2nde

	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Tu as le droit de publier tout ce que tu veux sur ton blog ou Facebook. (a)	55	6.97%	5.70%	15.24%
Pour publier la photo d'un de tes amis, il te faut l'autorisation écrite de ses parents (b)	542	68.69%	69.74%	61.90%
Tu n'es pas responsable de tes publications, c'est l'hébergeur qui est responsable (c)	32	4.06%	3.80%	5.71%
Tu dois connaître la loi, car tout ce qui est publié sur internet doit respecter la législation en vigueur en France. (d)	717	90.87%	92.54%	80.00%
En prenant un pseudonyme, tu peux tout publier, tu ne seras jamais reconnu. (e)	15	1.90%	1.46%	4.76%
Je ne sais pas (f)	19	2.41%	1.61%	7.62%



Terminale

Question 10 : J'ai trouvé un livre portant exactement sur le sujet qui m'intéresse ; quelle partie du livre je consulte pour trouver d'autres documents sur le sujet ?

	6ème				3ème			
Le glossaire (a)	247	7.05%			126	11.71%		
L'index (b)	893	25.49%			388	36.06%		
La bibliographie (c)	778	22.21%			151	14.03%		
La table des matières (d)	1041	29.72%			273	25.37%		
Je ne sais pas (e)	447	12.76%			109	10.13%		
Autre	88	2.51%			29	2.70%		

	2nde				Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP	Total	% total	% LGT	% LP
Le glossaire (a)	418	12.01%	13.77%	7.68%	134	16.98%	18.42%	7.62%
L'index (b)	1151	33.08%	31.38%	37.29%	169	21.42%	20.18%	29.52%
La bibliographie (c)	564	16.21%	17.16%	13.86%	227	28.77%	30.41%	18.10%
La table des matières (d)	997	28.66%	28.96%	27.92%	200	25.35%	24.85%	28.57%
Je ne sais pas (e)	285	8.19%	7.27%	10.47%	53	6.72%	5.56%	14.29%
Autre	57	1.64%	1.25%	2.59%	6	0.76%	0.58%	1.90%

6ème à Terminale

Question 11 : Pour trouver tous les documents sur J. K. Rowling dans le catalogue informatisé du CDI, je fais une recherche :

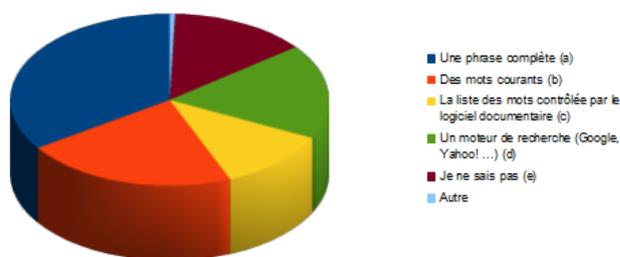
	6ème				3ème			
Par titre (a)	1028	29.35%			149	13.85%		
Par éditeur (b)	324	9.25%			48	4.46%		
Par sujet (c)	612	17.47%			118	10.97%		
Par auteur (d)	1182	33.74%			697	64.78%		
Je ne sais pas (e)	305	8.71%			55	5.11%		
Autre	49	1.40%			7	0.65%		

	2nde				Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP	Total	% total	% LGT	% LP
Par titre (a)	336	9.66%	7.47%	15.05%	32	4.06%	3.65%	6.67%
Par éditeur (b)	148	4.25%	3.51%	6.08%	21	2.66%	1.32%	11.43%
Par sujet (c)	492	14.14%	14.42%	13.46%	154	19.52%	20.47%	13.33%
Par auteur (d)	2385	68.55%	71.81%	60.52%	547	69.33%	71.49%	55.24%
Je ne sais pas (e)	104	2.99%	2.42%	4.39%	26	3.30%	2.05%	11.43%
Autre	14	0.40%	0.36%	0.50%	8	1.01%	0.88%	1.90%

6ème à Terminale

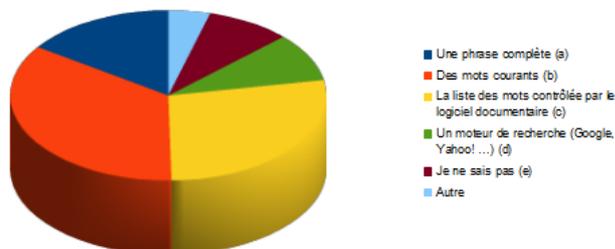
Question 12 : Pour limiter les réponses hors-sujet lorsque j'interroge le catalogue informatisé du CDI, j'utilise :

	6ème	
	Total	% total
Une phrase complète (a)	1207	34.46%
Des mots courants (b)	759	21.67%
La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire (c)	399	11.39%
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! ...) (d)	625	17.84%
Je ne sais pas (e)	489	13.96%
Autre	19	0.54%



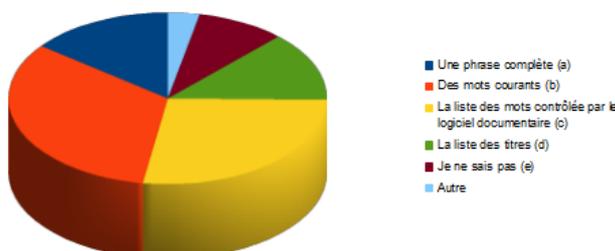
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Une phrase complète (a)	166	15.43%					
Des mots courants (b)	375	34.85%					
La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire (c)	296	27.51%					
Un moteur de recherche (Google, Yahoo! ...)	99	9.20%					
(d)							
Je ne sais pas (e)	93	8.64%					
Autre	46	4.28%					



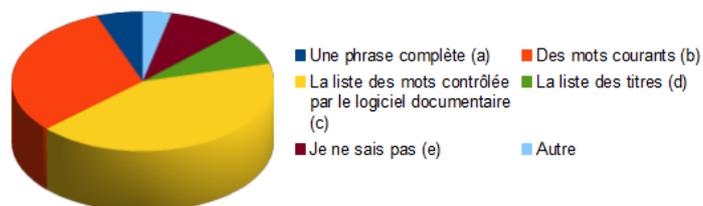
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une phrase complète (a)	507	14.57%	11.63%	21.83%				
Des mots courants (b)	1144	32.88%	32.79%	33.10%				
La liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire (c)	947	27.22%	30.37%	19.44%				
La liste des titres (d)	455	13.08%	13.13%	12.96%				
Je ne sais pas (e)	312	8.97%	8.60%	9.87%				
Autre	112	3.22%	3.43%	2.69%				



2nde

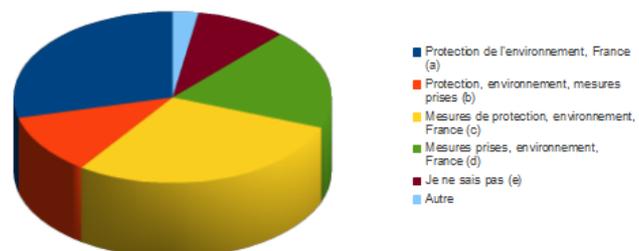
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une phrase complète (a)	45	5.70%	4.82%	11.43%				
Des mots courants (b)	246	31.18%	31.43%	29.52%				
La liste des mots contrôlée par le logiciel	333	42.21%	44.88%	24.76%				
La liste des titres (d)	66	8.37%	7.02%	17.14%				
Je ne sais pas (e)	71	9.00%	7.89%	16.19%				
Autre	28	3.55%	3.95%	0.95%				



Terminale

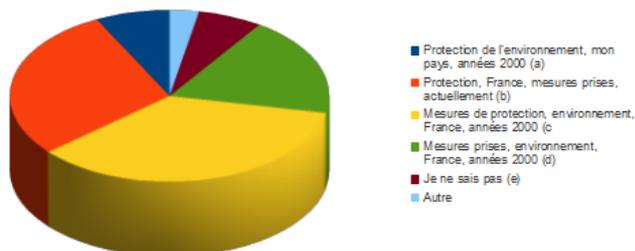
Question 13 : Je dois faire un exposé sur "Les mesures prises en France pour favoriser la protection de l'environnement". Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux mon sujet ?

	6ème							
	Total	% total						
Protection de l'environnement, France (a)	1012	28.89%						
Protection, environnement, mesures prises (b)	397	11.33%						
Mesures de protection, environnement, France (c)	1013	28.92%						
Mesures prises, environnement, France (d)	662	18.90%						
Je ne sais pas (e)	324	9.25%						
Autre	91	2.60%						



6ème

	3ème			
	Total	% total		
Protection de l'environnement, mon pays, années 2000 (a)	81	7.53%		
Protection, France, mesures prises, actuellement (b)	309	28.72%		
Mesures de protection, environnement, France, années 2000 (c)	381	35.41%		
Mesures prises, environnement, France, années 2000 (d)	201	18.68%		
Je ne sais pas (e)	70	6.51%		
Autre	32	2.97%		



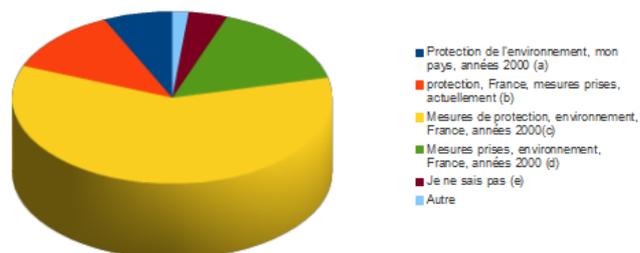
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Protection de l'environnement, mon pays, années 2000 (a)	251	7.21%	5.78%	10.77%
Protection, France, mesures prises, actuellement (b)	874	25.12%	24.56%	26.52%
Mesures de protection, environnement, France, années 2000 (c)	1458	41.91%	44.79%	34.80%
Mesures prises, environnement, France, années 2000 (d)	679	19.52%	20.07%	18.15%
Je ne sais pas (e)	151	4.34%	2.79%	8.18%
Autre	64	1.84%	1.98%	1.50%



2nde

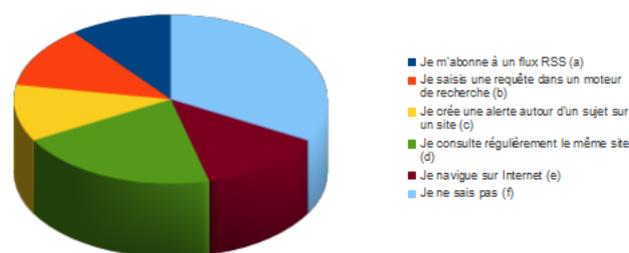
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Protection de l'environnement, mon pays, années 2000 (a)	55	6.97%	5.70%	15.24%				
protection, France, mesures prises, actuellement (b)	95	12.04%	11.55%	15.24%				
Mesures de protection, environnement, France, années 2000(c)	472	59.82%	62.43%	42.86%				
Mesures prises, environnement, France, années 2000 (d)	124	15.72%	16.08%	13.33%				
Je ne sais pas (e)	31	3.93%	2.63%	12.38%				
Autre	13	1.65%	1.61%	1.90%				



Terminale

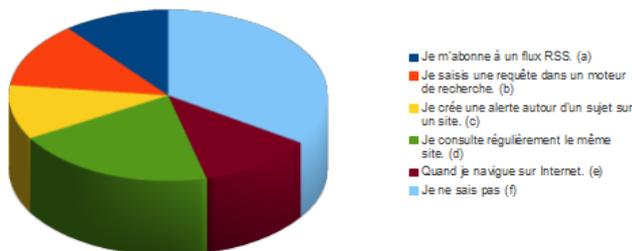
Question 14 : Je fais de la veille informationnelle quand :

	3ème							
	Total	% total						
Je m'abonne à un flux RSS (a)	167	15.52%						
Je saisis une requête dans un moteur de recherche (b)	185	17.19%						
Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site (c)	171	15.89%						
Je consulte régulièrement le même site (d)	329	30.58%						
Je navigue sur Internet (e)	204	18.96%						
Je ne sais pas (f)	523	48.61%						



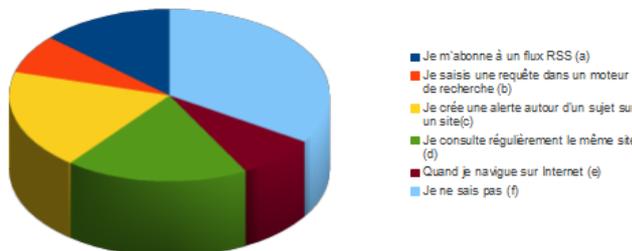
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je m'abonne à un flux RSS. (a)	524	15.06%	15.59%	13.76%
Je saisis une requête dans un moteur de recherche. (b)	597	17.16%	16.76%	18.15%
Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site. (c)	497	14.29%	14.90%	12.76%
Je consulte régulièrement le même site. (d)	997	28.66%	28.55%	28.91%
Quand je navigue sur Internet. (e)	569	16.36%	16.20%	16.75%
Je ne sais pas (f)	1668	47.94%	48.83%	45.76%



2nde

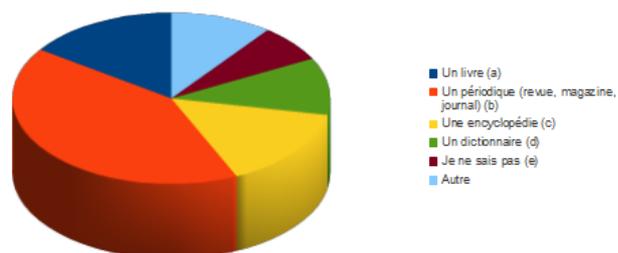
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je m'abonne à un flux RSS (a)	143	18.12%	18.42%	16.19%
Je saisis une requête dans un moteur de recherche (b)	78	9.89%	9.65%	11.43%
Je crée une alerte autour d'un sujet sur un site(c)	201	25.48%	26.02%	21.90%
Je consulte régulièrement le même site (d)	198	25.10%	25.29%	23.81%
Quand je navigue sur Internet (e)	86	10.90%	10.23%	15.24%
Je ne sais pas (f)	365	46.26%	47.08%	40.95%



Terminale

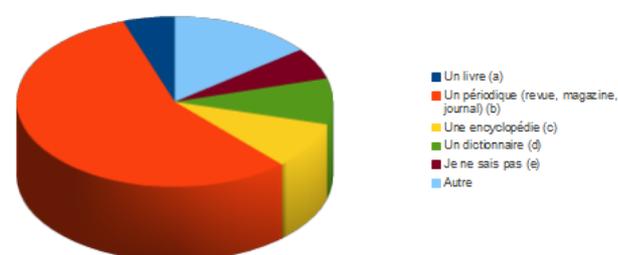
Question 15 : Pour trouver l'information la plus récente sur la drogue, je consulte :

	6ème							
	Total	% total						
Un livre (a)	538	15.36%						
Un périodique (revue, magazine, journal) (b)	1446	41.28%						
Une encyclopédie (c)	529	15.10%						
Un dictionnaire (d)	377	10.76%						
Je ne sais pas (e)	243	6.94%						
Autre	363	10.36%						



6ème

	3ème							
	Total	% total						
Un livre (a)	57	5.30%						
Un périodique (revue, magazine, journal) (b)	607	56.41%						
Une encyclopédie (c)	95	8.83%						
Un dictionnaire (d)	94	8.74%						
Je ne sais pas (e)	64	5.95%						
Autre	157	14.59%						



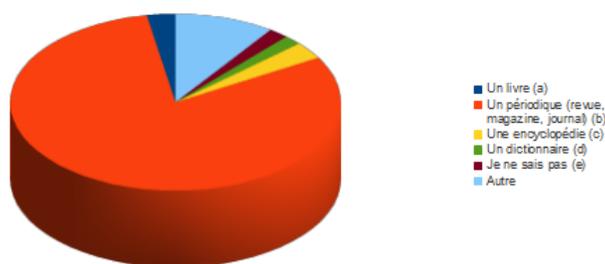
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Un livre (a)	197	5.66%	4.36%	8.87%				
Un périodique (revue, magazine, journal) (b)	2315	66.54%	70.96%	55.63%				
Une encyclopédie (c)	245	7.04%	5.86%	9.97%				
Un dictionnaire (d)	232	6.67%	6.10%	8.08%				
Je ne sais pas (e)	134	3.85%	2.75%	6.58%				
Autre	348	10.00%	9.85%	10.37%				



2nde

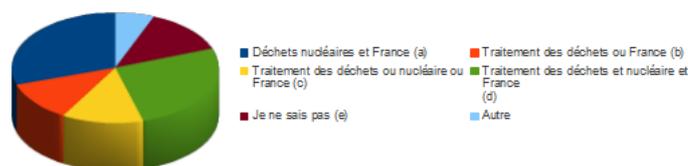
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Un livre (a)	22	2.79%	1.90%	8.57%				
Un périodique (revue, magazine, journal) (b)	636	80.61%	84.21%	57.14%				
Une encyclopédie (c)	25	3.17%	1.75%	12.38%				
Un dictionnaire (d)	14	1.77%	1.32%	4.76%				
Je ne sais pas (e)	15	1.90%	1.46%	4.76%				
Autre	77	9.76%	9.36%	12.38%				



Terminale

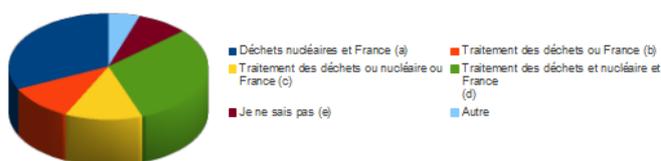
Question 16 : Je dois faire un travail portant sur " le traitement des déchets nucléaires en France", quelle stratégie de recherche trouvera le plus petit nombre de documents ?

	6ème					
	Total	% total				
Déchets nucléaires et France (a)	1046	29.86%				
Traitement des déchets ou France (b)	410	11.70%				
Traitement des déchets ou nucléaire ou France (c)	447	12.76%				
Traitement des déchets et nucléaire et France (d)	921	26.29%				
Je ne sais pas (e)	462	13.19%				
Autre	213	6.08%				



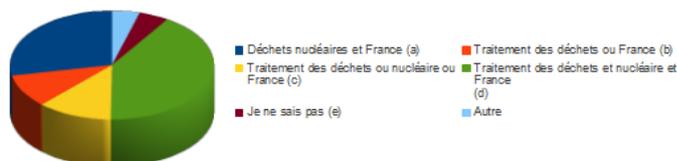
6ème

	3ème					
	Total	% total				
Déchets nucléaires et France (a)	344	31.97%				
Traitement des déchets ou France (b)	117	10.87%				
Traitement des déchets ou nucléaire ou France (c)	136	12.64%				
Traitement des déchets et nucléaire et France (d)	334	31.04%				
Je ne sais pas (e)	89	8.27%				
Autre	55	5.11%				



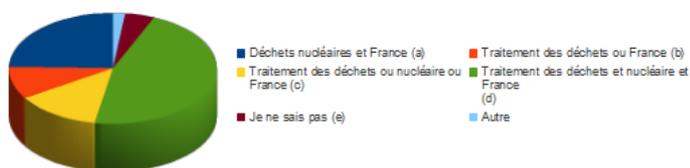
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Déchets nucléaires et France (a)	976	28.05%	27.87%	28.51%				
Traitement des déchets ou France (b)	341	9.80%	9.09%	11.57%				
Traitement des déchets ou nucléaire ou France (c)	412	11.84%	11.31%	13.16%				
Traitement des déchets et nucléaire et France (d)	1430	41.10%	43.90%	34.20%				
Je ne sais pas (e)	164	4.71%	3.43%	7.88%				
Autre	152	4.37%	4.24%	4.69%				



2nde

	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Déchets nucléaires et France (a)	194	24.59%	24.85%	22.86%				
Traitement des déchets ou France (b)	74	9.38%	8.92%	12.38%				
Traitement des déchets ou nucléaire ou France (c)	104	13.18%	13.30%	12.38%				
Traitement des déchets et nucléaire et France (d)	366	46.39%	47.37%	40.00%				
Je ne sais pas (e)	36	4.56%	3.80%	9.52%				
Autre	15	1.90%	1.75%	2.86%				



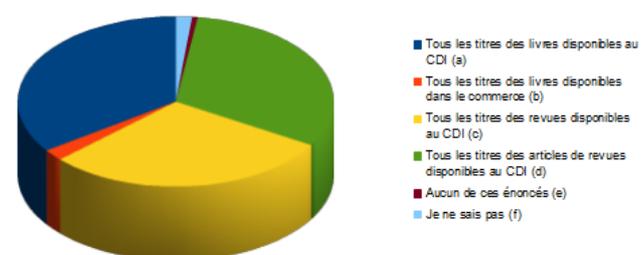
Terminale

Question 17 : Le catalogue informatisé du CDI permet de trouver, entre autre(s) :

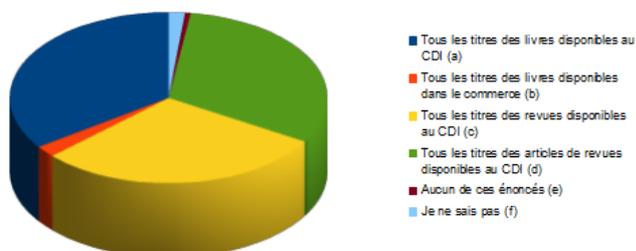
	6ème						
	Total	% total					
Tous les titres des livres disponibles au CDI (a)	2409	68.77%					
Tous les titres des livres disponibles dans le commerce (b)	952	27.18%					
Tous les titres des revues disponibles au CDI (c)	1772	50.59%					
Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI (d)	1769	50.50%					
Aucun de ces énoncés (e)	111	3.17%					
Je ne sais pas (f)	345	9.85%					



	3ème						
	Total	% total					
Tous les titres des livres disponibles au CDI (a)	909	84.48%					
Tous les titres des livres disponibles dans le commerce (b)	235	21.84%					
Tous les titres des revues disponibles au CDI (c)	771	71.65%					
Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI (d)	793	73.70%					
Aucun de ces énoncés (e)	12	1.12%					
Je ne sais pas (f)	60	5.58%					

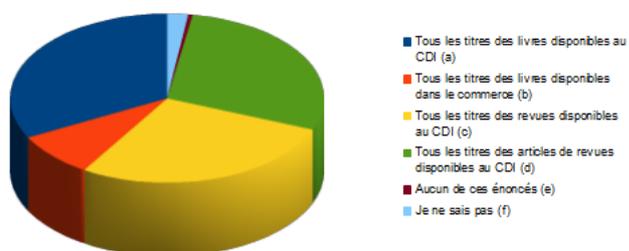


	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Tous les titres des livres disponibles au CDI (a)	3053	87.76%	89,54	83,35
Tous les titres des livres disponibles dans le commerce (b)	849	24.40%	21,97	30,41
Tous les titres des revues disponibles au CDI (c)	2631	75.63%	77,63	70,69
Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI (d)	2775	79.76%	83,12	71,49
Aucun de ces énoncés (e)	35	1.01%	0,93	1,2
Je ne sais pas (f)	165	4.74%	3,88	6,88



2nde

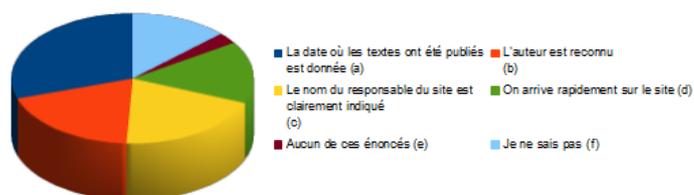
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Tous les titres des livres disponibles au CDI (a)	693	87.83%	89.62%	76.19%
Tous les titres des livres disponibles dans le commerce (b)	43	5.45%	4.24%	13.33%
Tous les titres des revues disponibles au CDI (c)	587	74.40%	77.92%	51.43%
Tous les titres des articles de revues disponibles au CDI (d)	626	79.34%	82.31%	60.00%
Aucun de ces énoncés (e)	11	1.39%	1.02%	3.81%
Je ne sais pas (f)	33	4.18%	2.78%	13.33%



Terminale

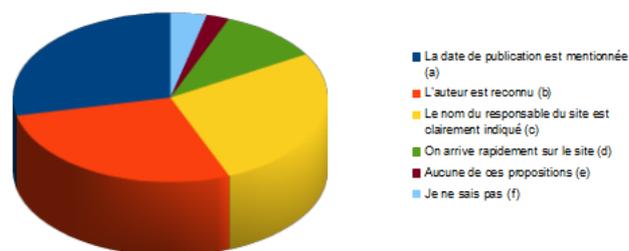
Question 18 : Parmi les caractéristiques qui permettent de savoir si un site Internet est de qualité, on retrouve :

	Total	% total	6ème					
La date où les textes ont été publiés est donnée (a)	1503	42.91%						
L'auteur est reconnu (b)	958	27.35%						
Le nom du responsable du site est clairement indiqué (c)	983	28.06%						
On arrive rapidement sur le site (d)	772	22.04%						
Aucun de ces énoncés (e)	139	3.97%						
Je ne sais pas (f)	650	18.56%						



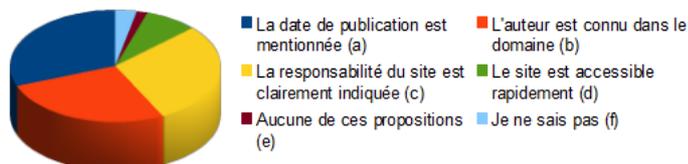
6ème

	Total	% total	3ème					
La date de publication est mentionnée (a)	657	61.06%						
L'auteur est reconnu (b)	585	54.37%						
Le nom du responsable du site est clairement indiqué (c)	593	55.11%						
Le site est accessible rapidement (d)	329	30.58%						
Aucun de ces énoncés (e)	49	4.55%						
Je ne sais pas (f)	101	9.39%						



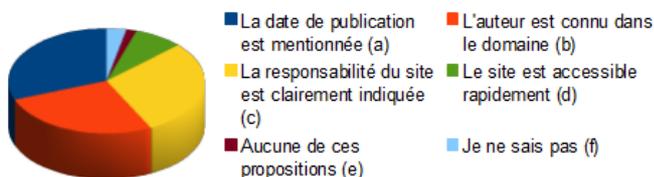
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
La date de publication est mentionnée (a)	2016	57.95%	60.58%	51.45%
L'auteur est reconnu (b)	1962	56.40%	60.10%	47.26%
Le nom du responsable du site est clairement indiqué (c)	1942	55.82%	60.26%	44.87%
On arrive rapidement sur le site (d)	741	21.30%	19.67%	25.32%
Aucune de ces propositions (e)	164	4.71%	4.73%	4.69%
Je ne sais pas (f)	266	7.65%	5.98%	11.76%



2nde

	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
La date de publication est mentionnée (a)	524	66.41%	68.57%	52.38%
L'auteur est connu dans le domaine (b)	453	57.41%	60.53%	37.14%
La responsabilité du site est clairement indiquée (c)	501	63.50%	65.79%	48.57%
Le site est accessible rapidement (d)	138	17.49%	15.64%	29.52%
Aucune de ces propositions (e)	28	3.55%	3.07%	6.67%
Je ne sais pas (f)	56	7.10%	5.70%	16.19%



Terminale

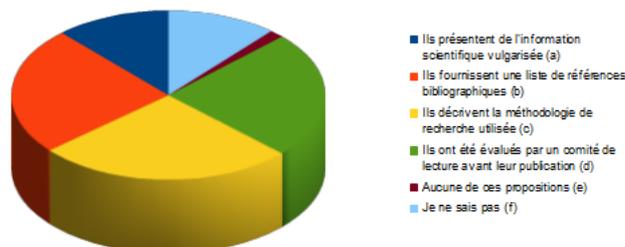
Question 20 : Parmi les énoncés suivants, j'identifie celui ou ceux qui décrivent bien les articles publiés dans les revues scientifiques :

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée (a)	1018	29.26%	28.55%	31.01%
Ils fournissent une liste de références bibliographiques (b)	1779	51.14%	52.22%	48.45%
Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée (c)	2063	59.30%	62.12%	52.34%
Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication (d)	1891	54.35%	56.14%	49.95%
Aucune de ces propositions (e)	76	2.18%	2.02%	2.59%
Je ne sais pas (f)	576	16.56%	15.15%	20.04%



2nde

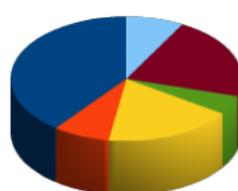
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée (a)	165	20.91%	21.35%	18.10%
Ils fournissent une liste de références bibliographiques (b)	340	43.09%	45.18%	29.52%
Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée (c)	369	46.77%	47.22%	43.81%
Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication (d)	337	42.71%	44.59%	30.48%
Aucune de ces propositions (e)	21	2.66%	2.78%	1.90%
Je ne sais pas (f)	158	20.03%	19.01%	26.67%



Terminale

Question 21 : Un/une ami/e m'a dit que le sucre est dangereux pour la santé. Pour en savoir plus je consulte en priorité :

	6ème					
	Total	% total				
Une source institutionnelle : par exemple, le site du ministère de la santé (a)	1386	39.57%				
Une source commerciale : le site d'une industrie sucrière (b)	278	7.94%				
Une source journalistique : Santé magazine (c)	634	18.10%				
Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)	169	4.82%				
Une source scientifique : le site du Centre de recherche biomédicale. (e)	754	21.52%				
Je ne sais pas (f)	282	8.05%				



- Une source institutionnelle : par exemple, le site du ministère de la santé (a)
- Une source commerciale : le site d'une industrie sucrière (b)
- Une source journalistique : Santé magazine (c)
- Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)
- Une source scientifique : le site du Centre de recherche biomédicale. (e)
- Je ne sais pas (f)

6ème

	3ème					
	Total	% total				
Une source institutionnelle : par exemple, le site de la Haute autorité de la santé (a)	382	35.50%				
Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)	42	3.90%				
Une source journalistique : Santé Magazine (c)	149	13.85%				
Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)	29	2.70%				
Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)	47	4.37%				
Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)	354	32.90%				
Je ne sais pas (g)	73	6.78%				



- Une source institutionnelle : par exemple, le site de la Haute autorité de la santé (a)
- Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)
- Une source journalistique : Santé Magazine (c)
- Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)
- Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)
- Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)
- Je ne sais pas (g)

3ème

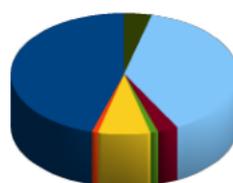
	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une source institutionnelle : par exemple, le site de la haute autorité de la santé (a)	2532	72.78%	77.67%	60.72%				
Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)	425	12.22%	10.01%	17.65%				
Une source journalistique : Santé Magazine (c)	1944	55.88%	58.66%	49.05%				
Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)	451	12.96%	11.59%	16.35%				
Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)	736	21.16%	22.20%	18.54%				
Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)	2285	65.68%	71.01%	52.54%				
Je ne sais pas (g)	150	4.31%	3.35%	6.68%				



- Une source institutionnelle : par exemple, le site de la haute autorité de la santé (a)
- Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)
- Une source journalistique : Santé Magazine (c)
- Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)
- Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)
- Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)
- Je ne sais pas (g)

2nde

	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une source institutionnelle : par exemple, le site de la haute autorité de la santé (a)	358	45.37%	45.76%	42.86%				
Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)	7	0.89%	0.58%	2.86%				
Une source journalistique : Santé Magazine (c)	59	7.48%	6.43%	14.29%				
Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)	9	1.14%	1.32%	0				
Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)	23	2.92%	2.92%	2.86%				
Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)	302	38.28%	40.50%	23.81%				
Je ne sais pas (g)	31	3.93%	2.49%	13.33%				

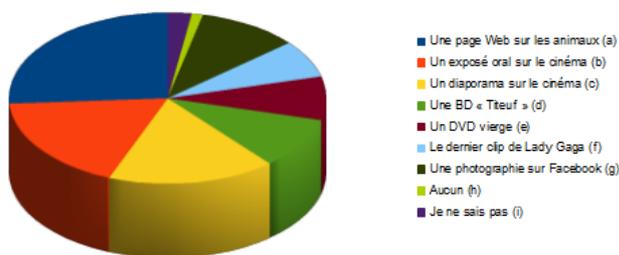


- Une source institutionnelle : par exemple, le site de la haute autorité de la santé (a)
- Une source promotionnelle : le site d'une industrie sucrière (b)
- Une source journalistique : Santé Magazine (c)
- Une source interpersonnelle : par exemple, je pose la question sur un forum (d)
- Une source de vulgarisation scientifique : par exemple, le site Doctissimo (e)
- Une source scientifique : Le site du CERIN, Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelle (f)
- Je ne sais pas (g)

Terminale

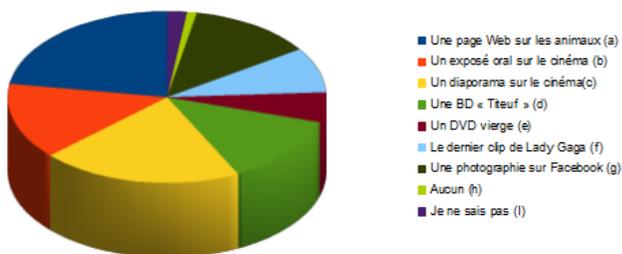
Question 22 : Dans la liste suivante, coche ceux qui sont des documents :

	6ème							
	Total	% total						
Une page Web sur les animaux (a)	2616	74.68%						
Un exposé oral sur le cinéma (b)	1803	51.47%						
Un diaporama sur le cinéma (c)	1722	49.16%						
Une BD « Titeuf » (d)	979	27.95%						
Un DVD vierge (e)	828	23.64%						
Le dernier clip de Lady Gaga (f)	711	20.30%						
Une photographie sur Facebook (g)	1031	29.43%						
Aucun (h)	116	3.31%						
Je ne sais pas (i)	244	6.97%						



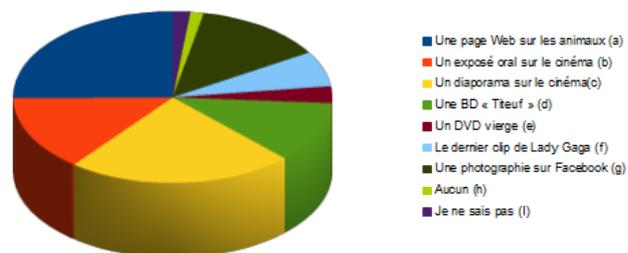
6ème

	3ème							
	Total	% total						
Une page Web sur les animaux (a)	848	78.81%						
Un exposé oral sur le cinéma (b)	540	50.19%						
Un diaporama sur le cinéma (c)	770	71.56%						
Une BD « Titeuf » (d)	487	45.26%						
Un DVD vierge (e)	210	19.52%						
Le dernier clip de Lady Gaga (f)	320	29.74%						
Une photographie sur Facebook (g)	475	44.14%						
Aucun (h)	38	3.53%						
Je ne sais pas (i)	75	6.97%						



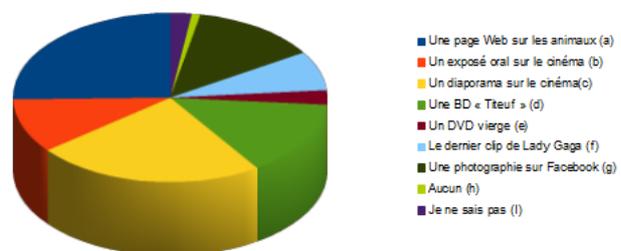
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une page Web sur les animaux (a)	2454	70.54%	72.01%	66.90%				
Un exposé oral sur le cinéma (b)	1380	39.67%	38.41%	42.77%				
Un diaporama sur le cinéma(c)	2237	64.30%	67.61%	56.13%				
Une BD « Titeuf » (d)	1122	32.25%	34.45%	26.82%				
Un DVD vierge (e)	308	8.85%	8.72%	9.17%				
Le dernier clip de Lady Gaga (f)	648	18.63%	21.04%	12.66%				
Une photographie sur Facebook (g)	1279	36.76%	38.21%	33.20%				
Aucun (h)	132	3.79%	4.08%	3.09%				
Je ne sais pas (l)	172	4.94%	4.24%	6.68%				



2nde

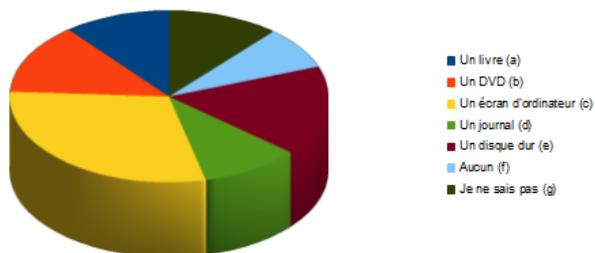
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Une page Web sur les animaux (a)	560	70.98%	72.22%	62.86%				
Un exposé oral sur le cinéma (b)	230	29.15%	28.36%	34.29%				
Un diaporama sur le cinéma(c)	521	66.03%	67.98%	53.33%				
Une BD « Titeuf » (d)	316	40.05%	41.23%	32.38%				
Un DVD vierge (e)	61	7.73%	7.46%	9.52%				
Le dernier clip de Lady Gaga (f)	167	21.17%	22.22%	14.29%				
Une photographie sur Facebook (g)	287	36.38%	36.55%	35.24%				
Aucun (h)	20	2.53%	2.63%	1.90%				
Je ne sais pas (l)	48	6.08%	5.70%	8.57%				



Terminale

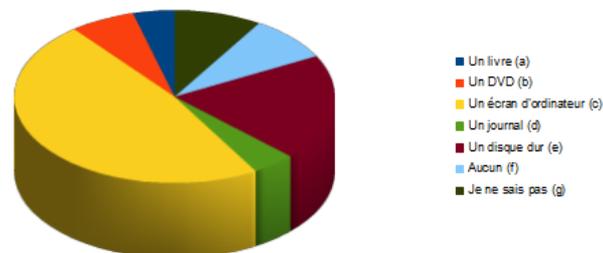
Question 23 : Dans la liste des supports documentaires proposés, y-a-t-il un intrus ? Si oui lequel ?

	6ème						
	Total	% total					
Un livre (a)	380	10.85%					
Un DVD (b)	466	13.30%					
Un écran d'ordinateur (c)	1036	29.57%					
Un journal (d)	352	10.05%					
Un disque dur (e)	592	16.90%					
Aucun (f)	279	7.96%					
Je ne sais pas (g)	398	11.36%					



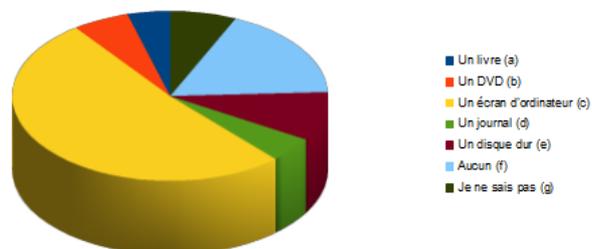
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Un livre (a)	45	4.18%					
Un DVD (b)	71	6.60%					
Un écran d'ordinateur (c)	513	47.68%					
Un journal (d)	47	4.37%					
Un disque dur (e)	214	19.89%					
Aucun (f)	91	8.46%					
Je ne sais pas (g)	95	8.83%					



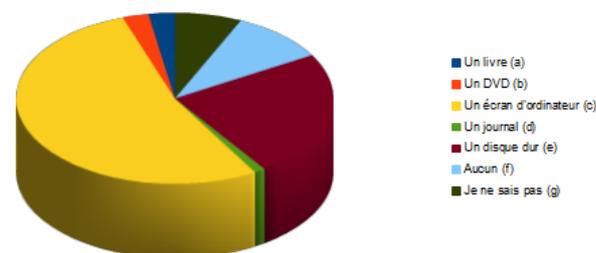
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Un livre (a)	152	4.37%	4.00%	5.28%				
Un DVD (b)	202	5.81%	4.85%	8.18%				
Un écran d'ordinateur (c)	1790	51.45%	55.13%	42.37%				
Un journal (d)	167	4.80%	4.36%	5.88%				
Un disque dur (e)	324	9.31%	8.00%	12.56%				
Aucun (f)	607	17.45%	17.85%	16.45%				
Je ne sais pas (g)	237	6.81%	5.82%	9.27%				



2nde

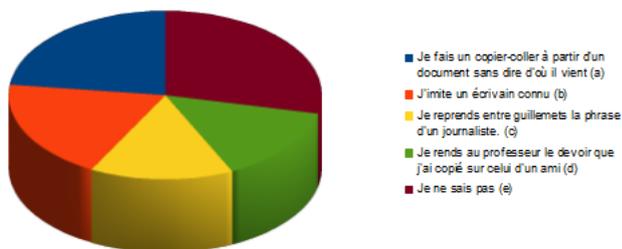
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Un livre (a)	21	2.66%	2.19%	5.71%				
Un DVD (b)	21	2.66%	2.19%	5.71%				
Un écran d'ordinateur (c)	419	53.11%	56.43%	31.43%				
Un journal (d)	9	1.14%	1.17%	0.95%				
Un disque dur (e)	188	23.83%	21.78%	37.14%				
Aucun (f)	77	9.76%	9.65%	10.48%				
Je ne sais pas (g)	54	6.84%	6.58%	8.57%				



Terminale

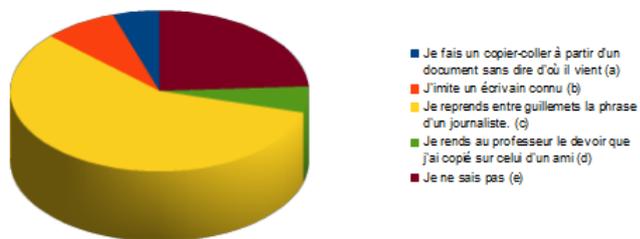
Question 24 : Le plagiat est interdit. Je fais du plagiat quand :

	6ème						
	Total	% total					
Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient (a)	1035	29.55%					
J'imité un écrivain connu (b)	858	24.49%					
Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste. (c)	667	19.04%					
Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami (d)	647	18.47%					
Je ne sais pas (e)	1282	36.60%					



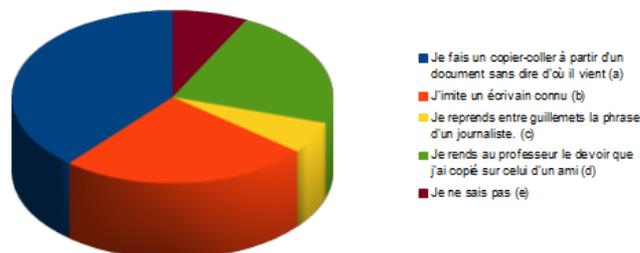
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient (a)	45	4.18%					
J'imité un écrivain connu (b)	71	6.60%					
Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste. (c)	513	47.68%					
Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami (d)	47	4.37%					
Je ne sais pas (e)	214	19.89%					



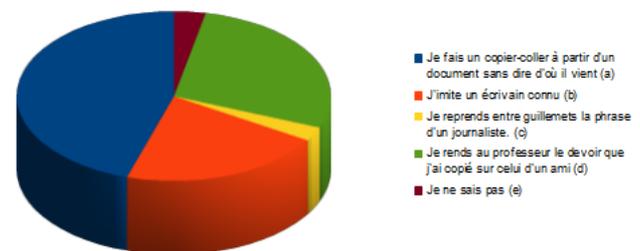
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient (a)	2281	65.56%	69.59%	55.63%
J'imite un écrivain connu (b)	1480	42.54%	43.98%	38.98%
Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste. (c)	349	10.03%	8.40%	14.06%
Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami (d)	1311	37.68%	40.02%	31.90%
Je ne sais pas (e)	444	12.76%	10.30%	18.84%



2nde

	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je fais un copier-coller à partir d'un document sans dire d'où il vient (a)	626	79.34%	83.04%	55.24%
J'imite un écrivain connu (b)	292	37.01%	35.96%	43.81%
Je reprends entre guillemets la phrase d'un journaliste. (c)	37	4.69%	4.39%	6.67%
Je rends au professeur le devoir que j'ai copié sur celui d'un ami (d)	386	48.92%	52.05%	28.57%
Je ne sais pas (e)	45	5.70%	3.51%	20.00%



Terminale

Question 25 : Sur le Web,

	6ème						
	Total	% total					
Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)	1006	28.72%					
Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)	936	26.72%					
Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)	1109	31.66%					
Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)	1380	39.39%					
On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)	1139	32.51%					
Je ne sais pas (f)	492	14.05%					



- Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)
- Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)
- Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)
- Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)
- On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)
- Je ne sais pas (f)

6ème

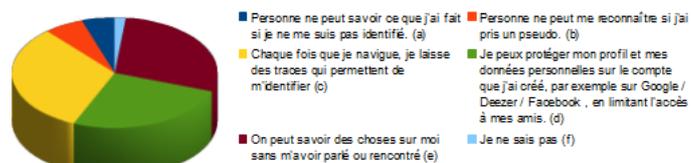
	3ème						
	Total	% total					
Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)	156	14.50%					
Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)	187	17.38%					
Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)	799	74.26%					
Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)	661	61.43%					
On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)	736	68.40%					
Je ne sais pas (f)	58	5.39%					



- Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)
- Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)
- Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)
- Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)
- On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)
- Je ne sais pas (f)

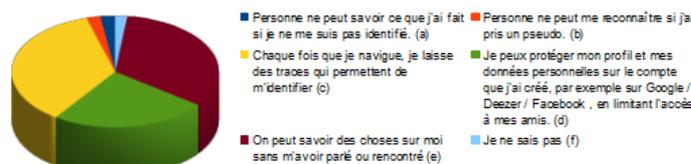
3ème

	2nde							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)	431	12.39%	10,66	16,65				
Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)	519	14.92%	13,97	17,25				
Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)	2663	76.54%	80,13	67,7				
Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)	2171	62.40%	64,86	56,33				
On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)	2385	68.55%	71,73	60,72				
Je ne sais pas (f)	145	4.17%	3,55	5,68				



2nde

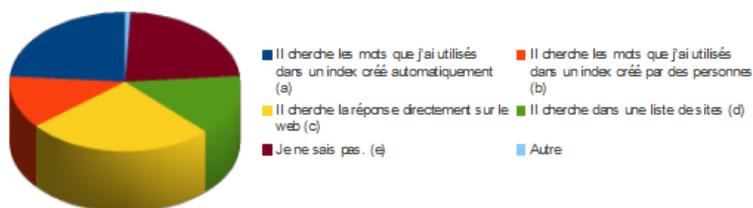
	Terminale							
	Total	% total	% LGT	% LP				
Personne ne peut savoir ce que j'ai fait si je ne me suis pas identifié. (a)	44	5.58%	5,12	8,57				
Personne ne peut me reconnaître si j'ai pris un pseudo. (b)	42	5.32%	4,82	8,57				
Chaque fois que je navigue, je laisse des traces qui permettent de m'identifier (c)	686	86.95%	89,33	71,43				
Je peux protéger mon profil et mes données personnelles sur le compte que j'ai créé, par exemple sur Google / Deezer / Facebook , en limitant l'accès à mes amis. (d)	470	59.57%	61,7	45,71				
On peut savoir des choses sur moi sans m'avoir parlé ou rencontré (e)	639	80.99%	84,5	58,1				
Je ne sais pas (f)	36	4.56%	2,63	17,14				



Terminale

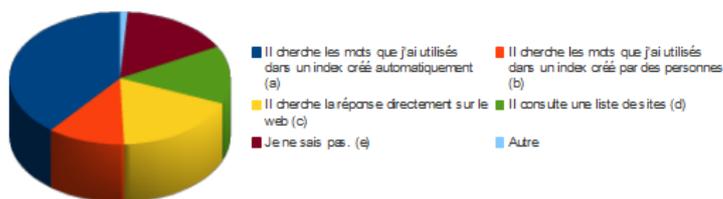
Question 26 : Quand j'interroge un moteur de recherche. Il affiche des pages de résultats. Pour trouver ces résultats :

	6ème					
	Total	% total				
Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé automatiquement (a)	826	23.58%				
Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé par des personnes (b)	428	12.22%				
Il cherche la réponse directement sur le web (c)	917	26.18%				
Il cherche dans une liste de sites (d)	488	13.93%				
Je ne sais pas. (e)	798	22.78%				
Autre	27	0.77%				



6ème

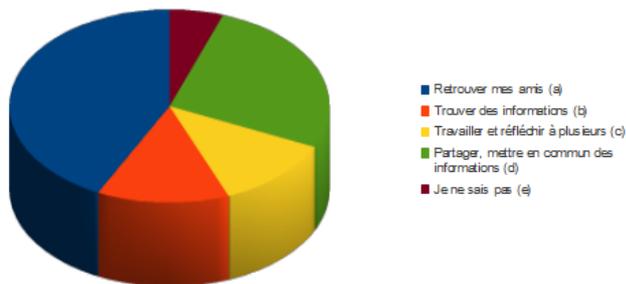
	3ème					
	Total	% total				
Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé automatiquement (a)	421	39.13%				
Il cherche les mots que j'ai utilisés dans un index créé par des personnes (b)	122	11.34%				
Il cherche la réponse directement sur le web (c)	195	18.12%				
Il consulte une liste de sites (d)	151	14.03%				
Je ne sais pas. (e)	172	15.99%				
Autre	12	1.12%				



3ème

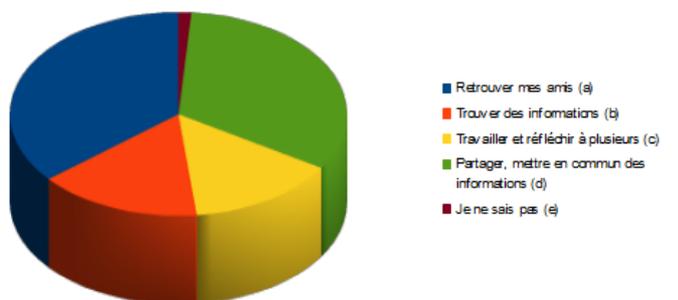
Question 27 : Je peux utiliser mes réseaux sociaux, à l'aide de Facebook/ MySpace/ Twitter ou de forums, pour :

	6ème						
	Total	% total					
Retrouver mes amis (a)	2482	70.85%					
Trouver des informations (b)	779	22.24%					
Travailler et réfléchir à plusieurs (c)	701	20.01%					
Partager, mettre en commun des informations (d)	1543	44.05%					
Je ne sais pas (e)	316	9.02%					



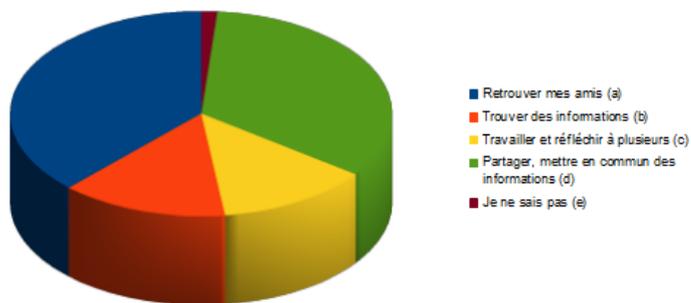
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Retrouver mes amis (a)	971	90.24%					
Trouver des informations (b)	424	39.41%					
Travailler et réfléchir à plusieurs (c)	387	35.97%					
Partager, mettre en commun des informations (d)	881	81.88%					
Je ne sais pas (e)	33	3.07%					



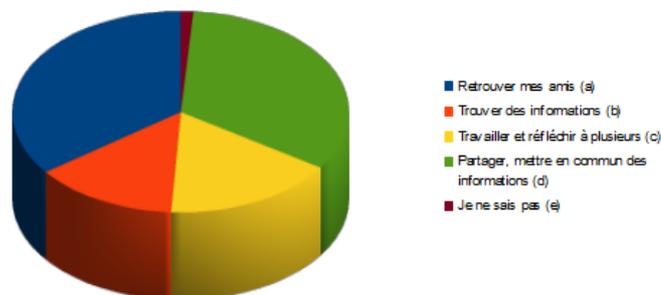
3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Retrouver mes amis (a)	3152	90.60%	92.16%	86.74%
Trouver des informations (b)	1182	33.98%	33.72%	34.60%
Travailler et réfléchir à plusieurs (c)	1081	31.07%	33.64%	24.73%
Partager, mettre en commun des informations (d)	2808	80.71%	83.80%	73.08%
Je ne sais pas (e)	112	3.22%	2.79%	4.29%



2nde

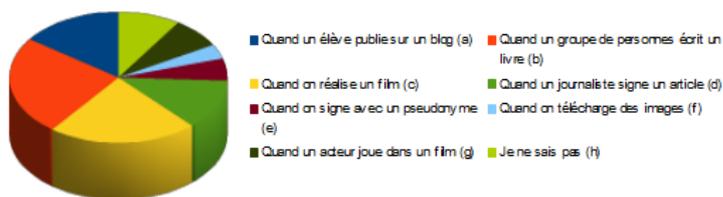
	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Retrouver mes amis (a)	733	92.90%	95.18%	78.10%
Trouver des informations (b)	288	36.50%	36.40%	37.14%
Travailler et réfléchir à plusieurs (c)	345	43.73%	45.32%	33.33%
Partager, mettre en commun des informations (d)	690	87.45%	90.50%	67.62%
Je ne sais pas (e)	25	3.17%	1.32%	15.24%



Terminale

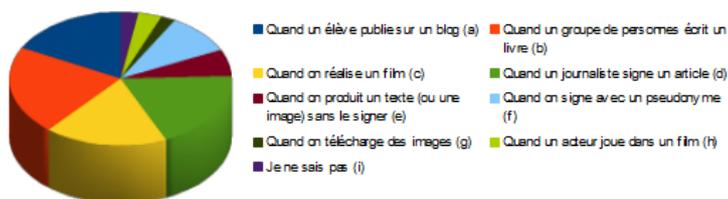
Question 28 : Est-on « auteur » dans les cas suivants ?

	6ème						
	Total	% total					
Quand un élève publie sur un blog (a)	1036	29.57%					
Quand un groupe de personnes écrit un livre (b)	1680	47.96%					
Quand on réalise un film (c)	1521	43.42%					
Quand un journaliste signe un article (d)	852	24.32%					
Quand on signe avec un pseudonyme (e)	369	10.53%					
Quand on télécharge des images (f)	251	7.17%					
Quand un acteur joue dans un film (g)	513	14.64%					
Je ne sais pas (h)	632	18.04%					



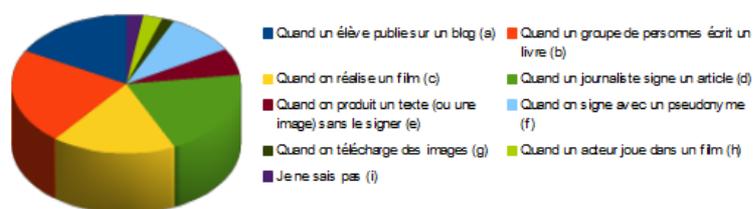
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Quand un élève publie sur un blog (a)	574	53.35%					
Quand un groupe de personnes écrit un livre (b)	711	66.08%					
Quand on réalise un film (c)	594	55.20%					
Quand un journaliste signe un article (d)	626	58.18%					
Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer (e)	215	19.98%					
Quand on signe avec un pseudonyme (f)	325	30.20%					
Quand on télécharge des images (g)	69	6.41%					
Quand un acteur joue dans un film (h)	115	10.69%					
Je ne sais pas (i)	85	7.90%					



3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Quand un élève publie sur un blog (a)	1759	50.56%	51.45%	48.35%
Quand un groupe de personnes écrit un livre (b)	2310	66.40%	69.35%	59.12%
Quand on réalise un film (c)	1815	52.17%	52.10%	52.34%
Quand un journaliste signe un article (d)	2084	59.90%	62.72%	52.94%
Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer (e)	651	18.71%	18.21%	19.94%
Quand on signe avec un pseudonyme (f)	1011	29.06%	31.74%	22.43%
Quand on télécharge des images (g)	176	5.06%	4.20%	7.18%
Quand un acteur joue dans un film (h)	283	8.13%	6.54%	12.06%
Je ne sais pas (i)	246	7.07%	6.46%	8.57%



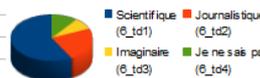
2nde

	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Quand un élève publie sur un blog (a)	389	49.30%	50.00%	44.76%
Quand un groupe de personnes écrit un livre (b)	579	73.38%	76.46%	53.33%
Quand on réalise un film (c)	408	51.71%	50.44%	60.00%
Quand un journaliste signe un article (d)	532	67.43%	69.59%	53.33%
Quand on produit un texte (ou une image) sans le signer (e)	177	22.43%	22.81%	20.00%
Quand on signe avec un pseudonyme (f)	361	45.75%	48.68%	26.67%
Quand on télécharge des images (g)	23	2.92%	2.49%	5.71%
Quand un acteur joue dans un film (h)	39	4.94%	4.53%	7.62%
Je ne sais pas (i)	51	6.46%	5.41%	13.33%

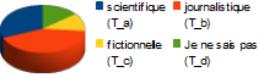


Terminale

Question 29 : Je m'intéresse aux dauphins. J'ai sélectionné trois documents. Je les classe selon le type d'information qu'ils contiennent :

6ème			
[Le roman : « Les aventures de Flipper le dauphin »]			
Scientifique (6_td1)	457	13.05%	
Journalistique (6_td2)	273	7.79%	
Imaginaire (6_td3)	2436	69.54%	
Je ne sais pas (6_td4)	337	9.62%	
[Un reportage sur le dauphin]			
Scientifique (6_td1)	1121	32.00%	
Journalistique (6_td2)	1987	56.72%	
Imaginaire (6_td3)	159	4.54%	
Je ne sais pas (6_td4)	236	6.74%	
[Le livre : « Les mammifères marins de la Méditerranée »]			
Scientifique (6_td1)	2037	58.15%	
Journalistique (6_td2)	819	23.38%	
Imaginaire (6_td3)	288	8.22%	
Je ne sais pas (6_td4)	359	10.25%	

6ème

3ème			
[la « désolation » de Pierre Legrand]			
scientifique (T_a)	195	18.12%	
journalistique (T_b)	197	18.31%	
fictionnelle (T_c)	501	46.56%	
Je ne sais pas (T_d)	183	17.01%	
[« Darfour : un génocide ambigu »]			
scientifique (T_a)	335	31.13%	
journalistique (T_b)	457	42.47%	
fictionnelle (T_c)	133	12.36%	
Je ne sais pas (T_d)	151	14.03%	
[«La situation des enfants des camps du Darfour», rapport de l'UNESCO]			
scientifique (T_a)	354	32.90%	
journalistique (T_b)	497	46.19%	
fictionnelle (T_c)	76	7.06%	
Je ne sais pas (T_d)	149	13.85%	

3ème

2nde

[la « désolation » de Pierre Legrand]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	567	16.30%	14.14%	21.64%
journalistique (T_b)	692	19.89%	18.58%	23.13%
fictionnelle (T_c)	1697	48.78%	55.61%	31.90%
Je ne sais pas (T_d)	523	15.03%	11.67%	23.33%

[« Darfour : un génocide ambigu »]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	1027	29.52%	30.33%	27.52%
journalistique (T_b)	1504	43.23%	46.85%	34.30%
fictionnelle (T_c)	499	14.34%	13.37%	16.75%
Je ne sais pas (T_d)	449	12.91%	9.45%	21.44%

[«La situation des enfants des camps du Darfour», rapport de l'UNESCO]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	1152	33.11%	37.12%	23.23%
journalistique (T_b)	1647	47.34%	47.46%	47.06%
fictionnelle (T_c)	291	8.36%	7.43%	10.67%
Je ne sais pas (T_d)	389	11.18%	8.00%	19.04%

2nde

Terminale

[la « désolation » de Pierre Legrand]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	98	12.42%	10.96%	21.90%
journalistique (T_b)	116	14.70%	14.18%	18.10%
fictionnelle (T_c)	485	61.47%	65.50%	35.24%
Je ne sais pas (T_d)	90	11.41%	9.36%	24.76%

[« Darfour : un génocide ambigu »]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	147	18.63%	17.40%	26.67%
journalistique (T_b)	485	61.47%	65.06%	38.10%
fictionnelle (T_c)	88	11.15%	10.23%	17.14%
Je ne sais pas (T_d)	69	8.75%	7.31%	18.10%

[«La situation des enfants des camps du Darfour», rapport de l'UNESCO]				
	Total	% total	% LGT	% LP
scientifique (T_a)	368	46.64%	49.71%	26.67%
journalistique (T_b)	316	40.05%	39.47%	43.81%
fictionnelle (T_c)	36	4.56%	3.95%	8.57%
Je ne sais pas (T_d)	69	8.75%	6.87%	20.95%

Terminale

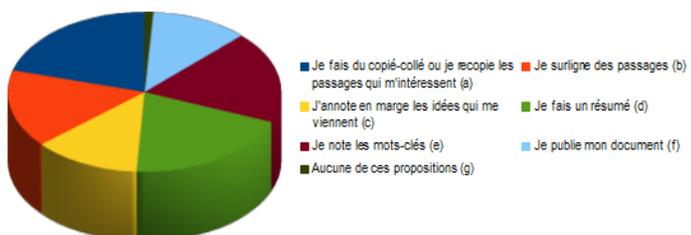
Question 30 : Je publie quand :

	6ème						
	Total	% total					
Je mets une photographie sur Facebook. (a)	1817	51.87%					
J'ajoute un commentaire sur un blog (b)	1594	45.50%					
Je mets en ligne un fichier (c)	1196	34.14%					
J'envoie un SMS (d)	605	17.27%					
Je présente mon exposé oral à la classe (e)	663	18.93%					
Je poste une vidéo sur Youtube (f)	1456	41.56%					
Aucune de ces propositions (g)	78	2.23%					
Je ne sais pas (h)	471	13.45%					



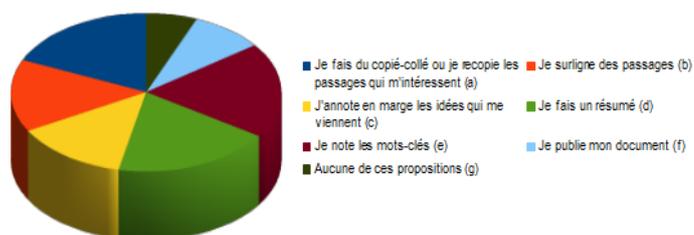
6ème

	3ème						
	Total	% total					
Je fais du copié-collé ou je recopie les passages qui m'intéressent (a)	401	37.27%					
Je surligne des passages (b)	305	28.35%					
J'annote en marge les idées qui me viennent (c)	245	22.77%					
Je fais un résumé (d)	385	35.78%					
Je note les mots-clés (e)	360	33.46%					
Je publie mon document (f)	223	20.72%					
Aucune de ces propositions (g)	20	1.86%					

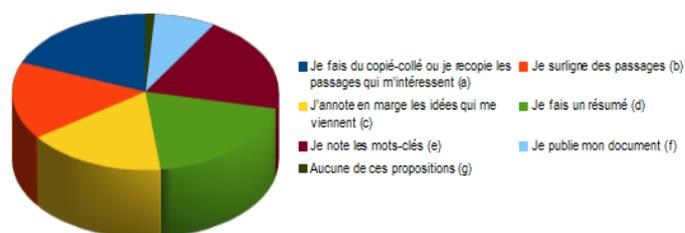


3ème

	2nde			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je fais du copié-collé ou je recopie les passages qui m'intéressent (a)	1485	42.68%	42.85%	42.27%
Je surligne des passages (b)	1207	34.69%	35.30%	33.20%
J'annote en marge les idées qui me viennent (c)	1105	31.76%	34.49%	25.02%
Je fais un résumé (d)	1543	44.35%	46.97%	37.89%
Je note les mots-clés (e)	1584	45.53%	48.18%	38.98%
Je publie mon document (f)	708	20.35%	18.98%	23.73%
Aucune de ces propositions (g)	496	14.26%	13.69%	15.65%



	Terminale			
	Total	% total	% LGT	% LP
Je fais du copié-collé ou je recopie les passages qui m'intéressent (a)	270	34.22%	34.80%	30.48%
Je surligne des passages (b)	231	29.28%	30.26%	22.86%
J'annote en marge les idées qui me viennent (c)	242	30.67%	32.46%	19.05%
Je fais un résumé (d)	283	35.87%	37.57%	24.76%
Je note les mots-clés (e)	285	36.12%	37.72%	25.71%
Je publie mon document (f)	107	13.56%	12.43%	20.95%
Aucune de ces propositions (g)	16	2.03%	1.90%	2.86%



C. Annexe 3. La passation : courrier adressé aux professeurs documentalistes et texte à lire à la classe

Enquête diagnostique à l'initiative de la FADBEN sur les savoirs info-documentaires des élèves du secondaire en France

Un courrier a été adressé à l'ensemble des professeurs documentalistes volontaires pour faire passer le test à deux de leurs classes.

« Chères et chers collègues,

Nous vous remercions de vous être inscrit(e)s pour faire participer vos élèves à l'enquête initiée par la FADBEN. Son but est de mieux estimer les connaissances

info-documentaires des élèves de collège et de lycée. Elle servira à identifier les besoins en formation.

Le questionnaire est à faire passer entre le 5 et le 30 septembre (date de fermeture du serveur) aux 2 classes de 6^è et/ou aux 2 classes de 2^{de} (ou 3 classes pour certains collègues de LGT) // entre le début avril et le 15 juin (date de fermeture du serveur) pour les classes de 3^è et/ou de Terminale que vous avez inscrites.

L'enquête se déroulera en ligne, la passation nécessite donc un poste informatique avec connexion Internet par élève.

Le temps de passation est évalué à une demi-heure environ. Le questionnaire devra être passé en une seule fois sans interruption pour chaque classe. Il est donc préférable de lui consacrer une séance complète (55 min).

Le texte joint donnant le sens de l'enquête et listant les consignes sera lu aux élèves.

Aucune aide, autre que technique, ne devra leur être apportée. De même, ils ne seront pas autorisés à communiquer entre eux ni à se déplacer.

Les élèves ont la possibilité de revenir à tout moment sur les questions précédentes pour modifier leurs réponses si besoin. Sur un dernier écran, ils valideront leur questionnaire et obtiendront une confirmation de validation. Jusqu'à cette confirmation, les réponses à l'enquête ne sont pas enregistrées.

- Composition du questionnaire

Les 5 (collège) ou 6 (lycée) premières questions concernent l'établissement : vous devrez fournir en début de passation le n° RNE de l'établissement sans la lettre (7 chiffres). Pour éviter les erreurs, il est préférable de le faire inscrire aux élèves par copier-coller.

Les 3 questions suivantes concernent le profil de l'élève. Attention : la date de naissance est à renseigner au format aaaa-mm-jj.

Les questions suivantes (28 en 6^{ème} ou 29 en 3^{ème}, et 30 en 2^{de} et Terminale) évaluent les connaissances info-documentaires.

Pour chaque question le nombre de réponses possibles est indiqué.

Si la réponse « Autre » est choisie, la proposition de l'élève doit être courte et précise.

- Adresse du questionnaire

[Les adresses ne sont plus valides à l'heure actuelle.]

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Le groupe de travail de la FADBEN »

Texte à lire à la classe avant de commencer la passation

Une lettre à lire devant les classes a également été adressée aux professeurs documentalistes volontaires.

« Vous allez participer à une enquête nationale proposée par la FADBEN, l'association professionnelle des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale. Le but de cette enquête est de faire le point sur les connaissances en information et en documentation des élèves de collège et de lycée.

De nombreux établissements dans toute la France participent à cette enquête qui concerne les niveaux 6^{ème} et 2^{de} en début d'année et 3^{ème} et Terminale en fin d'année. Les résultats obtenus auprès de centaines d'élèves seront centralisés et analysés. Ils serviront à faire apparaître quels sont les besoins de formation en information et en documentation des collégiens et des lycéens.

Votre coopération est par conséquent très utile et il est important que chacun s'attache à répondre aux questions du mieux qu'il le pourra.

Le questionnaire que vous allez renseigner n'est pas une évaluation personnelle. Il est anonyme ; vous ne serez pas notés.

Pour répondre à ce questionnaire, vous disposerez chacun d'un poste informatique et d'une connexion internet.

Vous allez répondre à 36 questions en 6ème /38 questions en 3ème / 39 questions en 2nde / 39 questions en Terminale (rayer la mention inutile).

Voici les consignes que vous devrez respecter pour que vos réponses soient prises en compte :

1. le questionnaire doit être passé en une seule fois. Vous disposerez de toute la séance (soit 55 min. au maximum) ;
2. vous ne pourrez pas communiquer entre vous, ni demander de l'aide ni vous déplacer ;
3. pour chaque question, le nombre de réponses possibles est indiqué ;
4. à chaque fois que vous cochez la réponse « Autre », vous devrez rédiger quelque chose de court et de précis ;
5. au cours de la session, vous pourrez revenir à tout moment sur les questions précédentes pour modifier votre réponse si nécessaire.
6. vous validerez vos réponses à la fin du questionnaire ; attendez d'avoir obtenu l'écran de confirmation pour fermer votre session ;
7. pour répondre à la question 1 vous copierez les 7 chiffres du n° de l'établissement (à compléter par la procédure choisie par le professeur-documentaliste qui fait passer le questionnaire).

Merci de votre participation et bon travail !

Le groupe de travail de la FADBEN »

D. Annexe 4. Étude de l'échantillon

Comparaison avec d'autres enquêtes

Enquête	Type de population	Population de référence (PR)	Population à étudier (PE)	Rapport PR/PE
CREPUQ, 2003	Étudiants entrant en 1er cycle	40 000	3 003	7,50%
EDUDOC, 2008	Étudiants entrant en 1er cycle	32 375	1 715	5,3 %
Université de Bourgogne	Étudiants entrant en 1er cycle (4 filières)	?	174	?
Six degrés et Sphinx Développement	Étudiants de bac à doctorat	?	299	?
SCD Bretagne & URFIST	Étudiants doctorants	2 218	519	23,4 %
MEN DEPP, 2011	Élèves inscrits en troisième générale	?	9 713	?
MEN PISA, 2009	Élèves de 15 ans scolarisés	?	± 4400	?
MEN-DEPP, 2010 La maîtrise des compétences de base	Élèves de CM2 et de 3ème	? 600 000	8 000 élèves de CM2	?
			8 000 élèves de 3 ^o	1,3 %

1. Échantillonnage pour quelques enquêtes

Si le taux de représentativité d'une population de référence est supérieur à 5% dans le supérieur, là où les effectifs sont relativement réduits, il tombe aux alentours de 1% pour le primaire ou le secondaire lorsque cette population se chiffre en millions d'élèves. La présente enquête retient donc ce taux de représentativité de 1%, estimé suffisant dans les enquêtes nationales et internationale (PISA 2009).

Effectifs des élèves du secondaire (privé et public, 2009-2010)

Collégiens	Lycéens (G & T)	Lycéens professionnels	Total
3,2 M	1,43 M	0,7 M	5,3 M
60%	26,9%	13,1%	100%

2. Les élèves du secondaire. Source : MEN

C'est à partir de ces données que se fait le calcul des effectifs à cibler par niveau.

Calcul de l'effectif ciblé

La question est de savoir à quel nombre d'élèves et de classes un échantillon de 1% d'élève correspond sachant que :

Les effectifs par niveau sont ainsi répartis (source : MEN¹⁰) :

- au collège : chaque niveau correspond à environ 600 000 élèves
- au lycée :
 - 2^{de} : 500 000 élèves de 2^{de} (estimation)
 - Terminale de LGT : 490 000 lycéens inscrits au bac 2010
 - Terminale de LP : 126 000 lycéens inscrits au bac pro 2010

Les effectifs moyens par classe (source : INSEE, 2009-2010¹¹) sont :

- au collège : 24,1 élèves par classe
- au LGT : 28,4 élèves par classe
- au LP : 19 élèves par classe

On obtient ainsi l'effectif et le nombre de classes de l'échantillon à réaliser :

Niveaux		Effectif de référence	Effectif ciblé (1 %)	Nb de classes ciblées
6^o		600 000	6 000	250
3^o		600 000	6 000	250
2^{de}	LGT	500 000	5 000	175
	LP	128 000	1 280	65
Term	LGT	490 000	4 900	170
	LP	126 000	1 260	65
Total		2 440 000	24 440	975

3. Le calcul de l'échantillon (effectif, nombre de classes)

10 - <http://www.education.gouv.fr/cid57611/l-education-nationale-en-chiffres-2010.html>

11 - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T12F101#tableaux

La stratification de l'échantillon

Quelques exemples d'enquêtes nationales ont été consultées pour connaître les principaux types de strates retenus, dont trois enquêtes publiées par la DEPP :

Source	Objet	Nombre d'établissements retenus	Strates
MEN. Notes d'information -DEPP - N°11.06, janvier 2011	Les compétences des élèves en sciences expérimentales en fin de collège	199	La taille des collèges Le type d'établissement
MEN. Notes d'information DEPP N°10.23, décembre 2010	L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en culture mathématique et en culture scientifique	177	Le type d'établissement
MEN. Notes d'information DEPP N°10.20, novembre 2010	Les actes de violence recensés dans les établissements publics des premier et second degrés en 2009-2010	950	Le type d'établissement La taille de l'établissement

4. Stratification

Suite à cette consultation, les strates retenues pour l'échantillon de l'enquête ont principalement été :

1. le type d'établissement
2. la taille de l'établissement
3. la répartition public – privé

Deux autres strates ont été retenues à titre indicatif :

1. le classement dans le dispositif d'éducation prioritaire (RAR et RRS)
2. la répartition académique

Calcul du nombre d'établissements composant l'échantillon

Une contrainte de deux classes à tester par niveau et de deux niveaux par établissement a été fixée afin de diversifier le plus possible les établissements du panel.

Le type et la taille de l'établissement

L'appréciation de la taille d'un établissement se construit à partir de son effectif moyen :

- effectif moyen d'un collège public : 490 élèves
- effectif moyen d'un LGT public : 1004 élèves
- effectif moyen d'un LP public : 430 élèves

Un collège, par exemple, est considéré « petit » sous le seuil de 300 élèves et grand au-dessus d'un seuil de 700.

La répartition nationale des établissements selon leur type et leur taille se présente ainsi :

Collèges	Effectifs (élèves)	Publics (%)	Privés (%)
	0-300	17,9	47,8
	300-700	67,5	42,3
	700 et plus	14,8	9,8
	Total	100 (<i>sic</i>)	100 (<i>sic</i>)
LGT	Effectifs (élèves)	Publics (%)	Privés (%)
	0-600	19,5	78,3
	600-1200	49,5	18,7
	1200 et plus	31	2,8
	Total	100	100 (<i>sic</i>)
LP	Effectifs (élèves)	Publics (%)	Privés (%)
	0-200	8,4	30,3
	200-600	74,6	60,3
	600 et plus	17,1	9,3
	Total	100 (<i>sic</i>)	100 (<i>sic</i>)

5. Répartition des établissements selon le type et la taille des établissements

Répartition public-privé

Le taux de répartition entre établissements publics et privés est le suivant (INSEE, 2009-2010) :

	Public	Privé
Collèges	75%	25%
Lycées G & T	60%	40%
Lycées professionnels	60%	40%

6. Public-privé

Classement dans le dispositif d'Éducation prioritaire (MEN, 2006-2011)

	Nb de collèges de l'éducation prioritaire	%
Réseaux ambition réussite (RAR)	255	3,6
Réseaux de réussite scolaire (RRS)	816	11,6
Total	1071	15,2

7. Part des collèges classés dans l'éducation prioritaire entre 2006 et 2011

Présentation de l'échantillon

L'échantillon ciblé

Cette stratification a permis de déterminer l'échantillonnage cible suivant :

Type		Nb d'élèves	Nb de classes	Nb EPLE	Taille de l'EPLE						Statut	
					petit		moyen		grand		Public	Privé
					Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé		
CLG	6 ^{ème}	6000	250	125	17	14	63	14	14	3	94	31
	3 ^{ème}	6000	250									
LGT	2 ^{nde}	5000	175	88	10	27	25	7	16	1	51	35
	Term	4900	170									
LP	2 ^{nde}	1280	65	33	2	4	15	8	3	1	20	13
	Term	1260	65									
Total		24440	975	246	29	45	103	29	33	5	165	79

8. Détermination d'un échantillonnage représentatif par la méthode des quotas

L'échantillon réalisé

L'échantillon réel qui a servi de base à l'enquête est ainsi constitué :

Type d'EPLE	niveau	Nb élèves	Nb questionnaires complets	Nb classes	Nb EPLE	Nb questionnaires validés					
						dont éducation prioritaire : Public 360 - Privé 10					
						Taille de l'EPLE			Statut		
petit	moyen	grand	public	privé							
CLG	6 ^{ème}	3659	3503	200	129	889	2285	329	2833	670	
						25,38%	65,23%	09,39%	80,87%	19,13%	
	3 ^{ème}	1113	1076			254	662	160	803	273	
						23,61%	61,52%	14,87%	74,63%	25,37%	
LGT/LP	2 ^{nde}	3597	3479	2476	146	73	319	987	2173	2373	1106
				1003	66	33					
	Term	798	789	684	146	73	512	258	19	493	296
				105	66	33					
Total		9167	8847	624	235	1974	4192	2681	4502	2345	

9. Échantillon réalisé

Bilan des inscriptions par type d'établissement

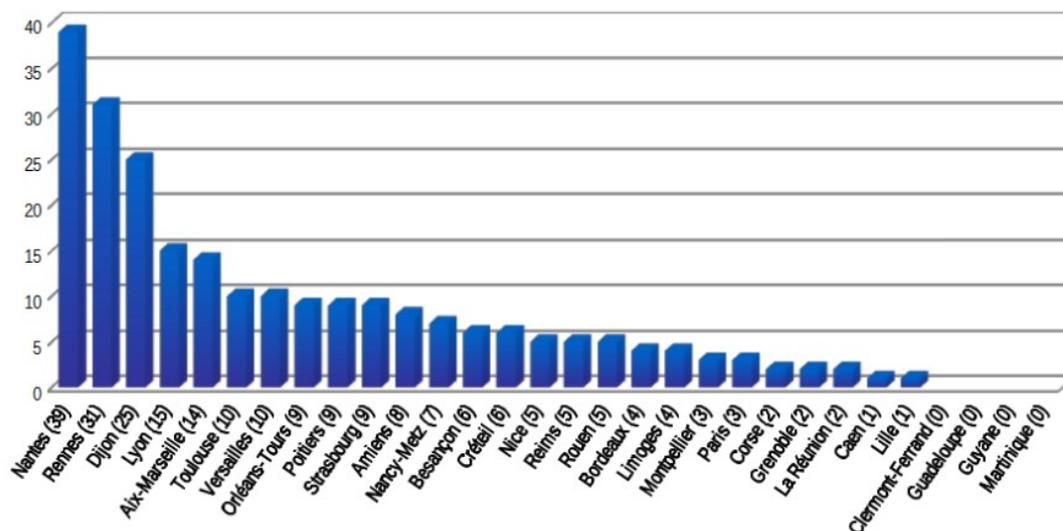
	Échantillon ciblé	Échantillon réalisé	Différence
Collège	125	129	+ 4
LGT	88	73	- 15
LP	33	33	0
Total	246	235	- 11

10. Bilan au 15 juin 2011

Bilan des inscriptions par académie

Académie	Nombre Établissements	% relatif
Aix-Marseille	14	6,0%
Amiens	8	3,4%
Besançon	6	2,6%
Bordeaux	4	1,7%
Caen	1	0,4%
Clermont-Ferrand	0	0,0%
Corse	2	0,9%
Créteil	6	2,6%
Dijon	25	10,6%
Grenoble	2	0,9%
Guadeloupe	0	0,0%
Guyane	0	0,0%
La Réunion	2	0,9%
Lille	1	0,4%
Limoges	4	1,7%
Lyon	15	6,4%
Martinique	0	0,0%
Montpellier	3	1,3%
Nancy-Metz	7	3,0%
Nantes	39	16,6%
Nice	5	2,1%
Orléans-Tours	9	3,8%
Paris	3	1,3%
Poitiers	9	3,8%
Reims	5	2,1%
Rennes	31	13,2%
Rouen	5	2,1%
Strasbourg	9	3,8%
Toulouse	10	4,3%
Versailles	10	4,3%
TOTAL	235	100%

11. Nombre d'établissements inscrits par académie



12. Classement des académies par nombre d'établissements inscrits

E. Annexe 5. Les notions info-documentaires ciblées et types de questions

Les 30 questions ciblent les connaissances des élèves sur des notions info-documentaires réparties en notions organisatrices [6]. Il y a 11 questions concernant des connaissances de type procédural et 19 questions concernant des connaissances de type déclaratif.

Notions organisatrices	Notions	Questions	Type de connaissance	
			procédural	déclaratif
1. Information	Droit de l'information : publication	Q08		X
	Identité numérique	Q25		X
	Type d'information	Q29		X
2. Document	Type de document : encyclopédie	Q02	X	
	Type de document : périodique	Q15	X	
	Type de document : revue scientifique	Q20		X
	Document	Q22		X
	Support documentaire	Q23		X
	Publication	Q30		X
3. Source	Référence bibliographique	Q05		X
	Source	Q07		X
	Bibliographie	Q10	X	
	Statut de la source	Q21	X	
	Auteur	Q28		X

Les notions

Notions organisatrices	Notions	Questions	Type de connaissance	
			procédural	déclaratif
4. Indexation	Mot clé	Q03		X
	Langage documentaire	Q12	X	
	Mot clé	Q13	X	
	Indexation automatique : moteur de recherche	Q26		X
5. Espace informationnel	Catalogue	Q01	X	
	Catalogue	Q17		X
	Réseautage	Q27		X
6. Recherche d'information	Moteur de recherche : classement	Q06		X
	Opérateur de recherche : OU	Q09	X	
	Requête	Q11	X	
	Veille informationnelle	Q14		X
	Opérateur de recherche : ET	Q16	X	
7. Exploitation de l'information	Fiabilité de l'information	Q04	X	
	Évaluation de l'information	Q18		X
	Éthique de l'information	Q19		X
	Éthique de l'information : plagiat :	Q24		X
Total : 7	28	30	11	19

Les notions

F. Annexe 6. Les niveaux de réussite

Notions organisatrices	questions	6e	3e	2e	Term
1-Information	Q 08b	47,8	71,1	65,2	68,7
	Q 08d	68,7	81,0	84,1	90,9
	Q 25c	31,7	74,3	76,5	87,0
	Q 25e	32,5	68,4	68,6	81,0
	Q 29c	69,5	46,6	48,8	61,5
	Q 29b	56,7	42,5	43,2	61,5
	Q 29a	58,2	32,9	33,1	46,6
2-Document	Q 02b	36,8	38,9	41,4	51,5
	Q 15b	41,3	56,4	66,5	80,6
	Q 20b			51,1	43,1
	Q 20c			59,3	46,8
	Q 20d			54,4	42,7
	Q 22a	74,7	78,8	70,5	71,0
	Q 22c	49,2	71,6	64,3	66,0
	Q 22d	28,0	45,3	32,3	40,1
	Q 22f	20,3	29,7	18,6	21,2
	Q 22g	29,4	44,1	36,8	36,4
	Q 23c	29,6	47,7	51,5	53,1
	Q 30a	51,9	86,3	86,6	84,8
	Q 30b	45,5	76,1	77,0	74,7
	Q 30c	34,1	72,7	75,6	79,7
	Q30f	41,6	81,8	82,0	81,0
3-Source	Q 05d	23,4	40,4	44,4	71,6
	Q 07b	28,3	41,5	42,0	37,1
	Q 10c	22,2	14,0	16,2	28,8
	Q 21e	21,52	32,9		38,28
	Q 28a	29,6	53,4	50,6	49,3
	Q 28b	48,0	66,1	66,4	73,4
	Q 28c	43,4	55,2	52,2	51,7
	Q 28d	24,3	58,2	59,9	67,4
	Q28e		20,0	18,7	22,4
	Q 28f	10,5	30,2	29,1	45,8

Pour les notions organisatrices "Information", "Document" et "Source"

Notions organisatrices	questions	6e	3e	2e	Term
4-Indexation	Q 03b	33,9	47,1	48,7	61,7
	Q 12c	11,4	27,5	27,2	42,2
	Q 13c	28,9	35,4	41,9	59,8
	Q 26a	23,6	39,1	36,6	22,8
5-Espace informationnel	Q 01a	27,0	26,8	21,4	30,3
	Q 17a	68,8	84,5	87,8	87,8
	Q 17c	50,6	71,7	75,6	74,4
	Q 17 d	50,5	73,7	79,8	79,3
	Q 27a	70,9	90,2	90,6	92,9
	Q27 b	22,3	39,4	34,0	36,5
	Q 27c	20,0	36,0	31,1	43,7
	Q 27d	44,1	81,9	80,7	87,5
6-Recherche d'information	Q 06f	3,7	4,5	5,0	9,4
	Q 09d	18,1	18,7	19,7	22,8
	Q 11c	17,5	11,0	14,1	19,5
	Q 14c		15,9	14,3	25,5
	Q 14d		30,6	28,7	25,1
	Q 16d	26,3	31,0	41,1	46,4
7-Exploitation de l'information	Q 04c	37,7	48,5	56,7	78,1
	Q 18a	42,9	61,1	58,0	66,4
	Q 18b	27,4	54,4	56,4	57,4
	Q 18c	28,1	55,1	55,8	63,5
	Q 24a	29,6	63,4	65,6	79,3
	Q 24d	18,5	37,9	37,7	48,9

Pour les notions organisatrices "Indexation", "Espace informationnel", "Recherche d'information" et "Exploitation de l'information"